John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No

*ADAMS

164.5

v.5

MEMOIRES,

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

D'ANNE D'AUTRICHE,

EPOUSE DE

LOUIS XIII.

ROI DE FRANCE.

PAR MADAME DE MOTTEVILLE,

Une de ſes Favorites.

TOME CINQUIE'ME.

A AMSTERDAM,

Chez FRANÇOIS CHANGUION.

M DCC. XXIII.

ADAMS 164.5
v.5

MEMOIRES

Pour servir à l'Histoire

D'ANNE D'AUTRICHE,

EPOUSE DE LOUIS XIII.

Roi de France & de Navarre.

AU bout de quelques jours, 1659.
les deux Cours, après beaucoup de Négociations, se separerent. Madame Roiale s'en retourna avec un Ecrit que le Roi lui donna signé de sa main, où il promettoit d'épouser la Princesse Marguerite, au cas que la Paix ne se fît point, & qu'il ne pût avoir l'Infante : & le Roi & la Reine reprirent le chemin de Paris, où ils arriverent sur la fin de Janvier 1659. La Reine étoit contente d'avoir rompu le Mariage

1659. de Savoye, elle étoit pleine de deſirs pour celui d'Eſpagne, & fort ſatisfaite d'avoir fait ce Voiage; car, elle me fit l'honneur de me dire à ſon retour, qu'elle étoit perſuadée que le Roi ſans elle auroit épouſé la Princeſſe Marguerite, & qu'il s'y ſeroit d'abord ſi fortement engagé, qu'il auroit été difficile que les offres de l'Eſpagne euſſent été reçues ſelon qu'elles meritoient de l'être. Le Roi même s'eſtimoit heureux de s'être bien tiré de cette affaire, & le Cardinal eſperoit toujours que le Mariage de l'Infante ne ſe feroit pas.

Monſieur étoit le ſeul qui pouvoit raporter quelque dégout de ce Voiage, par les injuſtes pretentions du Duc de Savoie, qui vouloit faire figure de Roi: mais, comme ſa Grandeur veritable le mettoit au deſſus de cette fauſſe chimere, il s'en conſola aiſément; car, nul au deſſous de la Couronne fermée ne pouvoit être plus grand que lui.

Le Roi, à ſon retour, trouva ſes affaires de la frontiere en bon état. Pendant ſon abſence le Maréchal de Turenne, qui commandoit ſes Armées,

mées, s'étoit posté au milieu de la 1659.
Flandre, presque aux portes de Bruxelles, entre le Lis & l'Escaut : il s'y étoit fortifié, & avoit soutenu hautement la Gloire de la France. Monsieur le Prince & Don Juan, ne purent rien faire contre lui. Sa Cavallerie ravagea tous les Païs d'alentour, & les Ennemis furent contraints de le souffrir. Le mauvais état où paroissoient être les affaires du Roi d'Espagne nous pouvoit faire trouver de grands avantages dans la continuation de la Guerre ; mais, il falloit ou renoncer pour jamais à la Paix, ou profiter de sa foiblesse ; & c'est ce que le Ministre avoit toujours dit, qu'il falloit faire la Guerre jusques à ce que le Roi d'Espagne fût contraint de demander la Paix. Il pouvoit arriver tant de choses, qui auroient pû redonner des forces à notre Ennemi, qu'il étoit de la prudence du Ministre de la faire alors, & même de la lui accorder à des conditions raisonnables ; autrement il ne l'auroit jamais faite, & auroit attendu les revolutions de la Fortune ausquelles tous les Etats sont exposez, & ausquelles notre Cour n'est que trop sujette.

1659. La Reine, depuis son retour, continua tout doucement de montrer son aversion au Mariage de Savoye, & fit voir aussi qu'elle n'approuvoit pas la continuation de l'Amour que le Roi paroissoit avoir pour Mademoiselle de Mancini. Le même scrupule, qui l'avoit obligée de s'opposer à l'inclination qu'il avoit euë pour Mademoiselle de la Motte, la faisoit desaprouver celle-ci, & la venerable qualité de Niece, ne l'empêchoit pas d'en dire ses sentimens avec assez de liberté, mais cette liberté n'avoit point eu d'effet, parce que la passion du Roi jusqu'alors avoit été comme protegée par le Ministre. La Reine par la raison du devoir & de la conscience, qui doit être toujours la regle de nos actions, avoit de l'aversion pour cette Fille; mais, elle avoit encor en son particulier un grand sujet de se plaindre d'elle, puisque contre ce qu'elle avoit temoigné desaprouver de sa conduite, le Roi ne paroissoit plus à ses yeux sans Mlle. de Mancini. Elle le suivoit en tous lieux, & lui parloit toujours à l'oreille en presence même de la Reine, sans que la bienseance ni le respect qu'elle lui devoit l'en empêchât. Toutes

tes ces raisons l'obligerent d'en parler 1659.
au Roi; mais, il n'écouta pas ses Conseils avec la même docilité, qu'il avoit accoutumé d'avoir pour elle. D'abord il lui resista, & parut même avoir quelque aigreur. Il ne faut pas s'étonner, si dans l'âge où étoit le Roi, la volupté se vouloit rendre maîtresse de son ame: elle n'a pas accoutumé de trouver des Catons qui ne veulent point de commerce avec elle; & il étoit aisé de voir, que malgré la Sagesse de ce Prince, il commençoit alors d'avoir plus de penchant à suivre l'exemple de César, que celui de son Censeur. Le Roi & la Reine demeurerent neanmoins également unis par le cœur: la solidité de leur Amitié & de leur Union, n'en fut point ébranlée; mais, ils n'avoient pas de pareilles inclinations, & Mlle. de Mancini n'étoit pas également aimée de la Mere & du Fils. Le Roi ne pensoit qu'à chercher son divertissement, & la Reine ne pensoit qu'à faire qu'il vécût comme un veritable Chrétien, & à éloigner de son cœur tout ce qui pouvoit empêcher que l'Infante sa Niece à qui elle le destinoit n'en fût pas aimée. L'aversion, que la Reine avoit pour

1659. Mlle. de Mancini, s'étoit fort augmentée par un discours que lui avoit fait son Oncle. Il étoit Esclave de l'Ambition, capable d'ingratitude & du desir naturel de préferer à tous autres sa Niece, enivrée de sa Passion, & persuadée de l'excés de ses charmes, eut assez de présomption pour s'imaginer que le Roi l'aimoit assez pour faire toutes choses pour elle; de sorte qu'elle fit connoître à son Oncle, qu'en l'état où elle étoit avec ce Prince il ne lui seroit pas impossible de devenir Reine, pourvû qu'il y voulût contribuer. Il ne voulut pas se refuser à lui-même le plaisir d'éprouver une si belle Avanture, & en parla un jour à la Reine en se mocquant de la folie de sa Niece, mais d'une maniere ambigue & embarassée, qui lui fit entrevoir assez clairement ce qu'il avoit dans l'ame, pour l'animer subitement à lui répondre ces mêmes paroles: *Je ne croi pas, Monsieur le Cardinal, que le Roi soit capable de cette Lâcheté: mais, s'il étoit possible qu'il en eût la pensée, je vous avertis que toute la France se revolteroit contre vous & contre lui; que moi-même je me mettrois à la tête des Révol-*

tez, & que j'y engagerois mon Fils. La 1659.
suite de cette Conversation a été amere à cette genereuse Mere, par le ressentiment que ce Ministre a caché à tout le Monde, mais qu'il a conservé toute sa vie dans le cœur, & qui a produit en mille occasions des effets dont on n'a point sçu la cause. Le Roi même a pû ignorer jusqu'à quel point a été son ambition, qui étoit voilée sous les emportemens de cette Fille, qui étoient plus pardonnables à elle qu'à lui, & ne pouvoient déplaire à celui qui s'en voyoit être éperduement aimé.

Pimentel vint à Paris *incognito* achever son Traité avec le Ministre. La Reine le vit en particulier, & les apparences de la Paix inspirerent de la joie dans le cœur de tous les François. Dieu, qui la vouloit alors, permit que la Reine d'Espagne accoucha d'un second Fils; ce qui fit esperer plus fortement à la Reine qu'elle pourroit enfin bientôt voir l'Infante sa Niece devenir sa Belle-Fille.

Dans ce même tems, D. Juan d'Autriche, par le commandement du Roi d'Espagne son Pere, quitta la Flandre où il commandoit, pour retourner en

1659. Espagne. Le Roi lui avoit envoié des Passeports pour passer par la France, & le Cardinal l'avoit envoié visiter sur la frontiere. D. Juan lui manda qu'il le supplioit qu'il pût voir la Reine. Le Cardinal en parut fâché, & reprit publiquement Millet, qui étoit celui qu'il lui avoit envoié, de n'avoir pas évité cet engagement. En effet, la Reine qui avoit témoigné un grand desir de voir ce Prince, tout d'un coup en parla plus froidement; ce que les gens de la Cour remarquerent convenir fort-bien avec le chagrin du Ministre, qui vouloit persuader les spéculatifs que l'Alliance d'Espagne lui faisoit toujours peur, & qu'il n'y étoit entré que par la force des Evenemens qui l'y contraignoient, & par celles de la reconnoissance qu'il avoit pour la Reine. Et ce qui fit croire qu'il n'en avoit point d'envie, fut que dans le même tems il faisoit donner sous main de grandes esperances à Made. de Savoie, & qu'il paroissoit être le Confident de la Reine, sur l'opposition qu'elle faisoit à ce Mariage. Il dit un jour à un de ses Amis, parlant de cette Affaire, que l'aversion qu'elle avoit pour la Princesse

Mar-

Marguerite l'embarassoit ; que selon ses 1659.
interêts, il ne devoit point souhaiter l'Infante ; qu'elle ne lui sçauroit point de gré de la marier au Roi, puisqu'elle s'estimoit assez pour croire que le Roi ne pourroit avoir dans l'Europe de Princesse qui pût l'égaler ; & ajouta qu'il apprehendoit que l'Infante étant en France, à l'exemple de la Reine sa Tante, qui avoit haï le Cardinal de Richelieu, elle ne fît des Intrigues contre lui.

Enfin, la Reine voulut voir D. Juan d'Autriche, qui passa à Paris en maniere d'*incognito*, afin d'éviter les embarras des rangs. Elle le reçut au Val-de-Grace, & eut sans doute beaucoup de joie de voir en lui une personne de son Sang. Il y vint *vestido de Camino*, d'un gros habit gris, & d'un Juste-au-corps de Velours noir, avec des boutons d'argent, le tout à la Françoise. La Reine, qui voulut l'entretenir en particulier, y mena seulement Monsieur, & peu de Dames avec elle. J'eus l'honneur d'être du nombre de celles qui y furent souffertes. Je vis ce Prince, qui, tout batard qu'il étoit, se faisoit beaucoup respecter. Il étoit servi

1659. par des personnes de qualité, & les noms de ceux qui étoient à sa suite étoient des plus illustres d'Espagne. Il nous parut petit, mais bien fait dans sa taille. Il avoit le visage agréable, les Cheveux noirs, les yeux bleus & pleins de feu, ses mains me parurent belles, & sa phisionomie spirituelle. Après qu'il eut salué la Reine, elle le mena dans un recoin de sa Chambre un peu separé des autres : ils demeurerent ensemble tout debout trois quarts d'heure ou une heure. De là, il alla loger chez le Cardinal Mazarin où il fût traitté magnifiquement. La foule fut grande autour de lui, & chacun courut le voir avec empressement. Les Dames y furent aussi à son dîner & à son souper ; &, comme il n'en connoissoit point la qualité, il les regarda toutes sans leur parler le premier, ni les faire asseoir, mais, il repondit galamment & avec esprit à celles qui voulurent lui dire quelque chose. La Reine le fit venir au Louvre par une porte de derriere, & le fit entrer dans son Cabinet des Bains, qui étoit beau : elle voulut lui montrer le Roi, qu'il avoit fort envie de voir ; elle lui avoit promis de le lui

faire

faire saluer en particulier. Quand il 1659.
fut dans le Cabinet, & qu'il eut été un peu de tems avec elle, la Reine fit appeller le Roi, qui entra un moment pour se montrer, & comme plusieurs Personnes de qualité en foule, selon la mode de France, entrerent avec lui, D. Juan se retourna vers la Reine, & lui dit, *Senora, es esto el particular del Rey**. Il le loüa beaucoup, & dit que s'il n'eut pas été Roi par Naissance, il meritoit de l'être par Election. Enfin, il partit deux jours après, n'aiant vu de Paris que la Foire de Saint-Germain. La Reine en demeura fort satisfaite, & on connut par la joye qu'elle eut de voir ce Prince, combien elle aimoit tout ce qu'elle devoit aimer. Il étoit Carême, & la Reine eut de la peine de ce qu'il mangea toujours de la viande, lui & toute sa suite : elle eut desiré qu'il eut été plus régulier, & plus obeïssant aux Commandemens de l'Eglise; mais, comme le poisson est plus rare à Madrid qu'à Paris, ils sont accoutumez à n'y point faire de jours maigres, & ils ne s'en corrigent pas ailleurs.

* *Madame, est-ce là le particulier du Roi?*

La Semaine Sainte ensuivant, une

1659. Troupe de jeunes Gens de la Cour allerent à Roissi passer les jours Saints, dont étoient le Comte de Vivonne Gendre de Me. de Mêmes à qui apartenoit la Maison, Mancini Neveu du Ministre, Manicamp, & quelques autres. Ils furent accusez d'avoir choisi ce tems-là, par dereglement d'Esprit, pour faire quelques Débauches dont les moindres étoient d'avoir mangé de la viande le Vendredi Saint. Car, on les accusa d'avoir commis de certaines impietez indignes, non seulement de Chrétiens, mais même d'Hommes raisonnables. La Reine, qui en fut avertie, en témoigna un grand ressentiment. Elle exila l'Abbé le Camus, pour avoir eu commerce seulement avec des gens si dereglez, quoi qu'il ne fût pas avec eux les jours que ces choses se passerent. Le Cardinal Mazarin, pour montrer qu'il ne vouloit pas proteger le crime, voulut punir tous les Complices en la personne de son Neveu, qu'il chassa de la Cour & de sa presence; &, aprés avoir chatié celui-là, il pardonna à tous les autres, qui en furent quites pour de severes réprimandes que le Roi leur fit. Cette action obligea toute la Cour

à loüer le Cardinal, non seulement en 1659.
sa presence mais en tous lieux. Comme il avoit souvent preferé l'interêt à la Gloire, il fit voir par sa conduite, qu'il vouloit lui sacrifier le reste de sa Vie. Il se voioit au comble de la Grandeur, & d'une Grandeur assûrée; si bien qu'il vouloit, non seulement posseder cette haute Fortune dont il joüissoit, mais sans doute qu'il souhaitoit aussi de faire des actions publiques qui pussent faire connoître qu'il en étoit digne. Les crimes de ces jeunes Débauchés avoient donné une occasion au Cardinal de se signaler; mais sa Famille en souffrit un peu: car, son Neveu, comme je l'ai dit, fut éxilé, & le peu de beauté de sa Niece fut celebrée par un Couplet qu'ils firent qui eut grand vogue, & qui n'étoit pas à sa gloire,

Le Ministre, pour accomplir le dessein qu'il avoit de donner la Paix à l'Europe, & pressé par la Reine qui souhaitoit de la confirmer, envoya des ordres du Roi sur la Frontiere pour faire cesser les Actes d'Hostilité; ce qui fut après d'un notable prejudice à la France: car le Roi d'Espagne, qui n'avoit pas des intentions aussi sinceres

que

1659. que le Roi, la Reine, & le Ministre, profita trop avantageusement de cette Suspension d'Armes. Elle priva le Roi des avantages qu'une Armée victorieuse qui étoit au milieu de la Flandre lui auroit pu donner alors, & paroissoit en pouvoir faire l'entiere Conquête : la continuation de la Guerre auroit du moins fait subsister le Projet de la Paix qui avoit été fait à Paris par le Cardinal Mazarin & Pimentel, Ministres des deux Rois, dont tous les Articles étoient très avantageux pour le nôtre.

Le Cardinal devoit aller bientôt sur la frontiere travailler à la conclusion de ce grand Ouvrage, où toute l'Europe étoit interressée, & le premier Ministre d'Espagne D. Loüis de Haro devoit y venir aussi. Celui du Roi se preparoit à ce Voiage avec d'autant plus de satisfaction, qu'il étoit accompagné de toutes les benedictions publiques. Il parut même que forcé d'être sage & timide, par les grandes paroles que la Reine lui avït dites, il avoit pris le parti de sacrifier tous ses autres desirs, à l'honneur qu'il avoit de contribuer à un si grand bien. La Reine le voyoit partir avec joye, persuadée qu'il avoit chas-

chassé de son Esprit tout ce qui lui pouvoit deplaire. Elle n'étoit pas neanmoins entierement contente. L'Attachement du Roi pour la Niece de ce Ministre lui faisoit toujours de la peine, par l'élevation de son Ame. Elle craignoit tout ce qui étoit indigne du Roi, & ne desiroit pas aussi que l'Infante aportant au Roi un Cœur tout pur & tout à lui en trouvât un rempli d'une Affection indigne de lui de toute maniere, & capable de rendre leur Mariage infortuné, par la hardiesse qu'elle connoissoit dans le temperament de cette Fille. Elle n'étoit pas même exempte de craindre qu'une preference d'Inclination peu convenable à la grandeur du Roi ne l'emportât au delà de ses propres intentions : elles paroissoient alors conformes à ce qu'il se devoit à lui-même ; mais, une Passion, quoi que foible, nourrie & soutenue d'une autre plus violente & plus forte, les pouvoit changer, & c'est ce que la Reine aprehendoit. Ces pensées ne lui étoient jamais venues sur la Comtesse de Soissons : dans cette occasion elle se sentoit entierement troublée de cet Attachement. Enfin, l'esprit de cette Princesse 1659.

se

1659. se aiant eu des soupçons de cette nature qui n'étoient que trop raisonnables, qui alloient du moins à la ruine de la felicité de l'Infante, qu'elle vouloit faire Reine & heureuse, elle témoigna au Cardinal, qui se préparoit pour partir, ce qu'elle sentoit. Elle lui fit voir le desir qu'elle avoit de separer le Roi son Fils de cet objet qui le tenoit attaché à des chaînes qu'elle trouvoit honteuses. Elle voulut montrer au Roi le miroir qui fut presenté à Renaud, non seulement pour le tirer des Enchantemens d'Armide, mais pour l'obliger aussi de fuir une laide prison. Elle se confia de ce dessein en la fidelité que le Cardinal étoit obligé d'avoir pour elle: ce fut à lui-même à qui elle demanda le remede de ce mal, quoi qu'il lui eût parut avoir sur ce sujet des tentations criminelles, qu'il lui eut déja manqué en beaucoup de grandes choses, qu'il avoit usurpé toute sa Puissance, & qu'il prît plaisir à l'anéantir. Mais enfin, ce même cœur, qui n'étoit pas assez bon pour s'appliquer à servir la Reine comme il devoit, ne fut pas assez méchant pour lui manquer dans ce qu'il voyoit lui être plus sen-

ſenſible : & on peut dire qu'il merite 1659.
de grandes loüanges, pour avoir, malgré la grande Paſſion qu'il avoit de dominer & d'enfermer en ſoi toute l'Autorité de la Mere & du Fils, pu ſe réſoudre à faire une choſe qui s'oppoſoit à ſa Grandeur, par la ſeule raiſon qu'il étoit de ſon devoir de la faire. Car, quoi que les avantages qu'il pouvoit eſperer de la faveur de ſa Niece ne fuſſent pas certains, & lui dûſſent même paroître impoſſibles, on ne ſçait que trop qu'il eſt aſſez naturel à l'homme de vouloir plus qu'il ne doit vouloir, & qu'il lui eſt d'ordinaire plus agréable de ſe flater de l'eſperance de réüſſir dans l'entrepriſe d'une choſe qui paroiſſoit au deſſus de nos forces, que de ſe retenir par une ſage moderation dans le milieu de la roüe de Fortune, tant qu'on voit un dégré plus haut où l'on peut monter.

Voilà un des plus beaux endroits de la vie du Cardinal, & une des principales Actions qu'il a faites pour payer les Obligations infinies qu'il avoit à la Reine. Il entra de ſi bonne foi dans ſes ſentimens, que malgré la force du Sang, & contre ſes interêts, il ſe reſolut

1659. solut d'éloigner sa Niece de tous les lieux où le Roi pourroit être. Ce Prince, qui avoit en effet beaucoup de tendresse pour elle, fut si touché de la douleur qu'elle avoit de se separer de lui, qu'il y eut un moment dans lequel la passion l'emporta jusqu'à proposer au Cardinal Mazarin, comme on a dit qu'il le fit, d'épouser sa Niece plûtôt que de la voir souffrir pour l'amour de lui. Ce Ministre, qui voyoit la Négociation de la Paix & du Mariage de l'Infante trop avancée pour la rompre, prit sans balancer le parti de se faire honneur en refusant celui qu'il lui vouloit faire, par le premier mouvement d'une Passion violentè, dont il se repentiroit bientôt, & qu'il lui reprocheroit de n'avoir pas retenu, quand il verroit tout son Royaume se soulever contre lui, pour l'empêcher de se deshonnorer par un Mariage si indigne. Il lui repondit donc, qu'ayant été choisi par le feu Roi son Pere, & depuis par la Reine sa Mere, pour l'assister de ses Conseils, & l'ayant servi jusques alors avec une fidelité inviolable, il n'avoit garde d'abuser de la confidence qu'il lui faisoit de sa foiblesse, & de l'Au-

l'Autorité qu'il lui donnoit dans ses 1659.
Etats, pour souffrir qu'il fît une chose si contraire à sa Gloire; qu'il étoit le Maître de sa Niece, & qu'il la poignarderoit plûtôt, que de l'élever par une si grande trahison. Il falut enfin que le Roi consentit à une separation si rude & qu'il vît partir Mlle. de Mancini pour aller à Broüage, qui fut le lieu choisi pour son éxil. Ce ne fut pas sans répandre des larmes, aussi bien qu'elle; mais, il ne se laissa pas aller aux paroles qu'elle ne put s'empêcher de lui dire, à ce qu'on prétend, *Vous pleurez, & vous êtes le Maître.* Se contentant de ne lui donner en cette occasion que des marques d'une grande & sensible Amitié, il eut la force de se vaincre lui-même. Il sembloit que le merite & la qualité de la personne ne devoit pas causer une si grande Passion; mais, il faut repondre en faveur de ce jeune Prince, que ce n'est pas le premier qui s'est laissé surprendre à des charmes inconnus aux autres. Car, ce qui fait cette liaison des cœurs est souvent causé par des liens invisibles, dont il faut que les Astres soient responsables; &, ce n'est pas aussi le pre-

mier

1659. mier Monarque, qui, a éprouvé que l'Amour égale ceux qui s'aiment. Dans cette occasion, sa generosité a pu surpasser sa raison, & ce qu'il n'avoit pas dû penser, suivant ses sentimens ordinaires, pouvoit sans honte être souffert dans certains momens, où la Passion la gratitude, & la pitié occupent une ame toute entiere, & n'y laissent point de place à la raison. Le Roi fut infiniment loüable en ce qu'il sentit le mal que la Reine lui faisoit, & qu'il connut au travers de ses desirs, qu'il étoit de la nature de celui que les Chirurgiens font à ceux qu'ils veulent guerir de leurs blessures, par des incisions, & des caustiques. Il s'affligea avec elle, il se plaignit, non pas d'elle, mais avec elle; & il se consola avec cette illustre Mere, du faux bien qu'elle lui arrachoit, qu'il connoissoit tel qu'il ne l'estimoit pas lui-même, & qu'il ne put perdre neanmoins sans en souffrir beaucoup, & sans se laisser emporter par son cœur à des sentimens que sa prudence & sa raison sçurent enfin étouffer. Le soir, qui preceda le jour du départ de Mlle. de Mancini, le Roi vint chez la Reine, extrêmement ab-

abatu de tristesse. Elle le tira à part, 1659.
& lui parla long-tems; mais, comme la sensibilité d'un cœur qui aime demande la solitude, la Reine prit elle-même un flambeau qui étoit sur sa table, & passant de sa Chambre dans son Cabinet des Bains, elle pria le Roi de la suivre. Après qu'ils eurent été environ une heure ensemble, le Roi sortit avec quelque enfleure aux yeux, & la Reine en sortit aussi, si touchée de l'état où il étoit, & où elle étoit obligée de le mettre, qu'il fut aisé de voir que la souffrance du Roi lui en donnoit beaucoup. Dans ce moment, elle me fit l'honneur de me dire tout bas, *Le Roi me fait pitié : il est tendre & raisonnable tout ensemble ; mais, je viens de lui dire, que je suis assûrée qu'il me remerciera un jour, du mal que je lui fais &, selon ce que je vois en lui, je n'en doute pas.* Le Roi & la Reine furent tous deux dignes de loüanges d'avoir pû dans cette occasion conserver leur union toute entiere, lui souffrant genereusement les rudes effets d'une parfaite Amitié, & elle sentant la part du mal qu'elle faisoit elle-même, à ce Fils qu'elle aimoit si cherement. Enfin, elle

1659. elle prit ſoin de le guerir par ſes manieres aimables, & par ſon procedé, autant exempt de flatterie, qu'il étoit éloigné de dureté & de rudeſſe. Le lendemain qui fut le 22. Juin, Mlle. de Mancini partit, accompagnée de Mlle. Hortenſe, & de la petite Mariane ſes Sœurs: les larmes furent grandes de part & d'autre, & pariculierement du côté de la Fille. Le Roi l'accompagna juſqu'à ſon Caroſſe, montrant publiquement ſa douleur; puis, il vint prendre congé de la Reine, & partit à l'inſtant même pour Chantilli, où il alla paſſer quelques jours pour y reprendre des forces. Il les trouva dans ſa Raiſon, dans ſon bon Naturel, & dans une Ame telle que la ſienne, à qui Dieu avoit donné toute l'élevation neceſſaire à un grand Roi.

Le 22. Jiun.

Par toutes les choſes que j'ai écrites, on peut voir que depuis quelques années l'extrême Autorité, que le Miniſtre avoit uſurpée dans ce Roiaume, avoit tellement abſorbé la légitime que la Reine, malgré l'indifference de ſon ame ſur le deſir de gouverner, avoit ſenti, mais trop tard, que ce qu'elle avoit fait pour lui n'avoit pas empêché qu'il

ne

ne voulût tenir le Roi pour lui-même : *1656.*
car, en bien des occasions, elle avoit connu qu'il tâchoit toujours de la détruire dans son estime, soit en parlant serieusement, ou soit enfin pàr des railleries qu'il faisoit devant elle-même. Quoi que la bonté de la Reine & la Noblesse de son cœur la rendît assez aveugle sur la conduite du Cardinal pour ne le pouvoir soupçonner de malice, il est certain neanmoins qu'elle se sentit souvent incommodée de l'opposition qu'il avoit à ses sentimens. Cette opposition l'empêchoit d'agir pleinement & à son gré sur les choses qu'elle desiroit de faire & sur tout ce qui regardoit sa satisfaction particuliere. Pendant sa Régence, elle ne se soucioit point de la Puissance, qu'elle donnoit à un autre, parce qu'elle la regardoit comme soumise & dépendente de la sienne propre ; mais, malgré le mépris qu'elle en avoit fait, trop grand pour une personne de son rang & de sa naissance, elle ne pouvoit alors s'empêcher de connoître qu'elle n'avoit point de crédit, & d'en sentir de la peine. Quand elle recommandoit une Affaire, soit au Chancelier, soit au

Sur

1659. Sur-Intendant, ou à quelque autre Miniſtre, elle voyoit viſiblement qu'elle n'étoit point obéïe; & ſi elle en preſſoit l'éxécution, ils lui repondoient ſouvent qu'il en falloit parler à Monſieur le Cardinal : ſi bien qu'elle étoit après forcée de laiſſer voir à ceux à qui elle parloit librement, qu'elle n'étoit pas ſatisfaite de celui qui gouvernoit & n'en faiſoit pas moins bonne mine au Miniſtre. Elle vouloit par raiſon ſouffrir ſes foibleſſes; mais, elle le vouloit auſſi parce que ſa ſageſſe l'empêchoit de ſe troubler des choſes qui lui déplaiſoient : & la coutume, qui avoit beaucoup de force ſur elle, jointe à tant d'autres raiſons, la rendoit incapable de penſer à un changement qui auroit pû, ainſi que je l'ai déja écrit, la rendre encore moins heureuſe. Mais, comme elle avoit des lumieres, elle connoiſſoit auſſi clairement les défauts de ſon Miniſtre, qu'elle en avoit connu les bonnes qualitez. Elle me fit l'honneur de me dire un jour, ſur quelques plaintes que je lui faiſois du Cardinal, qu'il devenoit de ſi mauvaiſe humeur,& ſi avare,qu'elle ne ſçavoit pas comment à l'avenir on pourroit vivre avec

avec lui. Elle me commanda de ne lui rien témoigner du chagrin que j'avois contre lui ; me disant, que peut-être dans l'humeur où j'étois je lui dirois quelque chose qui lui pourroit déplaire ; que si Monsieur le Cardinal se fâchoit contre-moi, cela l'embarasseroit; & qu'enfin il valoit mieux que je me tûsse, mais qu'elle se chargeroit de lui parler de mon affaire ; ce qu'elle fit en effet avec bonté. Ma consolation fut d'avoir pu faire entrer la Reine en confidence avec moi, contre la conduite de celui dont je me plaignois. C'étoit une espece de vengeance que je prenois contre lui, de faire avoüer ses fautes à celle qui lui avoit donné toute cette faveur, par laquelle il pouvoit presque tout ce qu'il vouloit : mais enfin, les dernieres actions du Ministre avoient eu le pouvoir de reparer fortement dans le cœur de la Reine les blessures que ses infidelitez passées & journalieres y avoient faites. 1659.

Quand il eut chassé sa Niéce, la Reine montra visiblement estimer sa conduite & ses sentimens : la satisfaction qu'elle en reçut flattoit son Amour propre, elle honoroit le choix qu'elle a-

1659. voit fait de lui autre-fois ; trouvant qu'il la récompensoit de la patience qu'elle vouloit avoir alors sur ce qui lui pouvoit déplaire dans sa conduite : par ce service, elle se trouvoit payée de la constance qu'elle avoit euë à le maintenir contre les Peuples, le Parlement, les Princes, & ses Ennemis particuliers. Elle n'aimoit pas ses loüanges, & ne pouvoit souffrir celles qu'on lui donnoit de la Paix, & de l'Eloignement de Mademoiselle de Mancini, quoi qu'elle seule eut fait, & l'une, & l'autre ; &, au lieu de les recevoir, comme lui étant duës, elle les renvoyoit toutes au Ministre. Elle avoit neanmoins eu besoin de trouver des forces, pour combattre contre lui, lors qu'elle paroissoit entierement soumise à la Grandeur qu'il tenoit d'elle, & l'avoit obligé, par sa prudence, & par une conduite, mêlée de force & de douceur, à executer ses volontez. Malgré toutes les répugnances, qui naturellement se pouvoient rencontrer en lui, il est à croire que le Cardinal Mazarin, pour vaincre en ce Combat, eut besoin de toute sa Fidelité & de toute sa Raison, & qu'à leur défaut il eut be-

soin

ſoin encore de ſe dire ſouvent à lui-même, que l'oppoſition que la Reine avoit témoignée contre ſa Niece auroit dû apporter d'invincibles obſtacles à ſon Elevation ; & que ſon refus, qui lui donnoit beaucoup de Gloire, le ſauvoit même de beaucoup de honte, & des malheurs qui ſuivent d'ordinaire une Entrepriſe monſtrueuſe & trop hardie. Mais, lorſqu'il ſe vit forcé de donner une femme au Roi, il lui étoit du moins comme neceſſaire, ſelon les méchantes Maximes du Monde, de diviſer leur Mariage & leur Union, par une perſonne qui fut liée à lui par le Sang & l'Interêt, afin de regner ſeul dans le cœur de ce Prince ; & il eſt à loüer encore, de ce que, malgré les Conſiderations de ſa Fortune, il voulut en toutes ces circonſtances ſatisfaire à ſon devoir. Quand donc on faiſoit entendre à la Reine, que ſans elle le Cardinal Mazarin ne ſe ſeroit pas aviſé d'éloigner ſa Niece de la Cour, & que c'étoit aſſez d'honneur pour lui d'avoir fait ce qu'elle avoit deſiré qu'il fît, elle répondoit toûjours qu'elle étoit perſuadée que cette Fille luy ayant déplu auprés du Roi, il l'avoit éloignée avec 1659.

1659. joie, & que la timidité n'avoit point de part à sa conduite ; & sur ce qui se disoit discretement & en secret qu'il n'avoit pas été fâché que le Roi eût desiré tout de bon ce qu'il n'avoit pu vouloir ni penser que par un mouvement passager, elle assuroit que par lui-même, & par ce qu'il devoit au Roi, à elle, & au Royaume, il n'auroit jamais consenti à cet excés d'honneur dont elle disoit hautement, que la pensée seulement l'auroit dû rendre criminel devant Dieu & les Hommes. Voilà quelle étoit la bonté & la discrétion de la Reine : quand ceux qu'elle consideroit lui manquoient, elle les excusoit, en comprenant que nul homme n'est parfait, & par grandeur de courage ne s'en plaignoit pas. Quand ils la servoient, elle leur donnoit des loüanges, & quand ils faisoient de belles actions, par ses ordres, elle leur en laissoit toute la gloire.

Le 25. Juin. Aprés ce grand Exploit, le Cardinal partit le 25. de Juin : il s'en alla au Bois de Vincennes, avec intention d'y passer quelques jours & ne plus revenir à Paris, pour delà s'en aller à son grand Voiage. Le Roi y vint de Chan-

Chantilli, & la Reine y alla le voir. 1659.
Ils y resolurent de se rejoindre bien-tôt à Fontainebleau. Le Roi s'en retourna dans sa Solitude, & le Cardinal revint le même jour à Paris, pour quelques affaires qui lui étoient survenuës. Il partit enfin le lendemain 26. pour aller travailler à la Paix. La Reine s'en alla aussi le même jour à Pontoise faire une petite course de trois jours, tant par dévotion que par plaisir; c'est à dire, à dessein de visiter les Carmelites de Pontoise, particulierement la Mere Jeanne, Carmelite de grande réputation, Sœur du Chancelier. Elle visita aussi l'Abbaye de St. Martin du Milord Montaigu, qu'elle aimoit, & qu'elle consideroit particulierement. Monsieur s'en alla à Saint Cloud, pour se divertir dans sa Maison, attendant le retour de la Reine sa Mere, qu'il ne quittoit quasi jamais.

La Reine étant revenuë, elle reçut une Lettre du Roi, dont elle témoigna d'être sensiblement touchée. Ce même jour, ayant été visiter le Logement de la Reine future, j'eus l'honneur de la suivre, & me trouvai seule auprés d'elle dans la Salle des Antiques,

1659. où aprés avoir visité tous les Appartemens du Louvre, elle étoit enfin venuë se reposer & s'asseoir. Elle me fit l'honneur de me conter ce qu'il y avoit dans la Lettre du Roi. J'étois à genoux auprés d'elle. Je lui dis que j'avois remarqué le matin qu'en achevant de la lire les larmes lui étoient venuës aux yeux. Elle en demeura d'accord, & dans ce même sentiment elle me fit l'honneur de me dire avec exageration, *Le Roi est bon*; &, répetant ces mêmes mots, elle me dit encore une fois, *Je vous assure, le Roi est bon.* La Reine alors me fit l'honneur de me parler des choses que cette Lettre contenoit. Par elle on voyoit qu'il estimoit la resistance qu'elle lui avoit faite, & qu'il en avoit connu le prix. Il lui mandoit avoir une grande impatience de la voir, & qu'il ne pouvoit vivre content sans ce bonheur; qu'il avoit reçu une grande Lettre de Mr. le Cardinal, où il l'exhortoit à lire, & à apprendre son grand Métier de Roi, & qu'il étoit resolu de le faire. En cela le Cardinal avoit des Sentimens bien differens de ceux du tems passé; mais, le Roi étant en

âge de juger du bien & du mal, il vou- 1659.
loit peut-être par politique lui paroî-
tre vertueux, afin de gagner son esti-
me, parce qu'il s'imaginoit que la Pa-
resse du Roi, qu'il croyoit plus gran-
de qu'elle n'étoit, l'emporteroit toû-
jours sur la Raison. Dans ce même
moment, j'entrai avec la Reine dans
de grandes matieres : elle me parla
encore des inquietudes, que l'affection
du Roi pour Mademoiselle de Mancini
lui avoient données, & combien cet at-
tachement lui avoit causé de peine, &
me conta aussi ce qui s'étoit passé sur
ce chapitre entre le Roi & le Cardinal ;
mais, elle me parut persuadée que ce
qui avoit été dit par ce grand Prince
avoit été une exageration de la dou-
leur qu'il sentoit de cet Exil dont il
étoit cause, pour consoler celle qui
souffroit pour lui, & qu'il ne pouvoit
pas satisfaire par des protestations de
lui conserver toûjours la place qu'elle
avoit dans son cœur, plûtôt que par
aucune esperance de lui en donner
jamais une sur son Trône. La Reine
donna au Cardinal les loüanges qu'il
meritoit, pour avoir fait son devoir
en cette occasion. De là je repassai

1659. sur la maniere dont il avoit vécu avec elle, depuis la fin de la Guerre, qui n'avoit pas été accompagnée d'autant de zéle, de fidelité, de respect, & de devoirs, que dans les temps que sa Fortune dépendoit absolument de sa bonne volonté. Je touchai ses défauts, sa trop grande puissance, & l'abus qu'il en avoit fait à son égard; sur quoi la Reine entra en raison avec moi: & comme je pris la liberté de lui dire, que je ne pouvois pardonner au Cardinal d'avoir si peu laissé de Puissance à celle qui lui avoit donné & conservé toute l'Autorité dont il joüissoit, elle me dit: *Il a une legitime Excuse; car, il sçait que je ne me soucie pas d'en avoir.* Je lui répondis, que par cette même raison, il devoit avoir eu plus de soin de la faire obéïr & considerer. Elle rougit là-dessus, & me regardant fixement, elle me fit l'honneur de me dire, *Vous avez raison*; & changeant de discours, elle me fit connoître que ces veritez, pour les trop sentir, lui faisoient de la peine à entendre. Mais, connoissant aussi, qu'elles ne lui pouvoient être dites que par le sentiment d'une affection & d'une

d'une fidelité bien veritable, & par une 1659.
grande confiance que j'avois en sa discretion, elle m'en sçut gré, & me le témoigna avec beaucoup de bonté.

On m'avoit dit depuis quelques jours, qu'il y avoit auprés du ROI de jeunes gens, qui travailloient à la détruire, & à diminuer en lui les sentimens de tendresse qu'il avoit pour elle. Je lui appris ce que j'en sçavois. Elle me fit l'honneur de me répondre, pleine d'une confiance entiere en l'amitié de ce Prince, qu'elle n'en croyoit rien, & qu'elle étoit persuadée qu'ils n'auroient pas même osé lui nommer son nom. De cette maniere elle avoit raison à son égard; mais, peu aprés, il fallut neanmoins qu'elle s'inquiétât d'une chose qui la touchoit sensiblement. Madame de ***, Belle-Mere du Comte de ***, la fit avertir que son Gendre étoit entré dans la confidence du ROI, sur l'affection qu'il conservoit encore pour Mademoiselle de Mancini. La REINE, comprenant que ce reste d'attachement pouvoit du moins s'opposer au repos de l'Infante, le fit sçavoir au Cardinal Mazarin à St. Jean de Luz. Il en parut aussi touché que la REINE,

1659. & fit son devoir avec beaucoup de zele, de fidelité, & de courage : il en écrivit au Roi fortement, en des termes qui lui devoient insinuer un grand mépris pour celle dont il se souvenoit. Le jeune Confident fut peu aprés exilé, par les Conseils de la Reine & du Ministre ; &, lors que le Cardinal Mazarin meritoit des loüanges infinies des veritez qu'il avoit écrites à son Maître, je l'entendis blâmer par ceux qui s'interessoient à la petite Disgrace de ce Seigneur. Comme on ignora la cause dans le Cabinet, ceux qui pestent toujours de tout firent de grandes Histoires fabuleuses sur cette Avantute ; & j'eus sujet de connoître en cette occasion, comme en plusieurs autres, que les Princes & leurs Ministres sont souvent blâmez injustement. Le Roy, se laissant conduire à la raison, comprit, malgré ce qu'il sentoit pour Mademoiselle de Mancini, que ceux qui pour se mettre bien avec lui vouloient entretenir sa Passion, ou plûtôt son Amusement, n'aimoient pas sa Gloire ; & que la Reine & le Ministre, qui lui disoient la verité, étoient les seuls qu'il devoit croire. Ce

fut

fut ce qui l'obligea de ſuivre leurs 1659.
Conſeils : il les trouva conformes à ſes propres interêts ; &, ſans écouter les foibles mouvemens de ſon cœur, qui le portoient quelquefois à vouloir payer par ſa tendreſſe, celle qu'il croyoit que cette Fille avoit pour lui, il prit le parti qu'il devoit prendre, & la Reine qui me fit l'honneur de m'en parler me parut fort ſatisfaite de lui. Je connus auſſi alors combien elle étoit pleinement contente du Cardinal Mazarin. Par les choſes qu'il mandoit au Roi, il faiſoit voir clairement qu'il auroit eu horreur de pouvoir être ſoupçonné de manquer de fidelité, & à lui & à elle : il parloit fort poſitivement de la folie de ſa Niece, qu'il paroiſſoit deſavoüer. Il le ſouhaitoit alors veritablement, parce que depuis ſon éloignement elle témoignoit le haïr encore davantage. La Reine, en pardonnant à ſon Miniſtre la condeſcendance qu'il avoit euë à Lyon pour les emportemens de cette Fille, ſe conſoloit de penſer, en ſe mocquant de la jalouſie qu'elle fit voir au Roi, en lui reprochant l'agrément qu'il eut pour la Princeſſe Marguerite, qu'au moins le

1659. ſubit changement de ce Prince en faveur de l'Infante, feroit voir à toute l'Europe qu'il n'avoit deſiré pour femme que des perſonnes qui par leur Naiſſance & leur Grandeur pouvoient lui convenir en cette qualité, & qu'ayant même choiſi ſi promptement en ſuite celle qui meritoit d'être préferée à toute autre, il étoit impoſſible qu'on pût jamais le ſoupçonner d'avoir voulu penſer tout de bon à récompenſer ſi hautement les empreſſemens paſſionnez de Mademoiſelle de Mancini.

Le Roi & la Reine s'étant rejoints à Fontainebleau, ils parurent en bonne intelligence. La Reine étoit contente d'avoir fait ſon devoir, & le Roi étoit triſte d'avoir perdu ce qu'il aimoit: mais ſon chagrin, combattu par ſa raiſon & ſa vertu, ſe diſſipa peu à peu en ſe divertiſſant ſouvent malgré lui, & en s'occupant comme il fit au ſoin de faire faire de belles livrées pour ſon Mariage.

Quelque tems aprés, Leurs Majeſtez partirent de Fontainebleau, en intention de rejoindre le Cardinal, pour aller achever ce grand ouvrage aprés lequel l'Europe ſoupiroit depuis longtems,

tems, qui étoit la Paix entre les deux 1659.
Couronnes, & le Mariage du Roi avec l'Infante, dont les ſuites pouvoient produire de grands évenemens, veu le malheur du Roi d'Eſpagne, qui n'avoit que deux Princes, qui n'étoient pas ſains, & qui ne faiſoient que de naître. Le Cardinal avoit envoyé ſes Niéces diſgraciez à la Rochelle, & à Broüage; & quand la Cour allant à Bourdeaux s'approcha du lieu où elles étoient, le Roi ſouhaita de voir en paſſant Mademoiſelle de Mancini. La Reine n'y reſiſta point: elle la laiſſa venir, je penſe, à Cognac. J'ai oui dire que cette entrevuë fut encore ſenſible, & qu'il y eut quelques larmes répanduës de part & d'autre. Le Roi néanmoins continua ſon chemin, & la Niece s'en retourna dans le lieu de ſon Exil. Là finit le Roman; car depuis cet honnête rendez-vous, les choſes changerent, & le Roi trouva dans la grandeur, la beauté, & la vertu de l'Infante d'Eſpagne, de quoi ſe conſoler de la perte de Marie de Mancini. Mais, dans le vrai, il y eut un tems, comme en effet le Cardinal Mazarin le dit à la Reine aprés la Paix, que le Comte

de

1659. de *** avoit eu la confiance du Roy sur la passion qu'il avoit pour elle ; & si cette intrigue, qu'il ne sçavoit pas, n'avoit été découverte, le commerce de lettres qu'il entretenoit auroit été capable de fotifier tellement le Roi dans la premiere resolution qu'il avoit prise, qu'ils n'auroient jamais pu le faire consentir au Mariage qu'ils venoient de conclure : & je sentis un veritable plaisir, quand la Reine me dit que j'avois été bien avertie.

L'entrevuë des deux plus grands Rois du Monde, qui se devoit faire sur la Frontiere de leurs Etats, me donna envie de faire ce Voyage, & quand la curiosité n'auroit pas été en moi pour cette fois plus forte que la paresse, la bonté avec laquelle la Reine me témoigna desirer que je le fisse, & dit à la Duchesse de Navailles, destinée à être Dame d'Honneur de la nouvelle Reine, qu'elle lui feroit plaisir de m'y engager, m'auroit fait accepter les offres qu'elle me fit alors de me mener avec elle. Je m'engageai à cette grande course, & nous partîmes pour cet effet quelque tems aprés la Cour. Je suivis Madame de Navailles

vailles à Niort, dont elle étoit Gouvernante. Notre intention étoit d'aller bientôt aprés rejoindre la Reine, qui étoit alors à Bourdeaux ; mais, le Mariage du Roi ayant été retardé jusques au Printems, la Cour, pour s'occuper agréablement, alla passer l'Hiver en Provence. Pour moi, qui aime le repos, je ne voulus point m'exposer à la fatigue de ce grand voyage : je demeurai avec mon Amie, & j'y passai prés de sept mois. 1659.

Le Maréchal de Grammont avoit été choisi pour Ambassadeur Extraordinaire vers le Roi d'Espagne, pour aller en poste demander l'Infante de la part du Roi. Beaucoup de Personnes le suivirent en cette celebre Course. Mon Frere fut du nombre, que la curiosité y mena comme les autres. Pendant mon séjour à Niort, je reçûs de lui la Relation de ce qui se passa en cette occasion, qui me parut propre à placer dans cet Ouvrage. Elle étoit telle.

1659.

LETTRE

DE MON FRERE, ALORS ABBÉ DU MONT-AUX-MALADES, ET CONSEILLER AU PARLEMENT DE ROÜEN.

De Madrid, le 21. Oct. 1659.

» MONSIEUR le Maréchal arriva ici le Jeudi seiziéme de ce mois, environ deux heures aprés midi, ayant couché au Bourg d'Alcobendas, qui en est à trois petites lieuës. Encore qu'il fût bien aise de faire voir qu'il venoit en Courrier sur une Mule fort vîte, que Don Louis de Haro lui avoit donnée, & que nous partissions toujours à la pointe du jour, la quantité de Chevaux & de Mulets qu'il avoit à sa suite l'obligeoit à faire de petites journées, le Soleil étant si grand, qu'il étoit même impossible de le souffrir passé midi, entre les rochers & dans les plaines désertes de la Castille ; car il n'y a que

„ que quelques Oliviers par ci par là, 1659.
„ qui ne donnent pas un grand ombra-
„ ge.

„ Il y avoit toujours eu un Alcade, „ qui avoit accompagné Monsieur le „ Maréchal, & avoit eû soin des „ Logemens. A Burgos, on l'a- „ voit reçu avec de grandes demons- „ trations de joie, aussi bien que dans „ les autres lieux où il avoit passé: „ mais, je ne puis parler de cela, „ non plus que du Jeu des Taureaux „ qu'on lui donna en cette Ville-là; „ car je n'y arrivai que la nuit du „ jour qu'il s'y étoit arrêté, ayant „ été obligé de prendre la route de „ Pampelune.

„ A Alcobendas, le ROI lui en- „ voya un Lieutenant de ses Gardes, „ qui est Introducteur des Ambassa- „ deurs, & l'un de ses Mayordomes, „ qui lui apporta un Présent fort ga- „ lant de Peaux d'Espagne, de „ Gans, de Pastilles, de Gobelets, „ & autres curiositez. Barrieres, vo- „ tre Ami, vêtu à l'Espagnole, & „ deux ou trois Espagnols, l'y vin- „ rent voir, & le matin du Jeudy é- „ tant partis devant le jour, nous vin-

Barrieres étoit en Espagne de la part de M. le Prince.

1659. „ vinmes diner à une demie lieue.
„ Le Roi y envoya le Lieutenant du
„ Maitre des Postes, avec quelques
„ Courriers & huit Postillons cou-
„ verts de Cliquant, & quantité de
„ Chevaux de Poste, dont il y en a-
„ voit huit avec des Selles & des
„ Brides du Roy, où il y avoit de
„ la dentelle d'argent. Monsieur le
„ Maréchal les fit distribuer à environ
„ autant de gens que nous étions sur
„ une Liste qu'il avoit envoyée. Tout
„ le monde étoit fort brodé, hor-
„ mis les Abbez de Feuquieres, de
„ Villiers, de Castelane, & moi, qui
„ n'avions que du Velours noir. En-
„ tre autres, Monsieur le Maréchal,
„ Monsieur le Comte de Quincé, de
„ Thoulongeon, de Guiche, de Lou-
„ vigni, le Marquis de Noirmoutier,
„ le Chevalier de Charny Fils * de
„ Monsieur le Duc d'Orleans & de
„ Louïson, Manicamp, Frementeau,
„ le Sr. de Beauvais, Flamanville, Ves-
„ sai fils du President Girou de Dijon,
„ qui veut effacer par son changement
„ de Profession & de Nom la me-
„ moire de la mort de son Pere,
„ Courcelles & Magalotti Capitaines
aux

* Batard.

„ aux Gardes, Gontery qui étoit ve- 1659.
„ nu nous joindre à Alcobendas, &
„ même Maridat & Bazin Conseil-
„ lers, l'un au Parlement de Paris,
„ l'autre au Châtelet, qui avoient de
„ l'argent sur leurs habits; outre tous
„ les Gentilshommes de Monsieur le
„ Maréchal, qui étoient fort lestes:
„ & toute cette Broderie, & toutes ces
„ Plumes faisoient un fort bel effet à
„ Cheval. Nous partimes un peu
„ plûtôt qu'il ne falloit, & nous at-
„ tendimes long-temps à l'entrée de
„ la Ville, qui n'est pas proprement
„ une Ville, car il n'y a que des murs
„ de Bauge. Tout le bagage étoit de-
„ meuré à Alcobendas, en sorte qu'il
„ n'y avoit pas un Valet. Enfin,
„ quand on nous vint avertir qu'il
„ étoit temps d'entrer, nous entrâ-
„ mes au petit galop, & nous trou-
„ vâmes toutes les Ruës pleines de
„ Peuple, & de Carosses rangez le
„ long du chemin qui étoit fort long;
„ car on nous fit entrer par un en-
„ droit par où il falloit traverser tou-
„ te la Ville. Je ne sçaurois mieux
„ comparer cette Entrée, qu'à celle
„ des Polonois: car, il y avoit à
pro-

1659. „ proportion autant de foule qu'à Pa-
„ ris : & même ce qu'il y avoit de
„ plus beau, c'étoit que comme il y
„ avoit des balcons à toutes les fenê-
„ tres, & qu'elles étoient occupées
„ par toutes les Dames de la Ville, ce-
„ la faisoit un plus bel effet que les
„ Echaffauds que l'on fait dans les
„ ruës de Paris. Nous fimes tout
„ le chemin qu'il y a jusques au Pa-
„ lais, moitié au galop, & moitié au
„ trot, la plus part du tems le cha-
„ peau à la main, les huit Postillons
„ devant, Monsieur le Maréchal im-
„ médiatement aprés, & tout le reste
„ en confusion, sans pourtant trou-
„ ver aucun embarras ; car la *Calle* La grande Ruë.
„ *Major* par où nous passions est fort
„ large, & tous les Carosses étoient en
„ haye. Nous arrivâmes en cet ordre,
„ avec les cris & les applaudissemens
„ de tout le Peuple au Palais du Roi.
„ Quand le Roi même y fut venu en
„ personne querir l'Infante, il n'y eut
„ pas eu plus de monde sur son passa-
„ ge, & je croi que le reste de Ma-
„ drid étoit desert. Pour continuer
„ donc cette relation, nous arrivâ-
„ mes dans la Place qui est devant le
Palais

„ Palais qui nous parut fort belle & 1659.
„ fort grande. Elle étoit pleine de
„ carosses, comme toutes les Fené-
„ tres de la face du Palais l'étoient
„ d'Hommes & de Femmes. C'est un
„ fort grand Corps de Logis entre
„ deux Pavillons, dont la couvertu-
„ re est en forme de Clocher. Il y a
„ environ trente & une ou trente deux
„ Fenêtres à chaque Etage, & toutes
„ avec des balcons : ils en embellis-
„ sent la structure qui n'est pas fort
„ belle de soi. Ce qu'il y a d'extra-
„ ordinaire, c'est qu'il n'y a point de
„ Cour où les Carosses puissent en-
„ trer, & tous ceux qui y vont en-
„ trent dessous une voute par deux
„ Entrées, & où il en peut tenir huit
„ ou dix. Nous descendîmes de Che-
„ val en cet endroit, où l'Amirante
„ de Castille, qui se nomme Don Hen-
„ riques, de la Maison des Rois de
„ Castille, & qui est le Seigneur le
„ plus galant de la Cour, vint rece-
„ voir Monsieur le Maréchal. De cet-
„ te voute nous montâmes dans un
„ grand Portique, qui est un des cô-
„ tez du Palais. Il est composé de
„ deux Quarrez de Bâtimens en for-
me

1659. „ me de Cloître, au milieu deſquels
„ il y a un fort grand Eſcalier tout
„ ouvert, & qui occupe toute la lar-
„ geur d'un des corps de Logis, qui
„ eſt au milieu des deux Cours. Il
„ reçoit le jour des Portiques des deux
„ Cloîtres; car il y en a tout autour,
„ tant en bas qu'en haut, de tous les
„ Corps de Logis. Tout cela étoit
„ auſſi plein que le reſte de la Ville,
„ & par tout on jettoit de grands cris
„ ſur nos Plumes & ſur nos Rubans,
„ juſques là même que les Femmes,
„ qui ſe trouvoient ſur notre paſſa-
„ ge, ne faiſoient point de ſcrupule
„ de les arracher. Nous monâtmes
„ ainſi au travers de quelques Halle-
„ bardiers ſeulement; car il n'y a pas
„ de Regiment des Gardes à la Porte
„ comme en France. Nous entrâmes
„ dans quantité de Pieces fort lam-
„ briſſées, & pleines de Tableaux;
„ car on ôte ici en la plupart des en-
„ droits toutes les Tapiſſeries des
„ Chambres dans l'Eté. Nous allâ-
„ mes donc par des Galleries & des
„ Salons pleins de quantité de Sta-
„ tuës. Nous arrivâmes enfin dans
„ une grande Salle où étoit le Roi.

Le

„ Le défaut, que j'eus le loisir de 1659.
„ remarquer devant que d'y entrer, „ fut que toutes ces Pieces là sont fort „ obscures : il y en a même qui n'ont „ point du tout de Fenêtres, où qui „ n'en ont qu'une petite, & d'où le „ jour ne vient que d'enhaut, le ver- „ re étant fort rare en Espagne, & la „ plupart des Fenêtres n'ayant point de „ vitres.

„ Il faut avoüer que la maniere „ dont le Roi donne Audience en „ France, est la chose du Monde la plus „ pitoyable, au prix de celle dont on „ reçut Monsieur le Maréchal. A cha- „ que Piece que nous passions, il y „ avoit des gens en haye, & dans la „ Salle il y avoit au milieu deux rangs „ de Bancs couverts de Tapisserie, pour „ empêcher la foule & pour laisser le „ passage libre, & au bout il y en a- „ voit encore un autre rang en croix ; „ le long de cela étoient tous les gens „ de qualité d'un côté & d'autre ; „ mais, comme ils sont tous habillez „ de même & fort simplement, les „ Grands ne paroissoient pas plus que les „ autres, qu'à cause qu'ils étoient „ couverts, & il y en avoit environ

vingt.

1659. „ vingt. Le Roi étoit debout avec un „ Habit fort simple, & fort semblable „ à ses Portraits, sous un Daiz d'une „ riche broderie d'or & d'argent. En „ entrant, nous nous separâmes la „ plupart des deux côtez. Lors que „ Monsieur le Maréchal entra, le Roi „ mit la main au Chapeau. Lors qu'il „ approcha de plus prés, il ne bran- „ la plus, & quand Monsieur le Ma- „ réchal ôta son Chapeau de tems en „ tems, & qu'il presenta sa Lettre, „ il demeura toujours immobile, & „ ne remit la main au Chapeau que „ quand Monsieur le Marcchal s'en al- „ la. Un peu auparavant que de par- „ tir, il nous fit signe, à ceux qu'il „ avoit mis sur sa Liste, & nous allâ- „ mes tous saluër le Roi l'un aprés „ l'autre, comme à l'Offrande; M. le „ Maréchal nous nommant tous dans „ le moment que nous nous baif- „ sions.

„ A gauche de cette Salle, il y avoit „ une Porte à jour, où étoient la „ Reine & les deux Infantes. Au „ sortir de là, nous allâmes dans l'A- „ partement de la Reine, où nous „ trouvâmes aussi une foule fort gran-

de

„ de ; car, comme les Hommes ne 1659.
„ les voyent quaſi point, beaucoup
„ prirent cette occaſion là pour y en-
„ trer. La Reine & les deux Infan-
„ tes étoient au bout de la Salle auſſi
„ ſous un grand Dais, & ſur une Eſ-
„ trade couverte d'un grand tapis.
„ La Reine n'a que vingt-quatre ans,
„ & l'Infante environ vingt. Elle eſt
„ coëffée de la maniere dont on la dé-
„ peint ; & le Guard Infante eſt enco-
„ re plus grand qu'on ne le figure :
„ ſans hiperbole, la Reine & l'Infan-
„ te, ſe touchant de leurs Vertuga-
„ dins, tenoient tout l'eſpace du Dais ;
„ ſi bien que la petite Princeſſe n'étoit
„ que ſur le bord de l'Eſtrade. Tout
„ ce que je puis dire de la nôtre,
„ c'eſt qu'elle eſt beaucoup plus belle
„ que tous les Portraits que l'on en
„ a vûs en France : elle a les yeux
„ bleus, pas trop grands, mais fort
„ brillans & fort agréables, & ils pa-
„ roiſſent pleins de joye. Elle a le
„ front grand, & comme ſa coëffure
„ le découvre fort, cela lui fait pa-
„ roitre le viſage un peu plus long
„ qu'il ne paroitroit ſans doute, ſi
„ elle avoit quelques cheveux abatus.

1659. „ Son nez est assez beau, & point „ trop gros. Elle a la bouche belle, „ & fort vermeille : elle a le teint „ parfaitement beau ; elle est fort „ blanche, elle a les jouës grosses par „ en bas, & met du rouge, mais „ pas tant que le reste des Dames. „ Ses cheveux sont d'un blond admi- „ rablement beau ; mais ceux qu'elle „ avoit ce jour-là étoient *postijos* *, re- „ noüez avec quantité de rubans. „ Ellè n'est pas grande ; mais, elle „ paroit assez bien faite dans sa taille. „ M. le Maréchal fut quelque tems „ couvert en parlant à la Reine ; mais, „ aprés qu'il eut satisfait à la Dignité „ du Roi notre Maître, il se décou- „ vrit : & quand il fut saluer l'Infan- „ te, il demeura toujours découvert „ tout le tems qu'il lui parla. Le „ Compliment qu'il lui fit a été trou- „ vé fort galant : il lui dit que la „ Lettre de la Reine, son silence, & „ son respect, lui témoigneroient mieux „ quel étoit le sujet de son voyage, „ que toutes les paroles qu'il lui pour- „ roit dire. Tous ces Messieurs m'ont „ dit ici, qu'on avoit voulu voir com- „ me on avoit traité M. du Maine, quand

* Postiches

„ quand il alla demander notre Reine, 1659.
„ & qu'on avoit voulu en faire davan-
„ tage. Nous saluames aprés cela la
„ Reine, & les deux Infantes, c'est
„ à dire, avec une grande reveren-
„ ce, en baisant ou faisant semblant
„ de baiser la Robe. Ce que je re-
„ marquai de plus extraordinaire fut
„ qu'il y avoit auprés des Dames du
„ Palais qui sont toutes, ou Filles,
„ ou Veuves, (car il n'y a pas une
„ Femme mariée qui y loge,) quan-
„ tité d'Hommes couverts, qui n'ô-
„ terent pas même leurs Chapeaux
„ quand Monsieur le Maréchal entra
„ Je croyois d'abord qu'ils fussent tous
„ Grands; mais, on me dit que cha-
„ que Dame pouvoit dans ces jours
„ solemnels donner place à deux Ga-
„ lans, qui se pouvoient couvrir de-
„ vant la Reine même; & la raison
„ qu'ils m'en donnerent fut, qu'on les
„ jugeoit être *tan embevecidos*, si at-
„ tentifs à voir leurs Dames, si en-
„ nivrez & si étourdis de leurs char-
„ mes, qu'ils n'avoient point d'yeux
„ que pour elles, & ne voyoient rien
„ de ce qui se passoit devant eux.

„ Au sortir de là, un Grand d'Espa-

1659. ,, gne, auprés de qui je m'étois rencontré, & à qui j'avois parlé Espagnol, m'emmena dans son Carosse au Logis destiné pour Monsieur le Maréchal, où je suis logé avec la plûpart de ceux qui sont venus avec lui. Il y a les plus belles Tapisseries du Monde, & nous sommes traitez aux dépens du Roi. Tous les matins, on nous vient offrir du Chocolat, qui est le regale de ce Païs-ci.

,, Tous les Grands sont venus voir Monsieur le Maréchal, & nous avons été déjà chez l'Amirante de Castille, chez le Duc d'Alve, le Marquis de Leganez, & le Marquis de Liche Fils de Don Loüis de Haro, qui a la plus belle Femme d'Espagne, que nous avons vûë le Samedi dix-huitiéme.

,, Toutes les Maisons de ces Gens-là sont propres, & pleines de grande quantité de Tableaux & de Cabinets, & sont bien plus belles par dedans qu'elles ne paroissent par dehors. Le même jour, nous fûmes quelques-uns de nous, voir diner la Reine qui dinoit seule, l'Infante

„ te ne dinant jamais avec elle en 1659.
„ public. Il y avoit ſeulement cinq „ Dames, & quelques *Duegnas* habillées de blanc. Les Menines ſont „ celles qui n'ont point de Chapins, „ comme les Menins ſont les Fils des „ Grands ou des *Titulados*, qui ſervent de Pages, & qui ne portent „ ni Manteau, ni Epée. Elle eſt „ ſervie avec un grand reſpect, peu „ de gens y entrent, & il nous fallut une grande faveur pour demeurer auprés de la porte. Quand on „ lui porte à boire, c'eſt un des Menins qui porte le verre à une des „ Dames, qui ſe met à genoux auſſi „ bien que le Menin, & de l'autre „ côté il y en a encore un à genoux „ qui lui donne la Servierte. Vis-à-vis „ d'elle il y en a auſſi une, comme la „ Dame d'Honneur en France. Le „ Duc d'Aurante, Grand d'Eſpagne, „ étoit debout couvert, auprés d'une „ des *Duegnas*; mais quand la Reine „ ſe leva, il ſe découvrit, & ſe retira auprés de nous.

„ Le Dimanche dix-neuviéme, nous „ fûmes avec M. le Maréchal entendre „ la Meſſe du Roi qui tenoit Chapel-

1659. „ le. Ce jour là, Monsieur le Non„ ce, l'Ambassadeur de l'Empereur, „ & celui de Pologne, y vinrent. Ils „ attendirent quelque tems dans une „ Antichambre, où peu de tems a„ prés le Roi vint pour s'en aller dans „ sa Chapelle. En passant, il y eut „ trois Femmes, qui se mirent à ge„ noux & lui presenterent des Me„ moriaux: il s'arrêta pour les écou„ ter; & sans branler non plus qu'u„ ne Statuë, il les prit. Monsieur le „ Nonce le suivoit au milieu de l'Am„ bassadeur de l'Empereur & de Mon„ sieur le Maréchal. Il se fut mettre „ sous une Courtine de Damas, du „ côté de l'Evangile, les Ambassadeurs „ de Rome, Empire, France, & Po„ logne, étoient assis de l'autre côté, „ & un peu au dessous, du côté de „ l'Epitre: & du même côté du Roi, „ mais un peu plus bas que les Am„ bassadeurs, s'assirent & se couvri„ rent aussi bien que les Ambassa„ deurs, huit ou dix Grands qui s'y „ trouverent. Au Jubé du bout é„ toit la Musique, qui fut fort bonne, „ & au dessous étoient trois petites „ Niches où étoient, la Reine, les

deux

„ deux Infantes, & le petit Prince, 1659.
„ qui n'a que vingt-trois mois. Le
„ ROI sortit de là en même ordre,
„ sans rien dire à Monsieur le Maré-
„ chal, ni à personne, & nous nous
„ en allâmes de là diner chez Monsieur
„ l'Amirante. Nous y trouvâmes une
„ grande Table, où la plupart des
„ Grands d'Espagne, & des Titulados,
„ s'assirent d'un côté, & nous de l'au-
„ tre. On compta quatre-vingt-six Per-
„ sonnes, & pour les Plats il étoit im-
„ possible de les compter: les uns di-
„ sent cinq, les autres sept ou huit
„ cens Plats. Au sortir de la Table,
„ il y eut Musique de voix & d'instru-
„ mens, c'est-à-dire de Harpes & de
„ Guitarres. Nous eûmes ensuite la
„ Comedie, avec des entremets de
„ Farce & de Balet, & de Femmes a-
„ vec des Castagnettes. Enfin, le RE-
„ gale fut complet, & nous n'en re-
„ vinmes que le soir.

„ Le Lundi vingtiéme, le Secretai-
„ re d'Etat Don Fernando RUIZ de Con-
„ treras, apporta à Monsieur le Maré-
„ chal les Lettres du ROI & de la REINE
„ d'Espagne, & de l'Infante, si bien
„ que depuis ce jour-là qui fut hier,

1659. „ nous croyons avoir une Reine. Un „ Cordelier en grande réputation de „ Sainteté, qui est toûjours dans le „ Palais, étant venu voir Monsieur le „ Maréchal, lui a dit, qu'il l'avoit „ ce matin traitée de Majesté, & qu'el- „ le s'étoit mise à rire. Nous devons „ avoir aujourd'hui l'Audience de Con- „ gé, & on croit qu'il y aura Come- „ die au Palais.

„ Depuis ma Lettre écrite, nous „ avons été à l'Audience de Congé; „ qui n'étoit point dans le même lieu, „ ni en public. Le Roi a dit à Mon- „ sieur le Maréchal, qu'il étoit bien „ aise de l'avoir vû en cette occasion, „ qu'il avoit toûjours oüy parler de lui, „ & qu'il se pouvoit assûrer de son a- „ mitié. Je pense même qu'il lui a dit „ qu'il avoit toujours bien traité les „ Espagnols. C'est en dire beaucoup „ pour une Statuë. Quand le Comte „ de Guiche, & le Comte de Louvi- „ gni, ses Enfans, l'ont salué, il a dit, „ *buen Moço* *.

* Beau Garçon.

„ Au sortir de là, nous avons été „ prendre congé de la Reine, & de „ l'Infante. Elle n'étoit pas sous le „ Dais, comme l'autre fois, mais con-

„ contre les Fenêtres, afin que tou- 1659.
„ tes les Dames fussent de son côté.
„ Monsieur le Maréchal a fort pressé
„ l'Infante de parler ; mais à tout ce
„ qu'il lui a pû dire, elle n'a jamais
„ rien répondu, sinon, *Diga a la*
„ *Reyna mi Segnora, y my Tia, que*
„ *yo estare siempre rendida a sus pies* *.
„ Il y avoit environ une douzaine de
„ Dames, dont il y en a quelques-unes
„ d'assez belles. Le meilleur de tout,
„ & que je vous garde pour la bonne
„ bouche, c'est la Comedie qui se
„ vient de faire au Palais, à la lueur
„ de six gros Flambeaux de cire blan-
„ che seulement, qui sont veritable-
„ ment dans des Chandeliers d'argent
„ d'une grandeur prodigieuse. Aux
„ deux côtez de la Salle il y avoit
„ deux Niches fermées de Jalousies.
„ Dans l'une étoient les petits Prin-
„ ces & quelques gens du Palais, &
„ dans l'autre qui étoit vis-à-vis étoit
„ Monsieur le Maréchal. Le long de
„ ces deux côtez étoient seulement deux
„ grands bancs couverts de Tapis de
„ Perse. Les Dames, environ au
„ nombre de dix ou douze sont ve-
„ nuës s'asseoir sur ces Tapis, d'un

* *Dites à la Reine ma Dame & ma Tante, que je serai toujours soumise à ses pieds.*

1659. ,, côté & d'autre, le dos appuyé contre le Banc. Derriere elles, du côté des petits Princes, & fort loin ,, au bas, devers le lieu où étoient ,, les Comediens, & quasi derriere ,, eux, étoient quelques Seigneurs debout, & il n'y avoit qu'un Grand, ,, de l'autre côté où étoit Monsieur le ,, Maréchal. Nous autres François étions aussi debout derriere le Banc, ,, où étoient appuyées les Dames. Le ,, Roi, la Reine, & l'Infante sont entrez aprés une de ces Dames, qui ,, portoit un Flambeau. En entrant ,, il ôta son Chapeau à toutes ces ,, Dames, & puis il s'est assis contre ,, un paravant, la Reine à sa main ,, gauche, & l'Infante aussi à la gauche de la Reine. Pendant toute la ,, Comedie, horsmis une parole qu'il a ,, dite à la Reine, il n'a pas branlé ,, ni des pieds, ni des mains, ni de la ,, tête; tournant seulement les yeux ,, quelque fois d'un côté & d'autre, ,, & n'ayant personne auprés de lui ,, qu'un Nain. Au sortir de la Comedie, toutes ces Dames se sont ,, levées, & puis aprés sont parties ,, une à une de chaque côté, & se

joi-

„ joignant au milieu comme des Cha- 1659.
„ noines, qui quittent leurs Chaises
„ quand ils ont fait l'Office. Elles se
„ sont prises par la main, & ont fait
„ leurs reverences, qui durent un de-
„ mi quart d'heure, & les unes aprés
„ les autres, sont sorties, pendant
„ que le Roi a été toujours décou-
„ vert. A la fin il s'est levé, & a
„ fait lui-même une reverence rai-
„ sonnable à la Reine, la Reine en
„ a fait une à l'Infante, & se prenant
„ aussi, ce me semble, par la main,
„ elles s'en sont allées. Voilà ce que
„ j'ai pû ajoûter à ma relation. Le
„ Roi d'Espagne vient d'envoyer ce
„ soir à M. le Maréchal un Cordon
„ de Diamans qui est fort beau, que
„ nous estimons vingt mille écus &
„ plus.

Je reçus encore à Niort une seconde Lettre de mon Frere, qui m'aprenoit la mort du second Prince d'Espagne; ce qui fit craindre au Maréchal de Grammont, que son Voyage n'eût une fin differente de son commencement; mais, l'état où étoit ce Roi l'obligea de confirmer sa parole, & d'ache-

1659. d'acheter la Paix par l'Infante.

Pendant le séjour que le Roi fit en Provence, lors qu'il étoit à Marseille; le Duc d'Orleans étant à Blois y mourut en fort peu de jours. Ce Prince méritoit d'être regretté, tant par ses bonnes qualitez, que pour être Fils du Roi Henri le Grand, dont la mémoire doit être toujours chere aux François. On peut croire que sa mort fut précieuse devant Dieu; car elle fut précedée par une vie pieuse & chrétienne, accompagnée d'une véritable contrition de ses pechez. Il accompagna ces vertus, à l'exemple du feu Roi son Frere, d'une grande fermeté d'ame, & il envisagea la mort sans frayeur ni sans foiblesse. Le repos, dont il joüissoit depuis sa retraite, n'avoit pas contribué à sa santé: au contraire, il étoit vieilli & changé, il avoit autrefois été le Chef de toutes les Factions & Caballes, qui de son tems avoient été faites sous son Nom contre le Cardinal de Richelieu. Ce Ministre avoit pensé perir souvent par ses Entreprises; mais le bon naturel de ce Prince l'avoit toujours empêché d'en venir à la conclusion, par ce qu'il

qu'il étoit bon, & qu'il ne voulut jamais consentir à répandre le sang de son Ennemi, ni faire aucune action de violence. Sa Cour autrefois étoit remplie de plusieurs Seigneurs du Royaume, qui tous vouloient avoir l'honneur d'être à lui, parce qu'il étoit présomptif Heritier de la Couronne, & que l'Abaissement, où étoit réduit le feu Roi son Frere, le relevoit infiniment; mais toute cette gloire étoit passée. Celle qu'il avoit euë pendant la Regence, dont j'ai fait de grandes & amples Descriptions, l'étoit aussi: il ne lui en restoit que le fâcheux souvenir de la vanité de ses pensées, & de l'inutilité de ses actions. Depuis le mauvais succés de ses malheureuses Entreprises, il étoit demeuré dans un certain état de disgrace, qui fait compter les Hommes au rang des morts, avant qu'ils le soient en effet; mais il est à présumer qu'il vit de la vie des Justes, & que sa pénitence & les aumônes qu'il faisoit dans sa solitude de Blois, lui donnent dans l'éternité une place qui vaut beaucoup plus que toute la Grandeur mondaine dont il s'étoit veu environné. 1659.

Le

1659. Le Roi & la Reine mêlerent, au regret qu'ils eurent de sa mort, le souvenir des choses passées, & il fut cause que leur Deüil ne fut pas excessif. Mademoiselle en fut fâchée, car, la perte d'un tel Pere, doit toujours être sensible : mais, les Procès qu'elle avoit eus contre lui, & le peu d'application qu'il avoit euë à la bien marier, diminuerent un peu sa douleur : & la constance, qu'elle eut à souffrir ce malheur, étoit moins un effet de sa vertu, que de son indifference. Madame vit sa perte, & il est à croire qu'elle la sentit beaucoup ; mais cette Princesse étoit si destinée à n'être comptée pour rien, que ses larmes ne le furent point. Mesdemoiselles d'Orleans, d'Alençon, & de Valois, ses autres Filles, étoient si lasses d'être à Blois, & leur jeunesse leur faisoit si passionnément desirer d'aller à Paris, qu'elles se consolerent aisément sans doute de voir finir leur Exil ; quoi qu'apparament la mort de ce Prince fût le plus grand malheur qu'il leur pût arriver. Il le crut ainsi lui-même ; car dans ces derniers momens, jettant les yeux sur sa Famille, il cita en Latin à

un

un Pere de l'Oratoire qui l'assista à la 1659.
mort, un Passage de l'Ecriture, qui en representoit la desolation.

Environ ce même tems, le Prince de Condé revint en France. Il alla trouver le Roi dans cette même Province, où il attendoit qu'il fût tems d'aller recevoir l'Infante, des mains du Roi d'Espagne son Pere, qui la lui devoit amener. Je n'étois pas alors à la Cour, c'est pourquoi je ne puis rien dire de particulier de cette Entrevuë. Les deux Ministres, qui étoient sur la Frontiere, avoient été long-tems occupez à l'Accommodement de ce Prince. Celui du Roi vouloit le traiter comme un Ennemi qui avoit fait la Guerre au Roi, & ne desiroit point que la Protection des Etrangers lui donnât les avantages qu'il demandoit. Eux, au contraire, le voulurent soutenir jusqu'au bout. Don Louïs de Haro ne se voulut jamais rendre sur cet Article ; & enfin, la Protection du Roi d'Espagne lui fut si favorable, qu'avec elle il fit son Accommodement, de la maniere qu'il le pouvoit souhaiter. Il revint donc glorieusement se jetter aux pieds du Roi, qui à ce qu'on

1659. qu'on me dit depuis, le reçut avec beaucoup de douceur & de gravité. Monsieur le Prince le trouva si grand en toutes choses, que dés le premier moment qu'il put l'approcher, il comprit à ce qu'il parut qu'il étoit tems de s'humilier. L'éclat de la Jeunesse du Roi, & ce génie de Souverain & de Maître, que Dieu lui avoit donné, qui commençoit à se faire voir par tout ce qui paroissoit extérieurement de lui, persuada au Prince de Condé, que tout ce qui restoit du Regne passé alloit être anéanti; & devenant sage & moderé par ses propres experiences, il fit voir par ses sentimens & sa conduite, qu'il avoit pris un autre esprit, & de nouvelles resolutions.

1660. Aprés avoir passé l'Hiver à Niort, qui fut incommode par l'excés du froid que nous y souffrîmes, nous partîmes Madame de Navailles, & moi avec elle, de cette petite Ville aussi-
Le 30. Mars. tôt aprés Pâques. Nous allâmes à Bénac, Maison du Duc de Navailles, qui est située dans l'entrée des Pirenées. Nous attendîmes en ce lieu le retour de la Cour, qui de Proven-

ce

ce devoit prendre cette même route, *1660.*
pour aller, ſelon le deſſein des deux Rois, ſur la Frontiere conclurre la Paix.

Bénac eſt ſitué ſur une élevation à l'entrée des petites Montagnes, qui plus avant ſe forment en de trés-grandes. Il n'eſt pas loin de la Plaine de Bigorre, & il eſt à la vûë des Pyrenées, & dont on voit les cimes couvertes de neiges par les Fenêtres du Château. Il n'eſt pas tout-à-fait privé des avantages du Païs-plat; car le Benageois contigu à la Bigorre eſt une aſſez agréable Vallée. De ce lieu on entre dans le profond des Montagnes, ſoit qu'on ſuive la piſte des Vallées qui ſe forment dans ces affreuſes Montagnes, ſoit qu'on aille par le grand chemin de Lourdes, qui eſt une Place forte à une lieuë de Bénac. Elle ſemble être placée du côté de la France pour en défendre l'entrée & la ſortie aux Eſpagnols, s'ils avoient l'audace d'y vouloir entrer de leur côté. Le Duc de Navailles a beaucoup de bien en cette Province: il eſt Seigneur du Lavedan, qui contient ſept Vallées qui ſe forment dans le fonds, & ſont remplies de pluſieurs Châteaux & de

Bourgs.

1660. Bourgs. Il me fut facile, en allant visiter leurs Terres, de contenter la curiosité que j'avois euë, de voir ces Pays, que la Nature a formez en ce lieu differens des autres. Je m'étois toujours imaginé que les Pirenées étoient des Montagnes desertes & incultes, où nulle beauté ne se pouvoit rencontrer, que celle qu'une affreuse solitude, jointe à leur prodigieuse hauteur, pouvoit leur donner; mais je fus étonnée de voir l'agréable & l'horrible y faire un mêlange admirable de toutes les differentes beautez de la Nature. Il se forme d'espace en espace, dans ces hautes & monstrueuses Montagnes, de trés-belles Vallées. Si elles n'ont pas une assez vaste étenduë, pour donner aux yeux le plaisir d'une vûë lointaine, elles ont du moins cet avantage, que la vûë en est bornée par mille objets differens, qui sont agréables à voir. Outre la beauté des Prez, on y voit des Bleds, des Vignes, des Lins, & de toutes les choses necessaires à la vie. D'un côté, on voit une Montagne, dont la hauteur voisine du Ciel, couverte de Neige par en haut, ayant des Nuées qui

se

ſe forment à la moitié de la Montagne ; & de l'autre, on en voit de moins hautes, qui ſont labourées & plantées de la même maniere que le ſont les Colines d'autour de Paris : d'autres, qui portant ſur leur front la même hauteur, ſont juſques à la moitié auſſi remplies de Verdure & de Pâturage de Bêtes, & de bons Bleds, que les autres qui ſont plus baſſes. Il y en a auſſi parmi celles-là d'incultes, & qui pour tout ornement n'ont que des rochers affreux, qui donnent, par une certaine horreur qu'ils inſpirent dans l'eſprit, une admiration bien forte de la Puiſſance de celui qui eſt le Créateur de toutes choſes. De ces Montagnes, & particulierement des plus deſertes, ſortent pluſieurs torrens qui, tombant du haut de ces Rochers, coulent le long de ces Pierres noires, dont les rochers ſont formez, & font des caſcades admirables : le bruit en eſt agréable, & tout enſemble étonnant. Il y a dans toutes ces Vallées de beaux Villages, & de grands Bourgs fort peuplez. Les Egliſes y ſont bien ſervies ; il y a pluſieurs Prêtres : le Peuple y eſt néanmoins méchant ; car 1660.

la

1660. la ruſticité du climat les rend cruels : mais ils ne laiſſent pas d'être devots à leur mode, & ſur tous les chemins l'on rencontre pluſieurs Chapelles & des Images de Nôtre-Dame. Leur Langue eſt un Eſpagnol corrompu, qu'il eſt difficile de pouvoir entendre. Les Païſans ſont tous grands, de bonne mine, & bien habillez. Ils alloient autrefois armez de piſtolets & de poignards ; mais alors, M. de Tharbe leur Evêque, leur avoit défendu d'en porter, à cauſe que ſouvent ils ſe tuoient les uns les autres, & ſe donnoient entre eux de petites batailles.

Dans ce Voyage que nous fimes pour viſiter les beautez de ce Païs, nous allâmes diner à Joncala, beau Bourg qui dépend de la Vicomté du Lavedan : nous y mangeâmes de bonne viande, mais particulierement du beure le plus excellent du Monde. Leurs Maiſons ſont belles. Ils ont de la Pierre, qui paroît tenir quelque nature du Marbre : ils diſent que c'en eſt, mais qu'il eſt brutte. Quoi qu'il en ſoit, elle eſt belle & fait leurs Maiſons fort propres, qui ſont en dedans accommodées de bois & couvertes d'ar-

d'ardoise; car ces montagnes desertes 1660.
sont pleines de Mines d'ardoise, & on la tire de ces rochers noirs qui les rendent si affreuses. De Joncala nous allâmes coucher à Bossein, qui est un vieux Château, appartenant au Duc de Navailles, bâti sur le sommet d'une demie montagne. Je pense que c'étoit autrefois l'habitation secrette d'Urgande la déconnuë. C'est un roc, qui est des plus inaccessibles: il forme en haut une terrasse quarrée & grande, qui sert de cour à ce Château, dont on découvre une plaine des plus belles & des plus fertiles de cette Contrée; elle a plus de demie lieuë de large & plus d'une lieuë de long. Le Gave passe au milieu de la plaine, qui, sortant du profond des montagnes court avec une grande rapidité au milieu de cette belle Vallée. Elle est environnée des plus hautes montagnes qui sont en cet endroit. Il y en a une qui, pour être fort droite & fort haute depuis le bas jusqu'en haut, est un peu separée des autres: elle s'appelle le Pic de Midi. Celle-là n'est pas plus loin des Fenêtres du Château, que le Pont-neuf l'est du Louvre. De cette

mème

1660. même vuë on découvre six grands Bourgs qui sont au bas, ou sur les premieres hauteurs de ces Montagnes. Dans l'un de ces Bourgs il y a une Abbaye d'importance, & d'un grand revenu, bien bâtie, dont les Religieux sont d'une vie exemplaire : elle s'appelle Saint-Seurin. Le Gave, qui arrose les prez de cette plaine les rend beaux : il y a par tout des Vergers bien plantez, dont les Fruits, à ce qu'on nous dit, sont excellens. L'entrée de cette Vallée se pourroit fermer par une chaine de fer, comme l'étoit autrefois la celebre Vega de Grenade; car, on y entre par des endroits de la montagne, qui sont assez étroits. D'entre ces montagnes, il y a aussi trois entrées ou trois chemins, qui vont en Espagne, & qui se pourroient aisément fermer : il n'y a pas plus de quatre lieuës de Païs, pour aller de là dans l'Arragon.

Aprés avoir satisfait notre curiosité sur la beauté des Pyrenées, nous partîmes de Bénac, le deuxiéme de Mai, pour aller à Bayonne, où la Cour étoit déja arrivée. Nous passâmes par Pau, que j'avois assez envie de voir, &

& le respect que j'ai pour la memoire 1660.
de Henri le Grand me fit visiter le Château avec soin, & particulierement la Chambre où il est né.

Nous arrivâmes à Bayonne le cinquiéme. Le 5 Mai. La Reine eut la bonté de nous y voir avec quelque joye. Ce ne fut pas sans faire de grandes admirations de ce que j'étois enfin arrivée dans un Pays si éloigné du mien, & sur le triomphe que j'avois remporté sur ma paresse. La Cour n'y tarda guere : elle en partit aussi-tôt aprés, pour aller à St. Jean de Luz. Nous y arrivâmes le huitiéme Mai.

On ne parloit alors que de la beauté Le 8 Mai.
du Lieu destiné pour l'Entrevuë des deux Rois, appellé le Lieu de la Conference. Dés l'année précedente, le Cardinal & Don Louïs de Haro, y avoient conferé sur la Paix, & les Articles y avoient été disputez & arrêtez par eux. Dés ce tems-là, on avoit fait dans cette petite Ile un Bâtiment fort beau & deux Galleries égales, dont l'une avoit l'issuë vers la France, & l'autre vers l'Espagne, elles aboutissoient chacune de leur côté à un grand Cabinet, qui avoit servi aux deux

1660. Miniſtres. Mais, alors, ce lieu étoit deſtiné, pour recevoir les deux plus grands Rois de l'Europe. On l'avoit augmenté, & embelli, & il attiroit la curioſité des deux Nations. Monſieur
17. Mai. & Mademoiſelle y furent pour le voir: j'eus l'honneur de les y ſuivre, & veritablement, ce Bâtiment étoit la plus agréable choſe du Monde.

Le Roi d'Eſpagne étoit alors arrivé à Saint Sebaſtien. Tous les François alloient le voir diner: ils diſoient tous que la Cour de ce Roi étoit ſolitaire; mais, que l'Infante étoit belle. Le Roi queſtionnoit curieuſement ceux qui en venoient, & les demandes de la Reine ne tariſſoient point ſur ce ſujet.

Ceux, qui de ce lieu venoient à St. Jean de Luz voir la Cour, étoient bien reçus, & de même les François étoient bien traitez chez eux; mais, comme leur nombre étoit plus grand, & leur impétuoſité plus exceſſive, il y eut des jours que le Roi d'Eſpagne, dont les Grands n'oſoient s'approcher pendant qu'il dinoit, ſe vit preſque étouffé par eux, & ſa Table prête à être renverſée. Cependant, le Ma-

riage

riage du Roi s'avançoit, & malgré les 1660.
faux Prophêtes qui l'avoient menacé, & qui avoient predit qu'il ne se feroit pas, il paroissoit se devoir acomplir dans peu de jours. Le Roi y envoyoit souvent sçavoir des nouvelles de l'Infante. Elle répondoit toujours peu de paroles aux Complimens du Roi, & mandoit à la Reine sa Tante des choses fort tendres.

Les Rois cependant s'occupoient à regler les Confins de leurs Royaumes, sur quoi il y eut quelque different à cause de certains Lieux, qui jusques là ne l'avoient pas été.

L'Evêque de Fréjus * m'a conté, qu'allant trouver le Roi d'Espagne à Saint Sebastien, pour être de la part du Roi le témoin du Mariage, il porta une Lettre du Roi à l'Infante, écrite comme si elle eut été déjà accordée. Il ne trouva pas les choses en cet état, & le Roi d'Espagne differa de le faire, jusqu'à ce que certains differens fussent terminez qui n'avoient pas été assez décidez dans le Traité de Paix. Cela fut cause que l'Evêque de Frejus n'ôsa presenter sa Lettre à celle à qui elle étoit écrite. Il dit au Roi d'Espagne

* *Italien, Créature du Cardinal Mazarin. Il sçavoit la Langue Espagnole.*

1660. qu'il l'avoit, & qu'il souhaitoit passionnément de la donner à l'Infante. Ce Prince lui répondit qu'il la gardât, & qu'il n'étoit pas encor tems; mais, l'Evêque, voulant au moins la faire voir à l'Infante, afin de lui faire appercevoir l'impatience du Roi, il la porta cachée dans sa main le jour qu'il eut Audience d'elle, & lui faisant des Complimens de la part du Roi & de la Reine sa Tante, il lui dit *Pero, Señora, tengo de dezirle un Secreto* (a) A ce mot de *Secreto*, elle jetta les yeux finement autour d'elle, pour voir si sa *Camarera Mayor* & ses *Dueñas* (b) l'écoutoient, & laissa parler l'Evêque de Fréjus. Il continua son discours, & lui dit, en lui laissant voir la Lettre, *Qu'el Rey su Señor, imaginando ser mas dichoso de lo que era, le avia escrito esta Carta; pero quel Rey su Padre le avia mandado de no presentarsela* (c). Elle lui répondit à demi-bas, *Yo no puedo recivirla sin licencia del Rey mi Padre; pero a me dicho que presto*

(a) *Mais, Madame, j'ay à vous dire un Secret.*

(b) *Sa Dame d'Honneur, & ses femmes.*

(c) *Que le Roi son Maitre, croyant être plus heureux qu'il n'étoit, lui avoit écrit cette Lettre; mais, que le Roi son Pere lui avoit commandé de ne la lui pas presenter.*

(d) *Je ne puis la recevoir sans la permission du Roi mon Pere; mais, il m'a dit que toutes choses s'acheveront promptement.*

presto se acabara todo (d). Quand on la pressoit de répondre quelque chose pour le Roi, elle disoit, *Loque digo por la Reina mi Tia, se puede entender por el Rey (a)* Le Comte St. Agnan, deux jours avant qu'elle partit, pour se venir marier à Fontarabie, l'ayant été visiter de la part du Roi & de la Reine, elle lui dit de son mouvement, après avoir fait son compliment à la Reine sa Tante, *y al Rey tambien (b).* 1660.

(a) *Ce que je dis pour la Reine ma Tante se peut entendre pour le Roi.*

(b) *Et au Roi aussi.*

Ce même Evêque de Fréjus avoit été déjà envoyé d'Avignon vers le Roi d'Espagne, & avoit porté à l'Infante la Lettre, par laquelle la Reine eut la joye de donner la premiere fois le Nom de Fille à l'Infante sa Niece. J'ai trouvé depuis cette même Lettre, dans les Papiers de la jeune Reine; &, m'étant tombée dans les mains, j'ai voulu l'écrire & la mettre ici, me semblant qu'elle doit être précieuse à ceux qui revereront la memoire de cette grande Princesse qui l'a écrite, & qui prendront quelque part à la joye qu'elle eut alors. Je l'ai copiée sur l'Original. Elle étoit telle :

1660.

SENORA

„ Hija y Sobrina mia, bien creera „ facilmente V. Magestad con „ quanto gusto y satisfaction la escribo, llamandola con el nombre que „ deseado darle toda mi vida, lo que „ Dios por su infinita bondad me a con- „ cedido: y a no me quedad mas que „ dessear sino de ver llegar el dichoso „ dia, que yo harto he desseado y des- „ seo, y de poder desir à V. Megestad „ de otra manera que por escrito, el „ amor mui tierno con que la quiero y „ quere, toda mi vida. No dire mas „ por esta Carta: remtome a lo que el „ Obispo de Frejus dira a V. M. de mi „ parte, y de la de otra Persona que no „ quiero nonbrar. Suplico a Nuestro „ Senor que me la guarde Hija mia co- „ mo desseo, que no sera poco.

Buena Madre y Tia
de V. Magestad

ANNA.

En Avignon, a 24 de
Marso MDCLX.

EN-

En voici la Traduction. 1660.

MADAME,

MA Fille & ma Niece, Votre Majesté croira facilement, quelle, est la Satisfaction & la Joye avec laquelle je lui écris, en lui donnant ce Nom, que j'ai desiré de lui donner toute ma vie. Dieu, par sa Bonté infinie, m'a accordé cette Grace: il ne me reste plus rien à souhaiter, si ce n'est de voir arriver cet heureux jour, que j'ai tant souhaité, & que je souhaite, où je pourrai dire à Votre Majesté, d'une autre maniere que par écrit, combien j'ai d'amour & de tendresse pour elle. Je ne lui en dirai pas davantage: je me remets à ce que l'Evêque de Fréjus dira à Votre Majesté de ma part, & de celle d'une autre Personne, que je ne veux pas nommer. Je prie Notre Seigneur, ma chere Niece, qu'il vous garde pour moi, comme je le desire: ce ne sera pas peu.

ANNE,

Bonne Mere & Tante
de Votre Majesté.

1660. On reçut alors à Saint Jean de Luz une nouvelle agreable au Roi & à la
le 19 Mai Reine, qui fut le retablissement du Roi d'Angleterre dans son Royaume. Monk l'avoit bien servi, & avoit fait revenir à lui le Parlement & l'Armée. Il y avoit long-tems que ces Peuples, detestans la Tirannie, soupiroient après la légitime Domination de leur Roi, si bien que le Parlement députa vers ce Prince, qui étoit alors en Flandres, pour lui mander de passer en son Païs, & lui dire qu'ils vouloient à l'avenir, par leur repentir & leur fidelité, reparer leur Revolte criminelle.

Ce même jour, le Roi alla visiter le lieu de la Conference, qui continuoit toujours, entre le Cardinal, & Don Louïs de Haro, pour achever de regler les Confins des deux Royaumes. Il voulut aller voir lui-même, où il faudroit placer ses Troupes, le jour de l'Entrevuë de la Reine, & de l'Infante quand elle seroit Reine, & où il pretendoit aussi la voir. Plusieurs Grands d'Espagne, & particulierement le Marquis de Liche, Fils de Don Louïs de Haro, se trouverent en ce lieu,

lieu, qui admirerent le Roi, & qui 1660.
temoignerent leur ſatisfaction, par les exceſſives loüanges qu'ils lui donnerent.

Il y eut de grands retardemens du côté des Eſpagnols, ſur certains Villages qu'ils demandoient ſur la France. Ces Chicaneries donnerent du dégout aux deux Rois, & les deux Cours ſe chagrinoient : on murmuroit déja de part & d'autre ; & on ſe diſoit à l'oreille à Saint Jean de Luz, que le Mariage pourroit ſe rompre. Mais, il paroiſſoit neanmoins, par ce qui étoit arrivé à Lyon, que Dieu l'avoit ordonné ; & il étoit en effet arrêté par les ordres divins, que nous aurions pour Reine cette grande Princeſſe. Enfin, les Négociations des Miniſtres eurent une fin honorable pour le Roi ; car le Cardinal Mazarin ayant tenu bon, le Roi d'Eſpagne lui manda qu'il le prenoit pour ſon Arbitre, & qu'il le prioit d'ordonner de cette Diſpute ſelon qu'il le jugeroit juſte. Le Tellier vint apporter cette nouvelle au Roi & à la Reine, le jour de la Fête du Saint Sacrement, que Leurs Majeſtez étoient à la grande Meſſe à la Paroiſſe de Saint

1660. Jean de Luz. Elle donna de la joye à toute la Cour ; car, chacun ſouhaitoit de retourner à Paris ; & , comme ce qui étoit en diſpute n'étoit pas de grande conſequence , on eſtima le Miniſtre d'avoir trouvé le moyen de relâcher avec honneur quelque petite portion de ce que le Roi d'Eſpagne prétendoit. Il ſe fit ſur ce ſujet une Conference entre les Miniſtres , & quelques Voyages de Negociateurs ſubalternes , & toutes choſes s'acommoderent. Les Partages étant faits aſſez à l'avantage du Roi , une autre Entrevûë des deux premiers Miniſtres regla tout le reſte : le jour fut pris pour les Nôces , & les Entrevûës du Roi d'Eſpagne, de la Reine , & de l'Infante , avec celle des deux Rois furent toutes arrêtées.

Le 2 Juin. Le Mercredi deuxieme Juin , le Roi d'Eſpagne quitta Saint Sebaſtien , & vint à Fontarabie , pour pouvoir faire le Mariage , qui devoit ſe cele-
Le 3 Juin. brer le lendemain. Don Louis de Haro , Miniſtre d'Eſpagne , devoit épouſer l'Infante au Nom du Roi , & l'Evêque de Fréjus fut nommé pour en être témoin de la part du Roi. Je vou-

voulus aller voir cette Ceremonie, & la Cour d'Espagne. Je ne fus pas seule, qui eut cette curiosité : beaucoup d'autres personnes, tant Hommes que Femmes, y furent aussi. Mademoiselle y voulut aller *incognito*, ou ce qu'on appelle en Espagnol *deenboço**. Elle m'avoit fait l'honneur de me vouloir mener avec elle ; mais, pour m'être engagée avec d'autres personnes, je n'y pûs aller, & je la rejoignis à Fontarabie. Comme nous arrivâmes sur le bord d'Andaye, nous trouvâmes des Barques, que le Roi, d'Espagne, qui sçavoit que les Dames y devoient aller, y avoit envoyées. Ces Barques étoient par dehors couvertes d'Etoffes éclatantes & par dedans tapissées de Damas cramoisi, avec des molets d'or & d'argent, & des rideaux de même Etoffe. Il y avoit dans ces Barques des Bancs & des Sieges richement accommodez. Des Carosses du Roi d'Espagne nous attendoient sur l'autre bord de la riviere au pied des murailles de Fontarabie, où nous étans mises nous fumes conduites chez Pimentel, qui étoit de la connoissance des Personnes avec qui j'étois *. On

1660.

* *Cachée.*

*J'étois avec Mesdames Colbert & de Lionne.

D 5 nous

1660. nous apporta auſſi-tôt du Chocolat & des Biſcuits, le grand régal d'Eſpagne. Cette Maiſon étoit dans la Place ; &, pendant ce petit repas, je m'occupai à regarder tout ce qui ſe put preſenter à mes yeux : je ſuis curieuſe, & j'aime à remarquer ce que je ne connois point encore. Je vis premierement une grande quantité de Livrées du Roi, & celles des Grands étoient auſſi aſſez raiſonnables, mas ſans Or, ce qui ne les embelliſſoit pas. Nous vîmes paſſer quelques Grands, qui, outre leurs Eſtaffiers de leurs Livrées, avoient auſſi des Pages du Roi qui les ſuivoient. On nous dit que pluſieurs en avoient, que le Roi leur entretenoit, les uns plus, les autres moins, ſelon leurs Grades ou Dignitez. Delà nous fumes conduits à l'Egliſe, où nous trouvâmes des Gardes rangés en haye, ſans occupation, car il n'y avoit pas aſſez de Courtiſans à cette Cour pour former la preſſe ; & ceux qui y devoient être étoient en petit nombre ; mais, il faut remarquer auſſi, qu'ils ſont défrayés par le Roi, & qu'aucun ne ſuit ſa Perſonne dans les Voyages, que par ſes ordres. Cette

cou-

coutume prive ſa Cour d'éclat & de 1660.
bruit, mais en ſoi elle a de la Grandeur. Jamais en France je n'ai été à la moindre Ceremonie avec tant de facilité. A dire le vrai, je fus étonnée de voir en ce lieu, & dans une ſi celebre journée, une ſi grande ſolitude. Nous nous mîmes dans le Chœur, à côté des degrez du grand Autel, d'où nous voyons la Courtine du ROI, c'eſt à dire, le lieu où il ſe met pour entendre la Meſſe, qui eſt comme un Lit, où il y a des Rideaux tout autour : celui de devant ſes yeux eſt tiré, afin qu'il puiſſe entendre la Meſſe, & d'ordinaire on ne le voit point. Cette Courtine étoit à main droite dans le Chœur, qui étoit couvert par terre de grands Tapis de Turquie. A côté de la Courtine, il y avoit un grand Banc couvert auſſi de Tapis, qui étoit placé depuis le coin de la Courtine juſques plus bas, & de là formoit un quarré pour les Grands d'Eſpagne. Mademoiſelle arriva un peu après nous, qui ſe mit parmi les autres ; mais, comme on ſçavoit qu'elle y devoit venir, quelques-uns & même des Prêtres qui étoient là attendans à faire l'Office me

1660. demanderent où elle étoit. Ces Prêtres s'occuperent à m'entretenir. Je leur parlai Espagnol, ils y répondirent, & même j'ôse dire qu'ils me parlerent en des termes un peu trop galans pour des Prêtres ; mais l'air corrompu du Païs le veut ainsi. Au bout d'une demi heure ou trois quarts d'heure, le Roi d'Espagne arriva avec l'Infante, qu'il menoit à sa main gauche. Ils n'étoient pas suivis d'un grand nombre de Personnes, ni avec apparat ; car, le Roi d'Espagne a peu de Gardes, & le bruit des Tambours & des Trompettes ne l'accompagne pas comme le nôtre. Ils se placerent tous deux dans cette Courtine, & l'Infante se mit à la gauche du Roi son Pere. Dés le premier moment que je vis cette Princesse, elle me parut belle, & le Roi d'Espagne me parut avoir la phisionomie d'un Homme plein de bonté. Le rideau de cette Courtine, du côté où nous étions demeura ouvert, & on crut que ce fut pour favoriser Mademoiselle, que ce Roi regarda souvent. Les Grands se mirent sur ce Banc qui étoit preparé pour eux. Don Loüis le premier touchoit le rideau de

de la Courtine, puis le Duc Medi- 1660.
na de las Torres, le Marquis de Mondejar, le Marquis de Liche, & les autres. La Messe se commença aussitôt, qui fut dite basse, sans nulle ceremonie, par l'Evêque de Pampelune. Nous remarquâmes même que les Ornemens en étoient vilains. Sans compter un grand nombre de François qui remplissoient toute l'Eglise, nos grands Seigneurs, qui avoient passé dans le haut du Chœur, occupoient les dégrés qui montoient au grand Autel à côté duquel étoient assis l'Evêque de Fréjus, & celui de Comminges de la Maison de Choiseul. Nous autres Dames étions à l'autre côté de la Courtine, vis à vis du Roi & de l'Infante, à genoux sur les Tapis qui étoient à terre. La Messe étant dite, l'Evêque de Pampelune, revêtu de ses Habits Pontificaux, s'approcha du lieu où étoit le Roi & l'Infante. Don Loüis, & l'Evêque de Fréjus s'en approcherent aussi; & l'Infante s'étant un peu avancée, alors on lut la Procuration du Roi nôtre Maître, & ensuite l'Evêque les maria. Quand il fallut qu'elle dît ce *oüi* si considerable pour

tous,

1660. tous, & si notable pour des Personnes de cette Naissance, elle fit une grande Reverence au Roi son Pere, puis le prononça modestement. La seconde fois, elle le dit un peu plus haut; & la Ceremonie étant tout-à-fait achevée, elle se mit à genoux devant le Roi son Pere, qui, en l'embrassant tendrement, la releva, ayant les larmes aux yeux; & cela nous les y fit venir aussi.

L'Infante Reine étoit petite, mais bien faite: elle nous fit admirer en elle la plus éclatante blancheur que l'on puisse avoir, & toute sa personne de même. Ses yeux bleus nous parurent beaux: ils nous charmerent par leur douceur, & leur brillant. Nous celebrames la beauté de sa bouche, & de ses levres un peu grosses & vermeilles. Le tour de son visage étoit long, mais étant rond par en bas, il nous plut; & ses joües un peu grosses mais belles eurent leur part de nos loüanges. Ses cheveux étoient d'un blond argenté, qui convenoit entierement aux belles couleurs de son visage. A dire le vrai, avec une taille plus grande, & de plus belles dents, elle meritoit d'être mise au rang des plus belles.

Personnes de l'Europe ; & je trouvai 1660.
qu'elle ressembloit beaucoup au Portrait que mon Frere nous en avoit déjà fait. Sa gorge nous parut bien-faite, & assez grasse, mais son Habit étoit horrible. La coutume ni la mode ne nous fascinoit point les yeux ; & pour moi, soit en France, soit ailleurs, il me semble que je discerne aisément, ce qui est mal, ou bien. Comme je trouvois alors les Habits des François ridicules avec les larges Canons qu'ils portoient aux jambes, & que je trouvois à redire à leurs petits pourpoints, qui ne leur couvroient ni le corps ni l'estomac ; de même, l'Habit & la Coiffure des Femmes d'Espagne me fit de la peine à voir. Leur corps n'étoit point vêtu de rien qui fût ferme, & leur gorge étoit ouverte par derriere. Hormis l'Infante, je ne vis de toutes celles qui la suivirent aucune Femme qui ne fût noire & maigre. Leurs épaules, par conséquent, me firent mal au cœur, à les voir ainsi découvertes. Leurs petites manches étoient taillées & de mauvais air. Elles avoient peu de linge, & leurs dentelles nous parurent

laides,

1660. laides, leurs manches pendantes étoient sans grace, & leur Gard-Infante étoit une machine, à demi ronde & monstrueuse; car, il sembloit que c'étoient plusieurs cercles de tonneau cousus en dedans de leurs Juppes, hormis que les cercles sont ronds, & que leur Gard-Infante, étoit aplati un peu par devant & par derriere, & s'élargissoit par les côtez. Quand elles marchoient, cette machine se haussoit & baissoit, & faisoit enfin une fort laide figure.

Leur plus belle Coëfure étoit large avec de faux cheveux, & leur front trop découvert & sans frisure, n'avoit point d'agrément. Quelques autres avoient leurs Cheveux noüez par derriere, & leurs tresses attachées par ci par là, avec des rubans qui sont laids en Espagne. Encore cette maniere de se coëfer comme elle étoit plus simple & plus naturelle, étoit aussi plus agréable. L'Infante Reine étoit coeffée en large le jour de son mariage. Son Habit étoit blanc, & d'une assez laide Etoffe, en broderie de Talc, car l'Argent êtoit deffendu en Espagne. Elle avoit des Pierreries enchassées dans beau-

beaucoup d'or. Ses beaux Cheveux 1660.
étoient cachez ſous une maniere de Bonnet blanc, au tour de ſa tête, qui étoit plus propre à la deffigurer, qu'à lui donner de l'ornement; mais, malgré ſon Habit, nous apperçumes ſa beauté. C'étoit une marque infaillible de ſa grandeur.

De là nous allâmes la voir dîner & la Reine, avec un deſir fort empreſſé de la voir de près. Quand elle ſortit de ſa Chambre, pour venir dans celle où ſon couvert étoit mis, on nous convia de nous approcher d'elle, & de lui aller baiſer la main. La Ducheſſe d'Uſez, qui étoit de notre troupe, y fut la premiere, puis Madame de Lionne, puis moi, ſelon que le hazard m'avoit fait rencontrer auprès d'elle: les autres enſuite y furent de même. Elle ſe mit enſuite à table, & fut ſervie par ſes Dames, & par ſes Menins. Comme en la ſaluant je lui avois parlé Eſpagnol, elle s'arrêta à moi, & me fit l'honneur de me répondre à toutes les queſtions que je lui fis. Ses propres Cheveux ne ſe voyoient point: elle en avoit de faux, qu'ils appellent *Monos*, c'eſt-à-dire

faux-

1660. *faux Cheveux.* Je lui demandai à voir les siens : elle me les montra, & j'eus sujet d'être satisfaite de leur beauté. Quand elle fut à table, elle me commanda de m'approcher, & de l'entrenir. Je passai derriere sa chaise : & comme toutes ses Dames par respect n'approchoient point d'elle, je lui dis que puisqu'elle étoit notre Reine, elle devoit s'accoutumer à souffrir nos importunitez. Mademoiselle, dans ce tems-là, étoit allée voir diner le Roi d'Espagne ; elle revint alors, & s'étant appuyée sur moi, je fus leur truchement. Notre nouvelle Reine, sçachant que c'étoit elle, qui ne vouloit pas être connuë, lui fit quelques souris, & répondit toujours agréablement à tout ce qui se disoit de nôtre côté. Cette Princesse étant sortie de table, elle s'approcha de Mademoiselle & lui dit, en faisant mine de l'embrasser, *Un abraçito le quiero dar a escondida* (a). Elle la fit entrer dans sa Chambre, où il y avoit deux Carreaux : elle lui en fit donner un, & la traitta de *Vos*, comme étant Reine, faisant neanmoins toujours semblant qu'elle ne la connoissoit pas. Elle suivit en cela l'ordre du Roi

(a) *Je vous veux embrasser en secret.*

Roi son Pere, qui lui manda d'en u- 1660.
ser ainsi ; car, étant rentrée dans sa Chambre, entre ce moment & celui auquel elle fit entrer cette Princesse, elle avoit envoyé, sçavoir de lui, comment elle la traitteroit. Si Mademoiselle eut pû alors se souvenir des desirs ardens qu'elle avoit eus pour la Couronne de France, elle auroit dû sentir quelque amertume ; mais, son Esprit n'étant pas habitué aux réflexions, & le tems qui efface toutes choses ayant eu le pouvoir de changer ses sentimens, elle revint contente de Fontarabie. Pour nous, nous crûmes, ayant vu l'Infante Reine, que nous devions rendre grace à Dieu de nous l'avoir donnée. Elle ressembloit à la Reine sa Tante ; mais, ses Couleurs étoient differentes. La Cour d'Espagne paroit deserte, au prix de cette nombreuse quantité de Gens de Qualité, qui offusquent celle du Roi, & qui la remplissent. Ce que j'en vis neanmoins, qui fut peu, me parut avoir de la Magnificence. Les Grands n'avoient pas des Habits si brodez que les François ; mais, sur leurs Etoffes simples & unies, ils avoient tous de belles

1660. belles Pierreries, qui les diſtinguoient du commun, & les faiſoient paroître de bonne mine. Leur Habit avoit de la grace, hormis que leurs Chauſſes étoient trop étroites, comme celles des François étoient alors difformes par leur largeur.

Après que nous eûmes vû marier la nouvelle Reine, & après que nous lui eûmes fait notre Cour ; Pimentel nous donna un bon dîné. D'autres furent traittés par Don Louïs, & après que nos Troupes Françoiſes eurent été fort bien nouries, nous nous en revinmes tous à Saint Jean de Luz, dire à la Reine que nous avions trouvé la Reine ſa Niece digne de ſes deſirs. Nous lui en fîmes le Portrait, & notre Narration augmenta l'impatience qu'elle avoit de la voir.

Le lendemain, la Reine devoit aller ſatisfaire ſon deſir, ſuivie ſeulement de ſa Dame d'Honneur, ſelon qu'il avoit été reſolu entre le Roi & elle & le Roi ſon Frere & la Reine ſa Niece, afin de pouvoir joüir plus en repos du plaiſir de ſe revoir encore une fois en leur vie. Monſieur ſeulement devoit aller avec elle, dont le

rang

rang ne les pouvoit embarrasser, & dont la Personne lui étoit chere. Le Roi devoit se montrer à Cheval à l'Infante Reine, par les fenêtres de la Salle, où elle seroit avec la Reine; mais, son impatience changea ce premier dessein. 1660.

Le quatrieme Juin, la Reine alla donc voir le Roi son Frere, & la Reine sa Niece pour la premiere fois, qui ne fut accompagnée que de Mesdames les Comtesses de Flex, & de Noailles *, encore cette derniere eut de la peine pour en être. Les deux Rois ne se devoient voir qu'une fois en ceremonie, qui devoit être le jour qu'ils jureroient solemnellement la Paix; mais, ainsi que je viens de le dire, ce projet ne fut point suivi, parce que, selon la raison, le Roi voulut voir l'Infante Reine de plus près, & voici comment la chose se fit. Le 4 Juin.

* Dame d'Honneur, & Dame d'Atour.

La Reine arriva à la Conference avant le Roi d'Espagne son Frere, à cause qu'il avoit été retenu à Fontarabie, par la visite du Duc de Créqui, qui fut de la part du Roi porter à notre jeune Reine, non les Pierreries de la Couronne, mais celles que le Roi lui

1660. lui donnoit pour ſon preſent de Noces, qui fut fort beau. Le Roi d'Eſpagne étant arrivé, la Reine & lui s'embraſſerent : le Roi ſon Frere plus gravement que la Reine ; car, elle voulut le baiſer, mais il retira ſa tête ſi loin, que jamais elle ne pût l'attraper. La Reine ſa Niece, ſe jetta à genoux devant elle, & fut long-tems à lui demander la main, ce qu'elle n'obtint pas, mais au lieu de la main la Reine l'embraſſa auſſi tendrement que l'on le peut juger, par les ardens deſirs de ſon cœur, pour la joüiſſance de ce bien qu'elle poſſedoit alors. Enſuite Monſieur s'approcha du Roi d'Eſpagne, & lui fit ſon compliment. Ce Roi lui dit qu'il étoit ravi de voir Son Alteſſe, & ils ſe firent auſſi des compliments la jeune Reine & lui. Le Cardinal fut reçu du Roi d'Eſpagne avec beaucoup de loüanges ſur ſa perſonne, ſur l'eſtime qu'il en avoit toujours faite, & ſur ſes belles qualitez, puis conclut par lui dire, que l'Europe enfin lui devoit la Paix.

Don Louïs apporta une Chaiſe au Roi ſon Maître, & Madame la Comteſſe de Flex Dame d'Honneur de la

Reine en méme tems en apporta une 1660.
à cette Princesse. Tous deux s'assirent environ sur la ligne qui dans la Salle de la Conference séparoit les deux Royaumes. La *Camarera Mayor* (a) du côté d'Espagne apporta un Carreau à la jeune Reine sa Maîtresse. La Reine lui en fit apporter deux, & elle s'assit auprès du Roi son Pere. Monsieur se mit sur un Siege pliant auprès de la Reine sa Mere. Leur Conversation fut bonne, tendre, & empressée du côté de la Reine, mais trop grave du côté du Roi son Frere, & à son retour elle nous parut plus contente de ses bonnes intentions sur l'amitié, que de son exterieur. Etant ensemble, ils parlerent de la Guerre, & la Reine faisant des lamentations sur sa durée, il lui dit avec un grand helas : *Ay, Señora, es el Diablo que lo a becho* (a) : Il lui dit en une autre occasion, *Agora, presto tendromos niettos* (b) : & la Reine lui répondit, *Que assi lo esperava, pero que le pedia licencia, para dessear un Hyo por el Rey, primero que una Novia, por el Principe su Sobrino* (c) : Ils parlerent enfin de toutes les choses qui peuvent venir

(a) *La Dame d'Honneur.*

(b) *Helas: Madame, c'est le Diable qui l'a faite.*

(c) *A cette heure, nous aurons bientôt des petits enfãs.*

(d) *Je l'espere, ainsi; mais, je vous demande la permission de souhaiter un Fils pour le Roi, plûtôt qu'une Femme pour le Prince mon Neveu.*

1660. venir dans l'esprit d'un Frere, & d'une Sœur, qu'il y avoit quarante cinq ans qui ne s'étoient vûs. La Reine lui dit encore sur le chapitre de la Guerre, *Yo creo que me perdonara, V. Magestad de aver sido tan buena Francesa : yo lo devia al Rey mi Hijo, y a la Francia* (a). *Bien lo estimo en V. Magestad*, lui répondit le Roi d'Espagne : *tambien lo a hecho la Reyna mi muguer, que siendo Francesa, no tenia en el alma sino los interesses de mis Reinos, y el desseo de contentarme* (e). Ce grand Roi conta à la Reine sa Sœur, l'amour qu'il avoit pour la Reine sa Femme : il lui dit qu'elle avoit de la beauté, qu'elle étoit bonne, & qu'il avoit un grand desir de la revoir. Il n'oublia pas aussi de celebrer les belles qualitez de la deffunte Reine sa premiere Femme, Fille de France (f), dont la memoire étoit en veneration dans tous ses Etats. Le Cardinal Mazarin, qui s'étoit amusé à parler à D. Louïs, interrompant leur Conversation, s'approcha de Leurs Majestez, &

(a) *Je crois que Votre Majesté me pardonnera d'avoir été si bonne Françoise. Je le devois au Roy mon Fils, & à la France.*

(e) *Je vous en estime. La Reine ma Femme en a fait autant; car, étant Françoise, elle n'avoit dans l'ame que l'interêt de mes Royaumes, & le desir de me contenter*

(f) Madame Elisabeth de France.

& leur dit, qu'il y avoit un Inconnu qui étoit à la Porte, qui demandoit qu'on lui ouvrît. La Reine, avec le consentement du Roi son Frere, lui ordonna de laisser voir cet Etranger. Lui & Don Loüis, laissant la Porte demi ouverte, donnerent moyen au Roi de voir l'Infante-Reine; mais, parce qu'il falloit aussi qu'elle le vît, ils prirent soin de ne le guere cacher. Ils n'eurent pas grand peine de trouver les moyens de le montrer, à celle qui le regardoit avec des yeux tout-à-fait interessés à sa bonne mine, parce que sa belle taille le faisoit surpasser les deux Ministres de toute la tête. La Reine rougit, en voyant paroître le Roi son Fils, & la jeune Reine encore plus, en le considerant attentivement. Le Roi d'Espagne le regarda aussi, & sourit, en disant à la Reine sa Sœur, qu'il avoit *un lindo Hierno* a. La Reine aussi-tôt lui dit en Espagnol, qu'elle souhaitoit de demander à la Reine, ce qu'il lui sembloit de cet Inconnu: sur quoi le Roi son Frere lui répondit, *que no era tiempo de desirlo* b. Et quand le pourra-t-elle dire, lui dit la Reine en Espagnol. *Quando* 1660.

a *Un beau Gendre.*

b *Il n'est pas tems de le dire.*

1660. *aura paſſado a quella Puerta* a, lui répondit le Roi ſon Frere. Monſieur dit tout bas à la jeune Reine, *Que le parece à Vueſtra Majeſtad, de la Puerta* b? Elle lui répondit auſſi-tôt d'un air ſpirituel, & en riant, *Muy linda, y muy buena, me parece la Puerta* c. Aprés que le Roi eut regardé la Reine Infante, il ſe retira, & alla ſe poſter au bord de la riviere, pour la voir embarquer. Il dit à Mr. le Prince de Conti, & à Mr. de Turenne, en ſortant, que d'abord la laideur de la Coiffure & de l'Habit de l'Infante l'avoit ſurpris; mais que l'ayant regardée avec attention, il avoit connu qu'elle avoit beaucoup de beauté, & qu'il comprenoit bien qu'il lui ſeroit facile de l'aimer. La foule que les Grands d'Eſpagne firent autour du Roi, pour le voir, & leur Admiration ſur ſa perſonne, fut une choſe extraordinaire. Ils le portoient, tant ils le preſſoient, & les Gardes du Roi d'Eſpagne ſe venant mêler avec celles du Roi, ſe mirent en la même poſture qu'eux, & ne faiſoient autre choſe que lui donner mille benedictions. Enfin, jamais Entrevuë de Rois n'a été

a *Quand elle aura paſſé cette Porte.*

b *Que ſemble-t'il à V. M. de cette Porte?*

c *La Porte me paroit fort belle & fort bonne.*

été pareille à celle-là. Il faut souhaiter qu'elle aye de meilleures suites, que celles qui se sont faites jadis, entre nos Rois & les Rois d'Espagne, & d'Angleterre. 1660.

La jeune Reine voulut remercier la Reine sa Tante des Présens que le Duc de Créquy lui avoit apportez ce même jour de la part du Roi ; mais, la Reine lui répondit, *No, no, Hiia; en esto de presentes, no es menester hablarme a mi, que todo viene y a del Rey* *.

** Non, non, ma Fille; en ce qui est des Présens, il ne m'en faut pas parler car tout vient du Roi.*

Quand la Reine & le Roi d'Espagne se voulurent separer, chacune de ces Personnes Royales se trouverent abandonnez de leur Cour : tous les François étoient passez du côté du Roi d'Espagne & de la jeune Reine, pour les voir entrer dans leur Batteau qui étoit parfaitement beau ; & tous les Espagnols étoient du côté du Roi pour le voir, & pour saluër la Reine notre digne Maitresse, dont les mains penserent être usées à force d'être baisées. Les Grands & les Petits l'embrassoient quasi, avec des transports de joye inconcevables. Il y eut un Comte de Pugnoenrostro, qui avoit

1660. autrefois été ſon Menin, qui lui penſa devorer la main. Enfin, la Reine nous fit l'honneur de nous dire à ſon retour, qu'elle ne croyoit pas la pouvoir tirer jamais des ſiennes, tant il la tenoit fortement. Le Roi, pendant que la Reine ſa Mere, recevoit les ſaluts de ceux de ſa Nation, ayant vû embarquer l'Infante-Reine galoppa le long de la riviere ſuivant le batteau où elle étoit, le chapeau à la main d'un air fort galand. Il auroit peut-être couru juſques à Fontarabie, ſans des Marais qui l'empêcherent de paſſer. Le Roi d'Eſpagne en ſortant, ſoit qu'en effet il ne le vît pas, ou ne fît pas ſemblant de le voir, n'ôta point ſon chapeau, qu'il n'avoit point mis ſur ſa tête, tout le tems qu'il avoit été avec la Reine; mais, quand il vit le Roi galopper ſur le bord de la riviere en poſture d'Amant, & ſuivi en Roi de France, le Roi d'Eſpagne alors ſe mit à la fenetre de la Chambre de ſon Batteau, & le ſalua fort bas, tant qu'il put le voir. J'ai ſçu depuis par *l'Aſſaſſata* *, que la Reine amena en France, qu'elle avoit demandé à ſon retour à l'Infante-Reine,

* *Premiere Femme de Chambre, la Senora Molina.*

Reine, si elle avoit trouvé le Roi bien-fait, & que cette jeune Reine lui avoit répondu, *Y como, que me agrada: por cierto qu'es muy lindo moço, y que ha hecho una Cavalçada muy brava, y muy de galan* a. Aussi, avoit-il fait cette course, sans prendre garde qu'il se tenoit découvert devant un grand Roi à qui il n'avoit pas accoutumé de faire des civilitez, sans en recevoir de plus grandes, ou du moins de pareilles; mais, en cet instant, sa Grandeur se cacha sous la Galanterie, & l'éclat de la Pourpre pour cette fois le céda aux premieres étincelles de son Amour. 1660.

a *Comment! s'il m'agrée: certainement c'est un fort beau Garçon, & qui a fait une Cavalcade d'un Homme fort galant.*

Nous avons sçu depuis par la Reine même, & par *Dona Maria Molina*, que le Roi d'Espagne, un peu avant les Nôces, ayant fait lire devant lui, & devant les Grands de sa Cour, le Contract de Mariage du Roi notre Maitre & de l'Infante; il avoit dit tout haut, sur l'Article de la Renonciation, *Esto es una pataratta; y, si faltasse el Principe, de derecho mi Hija a d'heredar* b. Dieu conserve le Prince d'Espagne présentement vivant; mais, si l'Espagne le perdoit, il

b *Ceci est une Fadaise; & si le Prince mon Fils manquoit, de Droit ma Fille doit heriter.*

1660. eſt à croire, qu'aprés cette Déclaration, le Droit legitime, le Merite du Roi, ſa Puiſſance, ſes belles Qualitez ſi celebrées par les Eſpagnols dans cette Entrevuë, & l'Amour que toute cette Nation porte à leur Infante, donneroit peut-être aux François l'avantage de commander à toute l'Europe : du moins, par l'aveu du même Roi ſon Pere, il ſeroit juſte que cela fût ainſi.

Le Dimanche ſixiéme Juin, la Paix fut jurée avec toute la ſolemnité poſſible. Les deux Rois ſe trouverent à la Conference, ayant chacun de leur côté les Grands de leurs Royaumes. De celui du Roi les Princeſſes & Ducheſſes y étoient auſſi, qui ſeules y entrerent avec leurs Domeſtiques. Les Rois la jurerent ſur une Table chacun d'eux mettant la main ſur l'Evangile, & ſe tenant à genoux. Aprés cette importante Action, ils s'embraſſerent, en diſant qu'ils vouloient auſſi jurer une Amitié éternelle. Chaque côté de cette Salle étoit meublée par les deux Rois de belles Tapiſſeries, & des Brocards. Celles d'Eſpagne étoient admirablement belles, & cer-

taines

taines choses aussi du côté du Roi 1660.
étoient plus riches. Il y avoit au dehors des Troupes de chaque côté des Rois pour les saluër. Celles du Roi d'Espagne étoient rangées à l'autre bord de la riviere, vis-à-vis du chemin par où venoit le Roi: & les siennes étoient le long de la riviere, par où abordoit le Roi d'Espagne. Elles surpassoient en toutes choses les Espagnoles, qui me parurent porter la livrée jaune & rouge, ce qui leur donnoit un peu d'éclat; mais il étoit petit en comparaison de l'or qui étoit sur le bleu des François.

Le lendemain, le Roi & la Reine suivis de beaucoup d'hommes, & de nulles Femmes, que de la Dame d'Honneur & d'Atour, s'en allerent querir l'Infante-Reine. Aprés que les deux Rois, les deux Reines, & Monsieur, eurent été long-tems ensemble, ils se separerent avec beaucoup de larmes. Le Roi d'Espagne, & la Reine sa Fille, se quitterent avec une sensible douleur, & la Reine sa Sœur montra par sa tendresse, qu'elle sentoit la force du Sang. Le Roi & Monsieur, en embrassant le Roi d'Es-

1660. d'Espagne comme leur Oncle, pleurerent & s'attendrirent, de voir la jeune Reine dans une extrême affliction. Elle se mit trois fois à genoux devant le Roi son Pere, pour lui demander sa Benediction, & ce Prince pleura en la quittant. Les Grands d'Espagne aussi témoignerent de grandes tendresses à leur Infante notre jeune Reine, & souvent revindrent à elle lui baiser la main & la robe; ce qu'elle reçut gravement. Enfin, on la mit dans un Carosse tout en Broderie d'Or & d'Argent, & on la mena à Saint Jean de Luz, avec toute la Suite du jour précedent; c'est-à-dire les Gardes, les Chevaux-Legers, les Gendarmes, les Mousquetaires, & trois Compagnies du Regiment des Gardes. Toute la belle Cour étoit à Cheval, & tous étoient magnifiquement habillez. La jeune Reine vint descendre chez la Reine sa Tante, où les Princes l'attendoient en bonne Compagnie. Elle avoit une Robe de Satin incarnat en Broderie d'Or & d'Argent, & quelques Pierreries à la mode de son Païs, c'est-à-dire enchassées dans beaucoup d'Or. Etant arrivée, elle entra dans le

Ca-

Cabinet de la Reine sa Tante : elle y fit prêter le Serment à ses principaux Officiers, & particulierement à Madame la Princesse Palatine sa Sur-Intendante. Madame de Navailles, Dame d'Atour, étoit alors destinée à être Dame d'Honneur ; car la Maréchale de Guébriant, nommée à cette belle Charge, étoit morte depuis peu. Elle ne le prêta point alors, parce que son Affaire étoit encore indécise. On vouloit renvoyer la Comtesse del Priego, Camerera Mayor * de l'Infante Reine ; mais on ne pût pas s'en défaire si-tôt, & il étoit incertain si elle demeureroit pour quelque tems auprés de sa Maîtresse.

1660.

* *Dame d'Honneur.*

La Reine prend le Nom de Reine-Mere.

La Reine, qui dès ce jour-là prit le Nom de Reine-Mere, envoya la Reine sa Niece & sa Fille tout ensemble dans sa Chambre, pour la laisser délasser, & voulut aussi se retirer dans la sienne pour en faire autant. Comme tout le monde fut banni de cette petite Maison, qui contenoit en elle tant de Royales Personnes, & que les hommes à la priere de la Reine en furent chassez jusques au Capitaine des Gardes & aux Huissiers, les Rei-

1660. nes étant toutes deux deshabillées, le Roi alla visiter la Reine, pour la prier de se coucher. Il lui dit qu'on lui serviroit son soupé dans son Lit; mais, elle voulut venir souper avec lui, & avec la Reine sa Mere. Il la lui amena donc lui seul par la main, pour la voir. Elle la trouva quasi en chemise, & quand elle fut entree, elle se jetta entre ses bras, & l'embrassa tendrement, l'appellant tantôt sa Tante, & tantôt sa Mere. Cette digne Mere, ravie de joüir de ce bonheur, aprés avoir baisé avec grand plaisir cette jeune Princesse, lui fit donner un siege pliant, le seul qui fût alors dans sa Chambre. Elle la regarda avec des yeux pleins de joie, & louant sa beauté la fit remarquer au Roi, qui par lui-même en étoit sans doute infiniment satisfait. La jeune Reine, voyant le Roi debout auprés d'elle, lui voulut faire place sur son même Siege, d'une maniere tendre & pourtant un peu embarrassée; mais lui, par un sentiment qui pouvoit passer pour une galanterie, ne le prit pas, & demeura debout auprés d'elle. L'Infante-Reine étoit aimable ainsi à demi deshabillée; car

car, le Gard Infante étoit une chose 1660.
si monstrueuse, que quand les Femmes Espagnoles ne l'avoient point elles étoient beaucoup mieux. Les deux Reines demeurerent seules avec le Roi. Monsieur y étoit aussi, & nuls autres témoins que quelques Femmes de Chambre, & moi. Ils souperent ensuite, dans la même familiarité que s'ils eussent été toute leur vie ensemble. La Reine-Mere étoit bien tendre pour la Reine, & cette Princesse, qui la regardoit comme sa Mere, lui baisa les mains plusieurs fois. Aprés le soupé, le Roi ramena la Reine dans sa Chambre. Elle fut suivie seulement de la Comtesse de Priego, *Camarera Mayor*, qui veut dire en France Dame d'Honneur.

Le Roi d'Espagne, de son côté, étoit demeuré abbatu de tristesse de la separation de la Reine sa Fille. Etant retourné à Fontarabie, il se jetta sur son lit, & dit à ceux qui étoient auprés de lui, *Yo vengo muerto, porque de ver llorar a mi Hya, esso ella lo devia; mi hermana tambien: pero quando ho visto estos dos Muchachos, pendientes de mi cuello, llorar como*

 Niños,

1660. *Niños, me he de tal suerte entemecido, que no puedo mas* a.

Ainsi finit cette Journée si célebre, dont la satisfaction fut égale de part & d'autre, & confirmée par l'aveu que la Reine fit à la Reine sa Tante, en lui disant qu'elle n'avoit jamais eu d'inclination pour l'Empereur, & conclut par demander au Roi un Courier pour écrire au Roi son Pere. Elle ne ferma point sa Lettre aprés l'avoir écrite, qu'elle ne l'eût envoyée au Roi, le priant de la lire. Elle lui fit connoître par cette premiere action, combien elle étoit disposée à bien vivre avec lui, & à lui rendre au de là même de ce qu'il auroit pû souhaiter; mais, comme tous les biens ici bas sont mêlez de quelques maux, aprés que la Reine fut couchée, j'ai sçu depuis qu'elle ne dormit point toute la nuit, & que par plusieurs fois en soupirant, elle dit à sa premiere Femme de Chambre qui couchoit auprés d'elle, *Ay, Molina! mi Padre* b. Elle pleura ce Pere qui l'aimoit si tendrement, & que selon toutes les apparences elle ne devoit jamais revoir; mais enfin, la presence du Roi fut pour

a *Je reviens à demi mort; car de voir pleurer ma Fille, elle le devoit, & ma Sœur aussi: mais d'avoir vu ces deux jeunes Garçons pendant à mon col, pleurer comme des Enfans, je me suis de telle maniere attendri, que jen'en puis plus.*

b *Hélas! Molina! Mon Pere!*

pour elle un charme assez grand pour 1660.
lui adoucir cette amertume.

Le lendemain, elle se reposa, le Roi l'alla voir le matin, & fut quelque tems avec elle; puis, ils allerent à la Messe aux Recolets. On fit voir à la Reine ses Habits, son Linge, ses Toilettes, & les choses necessaires à la Nôce, qui avoient été mises en reserve en ce lieu; puis Leurs Majestez vinrent diner ensemble. Aprés le repas, la Reine-Mere alla voir le Cardinal, qui étoit malade, & la Reine alla à la Comedie. Le soir on lui essaya ses Habits à la Françoise, & on lui mit pour la premiere fois un Corps de Jupe, que la Duchesse de Navailles, nommée ce même jour pour Dame d'Honneur, lui alla vêtir. Elle en fut d'abord incommodée; mais, elle le souffrit avec douceur & patience. Le Roi ce soir fut avec elle dans sa Chambre assez long-tems; & quoi qu'il eut fait semblant jusques là d'ignorer la Langue Espagnole, il se trouva que ce jour-là il la sçavoit parfaitement bien. La Reine se coucha de bonne heure, pour se préparer à la Journée du lendemain, en laquelle

se

1660. se devoit faire la derniere Céremonie de leur Mariage.

Le 9. juin. La Reine s'éveilla du matin, & la Duchesse de Navailles, qui eut l'honneur de l'habiller, fit en ce jour & quelque tems de suite, les Charges de Dame d'Honneur, & Dame d'Atour tout ensemble. Elle fut assez embarassée à lui pouvoir faire tenir sa Couronne fermée sur la tête, parce qu'elle étoit coiffée en Cheveux. Ils étoient sans nul ajancement, que d'être renoüez à la mode d'Espagne avec des rubans par le bout, & rattachez ainsi à ceux qui joignent la tête. C'étoit une maniere de coëffure qui étoit, comme je l'ai déja dit, differente de celle qu'elle avoit le jour de ses Nôces à Fontarabie; mais qui étoit assez galante. Elle s'habilla de son Habit Royal, parsemé de petites Fleurs de Lis d'or. C'est un bel Habit. Outre l'Honneur qui se trouve à le porter, il sied assurément mieux que nul autre. C'étoit un Corps de Juppe & des Manches, avec une Juppe de même, semez de petites Fleurs de Lis d'or: puis, il y avoit le Manteau Royal que l'on attacha au haut du Corps de Juppe, comme une ma-

maniere de Mante. Il traine jusques à terre, avec une Queüe fort longue, dont le bout est taillé en rond. 1660.

Le Roi avoit un habit noir, & nulles Pierreries. Ils furent ensemble à l'Eglise par une Gallerie découverte, un peu plus haute que la ruë, qu'on avoit faite pour y aller depuis la Maison de la Reine-Mere, où la Reine logea les deux premiers jours qu'elle fut en France. La Reine se mit auprés du Roi sous un haut Dais de velours violet, parsemé de Fleurs de Lis d'or, & l'Estrade étoit de même, c'est-à-dire le Tapis, les Chaises & les Carreaux: le tout couvert de Fleurs de Lis d'or. D'abord, l'Evêque, avant que de commencer la Messe, apporta au Roi l'Anneau que le Roi donna à la Reine, & la Monnoye accoûtumée, sur un Bassin de vermeil doré. Je ne sçai s'il lui dit quelque mots. Quand le Roi alla à l'Offrande, il fut accompagné, du Grand Maître des Céremonies de Rhodes, de ses Capitaines des Gardes: de Vardes qui commandoit sa Garde Suisse, & de d'Humieres qui commandoit les Gardes appellez Bec de Corbin; & Monsieur Frere du Roi

1660. Roi porta son Offrande. Quand la Reine y alla, Monsieur, qui étoit assis auprés du Roi sur un Siege pliant, passa du côté de la Reine, & lui donna la main. Mademoiselle, Fille ainée du feu Duc d'Orleans, & Fille unique de sa premiere Femme, portoit l'Offrande de la Reine, & Mesdemoiselles d'Alençon & de Vallois ses Sœurs portoient la Queue de la Reine, avec Madame de Carignan Princesse du Sang. Mancini, Neveu du Cardinal, & destiné à de grandes Dignitez, porta la Queue de Mademoiselle, & celles de Mesdemoiselles ses Sœurs & de Madame de Carignan, le furent par des Personnes de Qualité, mais qui n'avoient point de Titres. Quand le Roi & la Reine furent mis sous le Drap ou Poile, ce fut la même chose; & quand il fallut leur faire baiser la Paix, ce fut le Cardinal Mazarin qui le fit, & qui alla aussi la porter à la Reine Mere, sa veritable Maîtresse & Bienfactrice. Elle étoit à main droite du Roi, sur une haute Estrade separée de celle du Roi, couverte de Velours noir, & sous un Dais de même étoffe, environnée de ses premiers Officiers & Grands,

Grands de sa Maison : Madame la 1660.
Comtesse de Flex, sa Dame d'Honneur, qui prétendoit être Princesse, lui portoit la Queue. Dans le visage de cette grande Reine, on pouvoit facilement connoitre la joie interieure de son ame ; ce qui la rendoit si belle, qu'à cinquante-neuf ans elle auroit quasi pû disputer de beauté avec la Reine sa Niece, qui dans le vrai n'avoit pas une beauté si parfaite, que celle que la Reine sa Tante avoit euë à son âge. La Reine-Mere avoit les traits du visage plus beaux, elle étoit plus grande, elle avoit une plus grande mine, beaucoup plus de majesté, & le visage d'une plus belle forme : elle la surpassoit encore en la beauté admirable de ses mains & de ses bras ; mais, la Reine avoit le teint plus beau, & de belles couleurs qui l'embellisoient : elle ressembloit à la Reine-Mere, comme je l'ai déja dit, de la rencontre, de l'air, & un peu du tour du visage. Cette heureuse Mere, au retour de la Céremonie, nous fit l'honneur de nous dire, à la Comtesse de Flex & à moi, qu'il lui étoit venu en pensée, voyant aller la Reine à l'Of-
frande,

1660. frande, avec son Habit Royal & sa Couronne, que cette seule Tête au Monde étoit digne de cette Couronne.

Le Roi, les deux Reines, & Monsieur, dinerent ensemble. La Reine, au sortir de la Messe, s'étoit couchée pour se reposer : puis, elle se releva, & s'habilla d'un Habit de Toile d'Argent blanche, à la Françoise; & sa beauté avec cet Habit parut avoir un nouvel éclat. Elle monta chez la Reine sa Tante, elles furent quelque temps en particulier dans sa petite Chambre, n'y ayant que la Comtesse de Flex, la Duchesse de Navailles, & Madame de Noailles, la Comtesse de Priego Espagnole, & moi. Les Reines ensuite sortirent de ce lieu, & se montrent un peu au public. Elles s'amuserent à regarder le Roi, qui prit plaisir à jetter lui-même au Peuple la Monnoye que l'on avoit faite pour le gratifier selon la coûtume. Quelque temps aprés, ils se retirerent dans la petite Chambre de la Reine-Mere, le Roi, les deux Reines, Monsieur, & le Cardinal Mazarin. Ils s'assirent dans la ruelle

du

du lit, & y demeurerent à causer de 1660. choses indifferentes. Quand il fut nuit, l'Infante-Reine, quitta la Maison de la Reine-Mere, & alla chez le Roi, conduite par lui, par la Reine leur Mere, & par Monsieur. Ces Roiales Personnes ne furent suivies que de la Comtesse de Flex, de la Duchesse de Navailles, de la Comtesse de Noailles, & de la Comtesse de Priego. Je ne sçai qui se trouva chez le Roi, car je n'y étois pas. Leurs Majestez & Monsieur souperent en public, sans plus de ceremonie qu'à l'ordinaire, & le Roi aussi-tôt demanda à se coucher. La Reine dit à la Reine sa Tante, avec les larmes aux yeux, *es muy temprano* *; qui fut depuis qu'elle étoit arrivée le seul moment de chagrin qu'on lui vit, & que sa modestie la força de sentir; mais enfin, comme on lui eut dit que le Roi étoit deshabillé, elle s'assit à la ruelle de son lit sur deux Carreaux pour en faire autant, sans se mettre à sa Toilette. Elle voulut complaire au Roi en ce qui même pouvoit choquer en quelque façon cette pudeur, qui l'avoit d'abord obligée de chasser de sa Cham-

* *Il est trop tôt.*

1660. Chambre tous les hommes jusqu'au moindre de ses Officiers. Elle se deshabilla, sans faire nulle façon ; & comme on lui eut dit, que le Roi l'attendoit, elle prononça ces mêmes paroles, *Presto, presto, qu'el Rey m'espera* *. Aprés une obéïssance si ponctuelle, qu'on pouvoit déja soupçonner être mélée de passion, tous deux se coucherent avec la Benediction de la Reine leur Mere commune.

* *Vite, vite : le Roi m'attend.*

Cette Princesse devint en ce jour là Belle-Mere de la Reine ; mais, une aussi bonne Tante pouvoit bien être appellée Mere en tout tems, & la Reine en effet ne lui donna plus d'autre Nom. Il sembla que Dieu avoit répandu ses graces sur ce Mariage ; car le Roi témoigna depuis une grande tendresse pour la Reine, & elle pour lui : il la pria de consentir qu'il pût renvoyer la Comtesse de Priego, & lui representa que ce seroit contre la Coutume de retenir dans cette premiere Place une Etrangere. Elle lui répondit qu'elle n'avoit point de volonté que la sienne, & lui dit qu'elle avoit quitté le Roi son Pere qu'elle aimoit tendrement, son Païs, & tout ce

ce qui lui avoit été offert, pour se donner entierement à lui; qu'elle l'avoit fait de bon cœur, mais qu'aussi elle le supplioit de lui accorder en récompense cette grace, qu'elle pût être toujours avec lui, & que jamais il ne lui proposât de le quitter, puisque ce seroit pour elle le plus grand déplaisir qu'elle pourroit recevoir. Le Roi accorda si volontiers à la Reine sa demande, qu'il commanda aussi-tôt au grand Maréchal des Logis, de ne les separer jamais la Reine & lui, ni pendant le Voyage, quelque petite que fut la Maison où ils se trouveroient logez. 1660.

La Reine-Mere, qui connoissoit le Roi son Fils un peu froid & grave, nous avoüa qu'elle avoit eu une grande peur, que cette indifference qu'elle avoit imaginée en l'ame du Roi, ne fût nuisible à cette Niece qu'elle avoit si ardamment desiré de lui faire épouser; mais aprés qu'elle l'eût vu agir avec elle comme il fit dans les premiers jours qu'elle fut en France, elle perdit heureusement cette crainte: car elle le vit alors aussi sensible à l'amitié, à l'égard de la Reine, qu'elle

1660. le l'auroit pû desirer. Elle n'avoit à demander à Dieu que la durée de ce bonheur : il falloit l'esperer ; mais, par les fâcheuses experiences, qu'un chacun doit avoir de l'instabilité du bonheur des hommes, elle avoit toujours sujet d'appréhender ce qui arrive souvent dans la vie. Aussitôt aprés les Nôces, elle nous fit l'honneur de nous dire, à la Comtesse de Flex, & à moi, parlant de la satisfaction & du contentement du Roi, qu'il l'avoit remerciée de lui avoir ôté du cœur Mademoiselle de Mancini, qu'il lui avoüa n'estimer guerres du côté du bon sens & de la raison, pour lui donner l'Infante, qui vrai-semblablement alloit le rendre heureux, tant par sa beauté, que par sa vertu, sa complaisance, & l'affection qu'elle lui témoignoit.

Quand la Comtesse de Priego s'en alla, le Cardinal lui donna une boëte de Portrait de Diamans, où étoit le Portrait du Roi. La Reine, le regardant, lui dit, *Podreis dezir en España, que le parece, pero qu'es mejor* *. La Reine-Mere envoya au Roi son Frere une Horloge sonnante à

* *Vous pourrez dire en Espagne, qu'il lui ressemble ; mais qu'il est plus beau.*

à mettre sur sa Table ; toute coüverte 1660.
de Diamans assez gros, pour rendre ce Present digne de celle qui le donnoit, & de celui qui le reçut ; mais, il ne fut payé qu'avec des Gans d'Espagne, qui même n'étoient pas bons. La Reine-Mere en fut honteuse. Elle nous l'avoüa ; & sans se soucier du don, elle auroit souhaité, pour la gloire de sa Nation, que ce Prince eût été plus magnifique.

Aprés que la Comtesse Espagnole, trois Dames du Palais que la Reine avoit amenées, & plusieurs autres Femmes que l'on renvoya furent parties, on ne pensa plus qu'à regagner Paris, & la Cour partit de Saint Jean de Luz, pour reprendre le chemin de Bourdeaux, le quinziéme de Juin.

La Reine nous conta depuis, ellemême, ce qu'elle avoit senti pour le Roi, dés son enfance, & ce qu'elle avoit trouvé étant en Espagne de l'Ambassade du Maréchal de Grammont. Elle nous fit l'honneur de nous dire un soir, a Madame de Navailles & à moi, qu'elle avoit toujours regardé le Roi comme devant être son Mari ; &, parlant de l'Amour

1660. mour qu'elle avoit pour la France, elle nous dit auſſi, qu'en voyant arriver les François à Madrid, cette quantité de plumes & de rubans de toutes couleurs, avec toutes ces belles Broderies d'or & d'argent, lui avoient paru comme un Parterre de Fleurs fort agréable à voir; que la Reine ſa Belle-Mere, & elle, avoient été les voir paſſer, quand ils arriverent, par des Fenêtres du Palais qui donnoient ſur la ruë; & que ce Jardin courant la Poſte leur avoit paru fort beau.

Cette Princeſſe, nous donnant, & ſa Perſonne, & la Paix, nous donnoit beaucoup de biens enſemble; mais, elle en recevoit encore d'avantage. Le Roi ſeul par ſon merite, par ſa grandeur, & ſa perſonne, devoit contenter ſes deſirs. Auſſi, cette Princeſſe, eſtimant ſon bonheur, nous dit ſouvent, qu'elle avoit toujours ſouhaité d'être notre Reine, & que non ſeulement elle avoit aimé le Roi, mais qu'elle avoit même aimé juſques à ſes Portraits; que la Reine ſa Mere, Fille de France, lui avoit

avoit souvent dit, que pour être heureuse, il falloit être Reine de France; & qu'elle vouloit la voir porter cette Couronne, ou porter un Voile; car, du vivant de la Reine d'Espagne sa Mere, elle avoit un Frere qui étoit grand, & par consequent elle n'aspiroit pas, comme elle a pû faire depuis, d'être Héritiere du Royaume. Dans l'amitié qu'elle eut pour le Roi, on la vit bien vîte, 1660.

Los terminos passar todos de un golpe
Y en partiendo llegar al postrer punto *.

* *Passer les bornes tout d'un coup, & en partant arriver au dernier but.*

Il ne faut pas s'en étonner; la cause de sa passion étoit belle, & l'innocence donnant à cette Princesse le pouvoir de la laisser voir telle qu'elle la sentoit, elle prenoit autant de plaisir à la publier qu'il lui étoit agréable d'avoir, par l'amour réciproque que le Roi avoit alors pour elle, un juste sujet de se glorifier de son excès. Quelques jours après son mariage, elle nous fit l'honneur de nous dire aussi à Madame de Navailles & à moi, qu'elle avoit été sensiblement affligée, quand on lui avoit appris en Espagne la mala-

 die

1660. die que le Roi eut à Calais; mais, qu'elle croyoit toujours que l'animosité qui étoit entre les deux Nations augmentoit le bruit de son mal; qu'elle avoit esperé que cette maladie & le bruit même de sa mort, qui parvint jusqu'à elle, ne seroit pas vrai; & qu'elle fut ravie, quand on l'assûra de sa guerison.

En ce même tems, le Roi d'Angleterre arriva dans ses Etats. En descendant à terre, ce jeune Roi, qui avoit du merite, & que l'experience de ses longues souffrances avoit rendu honnête homme, reçut Monk, qui l'avoit dignement servi, avec de grandes marques de son ressentiment. Il le fit Chevalier dans le même instant, & l'embrassa: le Duc d'Yorc son second Frere lui mit la Jartiere, & le Duc de Glocester l'Epée. Peu de jours après, ce Prince fit son entrée à Londres, où il fut reçu avec les transports de joie, que la Tirannie passée, & un veritable repentir devoit inspirer à ces Peuples, qui retrouvoient en lui un Roi legitime, aimable, & qui leur parut rempli de bonnes qualitez.

La Cour marchoit jour & nuit,

pour

pour aller à Bordeaux, & de là gagner Paris. Il n'y eut rien de considerable dans cette marche, sinon qu'à Rochefort nous eûmes un grand Tremblement de Terre, dont les Aventures ne servirent seulement qu'à divertir le Public. On arriva dans cette grande Ville le vingt-troisieme Juin veille de Saint Jean, & cette journée est remarquable. Le ROI, les Reines, & Monsieur, le Cardinal Mazarin, les Princesses & Duchesses, & toutes les Personnes de Qualité & d'un merite connu, se mirent à Langon dans une Barque, & toute la Cour dans d'autres Batteaux couverts. Après avoir cheminé deux lieües, les Jurats de Bordeaux amenerent au Roi un beau & grand Batteau, où le Roi les Reines, Monsieur, le Cardinal, les Princesses, & toutes les Personnes de Qualité se mirent. Il étoit magnifiquement doublé par dedans de Velours cramoisi, avec des Passemens d'Or : il y avoit une Table couverte d'un Tapis de même couleur & aussi une Chaise de velours noir avec des Passemens d'Argent pour la Reine Mere. Le haut bout du Batteau étoit 1660. Le 25 Juin

1660. fermé d'une Balustrade, comme un Cabinet élevé d'un petit dégré, où se mirent Leurs Majestez. Il étoit tout doré, enrichi d'Emblemes, Chiffres, Peintures, & Devises. Ce Batteau étoit couvert par le bout d'en bas, de Tapis, & bordé tout au tour de Bancs couverts de velours Cramoisi avec des Crepines d'Argent, qui servirent de Sieges à toutes les Dames qui s'y trouverent. Il y avoit une Balustrade dorée qui regnoit tout au tour, & qui formoit une Gallerie au dehors tapissée par en bas, & enrichie de semblables Devises Latines. La Chambre, qui contenoit tout le Batteau étoit grande : il y avoit plusieurs grandes Croisées, & le haut étoit un Dôme fort élevé, & doublé de Damas cramoisi avec des Passements d'Or & d'Argent. Il étoit tiré par quatre grands Batteaux plats, en forme de Galeres, qui étoient azurez & semez de Couronnes d'Or, avec des Chiffres ; & les Batteliers qui les menoient étoient habillés de Taffetas bleu, avec du Passement d'Or & d'Argent. Plusieurs autres suivoient celui-là, & plusieurs Per-

Personnes de Bourdeaux vinrent dans 1660.
d'autres, pour voir passer le Roi. Il fut salué à son arrivée de plusieurs coups de Canon, & des Cris publics du Peuple, dont le Quay étoit entiérement rempli. Il sembloit que c'étoit un Amphitheatre fait à plaisir, à cause que le Quay est un peu en descendant vers la riviere. Les Violons suivoient le Batteau du Roi, le son des Trompettes, & le bruit des Canons, se mêlerent à la Musique. Le Roi & les Reines y prirent plaisir, & le bel effet que faisoient tant de choses ensemble auroit à mon gré rendu cette entrée belle & agré ble, si le chaud qui fut excessif ce jour-là eut permis d'en joüir commodément.

Le Roi joüa pendant le chemin, & l'Abbé de Gorde perdit en une heure cinquante mille écus. On fut trois jours dans cette Ville, puis le Dimanche vingt-septiéme on vint dans le même Batteau coucher à Blaie. La Cour marcha ensuite jusqu'à Poitiers, qui est une laide & grande Ville, & de Poitiers on alla à Richelieu, dont le Nom celebre repond à la beauté du Lieu. De là on vint à Amboise,

1660. puis à Blois, & à Chambor, où l'on sejourna un jour. De Chambor on vint coucher à Orleans. L'Entrée en fut belle, toutes les ruës étoient tapissées, & le Peuple temoigna une grande joye de revoir le Roi : leur révolte passée les devoit faire trembler à la vûe de leur veritable Maître; mais, leur repentir & leurs supplications attirerent sur eux les effets de sa Royale bonté, par l'oubli de leur faute : &, comme il venoit de donner la Paix à toute l'Europe, il ne voulut pas laisser à cette belle Ville aucune marque de son indignation. Enfin, on arriva à Fontainebleau le trezieme jour de Juillet.

Le 13 Juillet.

La Cour ayant été sept ou huit jours à Fontainebleau, la Reine Mere vint à Paris, & le Cardinal aussi. Le Roi & la Reine demeurerent à Vincennes, pendant qu'on preparoit leur Entrée. Le Cardinal, dont la santé étoit alors mauvaise, eut les goutes : elles rentrerent par des Bains qu'on lui fit, à cause qu'il avoit aussi la gravelle. Ses goutes rentrées lui causerent de grandes douleurs dans les entrailles, qui lui donnerent la

fievre

fievre & des convulsions, qui firent 1660.
douter de sa vie. Un jour le Roi, qui venoit souvent à Paris, lui demandant conseil sur quelque affaire, il lui dit, *Sire, vous demandez conseil à un Homme qui n'a plus de Raison, & qui extravague.* Le Roi, connoissant en effet qu'il avoit des momens de reverie, touché d'une vive douleur, s'en alla dans une petite Gallerie qui étoit de l'Appartement du Cardinal, & là il pleura cet Homme, qui lui avoit servi comme de Tuteur, de Gouverneur, & de Ministre tout ensemble. Il n'avoit pas connu tous ses deffauts, & ses derniers services lui avoient fait voir sa capacité, & ses bonnes intentions.

Toutes les Compagnies Souveraines allerent saluer ce Ministre, avec des sentimens contraires à ceux qu'ils avoient eûs par le passé. Le Parlement deputa un President, deux Conseillers de la Grand' Chambre, & un de chaque Chambre des Enquêtes, pour le remercier de la Paix qu'il venoit de faire: Honneur qui jusqu'alors n'avoit été fait à aucun Ministre, ni Favori, & n'avoit point

1660. encore d'exemple. Cette Compagnie avoit mis sa tête à prix ; mais, en cette occasion, leurs Harangues furent toutes remplies de ses louanges ; &, sans avoir honte de leur injustice passée, ou de leur legereté presente, ils témoignerent avoir pour lui une veneration extrême. Le Cardinal dut être sans doute sensible à cette Gloire ; &, veritablement, elle fut grande : mais, pour la mitiger, Dieu le mettoit en état, par les approches de la mort, d'éprouver en lui-même que les biens de la vie ne sont jamais purs. Il leur repondit à tous, selon ce qu'il devoit sentir, & leur parla éloquemment. Peu de jours après, il se porta mieux, & son amandement fit esperer que son mal ne seroit rien.

Au commencement de Septembre se fit à Paris l'Entrée du Roi & de la Reine, qui en attendant cette celebre Journée, étoient toujours demeurez à Vincennes. J'en parlerai peu, renvoyant ce Détail à ceux qui en voudront instruire le Public. Ce fut en effet une belle chose & agreable à voir. La Reine étoit dans un Char triomphant, plus beau que celui que l'on

l'on donne faussement au Soleil, & 1660.
ses Chevaux auroient emporté le prix
de la beauté sur ceux de ce Dieu de la
Fable. Cette Princesse étoit habillée
d'une robbe noire en Broderie d'Or &
d'Argent, avec quantité de Pierreries
d'une valeur inestimable. La couleur
de ses Cheveux argentez & le blanc
& l'incarnat de son teint, qui convenoit
au bleu de ses yeux, lui donna
un éclat infini, & sa beauté parut extraordinairement.
Les Peuples furent
ravis de la voir; &, transportez de
leur joye, & de leur amour, lui donnerent
mille & mille benedictions. Le
Roi étoit tel que les Poëtes nous representent
ces Hommes qu'ils ont divinisés.
Son Habit étoit en Broderie
d'Or & d'argent, aussi beau qu'il le
devoit être, vû la Dignité de celui qui
le portoit. Il étoit monté sur un
Cheval propre à le montrer à ses Sujets,
& suivi d'un grand nombre de
Princes & des plus grands Seigneurs
de son Royaume. La Grandeur,
qu'il faisoit voir en sa Personne, le
fit admirer de tous, & la Paix qu'il
venoit de donner à la France, avec
cettebelle Princesse qu'il leur donnoit

1660. Reine, renouvella dans les cœurs de ses Peuples leur zele & leur fidelité; & tous ceux, qui en ce jour purent le regarder, s'estimerent heureux de l'avoir pour leur Roi & leur Maître. La Reine Mere vit passer le Roi & la Reine par un Balcon de la rüe Saint Antoine, & sa joye se peut aisément deviner par toutes les choses que j'ai écrites. La Reine d'Angleterre, & la Princesse sa Fille, étoient avec elle.

La Reine Mere, après avoir marié le Roi à celle que son cœur avoit toûjours desirée, voulut penser à Monsieur, & comme une bonne Mere lui choisit ce qui lui paroissoit alors de meilleur & de plus précieux dans l'Europe. Ce fut la Princesse d'Angleterre, qu'elle avoit tendrement aimée; & qu'elle auroit voulu faire Reine, au deffaut de l'Infante sa Niece. Elle fit donc resoudre le Roi à ce Mariage; &, pour l'engager à sa conclusion, elle alla demander cette jeune Princesse à la Reine d'Angleterre sa Mere. Elle l'obtint facilemeut; car, Monsieur étoit digne d'être reçu avec joye des plus grandes Princesses

de

de la Terre. Celle, qu'il alloit épou- 1660.
ser, lui avoit même cette obligation, d'avoir été en tout tems également souhaitée de lui; si bien que ses desirs étoient plûtôt fondez sur sa propre Dignité, que sur le rétablissement du Roi d'Angleterre son Frere. Le Duc d'York, second Frere de cette Princesse, ne prit pas un si bon parti pour lui; car, environ ce même tems, il se maria à une simple Demoiselle, Fille du Chancellier d'Angleterre, qui servoit la Princesse Royale son autre Sœur, Veuve du Prince d'Orange. La Reine d'Angleterre, leur Mere venoit de perdre, il y avoit peu, le Duc de Glocester son troisieme Fils, qui, par la reputation qu'il avoit déjà aquise, paroissoit devoir être un grand Prince; & l'affliction de cette Princesse fut sensiblement redoublée, par la faute que fit le Duc d'York, en prenant une Alliance, si basse qui ne lui convenoit pas.

La Reine de la Grande Bretagne, après avoir accordé la Princesse sa Fille à Monsieur, peu de jours avant la Fête de tous les Saints, partit pour aller en Angleterre, faire une visite

1660. au Roi son Fils, & prendre ses mesures avec lui pour leurs affaires communes. Son dessein étoit de lui proposer le Mariage d'Hortense Mancini, Niece du Cardinal Mazarin, sans qu'il y eût d'autre fondement à cette pensée, que la Complaisance que voulurent avoir pour le Cardinal Mazarin Milord Germain, & Milord Montaigu. Ils alleguoient pour raison, que dans ce nouveau rétablissement du Roi d'Angleterre, ses Peuples étoient mal affermis; que le Parlement d'Angleterre paroissoit avoir encore des Factions; &, qu'il y avoit une Armée sur pied, qui n'étoit pas entierement soumise à ses volontez. Il leur sembloit qu'une somme d'Argent considérable lui devoit être necessaire pour payer ses Troupes, les congédier, & acheter ce qui restoit de Factieux dans son Royaume. La Reine d'Angleterre, arrivant à Londres, trouva toutes choses si bien disposées, les Armées si obéissantes, & le Parlement si soumis, que la proposition du M riage d'Hortense, ne put alors trouver d'agrément dans le cœur du Roi son Fils. La nécessité de cinq mil-

millions, promis par le Cardinal à 1660.
l'heure qu'on les voudroit, ne le pressoit plus de les recevoir ni de les demander. C'est pourquoi, le parti qu'on lui offroit ne lui plut pas: son Armée se sépara d'elle-même par la seule Puissance de sa volonté; & le Parlement fit aussi ce qu'il desira. Le Cardinal fut sans doute affligé de ce changement; mais, on peut dire à sa gloire, qu'il avoit apparemment si peu recherché cet Honneur, & avoit fait tant d'ostentation de son indifference sur cet Article, & sur la violence que ces Seigneurs Anglois lui faisoient, que l'envie, la haine, ni l'esprit de raillerie, ne purent trouver là-dessus de matiere suffisante pour lui faire un reproche. Sa sagesse, & sa moderation, parurent encore en un autre occasion presque aussi avantageuse pour lui; car le Duc de Savoye lui ayant fait offrir d'épouser une de ces Nieces, pourvû qu'il voulût lui faire rendre Pignerol, ce Ministre le refusa, & dit au Duc de Navailles, à ce que la Duchesse sa Femme m'a conté, qu'il ne vouloit établir ses Nieces que pour augmenter sa Gloire; & que faisant

cette

1660. cette trahiſon au Roi par la ſeule conſideration de ſes interêts, il n'en meriteroit que de la honte. Le Chancelier d'Angleterre, qui ne reſſembloit pas au Cardinal Mazarin, fit demander à la Reine d'Angleterre la permiſſion de ſe preſenter devant elle, pour lui faire la reverence. Cette Reine lui manda qu'elle le vouloit bien, pourvû qu'il ne lui parlât point de ſa Fille; mais, le Roi ſon Fils, qui étoit engagé à ſoutenir ce mariage, par l'affection qu'il avoit pour le Chancelier, ſçût ſi fortement preſſer la Reine ſa Mere, qn'enfin vaincuë par la force qu'il lui fit, & par le conſeil de divers Seigneurs, du Comte de Saint Alban *, & de l'Abbé de Montaigu, qu'elle conſentit au Mariage. Elle pardonna à ſon Fils, & reçut pour ſa Belle-Fille la Ducheſſe d'York. Les Lords trouverent qu'elle le devoit faire, tant pour faire ſes affaires & s'établir un revenu conſiderable que le Roi ſon Fils lui donnoit en ſon Païs, que pour s'établir eux-mêmes, particulierement le Comte de Saint Alban, Miniſtre de cette Princeſſe. Il ſe fit Ami du Chancelier,

* *Milord Germain, devenu Comte de St. Alban.*

lier, après avoir tenu bon quelque tems, 1660.
& fait en apparence le personnage d'honnête homme, qui étoit de ne se rendre que difficilement. Milord Montaigu n'avoit pas de desirs pour la fortune qu'il pouvoit faire en Angleterre : ses attachemens étoient en France, par l'amitié que la Reine Mere avoit pour lui ; & de plus on peut dire de lui, qu'en toutes choses, en tous Païs, sa veritable Pieté faisoit qu'il étoit desinteressé.

Alors le Cardinal retomba malade, d'un mal languissant : Il parut que l'humeur des goutes étoit remontée des jambes à l'estomac, & renfermée au dedans ; ce qui lui causa des étouffemens qui passerent long-tems pour vapeurs. Les Medecins le purgerent souvent, & comme il amandoit toujours par la purgation, on connu par là, malgré leur dissimulation, que c'étoit humeur, & que cette humeur venoit d'une mauvaise source. L'état où il étoit alors ne l'empêchoit pas de penser à ses Trésors ; & dans ces mêmes tems, comme il avoit des momens de relâche, on remarqua qu'il s'occupoit souvent à peser ses Pistoles

1660. qu'il gagnoit, pour remettre les legeres le lendemain au Jeu.

1661. L'Avarice du Cardinal étoit telle, que la Reine n'avoit point d'Argent. Toute la dépense de sa Maison se faisoit par l'ordre de Colbert, Créature du Cardinal, qui épargnoit sur toutes choses. Cette jeune Princesse n'avoit pas de quoi joüer; car, on ne lui donnoit alors que les mille Ecus par mois, destinez de tous tems pour les menus plaisirs des Reines, & pour leurs aumônes: mais, comme le Jeu étoit à la mode, & que la Reine aimoit quelquefois à joüer, cette somme n'étoit pas suffisante; car, pouvant beaucoup perdre chaque jour, il arrivoit souvent que l'Argent étoit bien-tôt fini, de sorte qu'elle n'avoit pas de quoi faire des aumônes, ni de quoi satisfaire à ses plaisirs. Le jour des Etrenes, on avoit accoutumé de donner à la Reine Mere, du tems du Roi son Mari, douze mille Ecus; mais, la Reine n'eut que dix mille Livre, dont elle fut fâchée, à cause que la Reine sa Mere lui avoit dit, qu'elle avoit accoutumé d'avoir douze mille Ecus. Cette difference lui déplut:

plut : elle s'en plaignit à la Ducheſſe 1661.
de Navailles. Cette Dame croyant faire un ſervice au Cardinal, l'en alla avertir, le conſeillant de mieux traiter ſa Maitreſſe : elle lui dit auſſi qu'elle étoit ſenſible ; & qu'elle connoiſſoit le bien & le mal qu'on lui faiſoit. Il lui répondit que la Reine auroit de l'Argent quand il lui plairoit d'en demander, ſans promettre de lui en donner. Il parut en colere contre la Reine Mere, de ce qu'elle vouloit qu'on donnât à la Reine ſa Fille les douze mille Ecus dont je viens de parler, & dit avec éxagération, *Hélas ! ſi elle ſçavoit d'où vient cet Argent, & que c'eſt le Sang du Peuple, elle n'en ſeroit pas ſi liberale.* Lui, qui joüoit tous les jours trois ou quatre mille Piſtoles, qui avoit tout l'Argent de France dans ſes Coffres, qui laiſſoit joüer à ſa Niece la Comteſſe de Soiſſons chaque jour des ſommes immenſes, qui pilloit tout, & qui laiſſoit faire ſur les Peuples les plus énormes voleries qui ſe ſoient jamais faites : lui, dis-je, que l'on trouva peu après ſa mort avoir rempli de Tréſors innombrables toutes les Places
de

1661. de sa Domination, & celles de ses Amis; il eut la hardiesse de reprocher à sa Bienfactrice, à la Mere de son Roi, à la Mere de la France & des Pauvres, douze mille Ecus qu'elle souhaita qu'il fît donner à la Reine, selon que le feu Roi son Mari avoit accoutumé de les lui donner à elle: en quoi on peut voir quelle étoit sa Tirannie, sa Dureté, & son Ingratitude, dans les choses où il agissoit naturellement.

La Reine d'Angleterre vint alors à Portsmouth, pour s'embarquer & revenir en France par le Havre; mais, son Vaisseau pensa perir & fut jetté sur le sable. La Princesse d'Angleterre accordée à Monsieur, dans ce même Vaisseau, fut prise de la rougeole, dont elle fut extrémement malade. La Reine Mere, qui souhaitoit ce Mariage, s'inquieta de ce qu'on ne sçavoit point de ses nouvelles, & Monsieur montra par son chagrin, que du moins son intention étoit d'être affligé. Cette Princesse, après avoir été deux jours en peril, par l'excès de sa maladie, retourna à Portsmouth, pour être purgée, mais

la

la rougeole lui ſortit tout de nouveau, & les Medecins douterent de ſa Vie. La ſanté lui étant revenuë, elle ſe remit ſur Mer avec la Reine ſa Mere, laquelle peu après arriva au Havre heureuſement, ayant eu en ce Voyage la crainte de perdre la Princeſſe ſa Fille, & la douleur d'avoir vû mourir, pendant le ſéjour qu'elle avoit fait à Londres la Princeſſe Royale ſa Fille ainée, Veuve du Prince d'Orange. 1661. Le 5 Fevrier.

Le Dimanche ſixieme du mois le feu prit dans la Gallerie du Louvre appellée la Gallerie des Rois. Elle fut preſque entierement brûlée, avec un Salon voiſin, qui ne faiſoit que d'être achevé de bâtir. Le Roi fut contraint par cet accident d'aller à Saint Germain paſſer quelques jours, pour laiſſer nettoier le Louvre. Le 6 Fevrier.

Le Vendredi onzieme, le Cardinal étant alors à Vincennes, ſe ſentit en mauvais état. Il envoya le Duc de Navailles au Roi, lui mander qu'il étoit fort malade, & qu'il ſouhaitoit de le voir. Le Roi pleura avec ce Duc, diſant qu'il perdoit beaucoup, & que ſi le Cardinal avoit vêcu encore Le 11 Fevrier.

core

1661. core quatre ou cinq ans, il l'auroit laiſſé capable de gouverner ſon Royaume; qu'alors il demeuroit embarraſſé, ne ſachant à qui ſe confier; & que ſon plus grand deſir étoit de faire lui même ſes affaires. Cette nouvelle fit que toute la Cour revint de Saint Germain à Paris, d'où le Roi alla auſſi-tôt à Vincennes. La Reine Mere alla l'y joindre, & fut ſervie par les Officiers de la Reine ſa Fille, parce qu'elle n'y mena point les ſiens. Ce même jour onzieme, on avoit donné de l'Emétique au Cardinal, ſur le ſoir, qui l'avoit fort ſoulagé: c'eſt pourquoi on lui en redonna le treize, dont il ſe porta mieux, un jour ou deux, à cauſe de la grande Evacuation, mais auſſitôt après il retomba dans ſes mêmes maux.

La Reine d'Angleterre arriva à Paris le vingtieme Fevrier, elle fut bien reçuë du Roi, & des Reines, qui allerent au devant d'elle juſques auprès de Saint Denis, avec toute la Grandeur & la Suite, qui accompagne toujours un Roi de France.

Le vingt-deuxieme Fevrier, le Roi & la Reine Mere, qui étoient à Vincennes,

cennes, allerent un matin voir le Cardinal. Ils le trouverent plus mal ce jour-là, & plus oppressé. Il leur parla de sa mort,, & leur dit des choses touchantes. Le Roi & la Reine Mere y furent deux heures, & en sortirent pleurans & attendris. Sur la fin de Fevrier le Cardinal empira tout-à-fait; &, ne sçachant à qui jetter ses innombrables Trésors, il fiança sa Niece Mancini, qui étoit revenuë à la Cour, au Connêtable Colonne, avec un dot de cent mille Livres de rente en Italie, & sa belle Maison de Rome qu'il lui laissa. Le Roi, à son retour, avoit vêcu avec elle, avec beaucoup plus de marques d'indifference, que de passion. Quelques-uns ont dit, qu'il eut encore quelques momens de tendresse, qui penserent rallumer ses premieres flammes; mais, je l'ignore, & n'en puis rien dire. 1661.

Le Ministre fit épouser Hortense Mancini au Grand Maitre, en le faisant Héritier de tous ses biens, & lui fit quitter son nom de la Porte, qui de soi étoit médiocrement honorable, & l'obligea de prendre celui de Mazarin, avec des biens & des Etablisse-

1661. bliſſemens prodigieux. Depuis longtems le Grand Maitre, Fils du Maréchal de la Meilleraie, étoit amoureux de Mademoiſelle Hortenſe, & avoit refuſé la Comteſſe de Soiſſons, eſperant d'avoir ſa cadette; mais, le Cardinal gardoit cette cadette, qui étoit belle, pour des Rois, ou du moins pour des Souverains. Juſques là, il avoit montré de l'averſion à la lui donner, & ne paroiſſoit pas eſtimer ſa Perſonne; mais la mort, qui le prenoit à la gorge, ne lui donnant pas le tems d'accomplir, en ſes Nieces qui lui reſtoient à marier, la grandeur de ſes deſirs, il fallut qu'il prit le Grand Maitre comme ſon pis aller. Il étoit déjà fort riche; car ſon Pere, par la faveur qu'il avoit euë auprès du Cardinal de Richelieu comme ſon parent, avoit de grands Biens & de grandes Dignités. Il parut heureux d'être porté par la fortune à la joüiſſance de cette grande dépoüille; mais, ce n'eſt pas être heureux que d'être trop riche. Le Cardinal Mazarin avoit toujours conſervé une grande reconnoiſſance des obligations qu'il avoit au feu Cardinal de Richelieu ſon Bien-faiteur.

Ses

Ses premiers desirs, après avoir fait venir ses Nieces d'Italie, avoient été pour le Duc de Richelieu Neveu du deffunt Ministre; mais, la Duchesse d'Aiguillon sa Tante l'avoit méprisé; & on crut alors, qu'en mourant, il se consoleroit de la nécessité qui le forçoit de prendre le Grand Maitre pour son Héritier, à cause que le Marêchal de la Meilleraie étoit Parent du Cardinal de Richelieu, & qu'il avoit toujours été son Ami dans le tems de sa faveur passée. *1661.*

Le troisieme jour de Mars, deuxieme jour de Carême, j'allai à Vincennes. Le Cardinal Mazarin, qui s'étoit mieux porté depuis un jour ou deux, s'étoit trouvé si mal ce même matin, qu'il avoit fallu lui faire recevoir le Saint Viatique. La Reine Mere fut réveillée avec cette nouvelle: elle l'entendoit heurler les nuits, parce qu'il étoit logé de l'autre côté de sa Chambre; & son mal étoit de cette nature, qu'il étouffoit continuellement. Le Roi tint Conseil le matin, avant que la Reine sa Mere fut éveillée; & aussi-tôt il lui vint rendre compte de ce qui s'y étoit passé. La

1661. Mere ce même jour-là me fit l'honneur de me dire, que le Tellier, le Procureur General Fouquet, & de Lionne, étoient destinez, non pas pour gouverner, mais pour servir le Roi. Elle me parla du Maréchal de Villeroi, comme d'un Homme qui aimoit l'Etat, & avoit de la capacité, mais qui étoit foible. Elle croyoit néanmoins qu'il seroit du Conseil; ce qui ne fut pas. Elle me parut persuadée que le Tellier étoit un Homme habile en sa Charge, Homme de Bien, assez à elle, mais pas capable de la premiere Place. Elle me fit l'honneur de me dire aussi qu'elle croyoit que le Procureur General, homme capable, quoi que grand Voleur, demeureroit le Maitre des autres. Pour de Lionne, elle me témoigna avoir dessein, si elle le pouvoit, de l'éloigner des Conseils, après la mort du mourant.

Le Cardinal, qui étoit Sur-Intendant de la Maison de la Reine Mere, la supplia de lui permettre de donner cette Charge à la Princesse de Conti sa Niece. Madame la Comtesse de Flex, sa Dame d'Honneur, en

en fut fâchée : mais, la Reine Mere y 6161.
remedia ; car, pour lui adoucir cette mortification de ſe voir une Perſonne au-deſſus d'elle, elle fit donner peu aprés un Brevet de Ducheſſe à Madame de Sénécey, qui pouvoit revenir à la Comteſſe de Flex ſa Fille & à ſes Enfans mâles : Faveur aſſez extraordinaire, & que la Reine Mere demanda inſtamment au Roi, comme une choſe qu'elle deſiroit avec ardeur.

Le cinquiéme Mars, on ordonna les Prieres publiques des quarante heures par toutes les Egliſes de Paris, pour le Cardinal ; ce qui ne ſe fait d'ordinaire que pour les Rois. Madame la Princeſſe Palatine lui envoya, à ſon extrême regret, la Démiſſion de ſa Charge de Sur-Intendante de la Maiſon de la Reine, qu'il donna à la Comteſſe de Soiſſons. Il voulut, avant que de mourir, laiſſer ſes deux Nieces dans ces deux poſtes qui ſont beaux. La Reine alors ſe douta d'être groſſe. Ce fut une conſolation au Roi, qui pouvoit aiſément guerir le chagrin qu'il avoit de l'état où il voyoit le Cardinal, qu'il ai-

1661. moit beaucoup. C'étoit son premier attachement, & l'enfance avoit été le sceau de cette liaison.

Le Cardinal laissa au Grand Maître en ses Gouvernemens, en sa Maison de Paris toute meublée, & en Argent, d s sommes innombrables *; &, outre ces grands biens, il avoit marié la Princesse de Conti, Madame de Modene, & la Comtesse de Soissons, & leur avoit donné à chacune une grande dot. Il laissa deux cent mille écus à la petite Marianne, la derniere de ses Nieces, & le Gouvernement d'Auvergne pour celui qui l'épouseroit. Pour son Neveu Mancini, quoi qu'il le deshéritât, ne le croyant pas digne de porter son Nom, ce Neveu deshérité ne laissa pas d'avoir la Principauté ou Duché de Ferreti en Italie, le Duché de Nevers en France, avec une partie de sa Maison & beaucoup d'autres Biens. Il donna à chacun de ses Petits-Neveux de Mercœur, de grands Revenus en Benefices, & fit donner à tous ses Amis des Gouvernemens, des Evêchez, & de l'Argent. Il rétablit le Duc de Lorraine dans

* L'ancien Original porte quinze cens mille livres de rente, tant en Duchés, que Gouvernemens, Maisons, &c.

dans ſes Etats, en partie pour le re- 1661.
compenſer de ce qu'il avoit voulu être ſon Neveu, Honneur qu'il avoit refuſé; & chacune de ſes Recommandations ou de ſes Loüanges, firent alors la deſtinée des plus grands Seigneurs du Royaume. Il fit ſon Teſtament, & le ſigna le ſixieme de Mars; &, comme il avoit dêjà reçu le ſaint Viatique, il montra de vouloir donner le reſte de ſon tems à ſon ſalut. Il envoya querir Monſieur Joli, Curé de Saint Nicolas des Champs, Homme de grande réputation, & le pria de ne le plus quitter. Il montra d'avoir des ſentimens de piété, & demanda miſéricorde; mais, tous ceux qui diſent *Seigneur, Seigneur, n'entreront pas au Royaume des Cieux.* Il faut néanmoins que nous eſperions tous en cette divine miſéricorde, & pour nous, & pour les autres: c'eſt la richeſſe des pécheurs.

Le Jeudi troiſieme de Mars, qui fut le jour qu'il communia, la Reine Mere me fit l'honneur de me dire en preſence du Roi, que le Cardinal étoit lors bien petit devant Dieu;

1661. qu'il avoit de grands sentimens d'humilité, & qu'elle esperoit que Dieu auroit pitié de lui. Ce sont deux choses difficiles à pouvoir accommoder ensemble, que l'Humilité Chrétienne, avec l'Amour des Biens de la Terre & de cette Grandeur qui lui faisoit disposer de tout un Royaume, comme bon lui sembloit. Il donna tout ce qui étoit vacant & tout ce qui n'étoit point à lui. Veritablement, ce fut du consentement du Roi, & ce fut ce qui le persuada qu'il pouvoit impunément prendre, & tout donner aux siens. L'excuse n'étoit pas peut-être tout-à-fait légitime : c'étoit abuser en quelque maniere des sentimens, que l'habitude avoit formez dans le cœur du Roi à son égard, que de lui ôter sa Puissance, ses Finances, & le Droit de disposer des Charges, Gouvernemens, Abbayes, Evêchez, & presque generalement de tout ce qui se trouva pour lors dans sa disposition.

Le Cardinal Mazarin avoit été soupçonné de n'avoir pas eu beaucoup de Religion. Sa Jeunesse étoit deshonorée

norée par une mauvaiſe reputation, 1661.
qu'il avoit euë en Italie ; & , comme je l'ai dit en parlant de lui, il n'avoit jamais témoigné aſſez de veneration pour les Myſteres les plus ſacrez. Sa vie, moralement bien reglée, ne paroiſſoit pas avoir pour regle de ſa ſageſſe, les Maximes Evangeliques ; & il ſeroit à ſouhaiter pour lui, que les dernieres années de ſa vie, où il avoit fait des actions de Vertu, euſſent été entierement reglées ſur le deſir de ſon ſalut. Mais, Dieu ſeul connoit ce qui eſt en l'homme, & les apparences loüables nous doivent preſque toujours obliger à croire comme une verité le bien que nous voyons en autrui, puiſque nous ne pouvons faire le diſcernement des penſées, ni des ſentimens dont nous voulons injuſtement être les Juges. Ce Miniſtre montra beaucoup de fermeté & de tranquilité d'eſprit dans ces derniers jours. Il travailla avec le Tellier ſur les Affaires de l'Etat. Le quatre, & le ſix, il fit même des depêches pour Rome, qu'il ſigna. Sa fin fut accompagnée d'honneur, par les larmes du Roi, d'Opu-

1661. lence par les biens qu'il laiſſa à ſa Famille, & à ceux qu'il voulut enrichir, & de fermeté par la bonne mine qu'il fit à la mort. Il peut aſpirer à la gloire de l'avoir regardée avec une intrepidité pareille à celle des plus grands Hommes.

Le ſeptieme Mars, jour qu'il reçut l'Extrême-Onction, après avoir pris congé du Roi, de la Reine Mere, & de Monſieur, qu'il ſupplia de ne prendre plus la peine de le venir voir, il donna au Roi dix-huit gros Diamants, un fort beau Diamant à la Reine Mere, un Bouquet de Diamans à la jeune Reine, & pluſieurs Emeraudes d'une prodigieuſe groſſeur à Monſieur. Il donna un Diamant au Prince de Condé, avec beaucoup de loüanges, & de grandes marques de ſon amitié, & un au Maréchal de Turenne, & laiſſa pour Succeſſeurs au Miniſtere ceux que j'ai déja nommez. Enſuite de toutes ces choſes, il pria Monſieur Joli, Curé de Saint Nicolas des Champs, de ne le plus quitter. Il ne s'étoit point confeſſé à lui; mais, il parut ne penſer plus qu'à ſa Conſcience.

Son

Son Confesseur ordinaire étoit Théatin, Homme simple & d'une singuliere pieté, mais qui peut-être ignoroit les périls où peuvent tomber ceux qui ont trop adoré la Fortune, la Faveur, & les Richesses. Il voulut dans cet état envoyer à l'Assemblée du Clergé l'Evêque de Poitiers, pour les prier de croire qu'il mouroit leur Serviteur. Elle en fut si reconnoissante, qu'ils voulurent tous l'en aller remercier; mais, ils ne le purent voir. Il en fit autant au Parlement, les envoyant assûrer qu'il mouroit leur Serviteur. Il reçut l'Extrême-Onction dans sa Chaise, y repondit lui-même, & remercia ceux qui la lui avoient administrée. Il fit venir tous ses Domestiques, il se fit voir à tous, ayant sa barbe faite, étant propre & de bonne mine, avec une Cimare de couleur de feu, sa calotte à sa tête, comme un Homme qui vouloit braver la Mort. Il leur parla fort chrétiennement, leur demanda pardon avec de grandes marques d'humilité, & confessa qu'un de ses crimes devant Dieu avoit été la colere & la rudesse qu'il 1661.

1661. avoit euë pour eux. Il leur dit à tous ce qu'il leur laissoit, & fit toutes ces choses d'une maniere douce & obligeante. Il embrassa ses Amis, & leur fit des Complimens. Au milieu de cette occupation, une foiblesse le prit : il dit, *Je m'affoiblis ; qu'on me donne un peu d'Eau de Grenade.* Après en avoir pris, il dit *Je reviens*, & continua de parler à ceux qui étoient presens. Il s'occupa le reste du jour à faire des Actes de foi & de contrition ; ce qu'il fit d'une maniere devote, ferme, & tranquille. Il parapha son Testament, & signa encor sur le soir des dépêches pour le Service du Roi ; &, quoi qu'il parût ne vouloir plus penser qu'à Dieu, tant qu'il put parler & entendre, il ordonna de tout ce qu'il lui parut utile à l'Etat.

Le Roi & la Reine Mere lui envoyerent encor demander ce qu'il desiroit qu'il fût fait après sa mort, & il sembloit que ces paroles étoient des oracles, qui ordonnoient de l'avenir. Il y a sans doute beaucoup de grandeur & de beauté à sa mort ; mais, sa réputation doit être noircie

par

par l'ingratitude qu'il a euë pour la 1661.
Reine Mere sa Bien-faictrice ; d'avoir voulu mettre de la secheresse, du dégout, & de la défiance pour elle dans l'esprit & dans le cœur du Roi, afin de le posseder tout entier; jusques à la blâmer de ce qu'elle faisoit trop d'Aumônes, & faisoit trop de cas des Dévots. Elle s'en étoit aperçuë en plusieurs occasions, comme je l'ai déja dit. Il eut même en mourant la dureté de lui demander la Survivance du Gouvernement de Bretagne pour la donner au Grand Maître; ce qui ne se fait jamais: car c'est un Crime de compter sur la mort de nos Rois. Voilà des effets de cette Avarice sordide, qui l'accompagna jusques à la fin, & qui dans les derniers instants de sa vie lui fit encor prendre plaisir à faire repasser par ses mains quasi tout le Royaume, pour le donner à son Neveu, à ses Nieces, & à ses Amis. Voila aussi la cause de cette Ambition dévorante, & de cet ardent desir de la Faveur, qui l'avoit toujours possédé.

Le septiéme jour de Mars, la

1661. Reine Mere, après avoir tenu le Cercle chez la Reine vint un moment dans sa Chambre, pour sçavoir comment il se portoit Elle fit appeller Colbert, qui lui dit qu'il étoit fort mal, & qu'il ne croyoit pas qu'il passât la nuit. La Reine Mere s'attendrit à ces paroles, & les larmes lui vinrent aux yeux : puis, me tirant à part, me fit l'honneur de me dire, en me parlant de lui, qu'elle l'avoit toujours connu mieux que personne, & qu'elle n'avoit pas mesestimé ceux qui avoient été d'avis qu'elle l'éloignât de la Cour ; mais, qu'ayant trouvé en lui une fidelle application au Service du Roi & au Bien de l'Etat, elle avoit crû qu'il étoit juste qu'elle excusât ses deffauts en faveur de ses bonnes intentions. Elle ajouta ensuite quelques particularitez du regret que le Cardinal avoit de lui avoir déplu en sa conduite, dont il lui avoit demandé pardon avec des marques d'un grand repentir. Elle me dit aussi, qu'elle avoit été fâchée de ce que le Roi, poussé par le Ministre à haïr la Princesse Palatine, l'avoit obligée à se deffaire de sa

Charge

Charge de Sur-Intendante de la Mai- 1661.
ſon de la Reine, pour la donner, comme j'ai déja dit, à la Comteſſe de Soiſſons. Cette Princeſſe ne lui plaiſoit pas, & n'avoit jamais bien vêcu avec elle. Un reſte d'Attachement que le Roi avoit pour elle lui faiſoit craindre qu'elle ne reprît ſa même place, qu'il ſembloit que ſa Sœur n'eut perduë que pour la lui rendre. Elle me fit l'honneur de me dire auſſi, que le Roi ſans doute prendroit plaiſir à gouverner ſon Royaume; qu'elle en étoit bien aiſe, & faiſoit deſſein de lui montrer par la moderation de ſa conduite, qu'elle ne lui vouloit rien dérober de ſon Autorité. Ce fut par ſes Sentimens, qu'elle perdit l'avantage d'entrer au Conſeil, dont beaucoup de perſonnes l'ont blamée, s'imaginant peut-être avec raiſon qu'elle y avoit été portée par des conſeils intereſſez, dont elle ne connut pas la cauſe; mais, dans le vrai, ſa pente naturelle étoit le deſir du repos & de la retraite. Le ſoir du ſeptiéme, le Roi, qui ne voyoit plus le Cardinal, fit appeller ſes Miniſtres, & je vis alors le vivant

1661. prendre la place du mourant, avec un commencement de grandeur, de suite, & de bruit, qui me fit admirer les changemens du Monde. Le Roi s'enferma avec eux; & la Reine Mere, au retour des Ministres, vint peu de tems après le trouver. Comme elle étoit logée à l'ancien & petit Logement, à cause qu'on faisoit peindre les grands Appartemens du nouveau Bâtiment, elle quita sa Chambre, parce qu'elle étoit trop proche de celle du mourant, & vint coucher dans celle du Roi. Le Cardinal vêcut encor cette nuit. Il dormit trois heures, le lendemain, il entendit la Messe, & eut quelque amendement. Ce meilleur état forma un petit bruit de résurrection; mais aussitôt après s'affoiblissant entierement, on jugea qu'il ne dureroit pas encor long-tems. Il mourut persuadé que les Medecins n'avoient pas connu son mal, & l'avoient mal traité. Un des siens lui entendit dire, parlant avec lui-même, *Ils m'ont tué.* Ce jour-là, Valot, premier Medecin du Roi, lui ayant voulu persuader de prendre un Boüillon, il le refusa,

&

& regarda cet Homme d'une maniere fixe & perçante, qui fit juger aux Assistans qu'il le regardoit comme un Homme qui l'avoit mal servi. Quoi que ce fût avec d'innocentes intentions, il n'en parut pas content, & la derniere absolution qu'il demanda, fut pour avoir murmuré contre les Medecins. Il fut tout ce jour dans de grandes souffrances, & son Agonie fut le soir terrible. Monsieur Joli lui ayant dit, que c'étoit alors que la nature payoit son tribut, il lui répondit, *Je souffre beaucoup, mais je sens que la Grace est encor plus forte que le mal.* 1661.

Le Roi lui manda le matin, qu'il avoit beaucoup de peine de ne le point voir. Il lui fit dire qu'il le remercioit, qu'il n'étoit plus tems qu'il pensât à lui, mais qu'il le supplioit de se souvenir des dernieres paroles qu'il lui avoit dites. Il envoya recommander Monsieur Joli au Roi: la Reine Mere prit la parole; & répondit, que le Roi auroit toujours soin des gens de bien. Un peu avant que de mourir, il appella Colbert, son Domestique, & lui parla

de

1661. de quelque chose touchant ses affaires, de la même maniere que s'il eût été en santé. Il envisagea la Mort avec une telle fermeté, qu'il dit à Monsieur Joli, qu'il avoit du scrupule de ne la pas assez craindre. Son Agonie augmentant, il dit à un de ses Valets de Chambre, nommé Bernoin, en tâtant son poulx lui-même, *Je souffrirai encor beaucoup.* A deux heures après minuit, il se remua un peu dans son lit, & dit, *Quelle heure est-il? Il doit bien être deux heures.* Monsieur Joli & Bernoin dirent alors entre eux tout bas, qu'il iroit bien encor jusques à dix heures du matin. Le malade ensuite demeura environ une demie heure à prier Dieu & souffrant. Alors il passa, en disant, *Ah! Sainte Vierge, ayez pitié de moi, & recevez mon Ame.* Il expira entre deux & trois, le neuviéme jour de Mars.

Le 9. Mars.

Le Roi s'éveillant appella sa Nourrice qui couchoit dans sa Chambre, & sortant de son lit lui fit signe de l'œil pour sçavoir si le Cardinal étoit mort; ce qu'il fit de peur d'éveiller la Reine, ou de la troubler par cet-

te funeste vûë de la Mort, qui de 1661.
soi-même est toujours affreuse.
Ayant sçu que oüi, il s'habilla, & fit venir les Ministres, le Chancelier, le Tellier, le Sur-Intendant Fouquet, & de Lionne, & leur commanda de ne rien expédier sans lui en parler, leur déclarant qu'il ne vouloit point que ceux qui demanderoient des graces s'adressassent à d'autres qu'à lui. Il alla ensuite trouver la Reine Mere. Ils dinerent, & partirent le plûtôt qu'ils purent de Vincennes, pour venir à Paris. La Reine fut apportée en Chaise. Le Marquis d'Hautefort son premier Ecuyer, & Nogent, vieux, mais sain, l'accompagnerent toujours à pied.

Le Roi étoit affligé de la mort de son Ministre, & avoit beaucoup pleuré. La Reine sa Mere, plus forte que lui, & plus dégoutée des Créatures, par la connoissance qu'elle avoit de leurs imperfections, sentit moins de douleur. Elle avoit regretté le Cardinal & avoit eu des momens où la longue habitude & les bonnes qualitez qu'elle avoit aimées

1661. mées en ce Ministre avec ce qu'il avoit fait pour elle en chassant sa Niece l'avoient renduë sensible à sa Mort, mais d'une maniere plus tranquille ; & le souvenir de ses ingratitudes petites ou grandes effaçoit aisément ce chagrin. Leurs Majestez étant arrivées se débarasserent de la presse qu'ils trouverent dans le Louvre, & dans leurs Antichambres, & le Roi & la Reine Mere allerent se renfermer dans le Cabinet de la Reine. Elle se portoit bien de son voyage, & par l'état où elle étoit, elle faisoit esperer au Roi, à la Reine sa Mere, & à toute la France, la joye de la voir bien-tôt Mere d'un Dauphin. Cette jeune Princesse n'étoit nullement affligée de la Mort du Cardinal, & l'amusement que le Roi avoit repris avec la Comtesse de Soissons, quoi que foible en aparence, lui déplaisoit si fort, que si elle étoit chagrine, c'étoit seulement parce que, selon que le disent les Philosophes, l'Amant se transforme en la chose aimée ; & que voyant le Roi triste, il étoit impossible qu'elle fût gaie. Enfin, ces trois Royales Personnes

ſonnes ſe voyant enſemble éloignées 1661.
de l'objet de la Mort, commencerent à reſpirer en repos. Le plaiſir de la liberté, qu'ils envisagerent avec ſes charmes ordinaires, & cette agréable penſée dans ces premiers mouvemens, les conſola de leur affliction. La Reine Mere fut la premiere qui dit à ceux qui ſans ceſſe faiſoient revivre le diſcours de la Mort du Cardinal, qu'il n'en falloit plus parler; qu'elle craignoit que le Roi n'en fût malade; & qu'il falloit qu'il s'occupât à quelque choſe de mieux qu'à des paroles inutiles.

Le Roi, depuis qu'il voyoit ſon Miniſtre pancher vers ſa fin, avoit montré qu'il vouloit à l'avenir gouverner ſon Royaume. Il diſoit qu'il n'approuvoit point la vie des Rois fainéans, & qui ſe laiſſent mener par le nez. Il ajoutoit lui-même à cela, qu'il voyoit bien qu'on pouvoit lui reprocher qu'il avoit fait ce qu'il blamoit; mais, il attribuoit ſa conduite paſſée à l'eſtime qu'il avoit euë pour le Cardinal, à cauſe de ſon habileté, & à cette ſoumiſſion & dépendance à laquelle ſon Enfance l'avoit accoutumée

1661. tumé. La Reine ſa Mere, qui avoit ſenti l'incommodité du joug qu'elle s'étoit impoſé, ne vouloit plus ſe ſoumettre à d'autre Puiſſance qu'à celle du Roi ſon Fils; ſi bien qu'elle ſouhaitoit qu'il voulût travailler lui-même pour lui-même. Elle n'étoit point ambitieuſe; mais, elle étoit aſſez bonne Mere, pour vouloir lui aider en tout ce qu'elle pourroit. Tous les gens de bien étoient dans ce même ſentiment, & le Miniſtre en mourant, ſoit par le deſir de faire ſon devoir en donnant de bons conſeils au Roi, ſoit pour ne vouloir point de Succeſſeur dans la gloire de ſa Faveur, lui laiſſa pour principale Maxime de faire lui-même ſes affaires & ne plus élever de premier Miniſtre à ce ſuprême dégré où il étoit monté; lui avoüant que par les choſes qu'il auroit pû faire contre ſon ſervice il connoiſſoit combien il étoit dangereux à un Roi de mettre un Homme dans cet état. Il lui laiſſa des Conſeils & des Préceptes eſtimables, que le Roi lui même écrivit, afin de s'en ſouvenir pour ſa conduite.

Le 13 Juillet.

Ce

Ce même jour au matin, le Roi, 1661.
après avoir apris la mort du Cardinal, avoit été enfermé deux heures pour travailler lui seul au reglement de sa vie & de ses affaires. Il voulut ensuite faire part de ses resolutions aux Grands du Royaume; &, quand il fut arrivé à Paris, il ordonna que tous le lendemain se trouvassent au Louvre chez la Reine sa Mere à quatre heures. Ce jour-là cette Princesse alla faire ses devotions au Val-de-Grace, puis étant revenuë sur le soir, les Officiers de la Couronne & les Ministres étants assemblez, le Roi leur dit que Dieu lui avoit ôté un Ministre qui avoit pris le soin de ses affaires dans le tems de sa jeunesse; qu'il s'en étoit si bien trouvé, qu'il auroit souhaité qu'il lui eût plu de le lui conserver plus longtems; mais, puisque sa volonté avoit été de l'en priver, qu'il vouloit à l'avenir gouverner lui-même son Royaume; qu'il esperoit que Dieu lui feroit la grace de s'en bien aquiter, & de benir les bonnes intentions qu'il avoit d'agir selon la Justice & la raison; que pour cet effet, il ne vou-

1661. vouloit point de Premier Miniſtre ; qu'il ſe ſerviroit de ceux qui avoient des Charges pour agir ſous lui ſelon leurs Fonctions ; & que s'il arrivoit qu'il eut beſoin de leur Conſeil, il le leur demanderoit : puis, les congedia. Cette reſolution fut priſe pour reſſerrer le ſecret des affaires, & pour en bannir Monſieur le Prince, & les Grands du Royaume, qui tous, s'ils y avoient eu la moindre part, en auroient voulu prendre une plus grande, & auroient affoibli l'Autorité Royale autant qu'ils auroient pû. Le Roi diſpoſa de ſes heures, & ordonna que tous ceux qui auroient des graces à lui demander, lui preſentaſſent des Placets, & que les Samedis il y repondroit. Après cette ceremonie, le Roi & la Reine ſa Mere étant montés chez la Reine, on crut déja voir ſur leur viſage des marques de leur ſatisfaction, & il fut aiſé de juger que bien-tôt les deffauts du mort leur paroitroient plus grands, qu'ils ne les avoient encor vûs. Car, il ne ſe contentoit pas d'exercer une Puiſſance Souveraine ſur tout le Royaume, il l'exerçoit

ſur

sur les Souverains même, qui la lui 1661.
avoient donnée ; n'ayant en plusieurs occasions aucune complaisance pour le Roi, non plus que pour la Reine, & ne lui laissant la liberté de disposer de rien de considerable. Il étoit si jaloux de cette Autorité qui ne lui appartenoit pas, qu'il vouloit faire les Charges de tout le Monde ; si avare, qu'il vouloit gagner sur tout ; si défiant, qu'il étoit fort aisé à choquer ; si reveur & si chagrin la plus part du tems, qu'à peine osoit-on lui rien dire, & faisoit semblant d'être de mauvaise humeur, pour empêcher ceux qui l'attendoient en foule en son passage de prendre ce tems-là pour lui parler. C'est pourquoi il étoit impossible que depuis le Roi jusques au moindre de ses Sujets, hormis peu de personnes qui lui avoient de grandes obligations, on ne fût bien aise d'en être délivré.

Le Roi, ce soir-là, ayant fait entrer Monsieur le Prince dans le petit Cabinet de la Reine, lut devant lui & devant nous quelques Articles des Conseils, que ce Ministre qui avoit beaucoup d'esprit & de longue experience

1661. perience des affaires, lui avoit laissez par écrit, & qui en effet étoient très-bons; & comme on vit que le Maréchal de Villeroi étoit exclus du Conseil, pour n'avoir jamais été bien remis dans les bonnes graces du Cardinal depuis qu'il avoit été accusé d'avoir manqué de reconnoissance à son endroit, on s'imagina que c'étoit une des choses qu'il lui avoit inspirées.

Le dixiéme, qui fut ce même jour auquel le Roi fit sa Déclaration aux Grands du Royaume, le Corps du Cardinal, qui avoit été exposé au Peuple le jour precedent, le fut encore tout ce jour-là. Il y eut grand monde qui le fut voir. On lui trouva, quand il fut ouvert, une petite pierre dans le cœur; ce que quelques gens dirent convenir fort à la dureté qui lui étoit naturelle.

L'onziéme, il fut porté à l'Eglise de Vincennes, où son Service fut fait sans beaucoup de Ceremonie.

Voici quelques-uns des Vers qu'on fit sur lui après sa Mort.

Enfin

1661.

Enfin le Cardinal a terminé son sort.
François, que dirons-nous de ce grand Personnage?
Il a fait la Paix, il est mort,
Il ne pouvoit pour nous rien faire davantage.

Autres.

Ci gît l'Eminence deuxieme:
Dieu nous garde de la troisieme.

Autres.

Mazarin sortit de Mazare,
Aussi pauvre que le Lazare
Réduit à la Nécessité.
Mais par les soins d'Anne d'Autriche,
Ce Lazare ressuscité
Est mort comme le mauvais Riche.

Autres.

Je n'ai jamais pu voir Jules sain, ni malade:
J'ai reçu mainte rebuffade,
Dans sa Salle, & sur le Dégré.
Mais, enfin, je l'ai vu dans son Lit de Parade,
Et je l'ai vû fort à mon gré.

Le

1661. Le douzieme Mars, le Roi, pour contenter cette grande quantité de Grands qui autrefois formoient le Conseil, & que les broüilleries passées avoient élevez à cette Dignité, tint Conseil sur quelque matiere de Guerre Etrangere, où assisterent Monsieur, Monsieur le Prince, & tous les Princes & Grands qui avoient accoutumé d'en être, tant qu'il plu au Cardinal d'en tenir; mais, depuis quelques années, il les avoi entierement abolis. Le Roi, les Reines, & toute la Cour, prirent l Deüil du Cardinal; ce qui ne s'étoit jamais fait: car les Rois ne l portent que des Souverains ou de Princes qui ont l'honneur de leu être Parens, & il n'étoit ni l'un n l'autre.

Ces premiers jours ne furent occuppez qu'à parler des immenses Richesses que laissoit le Cardinal. L Tellier, comme son Ami, nous di alors à la Duchesse de Navailles & à moi, qu'il avoit eu trois million cinq cens mille livres des Charges de la Maison de la Reine, que le Ro lui avoit données, & que le Minis-

tre

tre avoit toutes venduës, jusqu'à celles de L vandieres; qu'ainsi cette somme, qui composoit une portion de ses Trésors, ne venoit point de l'Epargne. Il nous dit aussi, pour excuser ses grandes richesses, & nous montrer qu'elles n'étoient point prises sur le Peuple, qu'il faisoit de grands ménages & trafics dans ses Gouvernemens, & particulierement dans Broüage; qu'il joüissoit de plusieurs fonds destinez au payement des Ambassadeurs, de l'Artillerie, de l'Amirauté, & ainsi du reste; qu'il se chargeoit d'y satisfaire, & ne le faisoit pas, en quoi il est à croire qu'il prenoit beaucoup, sans qu'on pût le convaincre de rien prendre à l'Epargne. J'ai ouï dire en ce même tems au même le Tellier, parlant du Cardinal, que ce Ministre avoit eu deux superieures passions, le desir de la gloire, & celui du bien; qu'en mourant, sa grande fortune, dont il parut trop occupé, avoit beaucoup diminué le mérite de ses belles actions; & qu'ainsi il avoit manqué de remplir l'un de ses desirs, pour avoir trop donné à l'autre. Je lui ai ouï 1661.

1661. dire aussi, que deux jours avant que le Cardinal mourût, il avoit voulu écrire son Testament, & le mettre au net en de beaux termes; que comme il y travailloit, il le pressa de le quitter, de peur que cette application ne l'affoiblit trop, & que le Cardinal se dépita contre lui & lui dit demi en colere, & pourtant en riant, *Laissez-moi faire : la contrainte que vous me faites est piré que la Mort*, & qu'il parut en cet instant parler de la Mort, comme s'il en eut raillé, mais, que dans quelque autre moment, il lui avoit dit d'un ton fort serieux; *Voici un étrange passage, Monsieur; car je suis homme, & pecheur, & je dois craindre les Jugemens de Dieu; mais enfin il faut esperer en sa misericorde.*

Ses Niéces, à qui il laissoit de grands Trésors, ne le regreterent guere. Un certain Italien, leur Domestique, leur reprochant leur ingratitude, leur dit, *Mesdemoiselles, vous vangez tous les François, de la dureté que Monsieur le Cardinal vôtre Oncle a euë pour eux, par celle que vous avez pour lui.* Il disoit vrai; car, le

Car

Cardinal Mazarin, generalement parlant, avoit un grand mépris pour la Nation. 1661.

Le Roi ſucceda au Royaume de France le jour de la Mort de Louïs XIII. ſon Pere, n'ayant alors que quatre ans ; mais on peut dire que le jour de la Mort du Cardinal Mazarin fut veritablement celui de ſon Avenement à la Couronne, celui où il commença d'être Roi & de faire voir qu'il étoit digne de l'être ; car ce fut alors qu'il voulut prendre lui-même le ſoin de toutes ſes Affaires, & que toutes les Graces qu'il pouvoit répandre ſur les Grands & ſur les petits ne dépendiſſent que de lui. Pour cela, il commença de regler ſa vie de cette maniere.

Il prit la réſolution de ſe lever à huit ou neuf heures, quoi qu'il ſe couchât fort tard. En quittant le Lit de la Reine, il alloit ſe mettre dans le ſien ; puis, il s'occupoit à prier Dieu, & à s'habiller. Ses Affaires alors l'obligerent le matin de faire fermer la porte de ſa Chambre, tant pour vacquer à ce grand travail, que pour éviter la preſſe. Le Maré-

1661. chal de Villeroy, comme ayant été son Gouverneur, & estimé meriter d'être son Premier Ministre, avoit seul la permission de le voir; & dans cette préference, il trouvoit la consolation de ses autres privations. Environ à dix heures le Roi entroit au Conseil, & y demeuroit jusqu'à midi. Ensuite, il alloit à la Messe, & le reste du tems jusqu'à son dîner il le donnoit au Public, & aux Reines en particulier. Aprés le repas, il demeuroit souvent & assez long-tems avec la Famille Royale; puis, il retournoit travailler avec quelques-uns de ses Ministres. Il donnoit des Audiances à qui lui en demandoit, écoutant patiemment ceux qui se presentoient pour lui parler. Il prenoit des Placets de tous ceux qui lui en vouloient donner, & y faisoit réponse à certains jours, qui êtoient marquez pour cela; comme il y en avoit aussi un pour un Conseil de Conscience, qui avoit été établi dans le commencement de la Regence, qu'il rétablit en ce tems-là. Comme le seul desir de la gloire, & de remplir tous les devoirs d'un grand Roi, occupoit alors son cœur tout entier;

en

en s'appliquant au travail il commença de le gouter ; & l'envie qu'il avoit d'apprendre toutes les choses qui lui étoient necessaires, fit qu'il y devint bien-tôt sçavant. Son grand sens, & ses bonnes intentions, firent connoitre les semences d'une Science universelle, qui avoient été cachées à ceux qui ne le voyoient pas dans le particulier. Car, il parut tout d'un coup Politique dans les Affaires d'Etat, Théologien dans celles de l'Eglise, exact en celles de Finance ; parlant juste, prenant toujours le bon parti dans les Conseils, sensible aux interêts des Particuliers, mais ennemi de l'Intrigue & de la flatterie, & severe envers les Grands de son Royaume qu'il soupçonnoit avoir envie de le gouverner. Il étoit aimable de sa personne, honnête, & de facile accés à tout le monde ; mais avec un air grand & serieux, qui imprimoit le respect & la crainte dans le Public, & empêchoit ceux qu'il consideroit le plus de s'émanciper même dans le particulier, quoi qu'il fût familier & enjoüé avec les Dames. Une des 1661.

1661. choses qui pût un peu contribuer à faire prendre au Roi cette conduite f·t la réputation qu'avoit acquise le Roi d'Angleterre, depuis qu'il étoit remonté sur le Trône. Les grandes loüanges qu'il entendoit lui donner sur la maniere dont il gouvernoit son Royaume, bien moins soumis à ses Rois que le nôtre, lui donnerent de l'émulation, & augmenterent encore, s'il se pouvoit, la passion qu'il avoit de se rendre plus grand & plus glorieux que tous les Princes qui avoient jusques ici porte des Couronnes.

Peu de tems aprés la mort du Ministre, se fit le Mariage de Monsieu avec la Princesse d'Angleterre. L Roi n'avoit pas beaucoup d'inclination pour cette Alliance. Il dit lui même, qu'il sentoit naturellement pou les Anglois l'Antipathie que l'on di avoir été toujours entre les deu Nations; mais elle fut aisément ef facée en lui par le Sang qui les enga geoit à s'aimer, & par l'agreable So cieté qui dans leur premiere jeuness les avoit accoutumez du moins

pou

pouvoir être Amie personnellement. 1661.
La Reine-Mere aimoit la Princesse d'Angleterre. Elle la desiroit en qualité de Belle-Fille ; & quand le Cardinal mourut, le Roi se trouva si engagé à ce Mariage, qu'il n'eût pas même la pensée de le rompre. Il donna à Monsieur l'Appanage d'Orleans, tel que le feu Duc d'Orleans l'avoit possedé, excepté Blois & Chambor.

La Princesse d'Angleterre étoit assez grande : elle avoit bonne grace, & sa taille, qui n'étoit pas sans défaut, ne paroissoit pas alors aussi gâtée qu'elle l'étoit en effet. Sa beauté n'étoit pas des plus parfaites ; mais toute sa Personne, quoi qu'elle ne fût pas bien faite, étoit néanmoins par ses manieres & par ses agrémens tout-à-fait aimable. Elle avoit le teint fort délicat, & fort blanc : il étoit mêlé d'un incarnat naturel, comparable à la Rose & au Jassemin. Ses yeux étoient petits, mais doux & brillans : son nez n'étoit pas laid : sa bouche étoit vermeille, & ses dents avoient toute la blancheur & la fines-

1661. ſe qu'on leur pouvoit ſouhaiter ; mais ſon viſage trop long & ſa maigreur ſembloit menacer ſa beauté d'une prompte fin. Elle s'habilloit & ſe coëffoit d'un air qui convenoit à toute ſa Perſonne ; & comme il y avoit en elle de quoi ſe faire aimer, on pouvoit croire qu'elle y devoit aiſément réüſſir, & qu'elle ne ſeroit pas fâchée de plaire. Elle n'avoit pu être Reine ; & pour réparer ce chagrin, elle vouloit regner dans le cœur des honnêtes gens, & trouver de la gloire dans le monde par les charmes & par la beauté de ſon eſprit. On voyoit déja en elle beaucoup de lumiere & de raiſon, & au travers de ſa jeuneſſe qui juſqu'alors l'avoit comme cachée au Public, il étoit aiſé de juger, que lors qu'elle ſe verroit ſur le grand Théatre de la Cour de France, elle y feroit un des principaux Rolles.

Ces deux agréables & illuſtres Perſonnes ſe marierent au Palais Royal, le dernier jour de Mars, en preſence du Roi, de la Reine-Mere, de la Reine, & de la Reine d'Angleterre. Cette Ceremonie ſe fit en particulier : il

Le 31. Mars.

il n'y eut que Mesdemoiselles d'Orleans & le Prince de Condé seuls, qui furent conviez d'y assister, comme les plus proches Parens de tous les deux. 1661.

Sur la fin d'Avril, la Cour s'en alla à Fontainebleau, pour y passer tout le tems de la grossesse de la Reine; & comme il devoit être long, le Roi fit dessein de rendre ce séjour agréable par l'accompagnement des honnêtes Plaisirs qui s'y pouvoient desirer. Il est assez naturel aux Hommes de ne compter jamais la beauté de leur Siecle, que par celle de leur plus belle saison. C'est une matiere où peu de gens s'empêchent de tomber dans le ridicule. Je puis dire néanmoins, que sans l'âge ni les sentimens des jeunes Personnes de quinze ans, je n'avois jamais vu la Cour plus belle qu'elle me le parut alors; le beau Siecle de la jeunesse de la Reine-Mere m'a été presque entierement caché par mon Enfance, & par les années que je demeurai en Normandie jusqu'à la Mort du feu Roi: & je n'ai bien vu que celui qui lui a succedé, c'est-à-dire celui de la Re-

1661. gence, dont à la verité les cinq premieres années furent accompagnées d'une grande prosperité, avec tous les divertissemens permis & possibles. Je les goutai à mon égard dans cet âge florissant, où presque tout paroît devoir être admiré ; mais je préfere celui dont je parle presentement. Premierement la France étoit gouvernée par son veritable Maitre, qui avoit non seulement toutes les qualitez d'un grand Roi, mais toutes celles d'un honnête homme. La Reine-Mere, par sa vertueuse conduite, avoit acquis tout nouvellement une grande réputation : elle étoit aimée & reverée de tous par sa douceur & ses honnêtes manieres ; & elle faisoit le bonheur des grands & des petits, par sa bonté. Elle étoit la consolation des miserables, par sa charité, & par la constance de sa vertu & de sa pieté étant devenuë la protectrice des gens de bien, on pouvoit dire qu'elle étoit cause des bonnes œuvres qui se faisoient en toute la France. Quoi qu'elle approchât alors de soixante ans, elle étoit encore aimable, & sans flaterie on pouvoit dire qu'elle avoi

voi

voit de grandes beautez. Outre qu'elle avoit de la fraicheur sur le visage, ses belles mains & ses beaux bras n'avoient rien perdu de leur perfection, & les belles tresses de ses cheveux étoient de même grosseur, & de même couleur qu'elles avoient été à vingt-cinq ans. Sa santé, jointe à la douceur de son naturel, la rendoit commode & propre à tous les plaisirs où elle pouvoit prendre part. Personne ne s'appercevoit si c'étoit la complaisance plûtôt que son inclination, qui la convioit d'y assister; & ceux qui ne lui convenoient pas, elle les voyoit gouter aux autres avec plaisir. La jeune Reine, en même tems sa Niéce & sa Fille, étoit belle, vertueuse, & remplie de pieté: elle aimoit la retraite un peu plus qu'une Reine de France qui se doit au Public ne la devoit aimer; mais ce défaut, étant fondé sur sa devotion, méritoit plus de loüange que de blâme, & devoit être du moins facilement pardonné. 1661.

Monsieur, comme je l'ai dit souvent, étoit un Prince aimable, spirituel, plein de douceur, familier avec tous. Madame avoit le don de plaire:

1661. elle étoit l'ornement de la Cour, & comme le monde l'aimoit, elle de son côté ne le haïssoit pas. Elle s'abandonnoit à tout ce que l'âge de seize ans, & la bien-séance lui pouvoit alors permettre. Elle le faisoit avec gayeté & emportement. Le Roi continuoit à aimer la Reine sa Mere, & cette illustre Mere l'aimoit encore plus qu'elle n'avoit fait par le passé, si cela pouvoit être. Ni l'ambition ni la jalousie ne troubloient leur repos.

Le Roi ne cherchoit que la gloire, & la Reine sa Mere n'en desirant que pour lui, & sçachant toutes choses, elle étoit contente, pourvu qu'elles se fissent bien; aimant autant ou plus qu'elles fussent faites par lui que par elle-même. Elle aimoit la Reine fort tendrement, & cette Princesse alors ne pouvoit être contente si elle n'étoit auprés d'elle. Monsieur avoit toujours vécu cordialement avec la Reine sa Mere; & cette illustre Mere, pour l'en récompenser, lui avoit donné pour Femme la Sœur d'un grand Roi, avec laquelle il pouvoit trouver beaucoup de douceur. Cette jeune Princesse, qui jusques-là n'avoit eu pour Protec-

trice

trice que la Reine-Mere, étant Femme de Monſieur, & entierement unie à la Maiſon Royale, ſçut bien-tôt effacer par ſon merite le dégout que le Roi avoit paru avoir pour elle pendant ſon Enfance. Elle lui étoit devenuë agréable, non ſeulement par ſa Perſonne, mais par l'inclination qu'elle avoit aux mêmes plaiſirs. La Reine-Mere les ordonnoit d'abord elle-même, & tâchoit d'y établir l'innocence, & d'en retrancher le péril, qui d'ordinaire ſe rencontre dans les emportemens de tous les jeunes gens, & particulierement des Grands. Enfin, toute la Famille Royale vivoit dans une union & une concorde peu commune. Cette Paix en produiſoit une toute entiere dans la Cour, où il eut été honteux de ne pas ſuivre l'exemple de leur auguſte Maître. La vertu & la pieté y regnoient, par celle dont les Reines faiſoient profeſſion. Elles s'occupoient en prieres plus que le Roi, pour ſatisfaire pleinement au Titre glorieux que l'on a donné à notre Sexe, en l'appellant dévot. 1661.

Le Roi, qui juſqu'alors avoit été, ou avoit paru ſage, ſembloit en toutes

choſes,

1661. choses, vouloit toujours porter à juste Titre celui de Trés-Chrétien. Il ne souffroit aucun vice : les débauchez ne lui plaisoient pas, & il avoit de l'horreur pour les Blasphémateurs, & pour les Impies. De si bons sentimens, par les soins vigilans & pieux de la Reine sa Mere, avoient aboli les Duels, de sorte que les braves gens n'étoient point deshonnorez pour refuser de se battre. En cela tous les Regnes passez le devoient, ce me semble, ceder à cet heureux commencement du sien ; puisque la vertu, l'innocence, & la paix, paroissoient régner sur le Trône, non seulement à l'égard de ceux qui l'occupoient, mais en quelque maniere à l'égard de ceux qui vouloient en approcher ; c'est-à-dire, autant que la malice naturelle de l'homme, ses foiblesses, & ses passions le pouvoient permettre. Car il n'y a point de tems, ni même de bons Exemples, qui les en puissent entierement exemter.

Cet état de prosperité, qui rendoit la Cour fort grosse, y faisoit regner les plaisirs abondamment. Le Prince de Condé, aprés Monsieur, y tenoit

le

le premier Rang, & le Roi avoit une grande consideration pour lui; & ce Prince, que les differentes experiences qu'il avoit faites avoient tout-à-fait changé, faisoit voir qu'il etoit aussi grand par son humilité & sa douceur, qu'il l'avoit été par ses victoires. Le Duc d'Anguien son Fils, quoi que bien jeune, donnoit en toutes occasions des marques de son esprit & de sa sagesse. Plusieurs fois, le Roi, les Reines, Monsieur, & Madame, étant sur le Canal, dans un Batteau doré en forme de Gallere, où prenant le frais, Leurs Majestez faisoient la Colation: Monsieur le Prince les servoit en qualité de Grand Maitre avec tant de respect, & d'un air si libre, qu'il étoit impossible de le voir agir de cette maniere, & se souvenir des choses passées, sans loüer Dieu de la Paix presente. Aussi la goutoit-il avec plaisir, disant lui-même, que quand le Royaume renverseroit, il seroit toujours inseparable de son devoir. *1661.*

Nous voyions le Duc de Beaufort, ce Chef des Importans & des Frondeurs, le Roi de la Halle du tems jadis,

1661. dis, s'empresser de suivre par tout le Roi son Maitre, & chercher à lui plaire; tantôt recevant les Plats de la main de Monsieur le Prince, à cause que la Barque étoit trop petite pour y faire entrer les Officiers, ces Personnes seules y pouvoient être; tantôt à la Chasse, où le plaisir du Roi s'accommodant au sien particulier, il faisoit paroitre par l'ardeur qu'il avoit à combattre les Bêtes devant lui, qu'il auroit plus volontiers encore combatu ses Ennemis; pour lui montrer, que s'il s'étoit autrefois écarté des bonnes voyes, son malheur l'y avoit entrainé plutôt que son inclination. Outre les Princesses & les Dames qui étoient à la Cour, les Filles des deux Reines, & de Madame, y tenoient une grande place, & parmi elles il y en avoit de trés belles. Le Bal, les Comedies, les Promenades en Caleche, & les Chasses, étoient frequentes. Enfin, rien de tout ce qui peut divertir ne sembloit manquer dans cet agréable séjour. Les differentes Cours & les differens Jardins de Fontainebleau paroissoient des Palais & des Jardins enchantez, & ses Deserts des

Champs

Champs Elisées. Mais ce n'est pas 1661.
dans ces choses, que consiste le bonheur: il se trouve bien plutôt dans l'exercice de la vertu, & dans la paix avec soi-même, & avec ceux que nous aimons, & la Puissance des plus grands Rois, l'abondance de toutes choses dont ils jouissent, & la facilité qu'ils ont de prendre toutes sortes de plaisirs, ne fait pas plus leur felicité que celle de leurs Sujets. En voici des preuves.

Deux mois ou environ s'étoient passez dans cet état, où de tous côtez les choses sembloient plutôt representer la maniere dont on vivoit dans le Siecle d'or, que celle dont on vit ordinairement dans celui où nous sommes, lors que l'innocence des plaisirs de notre florissante Cour fut empoisonnée par l'amertume, qui pour l'ordinaire en est inséparable. La vertu & la pieté y avoient paru quelque tems en faveur; mais l'ambition & toutes les autres passions ne furent pas long-tems sans leur faire la guerre: & quelque soin que la Reine-Mere prît pour les y maintenir, elles firent voir bien-tôt, que comme

la

1661. la vie de l'homme eſt une vapeur qui s'éleve de la terre & ſe diſſipe en un moment, la raiſon & la vertu ſont aiſées à ſe troubler & à ſe corrompre, & qu'ainſi ſon bonheur n'eſt pas de durée. Quoique la Reine Mere eut du chagrin de ces frequentes promenades du Roi avec Monſieur & Madame, l'union intime & l'amitié ſolide du Roi & d'elle ne fut point alterée. Comme elle étoit juſqu'alors la Confidente de ſes plaiſirs, & que d'autre côté elle lui avoüoit, que la Reine ſa Fille ne pouvant ſe reſoudre de le perdre de vuë, s'affligeoit bien ſouvent de choſes qui en effet n'étoient rien, elle lui diſoit auſſi, qu'il lui devoit pardonner des mauvaiſes humeurs qui venoient d'un excés de tendreſſe qu'elle avoit pour lui, & tâcher de lui donner le moins d'inquietude qu'il lui feroit poſſible. En même tems, elle témoignoit à Madame, que ſes veilles & ſes parties de Chaſſe pouvoienr incommoder ſa ſanté; mais la jeuneſſe ne ſe rend pas aiſément à la raiſon, & prend pour des réprimandes les meilleurs Conſeils qu'on lui donne. Cela fit

que

que les Divertissemens continuerent 1661.
de la même force ; & il arriva une chose qui fit plus d'éclat que ces Galanteries qu'on cachoit avec grand soin.

La Duchesse de Navailles, Dame d'Honneur de la Reine, avoit eu d'abord la Princesse Palatine pour Sur-Intendante. La derniere, qui avoit eu autrefois cette Charge dans la Maison de la Reine-Mere, étoit Madame de Chevreuse, Veuve du Connêtable de Luines son premier Mari ; & elle l'avoit exercée alors avec tous les avantages, tant des honneurs, que du service. La Duchesse de Navailles ne laissa pas de s'opposer à la premiere possession qu'elle en voulut prendre. Elle soutint que Madame de Chevreuse étoit Favorite, quand elle exerça cette Charge, & que les grandes Prerogatives dont elle avoit joüi étoient plûtôt une Usurpation qu'une possession legitime. La Princesse Palatine, soutenuë par la Reine-Mere, l'emporta neanmoins sur les principales Fonctions de cette Charge, que la Dame d'Honneur lui disputoit ; & il fut dit, avant que le Cardinal mourût, que Me.
la

1661. la Princeſſe Palatine recevroit les Sermens de tous les Officiers, commanderoit dans la Chambre, & auroit les honneurs : mais par la puiſſance du Miniſtre, ce fut à condition qu'elle ſe déferoit de ſa Charge au bout de deux mois. Depuis cette Sentence, ſoit par maladie, par politique, ou par Engagement, elle fut toujours éloignée de la Cour; & quand le Cardinal vint à mourir, elle parut s'en défaire volontairement, ainſi que je l'ai dit, entre les mains de la Comteſſe de Soiſſons. Le Cardinal creut y pouvoir laiſſer ſa Niece; avec l'agrément & la ſoumiſſion de la Dame d'Honneur, parce que le Duc de Navailles lui devoit toute ſa Grandeur, & mourut content de la laiſſer dans ce Poſte. La Ducheſſe de Navailles ne fut pas néanmoins ſatisfaite de ce changement. Elle avoit cru peut-être en parlant au Cardinal qu'elle ſouffriroit plus facilement la Comteſſe de Soiſſons qu'une autte; ou plutôt elle s'étoit flattée de cette douce illuſion, que l'éloignement de la Princeſſe Palatine pourroit avoir des ſuites favorables pour elle; mais

aprés

aprés la Mort du Cardinal, l'espoir 1661.
qu'elle avoit eu de se voir sans Sur-Intendante à l'avenir, fit qu'elle se trouva encore incommodée de celle-là. Elle sçavoit que cette Princesse étoit pleine de l'orgueil que donne la faveur où elle s'étoit toujours vûë depuis son enfance; & par cette raison, elle en pouvoit craindre les mauvais effets. Quand le Roi & les Reines partirent pour Fontainebleau, la Comtesse de Soissons, qui avoit de même senti qu'elle ne joüiroit pas de sa Charge sans quelque chagrin, avoit querellé la Duchesse de Navailles brusquement, & sur des choses assez injustes. Cette Dame, d'abord retenuë par la consideration de ce qu'elle devoit à la memoire du Cardinal Mazarin, lui répondit d'une maniere qui fit voir qu'elle se souvenoit des bienfaits qu'elle en avoit reçus. Le Roi en fut content, & blâma la Comtesse de Soissons de son emportement. Elles eurent ensuite une grande conversation, & il sembla que de bonne foi elles avoient resolu de faire juger leurs fonctions, & le Roi leur permit d'en chercher les preuves, soit dans la Cham-

1661. Chambre des Comptes, soit par leurs Lettres. Celles de la Dame d'Honneur, dont la Charge a été de toute ancienneté la plus belle qu'une Femme de Qualité puisse avoir à la Cour, lui étoient favorables. Elles lui donnoient les Honneurs avec la fonction de commander dans la Chambre & de recevoir les Sermens des Officiers, sans qu'il fût marqué dans les Lettre des Sur-Intendantes, qui étoient de Charges érigées nouvellement, qu les Rois eussent eu aucune intentio d'ôter ces avantages aux Dames d'Honneur; & neanmoins, la pratiqu avoit été differente, de ce qui étoi écrit, en la personne de la dernier Sur-Intendante Madame de Luine Ces Dames furent quelque espace d tems en paix; mais sur les preuve elles se deffendirent le mieux qu'elle purent. La Duchesse de Navailles ba tailla en Femme de cœur & d'e prit, & je tachai de la servir le mieu qu'il me fut possible. Ses raisons é toient assez bonnes, pour le pouvo faire sans blesser l'équité; mais, à di le vrai, malgré l'amitié que j'avois pou elle, & le peu que je devois à

Con

Comtesse de Soissons, j'aurois souhaité qu'elle eût pu vaincre en cette occasion ses sentimens naturels, qui furent alors un peu trop forts sur tout ce qu'elle desira, & qu'elle crut devoir faire. Si en faveur de la gratitude qu'elle étoit obligée d'avoir pour le feu Cardinal Mazarin, elle avoit examiné ses interêts avec moins d'exactitude, elle y auroit rencontré deux grands biens ensemble, & la gloire & le repos. 1661.

Le Roi paroissoit avoir encore de l'amitié pour la Comtesse de Soissons: ce reste d'attachement avoit toujours inquieté la Reine; & le peu de soin que cette Princesse avoit de lui plaire lui donnoit quelques fois un juste prétexte de se plaindre d'elle. La Reine-Mere suivoit doucement les inclinations de la Reine sa Fille; car autant à son égard, qu'à celui de la Reine, cette Niéce du Cardinal, comme je l'ai déja dit, n'avoit jamais bien satisfait à ses devoirs. Ces dégouts obligerent la Reine à proteger la Duchesse de Navailles; & la Princesse Palatine, qu'elle consideroit, étant éloignée de la Cour, elle ne

1661. ne se soucioit plus de soutenir les Interêts de la Sur-Intendante.

Le Roi, dont les intentions étoient droites, ayant écouté les raisons de part & d'autre, regla les Fonctions de la Sur-Intendante & de la Dame d'Honneur. Il donna à la premiere les Honneurs de presenter la Serviette, de tenir la Plotte, & de donner la Chemise, avec le Commandement dans la Chambre; & les Sermens, & tout le reste, à la Dame d'Honneur, c'est-à-dire, servir à Table, la préference dans le Carosse, & préference dans le Logement; bien entendu qu'en l'absence de la Sur-Intendante la Dame d'Honneur feroit toutes les Fonctions ensemble. D'abord, on crut que ce Jugement étoit trés-favorable à la Sur-Intendante; & Me. de Navailles crut tellement être maltraitée, qu'elle eut la pensée de se retirer. La Reine m'ayant commandé de lui dire qu'elle la prioit de ne la point quitter, elle demanda en grace au Roi qu'il lui permît qu'elle pût demeurer auprés de la Reine sa Maitresse, sans faire nulle Fonction. Elle disoit, qu'elle ne pouvoit pas avoir l'hon-

l'honneur de servir la Reine à Table, 1661.
sans lui donner la Serviette. Le Roi s'expliqua, & lui dit qu'il vouloit qu'elle la donnât quand elle serviroit à Table; & qu'il ne prétendoit pas, que quand elle auroit la Chemise entre les mains, elle l'offrît à Me. la Comtesse de Soissons, mais qu'il entendoit qu'elle acheveroit le Service qu'elle auroit commencé. Il lui fit voir aussi l'avantage qu'il lui laissoit, en lui donnant la Place dans le Carosse, préferablement à la Sur Intendante. Enfin, sans qu'il y eut rien de changé dans l'Ecrit, les Explications du Roi lui furent si favorables, qu'alors Me. la Comtesse de Soissons trouva qu'elle avoit perdu sa cause. Elle ne put souffrir de se voir privée du principal Honneur, qui étoit celui de presenter la Serviette, parce qu'elle ne lui restoit qu'en l'absence de la Dame d'Honneur, & par consequent quasi jamais, Me de Navailles n'étant pas même tenuë de la lui offrir quand elle auroit commencé le Service. La douleur qu'elle ressentit fut si grande, que le Comte de Soissons son Mari fit appeller en Duel le Duc de Navailles,

 par

1661. par le Chevalier de Maupeou. Ce Duc, comme Chrétien, refusa de se battre: il le fit aussi par le respect qu'il portoit à la memoire du feu Cardinal, en se souvenant des Graces qu'il avoit reçuës de lui; ce qu'il sentoit en son particulier avec beaucoup de reconnoissance. Il fit même ce qu'il put, pour anéantir dans l'ame de la Duchesse sa Femme l'animosité de la dispute, & le desir de la victoire; mais il n'y réüssit pas. Elle crut qu'elle étoit obligée de défendre les Droits de sa Charge; ce qu'elle fit avec une fermeté infléxible; & son Ennemie trouva les moyens de s'en vanger fortement. Graces à Dieu, par les soins du Roi & de la Reine sa Mere, les plus vaillans, comme je l'ai dit, ne tenoient plus à honte de refuser le Duel; & celui-là, qui le fit dans une occasion si celebre, & dont la valeur ne pouvoit être mise en doute, en donna une grande preuve.

Ce fut alors que toute la Cour se partagea. Mr. le Prince, Mr. le Duc & quasi le Prince de Conti Mari d'une Niece du Cardinal Mazarin, tout la

la Maiſon de Guiſe & celle de Vendôme hormis le Duc de Mercœur, furent tous pour le Duc de Navailles. Le Comte de Soiſſons, qui l'avoit emporté à la Ceremonie de l'Entrée de la Reine, par la faveur du Cardinal, ſur les autres Princes, ſe trouva alors malgré le Sang de Bourbon & d'Autriche, qu'il portoit dans ſes veines, preſque abandonné de tout le monde; & comme il avoit du cœur, il le ſentit beaucoup ſans doute, & ne manqua pas de ſe vanger, en publiant, que le Mari & la Femme, étoient des ingrats à l'égard du Cardinal à qui ils devoient toute leur Fortune. Ils ſe défendoient de ce reproche, en diſant qu'ils avoient, comme il étoit vrai, bien ſervi le Cardinal Mazarin; & que s'il eut vêcu, il n'auroit pas ſouffert que ſa Niece les eut voulu perdre, puiſqu'il les avoit toujours aſſez bien traitez, pour pouvoir eſperer cette grace de lui. Un jour, que la Comteſſe de Soiſſons faiſoit ces mêmes reproches à la Ducheſſe de Navailles, cette Dame lui répondit ces mêmes paroles: *Madame, je ſuis aſſurée, que ſi Mr.* 1661.

1661. *le Cardinal pouvoit revenir au monde, il seroit plus content de mon cœur que du vôtre.* Cette réponse fut applaudie ; & l'insensibilité des Nieces blâmée autant qu'elle meritoit de l'être. La suite de cet Appel fut fâcheuse au Comte de Soissons. Le Roi ne l'ayant peu ignorer, pour donner un Exemple memorable de sa Justice, l'exila de la Cour, & le traita selon toute la rigueur des Edits. De là naquirent de grandes animositez de part & d'autre.

Les deux Reines prirent le parti de la Dame d'Honneur, non seulement par la raison du Droit, mais par celle de l'inclination & de la bonne volonté, qui est la plus forte de toutes. L'application & les soins de la Comtesse de Soissons étoient d'avoir le Roi chez elle, de lui plaire, & d'avoir part à ses promenades, & à ses divertissemens. Le Roi aimoit cherement la Reine, & ne lui donnoit aucun sujet de le soupçonner d'en aimer d'autres plus qu'elle ; mais la force des soupçons de cette Princesse étoit si grande, que quasi sans y penser elle se trouvoit ennemie de ceux

même

même qu'elle ne haïssoit pas, parce qu'elle avoit naturellement de l'aversion pour tout ce qui la separoit du Roi. Madame alors, qui commençoit de faire une grande figure à la Cour, se déclara pour la Comtesse de Soissons, non seulement parce que Monsieur la tenoit pour son Amie, mais parce que sa jeunesse la convioit à se divertir, qu'elle vouloit une Compagne en sa personne qui pût être agreable au Roi, & que la Reine vivant d'une vie pieuse & assez retirée ne lui étoit pas si propre : de plus, la Reine lui auroit été Superieure, & la Comtesse de Soissons, de toute maniere, & pour avoir besoin de protection, lui devoit être fort soumise. Madame se souvenoit avec quelque noble dépit, que le Roi l'avoit autrefois méprisée, quand elle avoit pû prétendre de l'épouser ; & le plaisir que donne la vengeance lui faisoit voir avec joye de contraires sentimens qui paroissoient s'établir pour elle dans l'ame du Roi. Monsieur desiroit aussi de plaire au Roi, & il voyoit que la consideration qu'il pouvoit avoir pour Madame lui étoit 1661.

1661. avantageuſe. Ces trois Perſonnes, chacune pour leur interêt, ſe voulant plaire les unes aux autres, & le ſang & la nature les obligeant à cette union, elle commença de paroître auſſi grande qu'elle l'étoit en effet. La Comteſſe de Soiſſons, du conſentement de tous les trois, y avoit été aſſociée comme agréable au Roi & neceſſaire à Madame ; mais Madame lui étoit plus neceſſaire encore ; car étant abandonnée des Reines, & pas autant ſoutenuë du Roi qu'elle l'auroit ſouhaité, elle eut beſoin d'appeller les plaiſirs à ſon ſecours, & de fortifier ſon droit par la complaiſance qu'elle avoit pour les moindres choſes qui venoient à l'eſprit du Roi. Delà, ſuivant leur inclination, qui portoit un Prince de vingt-deux ans à ſe divertir, & une Princeſſe de ſeize ou dix-ſept, à ſuivre ſon exemple, les plaiſirs le jour, les repas & les promenades juſques à deux ou trois heures aprés minuit dans les Bois, commencerent de s'introduire & de ſe pratiquer d'une maniere qui avoit un air plus que galant, & où la volupté paroiſſoit devoir bien-tôt corrompre

une vertu qui avoit été avec ſujet autant admirée qu'il étoit rare de la poſſeder à ſon âge. A cette vuë, la Reine s'allarme & s'afflige de ſçavoir le Roi trop occupé d'autres objets. La Reine-Mere d'abord condamne ſes frayeurs, & lui dit qu'il n'eſt pas juſte, qu'elle veuille contraindre le Roi, & que les honnêtes plaiſirs qu'il prend ne lui doivent point faire de la peine. Leur continuation alla neanmoins juſqu'à une telle extrémité, qu'enfin la Reine-Mere me commanda de conſeiller à Madame d'apporter quelque moderation dans ſes divertiſſemens. 1661.

Cette jeune Princeſſe devoit avoir de la confiance en moi, tant par l'honneur que la Reine d'Angleterre me faiſoit de me ſouffrir avec bontè, & de me croire attachée à ſes interêts, que par les ſervices aſſidus que je lui rendois en toutes occaſions auprés de la Reine ſa Belle-Mere. Je lui en parlai; & comme elle étoit douce & complaiſante, elle me parut vouloir ſuivre mes avis, & les reçut de bonne grace. Auſſi puis-je dire avec verité, qu'ils étoient tels, que

1661. ſans choquer le Roi, & ſans manquer à la juſte complaiſance qu'elle lui devoit, ſi elle m'avoit fait l'honneur de me croire, elle auroit conſervé les bonnes graces du Roi, ſe ſeroit établie fortement dans ſon eſtime & dans celle de toute la Cour, & auroit ſatisfait à ce qu'elle devoit à la Reine ſa Belle-Mere, qui étoit en elle une obligation indiſpenſable : mais elle mépriſa tous ces biens, qui ne lui auroient couté qu'un peu de retenuë, dont elle auroit tiré un avantage admirable ; car ſe privant ſeulement des promenades qui choquoient la bien-ſéance & qui devoient incommoder ſa ſanté, & montrant au Roi d'y renoncer par ſon propre ſentiment, le Roi l'en auroit loüée, puiſque ce qui eſt raiſonnable inſpire toujours l'eſtime en ceux qui ont de la raiſon. Elle auroit auſſi par le même moyen acquis un grand merite à l'égard de la Reine-Mere, lui faiſant doucement connoitre qu'elle prenoit cette conduite pour lui plaire ; mais par ſes ſentimens, elle ſe trouva naturellement oppoſée à la prudence. Madame écouta de ſes oreilles les conſeils

ſeils que je lui donnai, & me rebutta 1661.
par les mouvemens de ſon cœur : ils
la portoient à ſuivre aprement tout ce
qui ne lui paroiſſoit pas criminel, ni
entierement contraire à ſon devoir,
& qui d'ailleurs la pouvoit divertir.
Par une Lettre que je reçus alors de
la Reine d'Angleterre, on peut voir
qu'elle étoit inquiete de ce qui ſe paſ-
ſoit à Fontainebleau, & de ce que la
Reine-Mere étoit mal ſatisfaite de la
conduite de Madame : elle me com-
manda de la ſervir comme une autre
elle-même. Je l'avois fait avec toute
la fidelité que j'étois obligée d'avoir
pour elle, & je continuai de le faire ;
mais cette jeune Princeſſe ne voulut
pas profiter de mes bonnes intentions.
La Copie que je croi devoir mettre
ici a été priſe ſur l'original. J'en ai
beaucoup gardé de celles que cette
grande Princeſſe m'a fait l'honneur de
m'écrire, qui marquent la bonté & la
beauté de ſon eſprit. La longue habi-
tude qu'elle avoit à la Langue An-
gloiſe avoit un peu corrompu ſon
François ; mais le bon ſens & la rai-
ſon s'y trouvent parfaitement.

1661.

Copie d'une Lettre de Henriette Marie de France Reine d'Angleterre.

„Je crois que dans votre ame vou:
„dites, *Cette Reine d'Angleterr*
„*ne se souvient guere de moi.* Cel:
„n'est pas vrai. Monsieur de Mon
„taigu vous dira que je m'en sui
„souvenuë dans l'effectif. Par ce
„Lettres j'avouë un peu de paresse
„& que j'ai eu tort de ne vous avoi
„pas mandé la satisfaction que j':
„euë d'avoir reçu deux de vos Le
„tres. Je vous en demande la cor
„tinuation, pourvu que vous e
„ayez le loisir; ayant vu hier des D:
„mes qui reviennent de Fontain
„bleau, qui disent que vous êt
„toujours auprés des Reines, & q
„l'on ne sçauroit avoir accès av
„vous. Je crains même que p
„Lettres l'on n'en aura point, de
„maniere qu'elles parlent. Si vo
„avez bien du bruit où vous êtes, j'
i

„ ici beaucoup de silence, qui est 1661.
„ plus propre à se souvenir de ses A-
„ mis, dont je crois que vous êtes
„ assez persuadée d'être du nombre;
„ & pouvez être assurée de la con-
„ tinuation. Vous avez avec vous un
„ autre petit moi-même, qui est fort
„ de vos amies; je vous assure. Con-
„ tinuez d'être des siennes: c'est assez
„ vous dire. „

Peu de tems aprés, la Reine-Mere me commanda aussi de conseiller à la Reine, qui me faisoit l'honneur d'avoir quelque confiance en moi, de souffrir avec plus de patience les divertissemens du Roi, & de lui representer qu'il devoit étre le Maitre de ses actions; qu'elle n'avoit pas de veritable sujet de s'allarmer; & que la vertu de ce Prince paroissoit attaquée, mais non pas vaincuë. Elle trouva bon que je travaillasse à les unir d'amitié, la Reine, & Madame. Quoi qu'elle aimât beaucoup plus la Reine, elle consideroit assez Madame, & auroit été ravie de les voir bien ensemble. Je travaillai à cette Union & Doña Maria Molina Asaf-

1661. fata * de la Reine & Favorite, qui étoit une fort bonne personne, & pleine de bonne volonté. Nous trouvâmes les moyens par nos raisons de calmer l'ame de la Reine, autant qu'il étoit possible de le faire. Elle demeura satisfaite de nos conseils, & les regarda comme des marques de notre affection à son service. Madame, à qui j'en parlai selon nos projets, me parut de même assez contente de nous; mais ce que je lui dis sur ces deux matieres ne fut pas ignoré du Roi, & il lui fut dit sans doute d'une maniere desavantageuse pour moi. Je ne veux pas sçavoir d'où proceda mon malheur; car ce qui regarde les Personnes Royales doit être pour nous des Mysteres de respect. Madame pouvoit même en avoir parlé sans aucun dessein de me nuire, & par un motif de confiance, qui, dans l'intention de cette jeune Princesse, n'avoit peut être rien de contraire à la probité. Quoi qu'il en soit, Me. la Comtesse de Soissons le sçachant, elle qui me regardoit comme Amie de Made. de Navailles son ennemie, trouva le moyen d'empoisonner

** C'est ce qu'on dit en France, premiere Femme de Chambre.*

poisonner tout ce qui venoit de moi, 1661.
& de faire haïr au Roi mes applications à obéir aux Commandemens de la Reine sa Mere. Le Roi lui en parla, & lui dit, montrant d'avoir du chagrin contre moi, qu'il trouvoit mauvais de ce que j'étois si souvent tête à tête avec la Reine, & de ce que j'avois donné des conseils à Madame, qui paroissoient en quelque façon s'opposer à ses divertissemens. La Reine sa Mere me défendit genereusement; & comme le bien, qui en de certaines occasions déplaît, ne laisse pas d'imprimer en l'ame de ceux qui le connoissent quelque trait d'estime, le Roi ne pouvant m'accuser de rien qui pût être contre son service, & sçachant de la Reine sa Mere, que je n'avois agi que par son ordre, témoigna qu'il avoit quelque bonté pour moi: avoüant à la Reine sa Mere, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, qu'il étoit vrai qu'il avoit trouvé la Reine de meilleure humeur depuis que j'avois eu l'honneur de lui parler; mais voulant me sacrifier à Me. la Comtesse de Soissons qui me haïssoit mortellement, il continua de

1661. me traiter comme si en effet j'avois merité sa haine : si bien qu'il défendit à la Reine de me souffrir chez elle aux heures particulieres. Par une si forte marque de son aversion, il me fit aisément comprendre, que ma fortune étoit en mauvais état ; mais ne trouvant rien en moi, qui fût capable de me donner de la honte, je sentis en cette occasion que l'innocence est un grand préservatif pour de tels maux : je crus même devoir esperer que le Roi, ayant beaucoup de lumiere & d'équité, connoitroit tôt ou tard que mes intentions & mes paroles avoient été conformes à mon devoir.

Un jour, parlant à la Reine-Mere de toutes ces choses, enfermée avec elle dans son Oratoire, je conclus avec cette Princesse, que nous étions tous fort malheureux, de ne nous pas appliquer à aimer & servir Dieu, plutôt que les Rois ; puisque ceux-là ne connoissant point le cœur, quelque fidelité que nous ayons pour eux : ils se peuvent tromper, en maltraitant les plus innocens, de la même maniere que s'ils étoient coupables. C'est

un

un grand mal de ne pouvoir toujours 1661.
esperer des Souverains une juste retribution de notre affection & de notre fidelité à leur service ; mais c'est du moins un grand adoucissement à nos miseres, que d'en pouvoir trouver d'assez raisonnables, pour se pouvoir consoler avec eux-mêmes des maux qu'ils sont capables de nous faire souffrir. Mes fautes enfin ne me firent point rougir : elles augmenterent la bienveillance que la Reine-Mere & la Reine avoient pour moi. Beaucoup de Personnes des premiers de la Cour, voyant que la Reine-Mere avoit quelque confiance en moi, & ne sçachant pas qu'elle seroit la fin de ces petits commencemens de broüillerie, me firent de grands complimens, & me temoignerent vouloir prendre quelque part au déplaisir que j'avois d'avoir déplu au Roi, à qui par mon devoir & par tant d'autres raisons je devois souhaiter de plaire. Le bruit courut que je serois disgraciée ; mais il est à croire que le Roi n'y pensa pas, & ce bruit se dissipa par les marques publiques que je reçus de la bonne volonté des deux Reines. La Reine-Mere le lendemain

1661. demain me commanda d'aller chez la Reine de sa part, pour lui dire quelque chose : elle le fit étant à sa Toillette, & parlant tout haut, afin que si par hazard, & par malheur, ma desobéïssance déplaisoit au Roi, elle eût droit de me défendre. Deux jours aprés, cette Princesse étant chez la Reine, leurs Majestez m'envoyerent querir par un Valet de Chambre. Il me trouva dans la grande Allée qui va au Chenil. J'y fus avec quelque crainte ; car l'état où j'étois me tenoit dans une continuelle inquiétude. En entrant dans le Cabinet de la Reine, où étoient ces deux grandes Princesses environnées du Cercle & de beaucoup de monde, mes frayeurs se dissiperent; car en me voyant arriver elles se mirent à rire, & m'étant approchée de la Reine-Mere, elle me fit l'honneur de me dire, qu'elle me vouloit voir, seulement pour me faire bonne mine devant la Comtesse de Soissons, & ajouta : *Sans avoir rien à vous dire, je veux vous parler beaucoup, & tout bas, afin de lui faire dépit.* Le soir, allant à la Comedie, & passant par l'Appartement de la Reine où j'étois

dans

dans un coin, elle se détourna de son 1661.
chemin, & venant me trouver dans ce même endroit du Cabinet me dit encore en riant; *Je continue la Comedie; car la Comteesse de Soissons qui me suit, se retiendra de vous nuire auprés du Roi, voyant que je vous considere.*

Cette petite avanture, comme il paroit par les choses que je viens de dire, contribua beaucoup à irriter la Reine contre la Comtesse de Soissons, & commença de faire naitre dans le cœur de la Reine-Mere de veritables chagrins contre Madame, qui s'augmenterent extrémement par le peu de soin qu'elle prit alors de la satisfaire. Ces dégouts firent imaginer aux Courtisans, que la volupté pourroit peut-être détacher le Roi de la Reine sa Mere; mais ce grand Prince paroissoit si lié à son devoir, & si naturellement vertueux, que cette division n'arriva point. L'heure des plaisirs passée, il revenoit toujours à la Reine sa Mere: il lui rendoit ce qu'il lui devoit en qualité de Fils bien aimé, & témoignoit avoir beaucoup de consideration pour elle. Non seulement

1661. ment il l'aimoit, mais il lui disoit des choses qui faisoient voir aussi qu'il l'estimoit : dans le vrai, elle lui en donnoit sujet par son desintéressement, & par l'affection tendre & respectueuse qu'elle avoit pour lui.

Mai. Les derniers jours du Mois de Mai, le Prince de Condé dit au Roi, qu'on avoit trouvé à Auxerre un Portrait de Henri IV. attaché à un Poteau, avec un poignard qui lui traversoit le sein, & une Inscription Latine fort criminelle qui regardoit sa Personne. Le Roi lui répondit, *Je m'en console : on n'en a pas fait autant contre les Rois fainéans.* Un jour, disant en confidence à quelque personne qu'il estimoit, que s'il avoit jamais la Guerre il vouloit y aller en personne, & celui-là ayant répondu que ce seroit une grande imprudence, & quasi un défaut à un Roi, de hazarder ainsi sa vie, & que la France avoit autre fois beaucoup souffert de la Valeur imprudente de François Premier, le Roi prit la parole & lui dit, *Imprudent tant qu'il vous plaira ; mais, avec tout cela, cette imprudence l'a mis au Rang des grands Rois.* Il fit

it alors un nouveau Commandement 1661.
u Grand Prevôt de châtier ceux qui ureroient, avec toute la severité possible.

Dans ces jours mêmes, la Reine-Mere voulut s'acquitter d'une promesse u'elle avoit faite il y avoit long-tems Madame de Chevreuse, de l'aller voir Dampierre, pour être deux ou trois ours en ce lieu. On y traita d'une rande affaire, & ce Voyage servit en artie à décider de la destinée d'un Ministre qui alors paroissoit dans un rand crédit. Le Cardinal Mazarin, vant que de mourir, avoit donné, à e qu'on a dit, des avis au Roi ontre le Sur-Intendant Fouquet : il croyoit trop prodigue de ses Finan-es, & il lui conseilla d'installer Col-ert sous lui, pour veiller à sa con-uite, & arrêter la profusion de ses eralitez. Le Tellier aimoit l'Etat, n'aimoit pas Fouquet ; du moins, ne l'estimoit pas : & Colbert son llié, qui avoit été son Commis, & u'autrefois il avoit donné au Cardi-al, pour le servir dans le maniment e ses affaires domestiques, lui étoit ors fort agreable. Il le croyoit tout

à

1661. à lui, & se persuada qu'il garderoit toujours sur cet Homme une entiere superiorité. Cette raison l'obligea de prendre soin de sa Fortune, & de travailler à le mettre en état de lui aider à détruire celui qu'il croyoit son Ennemi. Ils voulurent se joindre ensemble pour leur avantage particulier & montrerent au Roi ne desirer que celui de l'Etat & de son Service. Ce Prince, qui connoissoit les défauts du Sur-Intendant, reçut leurs avis, qui étant autorisez des Conseils du feu Cardinal, & fortifiez par la mauvaise conduite de Fouquet, eurent l'effet que produisent d'ordinaire les fautes des Particuliers & les desseins secrets de ceux qui paroissent desinteressées & fidelles. La Duchesse de Chevreuse par des motifs que je ne sçai point parla à la Reine-Mere contre le Sur-Intendant; & sous l'apparence du bien public, lui fit en son particulier beaucoup de mal. Laigue, qui souvent étoit dangereux ou propice à beaucoup de gens, fut celui qui fit agir Me. de Chevreuse. Son étoile étoit de se mêler de tout; & comme il étoit attaché à cette Princesse par

beau

beucoup de liens, il employoit son es- 1661.
prit à ce qui lui convenoit le plus.

La Reine étoit partie le vingt-sept Juin, pour aller à Dampierre, & avoit mené Madame exprés avec elle, pour mettre quelque interruption aux Promenades qui lui déplaisoient; mais à son retour, ce fut la même chose, & les plaisirs de Fontainebleau continuerent de donner quelque chagrins à la Reine-Mere. Comme raisonnable, elle trouvoit impossible qu'un Roi si jeune, & qui donnoit beaucoup d'heures au travail, pût s'empêcher d'en donner quelques-unes à ses divertissemens; mais, comme Mere & Chrétienne, elle craignoit la force de cet âge, & les périls que la volupté fait rencontrer à ceux qui la suivent. Monsieur, qui avoit laissé engager Madame dans les promenades & les plaisirs, un peu plus que la bienséance ne le permettoit, commençoit à se fâcher de cet excés. Sa presence, & les innocentes intentions de Madame, qui dans ce tems-là ne paroissoient avoir d'autre objet que le plaisir en general, en ôtoit tout le danger; mais cette assiduité, quand elle parut necessaire

1661. cessaire à Monsieur, lui fut plutôt une peine qu'un divertissement; & changeant de sentiment, il eut de la répugnance pour les choses mêmes qu'i avoit d'abord approuvées.

La Reine-Mere, voulant remedie à toutes ces mauvaises dispositions, s plaignit de Madame au petit Milor Montaigu son ancienne Créature, pui en parla au Comte de St. Alban M nistre de la Reine d'Angleterre; leu disant que cette Princesse ne preno nulle mesure avec elle sur sa condu te, & ne la consideroit en rien. E le voulut qu'ils fissent part de s plaintes à la Reine d'Angleterre, qu menoit une vie douce à Coulombe dans une Maison qu'elle y avoit ach tée. Elle y cherchoit la paix; & connoissant que de bonnes inclin tions dans l'ame de Madame, ne s'i quiétoit point encore tout de bon ses actions, parce qu'elle les croyo exemtes de blâme.

Dans ces mêmes tems, le Roi déclara avoir de l'inclination po Mlle. de la Valliere, une des Filles Madame. Elle étoit aimable, & beauté avoit de grands agrémens p

l'écl

l'éclat de la blancheur & de l'incar- 1661.
nat de ſon teint, par le bleu de ſes yeux qui avoient beaucoup de douceur, & par la beauté de ſes cheveux argentez qui augmentoit celle de ſon viſage. Madame, & la Comteſſe de Soiſſons, d'abord en parurent contentes : elles y contribuerent de leur complaiſance; & il ſembla qu'elles te- noient à bonheur d'être déchargées par cette voye des petits chagrins de la Reine. La Reine Mere s'affligea de cette nouvelle paſſion : elle craignoit le danger de quelque côté qu'il pût venir; mais elle fut conſeillée de ne s'y point oppoſer avec violence, & ſa prudence lui fit approuver & ſuivre ce conſeil, d'autant plus que quelques jours auparavant elle avoit été ſoupçonnée de m'avoir commandé de faire ramener de Fontainebleau à Paris Mlle. de Ponts, par Me. du Pleſſis ſon Amie, afin de la ſouſtraire aux yeux du Roi, qui paroiſſoit ne la pas haïr. Cependant, perſuadé que j'étois cauſe de ce Voyage, il en fit des plaintes à la Reine ſa Mere, aſſez fortes pour lui faire connoitre qu'il étoit neceſſaire qu'elle moderât ſon zéle.

1661. le. La verité étoit que la Reine-Mer craignoit cette Fille, dont les manie- res un peu trop libres lui déplaisoient elle auroit souhaité que les person- nes qui avoient du pouvoir sur ell l'eussent conviée à demeurer à la Cou avec plus de regularité. Voilà la seu le chose qu'elle me commanda de d re à mon Amie, & qu'elle lui fe roit plaisir d'en parler à la Maréch le du Plessis, afin qu'elle la prît av elle; mais elle ne me témoigna nu lement vouloir qu'elle partît de Fo tainebleau, comme le Roi le crut. n'en parlai point non plus à Me. c Plessis. Elle l'amena à Paris, par u empressement inutile de vouloir plai à la Reine-Mere, en faisant plus qu' le ne lui avoit demandé. Ce desir voit pour fondement un certain in rêt qui la regardoit elle seule, & q pour mon malheur causa beaucoup bruit contre moi. Le prétexte qu' le prit, pour enlever Mlle. de Pont fut de lui dire que le Maréchal d'A bret étoit malade; & il l'avoit éte peu, qu'en arrivant à sa porte nous dit qu'il étoit sorti. Cette nesse, qui étoit en effet fort ridicul

dép

déplut au Roi avec raison : & quoi 1661.
que je n'eusse reçu ni donné cet ordre, il ne laissa pas de me donner beaucoup de chagrin.

Le temperamment que la Reine-Mere apporta à moderer cette nouvelle inclination du Roi pour Mademoiselle de la Valliere, fut de l'en avertir cordialement, en lui representant ce qu'il devoit à Dieu & à son Etat ; & qu'il devoit craindre que beaucoup de gens ne se servissent de cet attachement, pour former des intrigues qui pourroient un jour lui nuire. Elle le pria aussi de lui aider à cacher sa passion à la Reine, de peur que sa douleur ne causât de de trop mauvais effets contre la vie de l'Enfant qu'elle portoit. Le Roi estima son second conseil, & ce secret fut observé de toute la Cour, avec tant de soin, que la Reine, qui alors étoit grosse de quatre ou cinq mois de Monseigneur le Dauphin, acheva de passer le tems de sa grosse sans le sçavoir.

Ce qu'on appelle ordinairement la belle galanterie produisit alors beaucoup d'intrigues. Le Comte de

1661. Guiche, quelque tems aprés fut éloigné pour avoir eu l'audace de regarder Madame un peu trop tendrement. Comme il est à croire qu'elle étoit sage en effet, elle voulut que le Public fut persuadé qu'elle avoit été de concert avec le Roi & Monsieur pour l'éloigner : mais son éxil fut court, & on peut s'imaginer que ce crime n'avoit pas beaucoup offensé celle qui en étoit la cause : car cette passion, paroissant alors desapprouvée par elle, ne pouvoit selon les fausses maximes que l'amour propre inspire lui apporter que de la gloire.

La Duchesse de Valentinois, Sœur du Comte de Guiche & Fille du Maréchal de Grammont, qui avoit épousé le Prince de Monaco, demeura à la Cour aprés lui ; mais elle n'y demeura guere, à cause que l'enjoüément ou plutôt l'emportement de cette Dame lui fit faire mille intrigues pour le retour de son Frere, & même lui fit faire quelques railleries contre le respect qu'elle devoit à la Reine-Mere. Elle étoit tendrement aimée de Madame, & la

Sœur

Sœur de ce coupable étoit traitée de 1661.
Favorite : il étoit juste de récompenser en elle les sentimens du Frere, qui en sa personne pouvoient être innocemment payez. Madame ne pouvoit vivre sans elle, elle étoit de toutes ses promenades ; si bien qu'elle faisoit éclore chaque jour, non pas des Fleurs sous ses pas, comme feignent les Poëtes qu'il arrive aux Nimphes de la chaste Diane, mais des querelles, des broüilleries, & beaucoup de ces riens, qui sont capables de produire de grands évenemens. La Reine-Mere, en aprehendant les suites, la fit éloigner aussi bien que son Frere ; & il parut quelque tems aprés, que ce fut avec une grande raison, qu'elle avoit aprehendé sa conduite, parce qu'étant aimable, spirituelle, & jeune, elle étoit aussi fort emportée dans ses passions.

Les Seigneurs Anglois firent ce qu'ils purent pour raccommoder Madame, avec la Reine sa Belle-Mere. Le Comte de Saint-Alban lui offrit, que si elle vouloit laisser aller les choses selon les desirs de la jeunesse, &

1661. ſelon les plaiſirs qu'ils eſtimoient innocens, Madame la ſerviroit auprés du Roi, & travailleroit à les tenir toujours unis. La Reine-Mere, qui ne regardoit que ſon devoir, & qui de plus étoit contente du fons du cœur du Roi ſon Fils, leur répondit, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire le même jour, qu'elle ne vouloit auprés du Roi les bons offices de qui que ce ſoit; qu'elle ne deſiroit que ſa gloire, & ne lui donnoit que des conſeils entierement deſintereſſez; que tant que le Roi les recevroit comme il avoit fait juſqu'alors, elle ſeroit ſatisfaite de lui; mais qu'auſſi-tôt qu'elle ſe verroit dans la neceſſité d'un tiers, & avoit beſoin de bons offices auprés de lui, elle le quitteroit, & s'en iroit au Val-de-Grace paſſer le reſte de ſes jours en repos. Elle en dit autant plusieurs fois au Sur-Intendant Fouquet, & à tous les autres qui aſpirant à la faveur, vouloient l'engager à proteger leur Fortune, en lui promettant leurs Services auprés du Roi. Elle ne vouloit prendre aucunes meſures

ſures pour ſe conſerver de l'autorité : ſon deſſein étoit ſeulement de faire ce qu'elle croyoit juſte & raiſonnable. Elle a réüſſi à ce qu'elle a deſiré de faire : par ſa vertu & ſa douceur, elle a remedié à beaucoup de maux ; & d'ailleurs elle n'a jamais eu beaucoup de puiſſance, parce qu'elle a toujours negligé d'en avoir. 1661.

La Reine-Mere avoit raiſon de ſe tenir liée ſeulement au Roi, par les chaines de la tendreſſe, qui la faiſoit entrer dans tout ce qui paroiſſoit lui pouvoir être avantageux ; car il n'avoit rien de ſecret pour elle. Outre les avis qui lui furent donnez à Dampierre, par la Ducheſſe de Chevreuſe, contre Fouquet, le Roi lui confia le deſir qu'il avoit de le perdre.

Il envoya traiter cette affaire avec elle par le Tellier ; & quand il partit pour aller à Nantes ſur la fin du mois d'Août, ce fut à elle ſeule à qui il dit le deſſein qu'il avoit de le faire arrêter en ce lieu. La Reine-Mere en fut fâchée : elle conſideroit ce Miniſtre, parce qu'il étoit fort at-

1661. taché au ſoin de la ſervir ; & même, du conſentement du Roi, il lui envoyoit de l'argent, ce qu'elle avoit beſoin pour le ſecours des pauvres : mais ne pouvant manquer au ſecret du Roi, ni juſtifier Fouquet ſur les criminelles accuſations qui furent faites contre lui, qui toutes n'étoient pas injuſtes, il fallut qu'elle entrât dans le projet qui fut fait pour ſa ruine, & qu'elle écoutât ceux qui étoient dans la confiance du Roi, qui lui vindrent rendre compte de ſes reſolutions ſur ce ſujet.

Les Conducteurs de la diſgrace de Fouquet avoient averti le Roi, non ſeulement de ſes deſordres dans les Finances, mais encore des attentats qu'il ſembloit prémediter contre l'Etat. Selon les jugemens que le Roi en fit, & ſelon les explications qu'on leur donna, ils ſe trouverent énormes; & le Roi qui avoit reſolu d'y remedier allant en Bretagne, prit toutes les meſures neceſſaires pour ce deſſein, eſtimè pour lors une des plus importantes affaires de l'Etat.

Le Roi partit pour ce Voyage le vingt-neuviéme Août. Il étoit encore ten-

tendrement attaché à la Reine, & sa 1661.
nouvelle passion n'avoit pas effacé les legitimes sentimens qu'il avoit pour elle. Il parut que cette separation lui donna un sensible déplaisir : il jetta des larmes qu'il voulut cacher au public; mais qui étant vuës de celle qui en étoit cause, la consolerent de tous ses maux. Cette douleur lui donna de la joie, & cette joie augmenta de beaucoup le chagrin qu'elle eut de se separer de celui qu'elle aimoit si cherement.

Aussi-tôt que le Roi fut à Nantes, il voulut executer son dessein contre le Sur-Intendant, lequel s'étoit engagé à ce Voyage malade d'une fiévre double-tierce; mais sa raison, qui l'étoit beaucoup davantage le fit suivre le Roi, parce qu'il avoit de grands desseins pour l'établissement de sa Fortune & de sa faveur, qu'il vouloit conduire à leur fin. Ses hautes pensées le firent tomber dans le précipice, & l'excés de son ambition fut la source de ses malheurs. Le Roi, qui sçavoit qu'il avoit acheté quasi tous les Hommes de la Cour, n'osa se confier à son Capitaine des

1661. Gardes pour l'arrêter : il se servit d'Artagnan, créature du feu Cardinal, qui commandoit ses Mousquetaires. Comme le Sur-Intendant sortit de chez le Roi, & qu'il vouloit retourner chez lui, il fut averti par la Feuillade, qu'il y avoit quelque ordre contre lui. Le Sur-Intendant recevant cet avis, au lieu de se mettre dans sa chaise, voulut entrer dans celle d'un autre pour se sauver; mais Artagnan qui le suivoit, & qui avoit l'œil sur celle où il devoit se mettre, voyant qu'il ne venoit pas, le poursuivit comme il alloit déja prendre un chemin détourné. Il l'arrêta de la part du Roi, & le fit mettre aussi-tôt dans un Carosse qui étoit preparé pour cet effet. On le fit ensuite entrer dans une Maison pour lui faire prendre un Bouillon, & on lui prit les Papiers qu'il avoit sur lui. Il fut mené à Angers, & sa Femme à Limoges. Deux Maitres des Requêtes eurent ordre en même tems d'aller chez lui sceller tous ses Papiers; ce qui se fit avec diligence. Ils furent portez au Roi, qui les vit, & fit sur tous des Re-

marques

marques considerables & judicieuses ; 1661.
ce qui m'a été dit, par un de ceux
qui furent employez à cette Com-
mission *. Bruan, principal Commis
de Fouquet prit la fuite. Gourvil-
le, celui dont j'ai parlé dans le re-
cit des Guerres Civiles, qui s'étoit
fait Financier, eut ordre de suivre
la Cour. Le Roi envoya sceller dans
toutes les Maisons de ce Sur-Inten-
dant, à Vaux, à Paris, & à Saint
Mandé. Comme on l'arrêta, il se
tourna vers un de ses gens, & dit
seulement, *Ha ! Saint Mandé.* Il a-
voit raison de craindre qu'en ce lieu
on ne trouvât de quoi lui faire son
procés ; car il y avoit des choses qui
parurent devoir deshonnorer sa rai-
son, & ternir sa memoire, en le
rendant méprisable aux gens de bon
sens, & à ceux qui font profession de
sagesse. Madame du Plessis-Belliere
son Amie, & ses Freres furent a-
vertis par cet homme à qui il avoit
dit ces mots, & s'ils avoient voulu,
ils auroient eu le tems d'aller brûler
tous ses Papiers ; mais, Me. du Ples-
sis, à ce qu'on a sçu depuis, ne le
voulut pas faire, croyant qu'il a-
voit

* Monsieur de Boucherat.

1661. voit tout brulé avant que de partir.

La Reine-Mere ayant reçu un Courrier du Roi envoya querir le Chancelier, & son Capitaine des Gardes. Elle fit sceller à Fontainebleau la Maison du disgracié, & envoya, comme je l'ai déja dit, sceller les autres lieux qui lui appartenoient. On mit garnison dans toutes ses Maisons, & même chez Bruan son premier Commis, comme ayant plus de part à ses secrets que nul autre. Ses Enfans, par la permission de la Reine-Mere, furent menez à Paris par Madame de Brancas, dont le Mari depuis peu avoit acheté la Charge de Chevalier d'Honneur de la Reine-Mere, & qui se trouvant Ami de cet homme ne le voulut pas abandonner. Ils furent mis entre les mains de leur Grand Mere, qui étoit une sainte. Quand elle sçut le malheur de son Fils, elle remercia Dieu de ses disgraces, esperant qu'elles romproient les chaines qui le tenoient attaché au peché, & contribueroient à son Salut.

Le 3. Septemb. Le Roi étant de retour à Fontainebleau

nebleau, on fut long-tems qu'il ne 1661.
se parla à la Cour, que de la disgrace de Fouquet, de cette grande chûte, de ses desseins chimeriques & ambitieux, & de toutes les intrigues qu'il ramassoit en sa personne, à dessein de se faire premier Ministre.

Belle-Ile fut d'abord le premier objet, qui offensa les yeux du Roi : il y avoit fait travailler, l'avoit munie de Canons, & l'avoit renduë une Place forte. Sa situation la rend telle par nature & les soins de cet homme avoient commencé de la rendre capable d'être un jour un Instrument de quelque grande Guerre à l'Etat, par le voisinage d'Angleterre; mais comme toutes choses ont diverses faces, elle pouvoit être aussi une forte Barricade contre les attaques de ceux de cette Nation. Les amis de Fouquet ont dit, & il est à croire qu'ils ont dit la verité, que ce Sur-Intendant, qui en effet étoit capable par son genie, & par son esprit, de beaucoup de grands desseins, avoit eu celui d'y faire bâtir une Ville, dont le Port étant bon devoit

1661. attirer tout le trafic du Nord ; & privant Amsterdam de ces avantages, rendre par là un grand service au Roi & à l'Etat. On l'accusa d'avoir eu des intelligences avec les Anglois ; mais cette accusation se trouva mal fondée. Les malheureux ne manquent pas de crimes, & celui-là paroissant coupable, il n'y eut point de moderation dans les jugemens qui se firent d'abord contre lui. Il avoit acheté le Duché de Panthievre en Bretagne, sortie depuis peu de la Maison de Vendôme, pour payer leurs dettes ; & on disoit que l'ayant, il se vouloit faire Souverain de ces Païs-là. Ce dernier Article étoit un dire, qui n'a pas été verifié ; mais il est certain que faisant fortifier Belle-Ile, & ayant à ses gages presque tous les Gens de la Cour il avoit la mine d'un homme fort ambitieux : & comme il avoit l'ame élevée, on croyoit qu'il étoit capable de tout.

On lut ses Papiers & ses Lettres. On en trouva de plusieurs Personnes de la Cour, les unes pleines de beaucoup d'intrigues politiques, & les

autre

autres de beaucoup de Galanteries. 1661.
Par elles on vit qu'il y avoit des Femmes & des Filles, qui passoient pour sages & honnêtes, qui ne l'étoient pas, & on connut manifestement, que s'il avoit une grande ambition, il n'avoit pas moins d'emportement pour la volupté. Il y en eut même de celles-là qui souffrirent pour lui, qui firent voir, que ce ne sont pas toujours les plus aimables, les plus jeunes, ni les plus galants, qui ont les meilleures fortunes, & que c'est avec raison que les Poëtes ont feint la Fable de Danée & de la Pluie d'or.

Le Roi envoya commander à Madame du Plessis-Belliere d'aller à Monbrison en Forêt. Celle-là étoit Amie de Fouquet, & à ce qu'on a dit avoit beaucoup aidé à lui gâter l'esprit, par toutes ses intrigues. Elle le servoit particulierement à entretenir les liaisons qu'il avoit avec les principaux de la Cour. Elle avoit beaucoup d'esprit & d'ambition. Les honnêtes gens s'en trouvoient bien : ils entroient dans ses interêts, & pour les en payer, elle trouvoit toujours

1661. jours le moyen de les obliger. Elle avoit marié sa Fille au Marquis de Crequi, Frere du Duc, honnête Homme, brave, & qui avoit beaucoup de réputation. L'habileté de Madame du Plessis sa Belle-Mere fut si grande, qu'elle le fit General des Galleres, peu de tems avant le voiage de Nantes. On vit alors quasi finir la Maison du Cardinal de Richelieu. Le Duc de Richelieu son Neveu avoit eu cette Charge, & le Gouvernement du Havre; mais par l'ordre de la Cour, & par la necessité où le mettoient ses dépenses dereglées, il se défit de l'une & de l'autre. Le Roi voulut mettre le Havre entre les mains du Duc de Navailles, qui en fut quitte pour cent mille écus qu'il donna. Le Marquis de Crequi, qui avoit obtenu avec beaucoup de peine la permission de recompenser sa Charge de General des Galeres, en paya des Sommes immenses, qui apparemment étoient sortis de la bourse du Sur-Intendant aux dépens du Roi; ce qui fit voir l'extrême ambition de ce Ministre; & celle de Madame du Plessis son Amie. Elle crut avoi

avoir fait un grand coup pour son 1661.
Gendre ; mais elle se vit deux mois aprés, en partie par cette même cause, tomber dans la disgrace & dans le malheur, & eut le déplaisir de voir renverser pour lors la grandeur & la fortune du Marquis de Crequi, à qui son Alliance avoit été nuisible, parce qu'elle se fit dans un tems, où déja le Roi étoit dégouté du Sur-Intendant. Le Roi, quinze jours aprés son retour de Nantes, ayant exilé cette Dame, envoya Carnavalet, Lieutenant des Gardes du Corps, à Bethune, dont le Marquis de Crequi étoit Gouverneur, pour y commander au lieu de lui ; & ordre aux Galleres, de ne le point reconnoitre pour General.

Peu de Personnes à la Cour se trouverent exemptes d'avoir été sacrifier au Veau d'Or ; & comme par un malheur fort extraordinaire pour eux, le Sur-Intendant gardoit toutes les Lettres qu'on lui écrivoit, le Roi & la Reine sa Mere, les ayant toutes luës, y virent des choses qui firent tort à beaucoup de Personnes. Il y avoit à St. Mandé un Cabinet, où l'on al-

loit

1661. loit par un chemin souterrain, qui avoit une sortie de l'autre côté du chemin chez un de ses Secretaires, & assez loin de sa maison. On trouva dans ce Cabinet une Instruction qu'il gardoit dans ses Papiers, où il ordonnoit de tout ce que ses amis devoient faire, en cas qu'il fût arrêté. Ce qu'il vouloit qu'il servît à le sauver, servit à le convaincre de son crime; & comme ce qu'il demandoit d'eux étoient des crimes de Leze-Majesté, il les mit tous en état d'avoir besoin de la clemence du Roi, qui pouvoit croire qu'il n'avoit pas fait cet Ecrit sans leur en avoir fait part. Il sembloit neanmoins que beaucoup de gens y étoient nommez, qui en effet étoient Gens de bien & bons Serviteurs du Roi. C'étoit une reverie qu'il avoit autorisée de quelque apparence de verité, par le soin qu'il avoit eu de la conserver. Madame du Plessis-Bellievre y étoit nommée comme Sur-Intendante de tout le dessein: on lui envoya des Gardes, & elle fut traitée plus severement que les autres.

On a dit qu'on avoit trouvé des

Poi-

Poisons chez lui, & on eut quelque 1660.
soupçon qu'il avoit empoisonné le
feu Cardinal; ce qui peu de jours
aprés fut mis au rang des Contes ri-
dicules. Sa Mere fut voir la Reine-
Mere à Fontainebleau: elle se jetta à
ses pieds, & en fut reçuë avec bonté;
car outre qu'elle étoit le secours des
miserables, elle le vouloit être de ce-
lui-là en particulier. Elle avoit eu
eu auparavant la disgrace de ce Mi-
nistre, quelque petit chagrin contre
lui, en ce que voulant se défaire de
la Charge de Procureur General, &
la Reine-Mere ayant souhaité qu'il
s'en démît entre les mains de Fieu-
bet son Chancelier qu'elle consideroit,
il ne le voulut pas faire, quoi qu'elle
eut cru qu'il en avoit donné sa paro-
le; mais ce manquement n'avoit pas
fait une grande impression sur son es-
prit, & ne l'empêchoit pas de travail-
ler auprés du Roi, pour adoucir sa
misere & son malheur.

Dans ce mois de Septembre, mou-
rut Nogent, ce grand Parleur, qui
par ses boufonneries, avoit acquis plus
de cent mille livres de rente. Ce
mauvais Plaisant, qui avoit tant parlé

pen-

1661. pendant sa vie, ne fit parler personne aprés sa mort. Elle arriva lors qu'on ne pensoit qu'à celebrer la disgrace de Fouquet; si bien que le silence fut la seule récompense des paroles superfluës, qu'il avoit dites dans le Cabinet, où n'étant ni estimé, ni haï, il fut aisément enseveli dans l'oubli.

Sur la fin du même mois, mourut aussi Melle de Beaumont. Son esprit son merite, & ses Amis, l'avoien tirée de toutes ses disgraces. Elle étoi revenuë à la Cour; mais comme ell avoit souvent trop librement publi les fautes de son prochain, elle en re çut aprés sa mort la juste punition en ce qu'elle ne fut pas beaucoup re grettée. Elle mourut à Fontaineblea en peu de jours, avec peu de libert de son esprit. Il parut neanmoins qu'el le eût quelques bons momens pour s confesser; mais ce peu de tems fu court pour travailler à une si grande & si importante affaire.

Le Duc d'Amville, le Brion d jadis *, mourut aussi dans ce mê me tems. Par sa mort, il échapp des chaines qu'il s'étoit imposées lui même, en s'attachant d'une liaiso

*De la Maison de Ventadour. Il avoit été beau, bien fait, & fort galant dans la Jeunesse de la Reine-Mere. Il a donné son Nom à l'Appartement qui est au bout d'une des Allées du Palais Royal, où l'on joüoit au Mail, & où il donnoit souvent des Collations au Roi

op grande à Melle. de Meneville, 1661.
ort belle personne, Fille d'Honneur
e la Reine-Mere. Il lui avoit fait
ne Promesse de Mariage, & ne la
oulut point épouser. Le Roi & la
eine-Mere le pressant de le faire, il
culoit toujours; & quand il mou-
it, sa passion étoit tellement amor-
e, qu'il avoit fait supplier la Reine-
ere de leur défendre à tous deux
e se voir. Il offroit de satisfaire à
s obligations par de l'argent; mais
le, qui esperoit d'en avoir par une
tre voie, voulut qu'il l'épousât,
our devenir Duchesse. La Fortune
la Mort s'opposerent à ses desirs,
la détromperent de ses chimeres.
on prétendu Mari s'étoit apperçu
u'elle avoit eu quelque commerce a-
c le Sur-Intendant Fouquet, &
u'elle avoit cinquante mille écus de
i en Promesses. Elle ne les reçut
s, & perdit honteusement en huit
urs tous ses biens, tant ceux qu'elle
imoit solides, que ceux où elle as-
roit par sa beauté, par ses soins, &
r ses engagemens. Ils paroissoient
nnêtes à l'égard du Duc d'Amville,
n'étoient pas non plus tout-à-fait
cri-

1661. minels à l'égard du Sur-Intendant On le connut clairement ; car il arriva pour son bonheur, que l'on trouva de ses Lettres dans les Cassettes du Prisonnier, qui justifierent sa vertu. Pour l'ordinaire, les Dame trompent les Hommes par de beaux semblans, & ne les considerant poin en effet, leur font le moins de liberalitez qu'elles peuvent : mais toutes ce choses sont toujours mauvaises devant Dieu, & honteuses devant les Hommes.

Fouquet fut fort deshonnoré pa ses folies, & sur tout, comme je l'a déja dit, pour avoir eu celle de gar der toutes les Lettres qu'on lui avo écrites, & d'avoir laissé le projet qu' avoit fait pour l'avenir abandonné la curiosité de ses Ennemis, par c il perdoit tous ses amis, puisque c telles gens doivent toujours craind leur disgrace. On disoit de lui, qu son égard, par cette folie, le jour d Jugement étoit arrivé, qu'on avo vû à nud le détail de toute sa vie ses crimes, ses pensées, & celles c toutes les personnes qui étoient dan son commerce. On peut juger pa

là

ı, que ſi on connoiſſoit les autres 1661.
lommes de cette maniere, on verroit
uaſi en tous d'étranges foibleſſes.

Dans le vrai, il ſe trouva que Fou-
uet étoit coupable d'une grande pro-
ıſion; mais qu'il n'étoit pas riche, &
u'il devoit beaucoup plus qu'l n'a-
oit vaillant. Ses crimes d'Etat pou-
oient être imaginaires : il les avoit
ommis lui ſeul, en écrivant des fa-
es, dont il paroiſſoit aſſez difficile
e le pouvoir convaincre ſur l'inten-
on : & même le Projet, qui fut ce
ui le noirciſſoit le plus, avoit été
ouvé derriere un grand miroir, com-
e un broüillon de nulle conſequen-
: ce qui pouvoit faire juger qu'il
l'avoit pas eſtimé de telle valeur
u'il le paroiſſoit; mais c'eſt un grand
alheur de manquer de ſageſſe, & de
mber dans la diſgrace de ſon Roi.

Le Comte d'Eſtrades, Ambaſſa-
ur du Roi auprés du Roi d'Angle-
rre, au commencement de l'Eté de
tte même année, manqua d'aller au
vant de l'Ambaſſadeur de Veniſe;
rce que n'en étant pas convié, &
e ſçachant que l'Ambaſſadeur d'Eſ-
gne vouloit y aller, il crut qu'il
pou-

1661. pouvoit déferer au deſir du Roi d'An-
gleterre qui l'en envoya prier ; atten-
du qu'on le vint avertir, qu'il ſe prepa-
roit un grand Combat entre les deux
Ambaſſadeurs de France, & d'Eſpa-
gne. Le Roi manda au ſien, qu'il
vouloit en toutes occaſions, qu'il al-
lât au devant des Ambaſſadeurs é-
trangers, & qu'à quelque prix que
ce fut il précedât celui d'Eſpagne. Le
Roi d'Angleterre, inquieté de voir
qu'à la premiere occaſion qui ſe de-
voit preſenter il y auroit de grands dé-
ſordres à Londres, dont en ſon par-
culier il pourroit ſentir du dommage,
fit ce qu'il pût pour trouver des tem-
péramens pour éviter que cette affai-
re n'eut des ſuites fâcheuſes. Il pro-
poſa de faire venir les Ambaſſadeurs
par la Tamiſe jusques dans Whit-
hall. Il preſſa celui d'Eſpagne de
ne s'y point trouver, mais tous ces
expediens ne furent point agréez. Le
teville, Ambaſſadeur d'Eſpagne, lui
montra un ordre qu'il avoit de ſon
Maitre, par où on lui commandoit
de faire tous ſes efforts pour préceder
celui de France. Le Roi, de ſon cô-
té, refuſa tous les temperamens qu'on

propoſa, & ordonna à Eſtrades de 1661.
'emporter ſur Batteville, & d'aller
ainſi que je l'ai dit au devant des premiers Ambaſſadeurs qui viendroient à Londres. Le Comte d'Eſtrades ſe mit n état d'obéir au Roi. Il eut longems quelques hommes de main qu'il aya, & fit ſes preparatifs au mieux u'il lui fut poſſible; mais à ce qu'il 'a dit, il n'eut pas aſſez d'argent à tter parmi le Peuple: & peut-être u'il n'eut pas le courage de hazarder ſien; car en me contant ce détail, m'aſſûra qu'il n'avoit reçu en parnt que ſes appointemens ordinaires, ont la moitié s'étoit perduë par le nange. Il fut donc aiſé à Batteville, n répandant de grands deniers, de agner la populace, & la tenant bien ayée d'en recevoir de grands ſervices. nſuite, de ces préparatifs, la premiere fois qu'il arriva des Ambaſſaurs à Londres, le Roi d'Angleterre, en intentionné pour la France, conilla au Comte d'Eſtrades de faire archer ſon Caroſſe immédiatement rés le ſien. Eſtrades voulut prendre rang, afin de préceder, ſelon l'anenne coutume, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne.

1661. pagne ; mais Batteville s'y opposa & fut secondé par les Batteliers de l Tamise, & par un nombre infini d Canaille : si bien que le Carosse d l'Ambassadeur de France fut brisé ses Chevaux furent tuez, beaucou de ses Gens & son Fils blessez ; Batteville enfin l'emporta, & eut l'a vantage de faire en faveur de son Ma tre ce qui n'avoit jamais été fait, qui selon la justice ne se devoit pa Le Roi, apprenant cette nouvell en fut fort ému : le Sang illustre Saint Loüis, qui boüillonnoit da ses veines, lui fit sentir cette acti comme un grand outrage. D'abo il envoya commander à Fuensaldag Ambassadeur Extraordinaire du R Catholique en France, de sortir Royaume : il envoya au Marquis de Fuentes, qui venoit ici pour y ê Ambassadeur ordinaire, un ordre pc l'empêcher d'entrer dans son Roya me : il défendit à Caracene, Gouv neur des Païs-Bas, qui lui avoit voyé demander des Passeports, de p ser par la France pour s'en retour en Espagne, & son Voyage fut diffe. Le Roi manda de plus à son A bas-

baſſadeur en Eſpagne, d'Aubuſſon, 1661.
Archevêque d'Ambrun, de quitter Madrid, & de s'en revenir auſſi-tôt. Sa colere, qui éclata de tant de manieres, fit craindre que cette Paix ſi ſolemnellement jurée, & qui avoit été reçuë des deux Rois avec tant de marques d'amitié, ne fût pas d'une auſſi longue durée qu'on le ſouhaitoit. Le Roi ne parut pas content du Roi d'Angleterre : il ſe plaignit de ce que ſes Sujets avoient favoriſé Batteville, & crut quelque tems, qu'il n'avoit pas pris aſſez de ſoin de les empêcher de faire cette inſulte au Comte d'Eſtrades. Ayant eu ordre de revenir, & étant arrivé à Fontainebleau ſur la fin d'Octobre, il dit au Roi, que ce Prince avoit fait ſon poſſible en cette occaſion ; mais que n'étant pas le Maître de la Populace de Londres, il avoit fallu qu'il le ſouffrît, parce qu'il lui auroit été difficile, ou plutôt impoſſible, de faire pendre cinq ou ſix mille Hommes, qui avoient pris les armes en faveur du Roi d'Eſpagne. Le Roi d'Angleterre étoit puiſſant, parce qu'il avoit alors une belle & grande Armée Navale toute équipée,

1660. qu'il étoit le Maitre de Dunquerque qu'il faisoit fortifier, qu'il étoit li avec le Portugal, dont il alloit épou ser l'Infante, & qu'il avoit dans l'A frique une Place considerable que le Portugais par leur Accommodemer lui avoient donnée ; mais il n'éto pas aussi obéi à Londres qu'il auro pu le souhaiter, & ses revenus n'é toient pas encore entierement rétabli Il attendoit à tenir son Parlement, af d'en ordonner ; & ce qu'il avoit d'a gent, il l'employoit à se rendre puissa au dehors, & vivoit en son particuli de ce qu'il pouvoit.

Le Roi, entretenant Estrades à so retour d'Angleterre, lui témoigna grand desir de se vanger de l'outra qu'il croyoit y avoir reçû ; mais Est des lui dit, que le Roi d'Angleterre devoit avoir un plus grand ressentime que Sa Majesté, puisque l'interêt Roi d'Espagne, qui voyoit ce Prince devenir redoutable par l'Alliance qu venoit de faire avec le Portugal, ét de lui faire naitre des Affaires ; & c cette action fomentée & preparée les Espagnols, avec tant de soin d'argent, avoit plutôt pour but

fa

aire faire une sédition dans Londres, 1661.
jui pût produire des embarras à ce
Prince, que le desir de la Presséance.
Et, sur ce que le Roi lui dit, qu'il
voit demandé au Roi d'Angleterre
le chasser Batteville de ses Etats, il
ui répondit, à ce qu'il me conta lui
nême, qu'il croyoit que Sa Majesté
eroit mieux de surseoir l'effet de cette
emande, à cause que si le Roi d'Es-
agne, pressé par la necessité d'obser-
er la Paix, se resolvoit de lui don-
er satisfaction, il ne pouvoit pas lui
n faire une plus forte, que de rap-
eller Batteville, & qu'il valoit mieux
laisser chasser par le Roi d'Espagne,
ue par celui d'Angleterre: ce qu'il
ouva de bon sens; & se resolut de
ivre son Conseil.

Estrades me dit encore, qu'il avoit
nseillé au Roi de ne pas se hâter de
ire voir au Roi d'Angleterre, qu'il
oit déterminé à la Guerre, au cas
l'il ne fût pas satisfait; parce que
Prince avoit un grand interêt à l'y
gager, & qu'il pourroit lui faire
heter cette resolution par des choses
és-considerables; au lieu que s'il
ontroit vouloir de lui-même se

L 2 brouil-

1661. brouiller avec l'Espagne, l'Angloi voudroit se faire prier : ce que le Ro approuva aussi ; mais peu de tem aprés les Affaires s'accommoderent son contentement. Le Roi d'Espagne voulant maintenir la Paix par toute les voyes de l'honnêté, & de la dou ceur, d'abord écrivit à la Reine Fille de grandes douceurs pour le Ro disant qu'il étoit Pere, & le pl vieux, qu'il aimoit le Roi comn son Fils, & que c'étoit à lui à être plus sage. Mais le Roi, ne se po vant contenter que par une satisfa tion aussi éclatante que l'injure l'avc paru, il falut enfin que le Roi d'E pagne, aprés avoir retiré Battevil d'Angleterre, envoyât, par son Ar bassadeur le Marquis de las Fuente faire au Roi de publiques excuses q furent accompagnées de paroles ef caces, & telles que le Roi, non se lement en fut content, mais tou l'Europe en fut étonnée. Cette gl rieuse réparation ne manqua pas produire de grands effets de tous deux côtez. Comme le Roi d'Esp gne parut en cela déchoir de son a cienne fierté, la réputation du nôt

au

ugmenta infiniment, & le rendit re- 1661.
loutable à tous ; parce que l'on vit
lairement par ces premieres actions,
ue son génie le portoit à ne rien
ouffrir qui pût diminuer sa gloire, &
se faire craindre de tous ses Voi-
ins.

Le Tellier, qui s'étoit appliqué à
tudier l'esprit du Roi avec beaucoup
e soin, me confirma en ce tems-là
e que mon Frere m'avoit dit du fonds
e severité & de serieux dont il sçavoit
aisonner sa bonté naturelle, pour
nprimer le respect à tous ceux qui
voyoient, & la crainte à ceux qui
pprochant plus souvent auroient été
pables d'abuser de la liberté qu'il
ur donnoit de lui parler. Mais il
oit surpris de voir qu'il se fût en si
u de tems rendu assez habile, pour
nplir tous ses devoirs, aprés s'être
andonné entierement à la conduite
Cardinal jusqu'à sa mort. Il s'en
cusa un jour devant nous sur un
u de paresse qui accompagne ordi-
irement la jeunesse & sur la grande
connoissance qu'il avoit des services
q'il lui avoit rendus, & du soin qu'il
oit eu de lui apprendre à gouverner.

1661. La benediction de Dieu parut a lors, non ſeulement ſur lui & ſur l: Maiſon Royale, mais ſur tout l Royaume, dans la Naiſſance d'u Dauphin. Quand il vint au Monde qui fut le premier jour de Novembre Fête de Tous les Saints, à cinq mi nutes avant midi, il étoit Heritie préſomptif des deux grands Royaum de France & d'Eſpagne; car depu peu le Prince d'Eſpagne étoit mort qui étoit le ſeul qui reſtoit au R ſon Pere. Il eſt difficile que tous l Siecles enſemble nous puiſſent mo trer un Prince dont la Naiſſance a été accompagnée de tant de Gloir vû l'ancienne grandeur des Rois ſ Ayeux paternels, & la nouvelle Sple deur des Empereurs & des Rois ſ Ayeux maternels.

La Reine, dans ſon Accouch ment, fut fort malade & en péril ſa vie. Tant qu'elle fut dans ſ grands maux le Roi parut ſi affligé ſi ſenſiblement penetré de douleu qu'il ne laiſſa nul lieu de douter q l'amour qu'il avoit pour elle ne f plus avant dans ſon cœur que tous l autres. Il alla à cinq heures du mat

ſe confeſſer & communier : & aprés 1661.
avoir imploré la Protection divine, il ſe donna entierement au ſoin d'aſſiſter celle qui en ſouffrant ſon mal lui donnoit à tous momens des marques de ſa tendreſſe ; ſi bien que ce précieux Enfant venant au Monde fut par lui-même, non ſeulement un double lien, qui devoit réünir davantage ces deux Royales Perſonnes, dont il tenoit la vie, mais en naiſſant il devoit être encore alors, par la douleur & la joye qu'il leur cauſa, une marque infaillible de leur amitié. Madame de Montauſier avoit été deſtinée par le Roi, pour être Gouvernante de l'Enfant qui lui devoit naitre. Ce choix, qu'il avoit fait de ſon propre mouvement, reçut d'abord une approbation univerſelle, parce que cette Dame étoit eſtimée generalement de tout le monde. Elle avoit été dans ſa jeuneſſe Favorite de feu Madame la Princeſſe, & la plus chere des Amies de la Ducheſſe d'Aiguillon, quand, par la faveur du Cardinal de Richelieu ſon Oncle, elle étoit idolâtrée des gens de la Cour. Elle n'eût pas veritablement de part aux Bienfaits de ce

1661. grand Miniſtre : mais elle ſe contenta d'avoir part à l'éclatante gloire de ſa Niece, qui ne pouvant gouter de plaiſir ſans elle, lui donna par cette voye une grande part à ſon triomphe & le moyen de faire plaiſir à ſes amis ; ce qu'elle eſtima plus que les richeſſes. Elle avoit eu de la beauté, accompagnée d'une belle taille & d'une mine majeſtueuſe & douce que les années ne lui avoient point ôtées. La Marquiſe de Rambouillet ſa Mere, qui a été ſi illuſtre dans ſon tems, l'avoit élevée dans le grand monde qui étoit tous les jours chez elle, où étoit le réduit non ſeulement de tous les beaux Eſprits, mais de tous les gens de la Cour. Elle traitoit ſes amis & ſes amies d'une maniere ſi honnête, qu'il étoit impoſſible de ne pas deſirer de lui plaire ; & ceux qui ne cherchoient qu'un divertiſſement paſſager, ſe plaiſoient chez elle, plutôt à cauſe qu'on y trouvoit toujours d'honnêtes gens, que par le plaiſir d'une confiance particuliere parce que la foule qui l'environnoit en ôtoit les moyens à ceux qui ſe diſoient de ſes amis. Les obligeantes démon-

ſtra

ſtrations qu'elle donnoit de ſon amitié flatoient toutes les perſonnes qui la voyoient, & par elles chacun croioit y trouver ſon compte. On diſoit neanmoins qu'elle avoit un défaut ; mais elle étoit quelquefois la Confidente du murmure qui ſe faiſoit contre elle. On lui reprochoit qu'elle vouloit toujours contenter par ſa civilité ceux même qui n'avoient pas de part à ſon eſtime ; & ceux qui croyoient la meriter, ſe plaignoient de ce qu'il ſembloit qu'elle la donnoit à tous également, & diſoient qu'elle entroit dans les interêts de pluſieurs, & que pour vouloir trop d'amis elle n'en avoit pas un. Ceux qui en jugeoient plus favorablement, lui faiſant quelque juſtice, étoient contens de trouver en elle par le diſcernement interieur qu'ils s'imaginoient qu'elle faiſoit d'eux aux autres, tout ce qu'ils en pouvoient prétendre ; car vû ſon humeur & ſa maniere de vie toujours diſſipée dans les choſes exterieures, elle paroiſſoit plus dévoüée à l'eſtime publique, qu'à l'amitié particuliere. Cette Dame ne haïſſoit pas la Cour, elle deſiroit l'approbation generale, 1661.

1661. & plus ardemment encore de ceux qui avoient du crédit; car naturellement elle avoit de l'âpreté pour tout ce qui s'appelle la Faveur. Elle s'étoit mariée, n'étant plus jeune, au Marquis de Montausier, qui l'avoit aimée quatorze ans; & en se donnant à lui, il sembla qu'elle étoit plus touchée des obligations qu'elle lui avoit, & de son merite, que du desir de se marier. On vit donc cette Dame dans la Place que le Roi lui avoit donnée, avec espoir qu'elle contribueroit par ses soins & sa raison à rendre Monseigneur le Dauphin aussi grand en vertus qu'il l'étoit par sa Naissance. La Reine-Mere seule sans desapprouver ce choix, n'en fut pas tout-à-fait contente: elle craignoit que Me. de Montausier ne fût pas capable de s'assujettir autant qu'il le faloit à cette seule occupation de suivre un Enfant, & de ne penser qu'à sa Conservation. Elle lui paroissoit plus propre à bien ordonner d'une Assemblée de Plaisir, qu'à l'exacte garde d'un Berceau; mais elle prit le parti de se taire sur ce qu'elle en pensoit, de peur de lui faire tort, &

sc

son silence fut quasi égal, tant sur les 1661.
loüanges, que sur les choses à quoi
elle ne croyoit pas qu'elle fût propre.
Quand Me. de Montausier la vint remercier de l'honneur que le Roi lui
avoit fait, la Reine Mere, voulant
être aussi sincere qu'elle étoit prudente, lui dit librement, à ce qu'elle me
fit l'honneur de me dire, qu'elle n'avoit nulle part à cette Election, &
qu'elle ne meritoit point ces complimens.

La Reine-Mère vit alors ses desirs
accomplis, & connoissant son bonheur, elle dit tout haut le soir, dont
la Reine étoit accouchée le matin,
que Dieu lui avoit fait toutes les graces qu'elle lui avoit demandées, &
qu'elle n'avoit plus rien à desirer que
son salut. Je veux la laisser dans un
état où elle se croyoit si heureuse voiant
le Roi son Fils comblé de gloire, la
Paix entre lui & le Roi son Frere,
la Reine avec un Fils, & Madame sa
Belle-Fille grosse ; car quoi que de ce
côté-là elle manquât alors d'en recevoir toute la satisfaction qu'elle en avoit dû esperer, ce qu'elle souffroit en
qualité de Belle-Mere & d'amie mal
re-

1661. reconnuë étoit effacé par celle de Mere de Monsieur, & par les sentimens de son ame dont la bonté étoit assez grande pour excuser à son égard les fautes de la jeunesse, en faveur de la jeunesse même, & des fautes que l'on peut presque dire innocentes, puisqu'elles avoient pour excuse, la cause universelle de tous les manquemens que cet âge fait faire aux plus sages: ce qui par consequent paroissoit dans ce tems-là pouvoir se corriger facilement.

Le Philosophe dont parle Quinte-Curce dans la Vie d'Alexandre, qui voulut mourir, parce que, devenant mal sain, il crut que c'étoit une marque que les Dieux ordonnoient la fin de sa vie, m'apprend, ce me semble que je me devois retirer de la Cour, puisque la Fortune jusques-là, ne m'avoit pas été favorable, & que j'avois eu le malheur de déplaire au Roi; mais apparemment, j'étois encore destinée au martyre de l'ambition, par l'esperance d'un plus grand attachement où il sembloit que l'on me destinoit. L'ayant vu presque assuré pour moi, Dieu permit que j'en fusse privée, pour me faire la grace d'éprouver en

ma

ma propre personne ce que ces biens 1661.
imaginaires nous coutent à conduire à leur fin, & combien pour l'ordinaire cette fin se trouve amere au cœur humain. La Reine-Mere, & particulierement la Reine d'Angleterre, voulurent me faire l'honneur de me choisir pour Gouvernante des Enfans de Monsieur & de Madame. Quand il plut à ces deux grandes Princesses d'en parler au Roi, qui fut quelques jours aprés l'Accouchement de la Reine, elles trouverent qu'il y resista. Il voulut, pour complaire à Madame, qui ne pouvoit haïr le Nom d'un Homme qui avoit souffert pour elle, que Madame de St. Chaumont, Sœur du Maréchal de Gremmont, fût choisie pour occuper cette Place. La Caballe favorite du Roi, composée de la Comtesse de Soissons, & de Fouilloux, Fille d'Honneur de la Reine-Mere, Confidente & Amie de cette Princesse, animerent aussi Madame à fuir en ma Personne une Servante de la Reine-Mere, que cette jeune Princesse craignoit alors, & qu'elle n'aimoit plus. Par toutes ces raisons, je ne pouvois pas lui être agrea-

1661. agreable, & moins encore à la Comtesse de Soissons, qui m'a depuis avoüé, qu'elle me fit dans cette occasion tout le mal qu'elle croyoit devoir faire à une Ennemie, qui s'étoit declarée contre ses interêts. Il est vrai, que sans être son Ennemie, j'aurois souhaité de pouvoir servir la Duchesse de Navailles; & je le devois à l'amitié qu'elle avoit pour moi. Je n'avois neanmoins pas aimé l'excés de sa resistance contre cette Princesse, qui lui causa tant de peines inutiles. En souhaitant ses avantages, je n'entrai point dans sa passion. Je lui dis mes pensées avec sincerité: elle seule les sçut; & quoi qu'elle eût assez de raison, & l'esprit assez droit pour ne les pas rejetter, ma fidelité à son égard ne fut pas d'un grand merite, & me fut nuisible à l'égard de la Comtesse de Soissons, à qui je fis un secret de mes sentimens. C'est ce qui arrive souvent aux personnes qui agissent selon les Loix de la probité.

Monsieur étoit comme engagé à Me. de St. Chaumont, par les suffrages d'une de ses Favorites *, qui lui plaisoit par l'agrément de la raillerie;

* *Madame de la Baziniere.*

rie, & de la vivacité de son esprit, 1661.
qui sont toujours les voyes les plus ordinaires pour acquerir les bonnes graces des Grands; mais ayant été fortement pressé par la Reine d'Angleterre, il y consentit. Le Roi, malgré les dégoûts qu'on lui avoit donnez de moi, par un reste de Justice qu'il me conservoit, n'y auroit peut-être pas été contraire, & il s'en déclara en presence de trois personnes * d'une maniere assez obligeante pour moi, pour me pouvoir consoler de tous mes maux; mais, Madame enfin, m'ayant fait donner l'exclusion par lui, me remit dans un état de tranquilité, dont je lui reste redevable: car à la vûë de cette Charge & de cet Engagement, la perte de ma liberté que je regardois accompagnée de charmes qu'elle avoit euë pour moi jusques alors me causa de grandes agonies. Dans cet état, je me vis exposée au malheur de perdre le repos de ma vie, ou de me voir privée d'un honneur que j'avois souhaité. Le dernier m'arriva; mais ce ne fut pas, je l'avouë, sans souffrir les douloureuses pointes des coups de mes ennemis; & par une étonnante

* *De la Reine, & de la Duchesse de Navilles, & de Madame de Bethune. Ce fut la Duchesse de Navailles, qui me le conta.*

1661. nante contrarieté de nos paſſions, & de nos deſirs, je me trouvai bleſſée, par la privation d'un bien qui auroit pû flater mon amour-propre, dans le même tems que je me ſentois conſolée par l'eſperance de joüir à l'avenir d'une grande Paix. Alors, je ſouhaitai de me pouvoir guerir entierement de l'ambition, & je me reſolus de ne plus aſpirer aux élevations que l'on deſire naturellement d'obtenir à la Cour, mais d'y demeurer ſeulement pour ſatisfaire à l'attachement indiſpenſable que je devois à la Reine-Mere. Je ſuivois en cela les ſentimens de mon cœur, qui depuis longtems étoit dégouté des Créatures, & de ce fatras de bagatelles ou de mauvaiſes choſes, qui m'avoient occupée. La Reine-Mere paroiſſoit alors vouloir prendre le parti du repos; & comme, dans les penſées qui lui étoient venuës de tems en tems de ſe retirer au Val-de-Grace, elle m'avoit promis de m'y mener avec elle, un ſi bel exemple me devoit convier à faire le ſemblable, & Dieu me fit en effet la grace de le vouloir ſuivre, & en même tems celle de conſiderer que de la

même

même maniere que cette grande Reine, 1661.
malgré l'envie qu'elle avoit de ſe retirer de la Cour, ſe croyoit obligée d'y demeurer, non pas tant pour en ſoutenir la grandeur & la majeſté, que pour y maintenir la vertu & la pieté, empêchant que la volupté ne ſe rendit la Maitreſſe ſous un jeune Roi qui avoit une grande tendreſſe pour elle, & entretenir l'union de la Famille Royale; je ne la devois pas abandonner avant elle. La Maiſon des Rois eſt comme un grand marché, où il faut neceſſairement aller trafiquer pour le ſoutien de la vie, & pour les interêts de ceux à qui nous ſommes attachez par devoir, ou par amitié. Les Sages y doivent aller, quand la raiſon les y convie; & je ne crois pas qu'il ſoit impoſſible d'y faire un Cabinet en ſoi-même, propre à examiner & à chercher les moyens de vaincre & de fuir ſes propres foibleſſes; quoi qu'à dire le vrai, quand le détrompement du monde ſe trouve en nous à un certain degré, c'eſt pour l'ordinaire une grande fatigue, que d'y demeurer: & l'ame qui connoit le bien, & qui ne le ſuit pas, en

1661. en souffre beaucoup ; car pour vivr à la Cour continuellement, il fau que le desir & l'esperance en soient l soutient : autrement, c'est y être san plaisirs, & avec beaucoup de pein Tout ce que peut la force de l'espri humain en ceux qui ont réüssi à con tenter leur ambition par les grace qu'ils y ont reçuës, est d'y souffri courageusement le martire que leu raison, quand ils en ont, leur fai rencontrer, dans l'assujettissement de Charges. L'embarras des Rangs, l soutient de la Dignité, & l'oppositio des Envieux & des Ennemis, qu'o y trouve.

L'année finit par la terreur que re pandit dans la Cour, aussi bien qu dans la Ville de Paris, la Chambre d Justice établie pour faire le Procés a Sur-Intendant & à tous ceux qui trouveroient convaincus de malversa tion dans le maniment des deniers d Roi ; à cause que la recherche exact qu'on en faisoit regardoit les plu grandes Familles d'Epée, & de Ro be, qui leur étoient alliées, & a voient profité de leurs grands bien Ce qui me surprit en ce tems-là, fu

qu

que j'avois entendu crier toute ma *1661.*
vie contre les Partisans & contre la
tolerance que le Cardinal de Riche-
lieu & le Cardinal Mazarin avoient
eue pour les Gens d'Affaires, qu'on
appelloit les sang-suës publiques; &
cependant j'entendois murmurer de
ce qu'on changeoit de conduite. On
avoit cru que le Tellier, qui étoit
sage, modeste, & ennemi de tout
luxe & de toute vanité, avoit con-
seillé le Cardinal Mazarin de mettre
Colbert, qui étoit un de ses Com-
mis, auprés de Fouquet, qui étoit
d'une humeur opposée à la sienne,
pour veiller à sa conduite & arrêter
la profusion de ses Liberalitez. Mais
ce Ministre ètant mort, & Fouquet
mettant tous ses amis en œuvre pour
se maintenir dans son Poste, & même
pour remplir la Place qui venoit de
vacquer, le Roi, qui étoit prévenu
contre lui, étant averti de toutes les
intrigues qui se faisoient pour cela;
n'eut pas de peine à executer la reso-
lution qu'il avoit peut-être prise il y
avoit plus de six mois, de n'avoir
plus de Sur-Intendant, non plus que
de premier Ministre: & le Tellier,
per-

1661. perſuadé que Colbert étant dans les Finances, le reconnoitroit toujours comme ſon Maitre, & ſon Bienfaicteur, ayant fait ſouvenir le Roi de la maniere dont le défunt Cardinal, auquel il l'avoit donné pour ménager ses grands biens, lui avoit parlé de son œconomie & de ſa fidelité, il déclara hautement aprés la priſe de Fouquet, qu'il vouloit lui-même prendre le ſoin de ſes Finances, & pour cela établir Colbert ſon premier Commis & nous les vîmes, prenant le contrepié de Fouquet, venir tout ſeul chez le Roi, avec un ſac de velours noir ſous ſon bras, comme le moindre petit Commis de l'Epargne. Les gens de l'ancienne Cour auroient ſouhaité que le Maréchal de Villeroi eut été Sur-Intendant; mais ſa deſtinée étoit d'être toute ſa vie propoſé pour les premieres Places ſans les avoir, & d'avoir les titres les plus honorables qu'un homme puiſſe porter dans le Royaume ſans en faire les fonctions quoi qu'il fût trés-habile & trés-capable de les faire. Comme il avoit été Gouverneur du Roi pendant que le Cardinal Mazarin étoit Sur-Intendant de

e son Education, & le Maréchal de 1662.
France sans y commander des Armées,
il fut aussi déclaré Chef du Conseil
les finances sans aucun crédit.

La Reine Mere étoit à la fin de
cette anneé dans une santé si bonne,
& je puis ajouter si belle, que j'avois
lieu d'esperer qu'elle seroit encor long-
tems l'ornement de la Cour; mais,
d'un autre côté je lui voiois une si
grande indifférence pour toutes les
choses du monde, dont elle commen-
çoit à ne vouloir plus se méler, que
je craignois qu'elle n'eût resolu de
s'en retirer bien-tôt tout-à-fait, com-
me je croi avoir écrit quelque part
qu'elle en avoit écrit quelque part
qu'elle en avoit eu déja la pensée.
Car, encor qu'elle fût de toutes les
parties de plaisir que son âge lui per-
mettoit de prendre, ce n'étoit que par
la complaisance qu'elle avoit pour le
Roi & la Reine, qu'elle se contraignoit
bien souvent pour ne les pas contrain-
dre. Une conversation que j'eus
l'honneur d'avoir avec elle au com-
mencement de l'année 1662 ne me
permit pas d'en douter.

Un jour donc, étant seule à ses
pieds, elle me parut desirer ardem-
ment

1662. ment de se retirer au Val-de-Grace pour ne s'occuper plus qu'au soin d son salut : elle m'assura qu'elle n'en é toit retenuë que par la consideratio de la Reine, à qui elle se jugeoit ne cessaire, & à Monsieur aussi, qu'ell aimoit tendrement. Elle ajouta à ce paroles, que le Roi, qui lui avo toujours été si cher, étoit si cap ble si heureux, si content, & si grand qu'elle se croyoit tout-à-fait inutile son égard; & que n'ayant là-dessi que sa sensibilité, & son amitié vaincre, elle les vouloit sacrifier Dieu, & se priver du plaisir qu'e le avoit d'être auprés de lui, po donner le reste de sa vie à ses ver tables devoirs. Ce Discours me to cha vivement, & de plusieurs m nieres. Je pris la liberté de lui d re qu'elle étoit également necessai au Roi, à la Reine, & à Monsieu & qu'elle ne devoit pas, pour u bien qui n'étoit qu'en idée, & l quel quand il seroit certain ne rega doit que son repos particulier, aba donner tout celui qu'elle pouvoit fai par sa presence, non seulement à Famille Royale en l'entretenant da

l'unio

'union où elle étoit, mais à toute la 1661.
France, en avertissant le Roi de certaines choses, & le faisant souvenir
e certaines veritez que ses Ministres,
u n'oseroient jamais lui dire, ou auoient interêt de lui cacher, & qu'elle
nême ne pourroit jamais connoitre,
i elle étoit une fois separée de lui;
esquelles neanmoins, soit alors, ou
ans d'autres tems, pouvoient toujours
roduire de bons effets dans l'ame du
oi, qui naturellement aimoit la Jusce, connoissoit le prix de la Vertu,
: avoit de grands principes de Pieté.
Il me parut alors que mes raisons
voient fait impression sur son esprit,
: qu'elles lui avoient du moins fait
fferer l'execution de ce desseïn qui
it toujours empêché, comme il se
erra dans la derniere partie de ces
lemoires, que j'ai cru être obligée
' continuer pour la perfection de
Ouvrage que j'avois commencé;
est-à-dire pendant tout le tems que
suis demeurée auprés d'elle, qui a
é jusqu'au funeste moment que je
i perduë. Ceux qui les liront un
ur, n'y trouveront pas de si grands
venemens que dans les autres, où
la

1662. la France étoit troublée par une Guerre Civile, & occupée à une Etrangere ; mais, en récompense ils y trouveront la Vie particuliere de la Reine Mere, à quoi je me suis principalement attachée, aussi bien qu'à la maniere dont le Roi vivoit avec ell & avec toutes les personnes sacrée qui composoient la Famille Royale pendant les quatre années de la mala die de cette grande Princesse, qui n'e toit pas en état d'être vuë. C'est c particulier, que ceux qui écriro l'Histoire Generale ne sçauront poin ou ne trouveront pas meriter d'y êt mis. Cependant, c'est ce particuli dans lequel on ne s'étudie point, q trahit le secret de nos inclinations, marquant notre caractere fait conno tre si nous sommes dignes d'estime de blâme. C'est pourquoi on a pl de curiosité de sçavoir, que ce q se passa devant tout le monde, nous voulons la pûlpart du tems p roître ce que nous ne sommes pas, nous nous tenons toujours sur n gardes. Ces mouvemens, qui so plûtôt des passions que des actio qu'on desavouë bien souvent, ou do

d

on ne veut pas s'honnorer par mo- 1662.
destie, quand elles sont passées, sui-
vant le bien ou le mal qui se trouve
dans notre interieur, quand on vient
à le découvrir ; car c'est le cœur qui
est ce qu'il y a de pire & de meilleur.
Quand il est bon, rien n'est si bon ;
mais il n'y en a guere de cette espe-
ce : le plus grand nombre est de ceux
que l'interêt & l'orgueil ont tellement
corrompus, qu'il leur fait commettre
des crimes ; mais celui qui paroit le
meilleur est pétri d'amour propre, qui
est la source de toutes les foiblesses
dont il est capable, & de toutes les
folies qui divertissent le public. Le
Roi est trop sage pour ne le pas con-
noitre, & pour prétendre qu'on l'en
croye tout-à-fait exempt : il ne peut
pas même ignorer que les Rois ont
plus de peine à s'empêcher d'y tomber
que les Particuliers, & que le seul
moyen d'en éviter la honte est de
s'humilier devant Dieu encore plus
que les autres Hommes. Cette An-
née commença par la Promotion
que le Roi fit de soixante Cheva-
liers de l'Ordre du Saint Esprit,
 dont

1661. dont la Céremonie se fit à l'ordinair dans l'Eglise des Augustins.

Les preparatifs du Carrouzel, don il voulut regaler les deux Reines l'exemple de celui qui s'étoit fait a Mariage du feu Roi, occuperent long tems les Princes & les Seigneurs qu furent nommez pour en être. L Reiue-Mere, qui n'avoit point a celui qui avoit été fait pour elle, no en faisoit de belles Descriptions sur qu'elle en avoit ouï dire aux vieu Courtisans. Je n'en vis point alors qui me pûssent dire si celui-là qui fit à la Place Royale, étoit plus be que celui-ci qui se fit à la Place d Thuilleries. Il étoit composé de cir Quadrilles qui representoient cir Nations, la Romaine, la Persane, Turque, l'Indienne, & l'Americain Le Roi étoit le Chef de la premier Monsieur de la deuxiéme, Mr. Prince de la troisiéme, Mr. le D d'Anguien de la quatriéme, & Mr. Duc de Guise de la cinquiéme. ne m'arrêterai point à d'écrire l'orc de leur Marche, la richesse de leu Habits, la grandeur de leur Suite, galanterie de leurs Devises, & la d feren

ƨrence de leurs Couleurs. Je ne dirai 1661.
ien de meilleur pour en marquer la
eauté, ſinon que je ne m'y ennuiai
oint, & que le Comte de Sault, Fils
u Duc de Leſdiguieres eut l'honneur
'emporter le Prix de la Courſe de
Bague, qui fut ſuivi de l'applaudiſſe-
nent des Spectateurs, & du plaiſir
u'il eut de recevoir un Diamant d'un
rix conſiderable de la main de la
Reine-Mere, qui étoit ſur un Echaf-
aut qui avoit été élevé prés de ce
alais.

Aprés ce Spectacle, qui avoit quel-
ue choſe des Tournois autrefois ſi
requens en France, en Angleterre,
: en Allemagne, & qui étoit ſi con-
enable à la fleuriſſante jeuneſſe d'un
rince, qui venoit de donner la Paix
l'Europe, & mettre fin à une Guerre
ui lui avoit été ſi glorieuſe, les Di-
ertiſſemens particuliers recommence-
nt à la Cour.

Dans ce même tems, le Roi parut
attacher d'inclination à Mlle. de la
lotte-Houdancourt, Fille de la Rei-
e. Je ne ſçai ſi elle étoit dans ſon
œur ſubalterne à Mlle. de la Valiere;

M 2 mais

1662. mais je sçai qu'elle causa beaucoup de changement dans la Cour, plutôt par la force de l'intrigue, que par la grandeur de sa beauté, quoi qu'en effet elle en eût assez pour pouvoir faire naitre de grandes passions.

La Duchesse de Navailles crut être obligée par le devoir de sa Charge, à qui le soin des Filles d'Honneur est commis, de s'opposer aux sentimens du Roi. Elle lui en parla souvent comme une Chrétienne, & comme une honnête Femme. Le Roi d'abord ne montra pas d'avoir ces petites Harangues desagréables: en d'autres occasions aussi il lui en parut mal satisfait; mais ce fut d'une maniere si honnête, qu'elle ne crut pas devoir craindre sa colere. Quelque tems se passa de cette sorte; mais enfin, le desir de la victoire & le dépit que l'opposition fait naitre dans l'ame des hommes, & particulierement dans celle des Souverains, se firent fortement sentir dans le cœur du Roi. Il fit sçavoir à la Duchesse de Navailles, qu'elle s'exposoit au peril de lui déplaire. Il lui fit commander, par le Tellier, de ne se plus mêler de la conduite

de

Filles de la Reine, & lui fit même 1662.
proposer plusieurs manieres de s'accommoder à ses volontez, avec quelques honnêtes apparences. Elle répondit toujours à ce Ministre, que ce ne seroit pas satisfaire à ses obligations, que de cesser de faire son devoir, & que tant qu'il plairoit au Roi de lui laisser sa Charge, elle en feroit les fonctions le mieux qu'il lui seroit possible. Le Roi alors se fâcha tout de bon, & lui dit qu'elle devoit craindre ce qu'il pouvoit faire contre elle, & se retenir de lui desobeïr par la considération de son propre interêt. Elle lui répondit qu'elle y avoit déja songé, qu'elle voyoit tous les malheurs que la perte de ses bonnes graces lui pouvoit causer; & lui faisant elle même le dénombrement de leurs Charges, tant de son Mari que d'elle, elle lui dit que la privation de tant de biens ne pouvoit changer en elle la résolution qu'elle avoit faite de satisfaire au devoir de sa Conscience. Elle le conjura de plus de chercher ailleurs que dans la Maison de la Reine, qui étoit la sienne, les Objets de ses plaisirs & de ses inclinations, puisqu'il

1662. paroissoit déja en avoir choisi en l
personne de Mlle. de la Valiere. L
Roi gronda, il parut chagrin & d
mauvaise humeur; mais le soir mê
me ou le lendemain, cette Dame é
tant dans la Chambre de la Rein
Mere, appuyée sur son Balustre d'Ar
gent, le Roi s'approcha de cette hor
nête Dame d'Honneur, il lui tendi
la main, & d'un air doux & favor
ble pour elle lui demanda la Paix.
fit cette action, non seulement con
me un grand Prince, qui avoit voul
se vaincre lui-même en triomphant
ses propres foiblesses, mais aussi con
me un fort honnête homme, qui
voit trop de raison pour refuser
donner son estime à qui la meritoi
Cette marque visible de l'équité
Roi & de sa bonté me donna, je l'
voué, une grande joie. Je la rega
dois, non seulement comme un pr
sage quasi assuré du bonheur de m
Amie, mais plus encore parce qu'e
nous faisoit voir à tous, que le R
paroissoit avoir surmonté sa passi
par un sentiment de vertu fort es
mable; ce qui n'étoit pas d'une lege
consequence pour tous les Françoi
pı

puisqu'ils avoient en lui un Roi qui 1661.
sur d'autres sujets plus importans encore pourroit combattre contre lui-même en leur faveur.

La Duchesse de Navailles fut en effet assez long-tems qu'elle agissoit sans contrainte, selon toutes les maximes que l'honneur lui prescrivoit, & le Roi montroit d'en être content. Il continuoit neanmoins de voir Mlle. de la Motte-Houdancourt chez Madame la Comtesse de Soissons, qui fomentoit cete passion dans le cœur du Roi autant qu'il lui étoit possible. Cette Princesse, qui haïssoit la Duchesse de Navailles, ne pouvant plus plaire au Roi par elle-même, vouloit conserver sa faveur par toutes les voyes que l'ambition lui pouvoit inspirer. Elle tournoit en ridicule la vertu de celle qu'elle vouloit perdre, & faisoit devant le Roi de continuelles railleries contre elle; se moquant de la foiblesse qu'il avoit de la souffrir. Par ce si mauvais offices, elle augmenta l'amour du Roi en diminuant sa vertu, par les applicutions dangereuses d'une personne qu'il croyoit son amie. C'est ce qui arrive d'ordinaire

1662. aux Grands ; car outre qu'ils on comme les autres hommes à combat tre les passions qui se fortifient dan leur propre cœur , ils ont encore resister aux passious de ceux qui le approchent.

Le cœur du Roi étoit rempli d ces miseres humaines, qui font dar la jeunesse le faux bonheur de tou les honnêtes gens. Il se laissoit cor duire doucement à ses passions , vouloit les satisfaire. Il étoit alors Saint Germain, & avoit pris la coutu me d'aller à l'Appartement des Fill de la Reine. Comme l'Entrée d leur Chambre lui étoit défenduë p la severité de la Dame d'Honneur , entretenoit souvent Mademoiselle la Motte-Houdancourt par un tro qui étoit à une cloison d'aix de sapi qui pouvoit lui en donner le moye Jusques-là nèanmoins ce grand Pri ce, agissant comme s'il eut été u Particulier, avoit souffert tous ces o stacles sans faire des coups de Maitr mais sa passiou devenant plus fort elle avoit aussi augmenté les inqui tudes de la Duchesse de Navaille qui avec les seules forces des loix

l'Ho

'Honneur & de la Vertu avoit osé lui 1661.
esister. Elle suivit un jour la Reine Mere, qui de St. Germain vint au Val-de-Grace faire ses devotions, & it ce Voyage à dessein de consulter un les plus celebres Docteurs qui fut alors dans Paris sur ce qui se passoit à 'Appartement des Filles de la Reine. Elle comprenoit qu'il falloit déplaire u Roi, & sacrifier entierement sa Fortune à sa conscience, ou la trahir pour conserver les biens & les dignitez, qu'elle & son mari possedoient: & comme elle n'étoit pas insensible aux avantages qu'ils possedoient à la Cour, elle sentoit sur cela tout ce que a Nature lui pouvoit faire sentir. 'étois alors à Paris, & j'allai au Val-e-Grace rendre mes devoirs à la Reine. J'y vis mon Amie, & j'y vis son nquietude. Elle me dit l'état où la nettoit le Roi par les empressemens u'il avoit pour cette Fille, & m'aprit u'elle venoit de consulter sur ce sujet n Homme pieux & sçavant*, dont a réponse étoit décisive. Il lui voit dit qu'elle étoit obligée de perre tous ses Etablissemens, plutôt que e manquer à son devoir par aucune com-

* *M. Joli*

1662. complaisance criminelle. Elle me pa rut resoluë de suivre ce conseil ; mai ce ne fut pas sans jetter une grand abondance de larmes, & sans souffri l'agonie où la mettoient ces deux gran des extrémitez, où necessairement i falloit prendre le parti sur les deu volontez de l'Homme, toujours contraires l'une à l'autre ; c'est-à-dir ce qui le porte selon la qualité d Chrétien à desirer les richesses éterne les, ou selon la Nature à vocloir ce les dont on joüit dans le tems.

Quand j'ai parlé de la dispute d la Duchesse de Navailles contre l Comtesse de Soissons, qnoi que j'ay eu sujet de me plaindre de cette Prir cesse, j'ai neanmoins blâmé mon a mie à son égard exactement en tou tes choses, suivant cette Loi que me suis prescrite, de n'écouter ni l'a mitié ni la haine, & de parler tou jours selon ce que j'ai cru être l verité ; mais en cette occasion, je r puis que je n'estime les motifs qu firent agir la Duchesse de Navailles qui la forcerent de croire qu'elle de voit suivre les sentimens de Mr. Joly qu'elle avoit été consulter.

A ſon retour à Saint-Germain, elle 1662.
ſçut par ſes Eſpions, que des Hommes de bonne mine avoient été vus la nuit ſur les gouttieres, & dans des cheminées, qui du toit pouvoient conduire les Avanturiers dans la Chambre des Filles de la Reine. Le zéle de la Ducheſſe de Navailles fut alors ſi grand, que ſans ſe retenir, ni chercher les moyens d'empêcher avec moins de bruit ce qu'elle craignoit, elle fit auſſi-tôt fermer ces paſſages par de petites grilles de fer, qu'elle y fit mettre; & par cette action elle préfera ſon devoir à ſa fortune, & la crainte d'offenſer Dieu l'emporta ſur le plaiſir d'être agréable au Roi, qui ſans doute à l'égard des gens du grand monde ſe doit mettre au rang des plaiſirs les plus ſenſibles que l'on puiſſe goûter à la Cour quand on le peut faire innocemment.

La Comteſſe de Soiſſons n'aimoit point Mlle. de la Valiere: il lui ſembloit qu'elle lui avoit dérobé le reſte des bonnes graces du Roi. L'ambition, l'amour, la Jalouſie, ces trois puiſſantes paſſions de l'ame, firent beaucoup de fracas dans la ſienne.

1662. Peu instruite, sans doute, & peu touchée des Maximes Chrétiennes, ell n'étoit pas satisfaite de ce qu'elle n'étoit plus leur Confidente; & pour remedier à ce chagrin, elle avoit voulu exposer Mademoiselle de la Motte Houdancourt aux yeux du Roi, ave dessein de reprendre par cette voie quelque part à ses secrets. Comm elle vouloit embarquer ce Prince cette Galanterie, elle ne manqua p de l'animer contre les grilles, qui voient été faites, à ce qu'elle disoit plutôt pour le contredire & l'offense que par aucun scrupule de conscienc Son dessein étoit de rentrer en faveu & se vanger de Mademoiselle de la V liere, & de la Duchesse de Navaille deux personn s que le changement Roi pour elle & l'interêt de sa Cha ge l'obligeoient de haïr. Il ne faut p s'étonner, si par des flatteries arti cieuses ce Prince fut en effet veritabl ment irrité contre la Duchesse de N vailles; disant qu'il ne s'empressoit cette avanture, que pour lui faire dép & qu'elle étoit trop fanfaronne sur Vertu, pour la pouvoir souffr Comme il avoit en toutes choses

po

pouvoir merveilleux sur lui-même, il 1662.
ne témoigna pas alors tout ce qu'il sentit sur les petites grilles, & la peine qu'il en eut se cacha sous la raillerie & le mépris qu'il en fit; mais il ne les oublia pas, & sa memoire eut ensuite de fâcheux effets contre ceux qui avoient osé lui resister. Je suis neanmoins persuadée, que sans les intrigues de la Comtesse de Soissons, la raison & la bonté du Roi auroient aisément effacé tout ce que sa memoire auroit pû lui representer contre des gens de bien qu'il estimoit, & que son estime auroit sans doute combattu contre sa haine. Le Roi se plaignit au Duc de Navailles de ce qu'il ne retenoit pas sa Femme dans ce qui pouvoit lui être desagréable, & le blâma de ce qu'il paroissoit approuver sa conduite. La Reine-Mere estima les sentimens du Mari & de la Femme, & disoit souvent à la Duchesse de Navailles, qu'elle continuât d'agir vertueusement, & qu'elle s'assuroit qu'un jour le Roi lui en donneroit des loüanges.

Mlle. de la Valliere, à qui, sans doute ces histoires ne plaisoient pas, parce qu'elles lui faisoient voir une Rivale en la personne de M. de la Motte-

Hou-

1662. Hnudancourt, profita selon ses vains desirs, de la vertu de la Duchesse de Navailles, & se servit de ses Charmes avec tant de succés, que malgré les applications de la Comtesse de Soissons, & les empressemens du Marquis d'Aluye & de Fouilloux son amie, les seconds de cette Princesse dans cette Entreprise, le Roi se lassa de battailler contre la Dame d'Honneur, & parut enfin s'attacher uniquement à celle qui étoit destinée à posseder long-tems ses bonnes graces. On a même dit, que ce qui contribua beaucoup à fixer la destinée de Mlle. de la Valiere fut que Mlle. de la Motte balança quelque tems en faveur de la vertu, & qu'elle au contraire ayant alors cessé de se défendre, ce fut par sa foiblesse qu'elle vainquit & qu'elle trîompha de celle qui lui disputoit le cœur de ce grand Prince. Mais, comme je n'étois la Confidente ni de l'une ni de l'autre, je ne puis en parler que fort incertainement.

Pendant que le Roi se laissoit aller où ses desirs le menoient, la Reine souffroit beaucoup. Elle ne sçavoit rien de ce qui se passoit : on lui cachoit

choit par ordre de la Reine-Mere tou- 1662.
tes les Galanteries du Roi. Sa Dame d'Honneur, qui étoit fidelle au Roi & à elle, se contentoit de faire son devoir de tous côtez, & ne lui disoit rien qui la pût affliger; mais le cœur, qui ne se trompe point, & que la verité instruit, lui faisoit tellement connoitre, sans le sçavoir précisément, que Mademoiselle de la Valliere que le Roi aimoit alors uniquement étoit la cause de sa souffrance, qu'il étoit impossible de lui cacher son malheur. A mon retour d'un petit voyage que je fis en ce tems-là en Normandie, je trouvai la Reine en couche de Madame Anne Elisabeth de France. Un soir, comme j'avois l'honneur d'être auprés d'elle à la ruelle de son lit, elle me fit signe de l'œil, & m'ayant montré Mlle. de la Valliere, qui passoit par sa Chambre pour aller souper chez la Comtesse de Soissons avec qui elle avoit repris quelque liaison feinte ou veritable, elle me dit en Espagnol, *Esta Donzella, con las Araeades de Diamante, es esta que el Roi quiere* *. Je fus fort surprise de ce discours; car ce secret étoit alors la grande Affaire

* *Cette Fille, qui a des Pendans d'Oreilles de Diamans, est celle que le Roi aime.*

faire

1662. faire de la Cour. Je répondis à l: Reine, quelque chose qui confusément ne vouloit dire ni ouï, ni non & afin de lui donner de la forc pour l'avenir, je tâchai de lui persua der que tous les Maris, sans cesse d'aimer leurs Femmes, sont pour l'or dinaire tous infideles de cette maniere ou font semblant de l'être, pour satis faire à la mode qui le veut ainsi. L Reine, qui comprit, sans doute, qu nous ne devions pas lui rien avoüer ne répondit pas à ce que je lui dis mais elle n'en fut pas moins trist Je fus dire aussi-tôt à la Reine-Mer ce petit secret, & l'assurai que la Rei ne étoit plus discrette, & moins igno rante, que l'on ne pensoit. Il fut ais de juger par-là, que toutes les larme qu'elle répandoit alors, & à ce qu'i sembloit sur des bagatelles qui ne l meritoient pas, venoient, sans doute de ce qu'elle sentoit un mal, dont ell n'osoit se plaindre. La tendresse qu'el le avoit pour le Roi faisoit naitre s jalousie & de cette derniere naissoi son chagrin.

La premiere année du Mariage d la Reine, le Roi avoit été tendr

pou

our elle ; & fort sensible à la legiti- 1662.
ne passion qu'elle avoit pour lui. Aussi-tôt que l'amitié du Roi vint à diminuer, celle qui en étoit l'Objet s'en apperçut bien vîte ; elle n'eut point besoin de confidente, pour l'avertir de ce secret : avant que d'en connoitre la cause, elle en sentit les effets ; & disoit souvent à la Reine sa Mere, en pleurant excessivement, que le Roi ne l'aimoit plus. Quand ensuite elle fut quasi certaine de ce changement, par la connoissance qu'elle eut de l'amour qu'il avoit pour Mademoiselle de la Valliere, elle fut longtems dans un état pitoyable : il sembloit quelque fois que son cœur voulût sortir de sa place, tant il étoit agité, montrant par cette émotion qu'il ne pouvoit être content sans être reüni à celui même dont elle se plaignoit. Le Roi voyoit à peu prés toutes ses peines : il en étoit quelquefois fâché ; mais ne pouvant se changer lui-même, & ne le voulant pas non plus, il s'en consoloit par son indépendance, qu'il mettoit à tont usage, & dont il sçavoit se faire un remede facile à tous ces petits maux.

Le

1662. Le mois d'Octobre de cette ann[...]
le Roi acheta du Roi d'Angleterre [...]
Ville de Dunquerque, avec celle [...]
Mardik & tout le Canon & toutes le[...]
Munitions de Guerre qui y étoient[...]
moyennant cinq millions payables e[...]
plusieurs payemens; mais aprés le pre[...]
mier payement, comme ce Prince avo[...]
besoin d'argent, il lui fit de grande[...]
remises pour le payer du reste: & pa[...]
ce moyen cette importante Place n[...]
couta guere d'argent au Roi, & f[...]
voir son opulence & son habileté, &[...]
en même tems la foiblesse du Ro[...]
d'Angleterre d'avoir abandonné pou[...]
peu de chose une Place qui le mettoi[...]
en état d'entrer en Flandre & en Fran[...]
ce, & d'aider la France ou l'Espagn[...]
selon qu'il le trouveroit à propos. Au[...]
si Estrades, qui avoit été employé [...]
cette Negociation, me dit que se[...]
Peuples en avoient fort murmuré.

Sur la fin de cette année, mourut Ma[...]
dame Anne-Elisabeth de France. Cett[...]
petite Princesse promettoit d'être for[...]
belle, si elle eût vécu; mais un[...]
fluxion l'enleva de ce monde les pre[...]
miers mois de sa vie. Le Roi & le[...]
Reines la firent batiser, & lui donne[...]
ren[...]

nt les Noms de deux grandes Prin- 1662.
cesses, de la Reine-Mere du Roi, &
la feuë Reine d'Espagne Mere de la
Reine, que je lui ai déja donnez en
parlant d'elle. Le Roi la pleura tendre-
ment: la Reine en fut sensiblement
affligée; & la Reine-Mere, regardant
cette mort avec les sages Reflexions
que sa pieté l'obligeoit de faire, de-
manda au Roi les larmes aux yeux le
cœur de cette Princesse pour le met-
tre au Val-de-Grace, où elle desiroit
laisser le sien aprés sa mort. Tou-
la Famille Royale étant descenduë
la Chambre de Madame, qui ve-
noit d'expirer, la Reine-Mere leur
t qu'elle avoit regret de voir partir
Petite Fille dans le commencement
sa vie; qu'il auroit été à desirer
que Dieu l'eût prise, elle qui ne pou-
voit plus avoir gueres d'années à vi-
vre, & dont la vie étoit inutile au
bien de sa Famille, & à tous. Ces
paroles tirerent de nouvelles larmes
des yeux du Roi, & de la Reine, &
Monsieur en fut extrémement touché,
Je n'y étois pas dans ce moment: j'y
arrivai un peu aprés. Monsieu me
t l'honneur de me les redire en pleu-
raut

1662. rant amerement ; & le peu de perso nes, qui s'étoient trouvées auprés Leurs Majestez, & qui les avoie oüies, m'en parlerent & en avoie encore le cœur blessé. Car il sembl que cette genereuse Princesse se co damnant elle-même à la mort, voyo le peu de tems qu'elle avoit à demeu sur la terre, où son âge lui pouv laisser esperer vu sa santé, la dur d'une longue veillesse. Le lendemai elle porta elle-même ce Cœur au V de-Grace, & le donnant de sa prop main à l'Abbesse, lui dit, *Ma Me voilà un Cœur que je vous apporte, po le joindre bien-tôt au mien.*

Peu aprés la mort de cette peti Princesse, on apporta à la Señora M lina Espagnolle, & premiere Femm de Chambre de la Reine, une Lett qui parut de la Reine d'Espagne, do le dessus étoit écrit de sa propre mai & qui s'adressoir à la Reine. La Mo lina, qui avoit servi dans le Pala d'Espagne, connut aussi-tôt ce ca ractere ; & voyant le paquet mal pli elle s'étonna de ce qu'il étoit en que que façon different des autres. On lui apporta de la part du Comte d

Brienn

rienne Secretaire d'Etat : mais pour 1662.
ordinaire, toutes les Lettres de Ma-
rid venoient par les Courriers de
Ambaſſadeur d'Eſpagne ; & celui-ci,
ır cette raiſon, & pour n'être pas
iit comme les autres, lui parut étran-
er. Elle avoit oüi dire que le Roi
Eſpagne étoit malade ; & craignant
donner mal-à-propos, quelque in-
uiétude à la Reine, quoi que ce ne
t pas ſa coutume d'ouvrir ces Let-
es, Dieu, qui eut ſoin de ſon in-
ocence, lui inſpira le deſir de voir ce
ı'il y avoit dans celle-la. L'ayant
onc ouverte, elle la trouva d'un ca-
ctere François, fort different de ce-
i qui paroiſſoit ſur le deſſus, écrite
mauvais Eſpagnol, & mêlé de
ıraſes Françoiſes ; mais elle conte-
oit des Hiſtoires fort connuës, dont
Roi, & Mlle. de la Valliere étoient
principaux Acteurs. Aprés l'avoir
ë, elle admira la Providence Divine,
i l'avoit ſauvée de ce péril, & alla
ſſi-tôt la montrer à la Reine-Mere.
ette Princeſſe lui ayant conſeillé de
ller porter au Roi, elle lui obéït ; &
ce même moment elle alla heurter
a Porte de ſon Cabinet, où il étoit
au

1662. au Conseil. Elle lui dit qu'elle ve noit de recevoir ce Paquet, & qu par inspiration Divine elle l'avoit ou vert sans le montrer à la Reine. L Molina m'a conté presque dans même moment, qu'aprés que le R eut lu la Letrre, il devint rouge, parut surpris de cette Avanture; c il ne croyoit pas qu'il pût y avoir pe sonne dans son Royaume assez har pour se mêler de ses affaires malg lui. Dans le trouble où ii fut, il d manda brusquement à la Molina, la Reine avoit vû cette Lettre; & l ayant dit plus d'une que non, Roi la mit dans sa pnche, & la co serva soigneusement. L'étroite liais que j'avois avec la Duchesse de N vailles, qui passoit dans l'esprit du R pour une extravagante Réformatri du Genre humain, fit qu'il me soi çonna d'avoir écrit cette Lettr mais comme j'étois aussi fort An de la Molina, & que si elle avoit le malheur de lui déplaire, il l'aur sans doute renvoyée en Espagne, suspendit son jugement là-dessus, dans cette incertitude sa colere n'éc ta contre personne. Nous lui ve

rc

ns punir justement les Auteurs de 1662.
tte pauvre invention, qui se trou-
rent être ceux qu'il honnoroit le
us de sa confiance & de ses faveurs.
s lui furent aussi infideles, que les
rsonnes qu'il soupçonnoit de lui
anquer de respect, étoient zelées
pur son service.

Le tems, qui coule toujours insen-
blement, nous avoit fait entrer dans
Année 1663, dont les Divertisse- 1663.
ens furent frequens; & les passions,
i produisent les intrigues, en fu-
nt les compagnes. Il ne faut pes
en étonner. Un Roi puissant par
Paix, & par d'immenses riches-
s, honnête Homme, bien fait,
jne, & magnifique, en composoit
ts les plaisirs. Il en composoit de
me les meux & les chagrins: sa
andeur & son Opulence inspiroient
nbition dans l'ame des Hommes,
ses belles qualitez causoient toutes
inquiétudes des Dames; les diffe-
ntes agitations, dont ils étoient pos-
dez, faisoirnt naitre les insatiables de-
; qui les tourmentoient. Les uns &
autres aspitoient au bonheur de
plaire, & tous par differeus mo-
tifs

1663. tifs vouloient avoir part à son cœu
& à ses bienfaits ; mais comme ı
Prince, quelque puissant qu'il soi
ne peut faire que des graces borné
& ne peut aimer qu'imparfaitemen
ces desirs & ces biens, qui porte
leur poison avec eux, les remplissoie
souvent d'amertume, lors que par
vanité de leurs pensées & de leurs
musemens, ils cherchoient à se sat
faire. Le Roi seul étoit heureux,
dans le monde quelqu'un le pouv
être. Ses Affaires étoient en bon
tat, ses Armées étoient prêtes à coı
battre ceux qui en rompant la P
auroient osé devenir ses Ennemis,
les Plaisirs qui venoient en foule
presenter à lui paroissoient le satisfa
alors pleinement ; mais il étoit Ch
tien, & en ce seul mot seulement
renfermoit tout ce qui dans l'ave
étoit à craindre pour lui : & com
il est à croire qu'il y pensoit quelq
fois, il faut conclurre que s'il av
moins de sujets de chagrin que
autres, sa felicité n'en étoit pas p
veritable.

La Reine, qui aimoit le Roi a
tant qu'il en étoit digne, continu

e souffrir, par la crainte qu'elle avoit 1665.
e n'être pas assez aimée de lui; mais,
ı Reine Mere la consoloit par le soin
u'elle prenoit de la divertir : ce qu'il
ıi arriva de faire un des derniers jours
u Carnaval, en une occasion où
exacte bienséance, qu'elle avoit ac-
outumé d'observer en toutes choses,
céda au Dépit, & à l'Amitié; au
épit, à l'egard du Roi, qui avoit re-
ısé publiquement à la Reine de la me-
er en masque avec lui, préférant Mlle.
e la Valliere à elle; & à l'Amitié, en
: que, pour guerir le cœur de la
eine, qui en fut touché d'une dou-
ur très sensible, elle s'engagea de l'y
ener elle même : si bien qu'au sortir
es grandes Carmelites, où elle avoit
ıssé saintement toute la journée, elle
nt trouver la Reine, qui étoit venue
ıns ma Chambre au Palais Roial,
ec une belle Troupe de Masques,
billées à l'Antique, pour attendre
ıeure d'entrer au Bal chez Monsieur
Madame, à cause que dans cette
semblée, il n'y devoit entrer que
es personnes déguisées. La Reine-
Iere en fut la Conductrice, couver-
t d'une Mante de Taffetas noir à
 l'Es-

1663. l'Eſpagnole, qu'elle mit par deſſu
l'Habit qu'elle avoit eu dès le matin
affectant exprès cette gaïeté, pou
ſatisfaire la Reine, qui étoit ſi ſage &
ſi honnête, qu'elle ne vouloit prendr
aucun Divertiſſement, qu'elle ne fi
accompagnée du Roi, ou de la Reir
ſa Mere & ſa Tante. Les Dévots
qui ne virent de cette Action, que
qui en parut extérieurement, mu
murérent contre la Reine-Mere; mai
les Motifs en furent innocens, &
Tendreſſe dont une Mere peut être c
pable en doit effacer le défaut. E
ſçut qu'elle en avoit été blamée. Ce
te vertueuſe Princeſſe en ſouffrit do
cement la confuſion, & me
l'honneur de me dire en confiden
qu'elle étoit perſuadée qu'on av
raiſon; avoüant, que l'Amitié, qu'e
avoit pour la Reine avoit eu trop
pouvoir ſur elle en cette occaſion.

Maladie de la Reine.

Le Carême, qui ſuivit ces jo
de folie, fut religieuſement obſer
par la Reine Mere: elle le jeûna r
me avec plus d'auſtérité que les autr
quoi que déjà ſon âge la diſpenſât
cette obligation. Elle en fut inco-
modée, & à Pâques elle fut contra-

te d'avoüer qu'elle n'en pouvoit plus. 1665.
Aussi-tôt après les Fêtes, elle reprit son bon visage, & parut dans le meilleur état du monde. Cette apparence de santé ne lui dura guere. Le dixieme d'Avril, elle commença de se trouver mal; elle eut de grandes lassitudes aux bras, mal aux jambes, mal au cœur, & la fievre. Le lendemain, se moquant de son mal, elle nous assûra qu'elle se portoit mieux, & se contenta seulement de garder la Chambre; mais, elle eut tout le jour mauvais visage.

Le lendemain, la Reine-Mere eut la fievre tout le jour, & fut saignée sur le soir. Le second jour d'après, la fievre se réglant en tierce, elle eut un grand accès accompagné de réverie, d'opression, & de mal de tête. La Famille Roiale fut aussi tôt troublée de cet Accident. Le Roi en parut inquiété, Monsieur eut le cœur touché de crainte, la Reine eut recours aux larmes, Madame parut moins gaie, & toute la Cour fut abatue de tristesse. Au neuvieme jour de la Maladie de cette Princesse, elle fut saignée pour la cinquieme fois, & cette quan-

1663. tite de sang tiré de ses veines, qui avoit diminué ses forces, fit que ce même jour, aiant voulu se lever pour faire faire son lit, elle se trouva mal. Monsieur alors la tenoit d'une main, & la Comtesse de Flex * de l'autre. Comme cet aimable Prince sentit que la Reine sa Mere alloit tomber en foiblesse, & qu'il ne pouvoit pas la retenir, il se laissa adroitement glisser sous elle, de peur qu'elle ne se blessât. La Reine, qui ne la quittoit gueres, toute effraiée de l'état où elle vit alors la Reine sa Mere, courut vers le Cabinet des Bains où étoit le Roi en s'écriant, *qu'elle étoit perdue*, & *que la Reine sa Mere etoit morte*. Le Roi, qui dans toutes les maladies de la Reine sa Mere, & particuliérement en celle-là, eut pour elle des sentimens d'un Fils plein de bonté, vint aussi-tôt où elle étoit. Il servit à la relever, & voiant que ses Esprits lui revenoient, il fut ravi de joie; & courant le dire à la Reine qui pleuroit encore, il la ramena auprès de cette illustre Mere, où ils demeurerent fort inquiets de l'état où elle étoit.

* Dame d'Honneur de la Reine Mere.

La Reine Mere, sentant son mal 1663.
augmenter, desira d'entretenir le Roi en particulier. Après cette Conversation qui fut longue, Monsieur s'approcha d'elle, & lui dit, qu'il avoit peur que ce grand entretien ne lui eût causé quelque mal de tête. Elle lui répondit que non, qu'elle ne s'en repentoit pas, qu'elle en étoit fort satisfaite, & qu'elle ne voudroit pas ne l'avoir point fait. Le lendemain, elle se confessa & communia, & dit à son Confesseur de venir tous les jours à quatre heures prier Dieu auprès d'elle, & l'entretenir. La Comtesse de Flex & moi lui dîmes dans ce tems là, que nous avions une grande impatience de la voir entiérement guérie, & que les Médecins, comme il étoit vrai, nous assûroient que ce seroit bien-tôt. Elle nous répondit, qu'il ne falloit souhaiter que la volonté de Dieu; & jamais, soit en cette maladie, ou dans la derniere, qui a été beaucoup pire, nous ne lui avons vu faire aucune plainte de ses maux. Les accès de sa fievre continuérent & devinrent enfin si violens, que les Médecins crurent qu'elle de-

1663. viendroit continue ; mais , elle se fit double-tierce , & dura long-tems. Son mal demeura dans cette force jusques aux Fêtes de la Pentecôte , sans empirer , ni diminuer. Alors * on proposa de lui donner de l'émétique ; mais , elle y résista fortement. Le Roi la veilla plusieurs nuits de celles où l'on craignoit que ces accès ne fussent les plus violens. Il se faisoit apporter un matelas , qu'il faisoit mettre à terre , sur le Tapis de pied du Lit de cette Princesse , & tout habillé se couchoit quelque fois dessus. J'en a passé une de celle là , auprès de lui & de la Reine sa Mere ; & , l'aian long-tems regardé dormir , j'admirai la tendresse de son cœur , avec tan de grandes qualitez qui ne se rencon trent guere souvent avec tant de bon té : & , malgré ma tristesse , & l'in quiétude que j'avois, il me souvint,en le voiant , de ces Héros que les Ro mans représentent couchez dans un Bois , ou sur le bord de la Mer ; & passant de ces folles pensées à de plu solides , & plus convenables à l'éta des choses , je ne pus m'empêcher d lui souhaiter toutes les bénédiction

* Le 13. Mai.

d

lu Ciel pour le tems & pour l'Eterni- 1663.
é. J'espere que Dieu les lui donnera
outes, & qu'il n'oubliera pas selon
es promesses de récompenser d'une
ongue vie un Fils qui en plusieurs
ccasions a si fidélement satisfait à ses
Commandemens en la Personne d'une
Mere à qui il a donné de si véritables
marques de son Respect & de son A-
mitié. Il l'assistoit toujours avec une
pplication incroiable : il aidoit à la
hanger de Lit, & la servoit mieux
: plus adroitement que toutes ses
emmes. Aussi la Reine sa Mere,
emarquant alors ces soins, son assi-
uité & ses inquiétudes, avec les ten-
resses infinies de Monsieur, qui ne
 quittoit quasi jamais, dit un jour
n faisant une grande exclamation,
u'elle avoit de bons Enfans, & nous
arut fort touchée des preuves qu'en
ette Maladie elle reçut de leur Af-
ection. Quand ensuite les Médecins,
our la seconde fois, voulurent pres-
er la Reine Mere de prendre de l'é-
métique, elle leur répondit que puis-
ue son mal duroit, & que les Prie-
es publiques qu'on avoit faites pour
lle & pour sa Santé ne l'avoient point

1663. obtenue, il falloit croire que Dieu la vouloit malade ; qu'elle consentoit qu'on luit fit les remedes ordinaires, mais qu'elle n'en vouloit point d'autre ; & qu'elle souhaitoit de souffrir son mal autant qu'il plairoit à Dieu de le lui laisser.

Le quarantieme jour dela maladie de la Reine-Mere, les Médecins pressez par ses Serviteurs, qui ne cessoient de leur représenter que d'autres personnes avoient été guéries d'un même mal par de la poudre de vipere, parurent lui en vouloir donner ; mais, comme ils sont gens qui pour l'ordinaire desaprouvent ce qu'ils ne pratiquent pas, ils lui donnérent enfin du quinquina. Ce remede lui ôta la fievre, c'est-à-dire la fit cesser pour quelque tems, en arrêtant l'humeur ; mais, lui laissa l'esprit rempli de vapeurs avec une maniere d'assoupissement qui paroissoit facheux. Elle demeura par leur ordre seize jours en cet état, sans être purgée, parce qu'ils craignoient de faire revenir la fievre, par l'émotion de la Médecine.

Dans ce même tems, la Reine eut la rougeolle : elle n'eut nul mauvais

accident ; & en peu de jours elle en 1663.
fut quitte. Quand le Roi vit qu'elle se portoit mieux, il souhaita de la mener à Versailles, pour y prendre l'air ; mais, comme les prémiers jours de sa maladie il n'avoit point quitté son Lit ; qu'au contraire, il étoit toujours demeuré auprès d'elle ; il ne fut pas plûtôt arrivé à Versailles, qu'il fut attaqué du même mal, mais beaucoup plus dangéreusement ; car, au jugement de Valot son prémier Médecin, il fut menacé d'une promte mort. Ce Prince connut aussi-tôt le péril où il étoit : il appela le Tellier, & lui dit qu'il se sentoit en mauvais état, & qu'il falloit en avertir la Reine sa Mere. Le Tellier lui aiant répondu qu'elle étoit trop malade elle même pour lui pouvoir donner cette inquiétude, le Roi lui repliqua ; *n'importe, il faut qu'elle le sache.* Ce mal passa si vite, qu'il ne fut point nécessaire de lui obéir ; car, quelques heures après, il se porta mieux, & Dieu redonna la santé à ce Prince, dont la France avoit grand besoin. Le jour d'après, dans une conversation que nous fimes à Versail-

1663. les, le Tellier, la Duchesse de Navailles, & moi, j'appris de ce Ministre ce que je viens d'écrire, & que le soir précédent, lors que le Roi se crut en danger, parlant de son mal, de son Roiaume, & de ses Affaires, il plaignit son Fils de le perdre si jeune; & dit, après avoir fait l'éxamen des personnes à qui il pouvoit laisser la Régence, *Que la Reine sa Mere sembloit à l'avenir devoir être mal saine, que la Reine étoit trop jeune, que Monsieur ne paroissoit pas encore d'humeur à s'appliquer aux Affaires, qu'il craignoit Mr. le Prince, & qu'il jettoit les yeux sur le Prince de Conti, parce qu'il étoit vertueux, & Homme de bien.* Le Roi fit voir par là, combien il étoit touché de l'estime de la vraie Dévotion; & cela doit faire espérer à ceux qui en ont, que Dieu lui fera la grace d'en être un jour touché par lui même.

Les Médecins aiant purgé la Reine Mere, sa fievre revint avec plus de violence que jamais, & cette rechute les fit résoudre de lui donner de l'émétique. Le Roi, qui déjà s'étoit rendu auprès d'elle bien guéri de

m

maladie qui avoit éte violente & cour- 1663.
te, la pria instament de prendre ce remede pour lequel elle paroissoit avoir grande aversion. Son Confesseur lui dit aussi qu'il le falloit faire, que non seulement elle ne s'opposeroit point en cela à la Providence Divine sur elle, mais que le faisant pour l'amour de Dieu, son Action seroit loüable, si bien qu'elle s'y résolut aussi-tôt. Elle en prit deux fois, & guérit entiérement par ce dernier remede.

La joie fut grande dans la Cour par le retour de cette précieuse santé. La crainte de perdre la Reine-Mere avoit glacé les cœurs de tous les gens de bien. Les Pauvres la regardoient comme leur Mere, & les Affligés comme leur Protectrice. Dans les jours qu'elle avoit été en péril, les Eglises furent toujours remplies de toutes sortes de personnes, qui demandoient à Dieu la vie de cette vertueuse Reine. Les Fêtes & les Dimanches la Salle de ses Gardes, & son Anti-chambre, étoient pleines d'Artisans, qui, au lieu d'aller se promener selon leur coutume, venoient en

1663. foule sçavoir comme elle se portoit ; & dans les ruës, ils demandoient tout-haut de ses nouvelles avec empressement & tendresse : Dieu le permettant ainsi, sans doute, pour lui faire recevoir de ce même Peuple, dont elle avoit été autrefois injustement outragée, une réparation publique de leur faute passée, que leur Affection présente & leur véritable repentir effaçoit d'une maniere bien glorieuse pour elle.

Comme la Reine-Mere commençoit à se mieux porter, un soir que toute sa Famille étoït dans la ruelle de son Lit, on parla de la jalousie des Femmes ; sur quoi la Reine demanda à Madame, si elle seroit d'humeur jalouse, au cas que Monsieur lui en donnât un juste sujet? Puis, elle répondit à cette jeune Princesse, qui lui avoit dit que non, qu'en effet cela étoit inutile ; qu'elle éprouvoit tous les jours que la sensibilité des Femmes endurcit le cœur des Maris ; & que ce qui leur devroit être agréable, comme une marque d'Amitié, leur déplait & les importune. Le Roi, pour détourner ce discours, demanda

à

à Me. de Béthune, Dame d'Atour 1663.
de la Reine, Femme honnête & sage, mais assez naturellement dépourvue de mérite, si elle avoit éte jalouse de son Mari? Elle répondit que non, & qu'il lui avoit toujours été fidelle. La Reine alors, en riant; & d'un ton sensible & pourtant assez doux, dit en Espagnol, en se levant pour aller souper, *Que en esto parecea bien la mas tonta de la Compañia, y que por ella no diria lo mismo* *.

* *Qu'en cela elle paroissoit bien la plus sotte de la Compagnie; & qu'elle n'en diroit pas autant.*

Cette Réponse de la Reine fit voir clairement au Roi, qu'elle étoit plus sçavante qu'il ne croioit, & que son silence étoit plûtôt un effet de sa discrétion, & de la crainte qu'elle avoit de lui déplaire, que de son ignorance. Je ne sçai s'il en fut fâché; car, étant résolu d'aimer Mlle.de la Valliere, il desiroit peut-être quelquefois que les prémiers sentimens de la Reine fussent passez, afin de l'accoûtumer à la souffrance, & laisser adoucir ses peines par le tems, qui sçait effacer toutes choses. Le point de cette guérison n'étoit point encor arrivé: cette Princesse pleuroit souvent; mais, la

Reine

1663. Reine ſa Mere l'aſſûroit toujours de l'eſtime du Roi, & lui conſeilloit de ne ſe pas ſoucier du reſte. La Ducheſſe de Navailles, ſa Dame d'Honneur, lui en diſoit autant, & d'ailleurs s'intéreſſant genereuſement aux chagrins de la Reine ſa Maitreſſe, repréſentoit ſouvent au Roi la juſtice de ſes inquiétudes. Le Roi, accoutumé à être le Maitre dans ſon Roïaume, le vouloit être auſſi des eſprits, des volontez, & des cœurs, non ſeulement en ſe faiſant aimer, mais auſſi ſe faiſant craindre. Il répondoit quelquefois à cette Dame, comme un Mari abſolu, à qui les obſtacles ne plaiſoient pas; & ces paroles ſévéres étoient dites ſans doute plus pour elle que pour la Reine.

Cet Attachement de la Ducheſſe de Navailles à la Reine déplut encore au Roi, & cet amas de deſagrémens groſſiſſoit toujours ſon malheur à venir. Elle étoit néanmoins aſſez fidel lé au Roi, pour le deffendre en ſon abſence avec la Reine; mais, comme il ne connoiſſoit point ſes ſentimens & qu'il la voïoit perſuadée, que cette Princeſſe avoit raiſon de ſe plaindre

il s'imagina qu'elle étoit cauſe d'une 1663.
partie de ſa mauvaiſe humeur. Ces penſées, ſe joignant aux anciens dégouts qu'il avoit eus contre elle, firent leur effet ordinaire, & cauſérent enfin ſon entiere Diſgrace.

La Comteſſe de Soiſſons, n'aiant point réüſſi dans le deſſein qu'elle avoit eu d'attacher le cœur du Roi à une de ſes Amies, eut de l'inquietude de ce qu'elle avoit fait. Elle crut que la Ducheſſe de Navailles pouroit l'avoir décréditée auprès de la Reine, & lui auroit peut-être fait connoitre les deſirs qu'elle avoit formez en faveur de Mlle de la Motte-Houdancourt. Pour remedier à ce mal imaginaire, elle fit deſſein de faire quelque confidence à la Reine de ce qui s'étoit paſſé ſur ce ſujet. On a dit, mais je ne le ſçai pas certainement, qu'elle ſupplia le Roi de trouver bon, que pour réparer les mauvais offices de la Ducheſſe de Navailles, elle ſe précautionnât avec la Reine, en lui diſant quelque choſe de ce qui ne pouvoit plus lui apporter de chagrin, puiſqu'il n'y prenoit plus d'intérêt; & que le Roi y conſentit, parce qu'il crut qu'elle ne

man-

1663. manqueroit jamais à ce qu'elle lui devoit.

La Reine-Mere étant alors convalescente, la Reine alloit se promener; & souvent ses plus grands Voiages se terminoient aux petites Carmelites de la Rue de Bouloy. Elle aimoit la Mere de Reuville, Supérieure de ce Monastere, qui avec beaucoup de pieté avoit aussi beaucoup d'Esprit & de Mérite. Ce fut alors, que la Comtesse de Soissons, lui aiant demandé une Audiance secrete, elle lui fut accordée en ce lieu. La liaison de Madame, & de la Comtesse de Soissons, duroit encore, & la Reine continuoit aussi de haïr Madame; l'accusant continuellement d'être celle qui lui enlevoit le Roi, à cause qu'aimant Mlle. de la Valliere, il étoit toujours chez cette Princesse. Madame, d'un autre côté, qui n'aimoit pas à être haïe pour une autre, desiroit que la Reine fût amplement instruite des Attachemens du Roi, dont elle soupçonnoit quelque chose, mais dont on continuoit de lui enveloper toutes les apparences avec tant de soin, qu'il étoit difficile que ses lu-

lumieres ne fussent quelquefois ob- 1663.
scurcies. C'est pourquoi Madame avoit contribué au dessein qu'avoit pris la Comtesse de Soissons de déclarer à la Reine tout ce qui se passoit, & d'achever par cette voie ce que la Lettre donnée à la Molina n'avoit pu faire, & dont les Auteurs ne se connurent que long-tems après.

Cet Entretien de la Comtesse de Soissons avec la Reine fut de conséquence, tant par ses suites, que par les sentimens qu'il produisit alors dans le cœur de la Reine. Elle aprit enfin par cette voie, l'Amour que le Roi avoit eu pour Mlle. de la Motte-Houdancourt, & ce qu'elle n'ignoroit pas tout-à-fait de Mlle. de la Valliere, mais dont la certitude lui fit jetter beaucoup de larmes. Son cœur connoissoit par ses propres sentimens, qu'il étoit trahi; mais, il auroit peut-être été content de se pouvoir dire encore à lui même, qu'il se trompoit. Jusques là, sa connoissance avoit été bornée; car, la Reine sa Mere ne lui avoit jamais rien voulu avoüer: sa Favorite, la Señora Molina, étoit sage & discrette, & n'avoit point voulu

1663. mêler à ses tristes soupçons la douleur de la certitude. La Duchesse de Navailles, servant fidellement Dieu, le Roi, & sa Maitresse, avoit de même gardé un secret inviolable sur tout ce qui paroissoit se devoir cacher, & n'avoit pas même rien dit à la Reine contre la Comtesse de Soissons. Cette Princesse, voulant donc prévenir un mauvais office qui ne lui avoit point été rendu, en fit un bon à celle qu'elle croioit son Ennemie, & se fit à elle même le mal qu'elle vouloit éviter de la part des autres. La Reine aprit par là quel avoit été le zéle & la fidélité de sa Dame d'Honneur; &, toute remplie de ces choses, si petites en elles-mêmes, mais si grandes par leurs effets, revint au Louvre; &, s'enfermant dans son Cabinet, elle les apprit toutes à la Molina. Elle voioit bien qu'elle ne les ignoroit pas; mais, elle ne put condamner sa retenue, connoissant que son affection en étoit la cause : car souvent cette fidelle Servante, pleurant à ses pieds, lui avoit protesté qu'elle ne lui diroit jamais rien qui pût l'affliger, & les desunir le Roi & elle. Aussi tôt que ce secret

fut

fut confié à mon Amie, je le sçus par 1662.
elle dès le même soir ; mais, ce fut avec serment qu'elle éxigea de moi, que je ne le dirois à personne. Je lui fus si fidelle, que je n'en parlai, ni à la Reine-Mere, ni à la Duchesse de Navailles, qui étoit celle qui à juste titre y pouvoit prendre le plus de part. Mais, la Reine avec raison ne put s'empêcher de lui apprendre, qu'elle sçavoit ce qu'elle avoit fait pour elle, & lui témoigna qu'elle lui en sçavoit gré. La Reine-Mere l'aiant sçu aussi, & voiant qu'elle pouvoit par cette voie prouver au Roi la fidélité de la Duchesse de Navailles, dont comme je l'ai déjà dit elle approuvoit la conduite, ne manqua pas de l'en avertir. La Duchesse de Navailles, par le conseil de le Tellier, lui en parla aussi, mais le Roi parut étonné de ce qu'elle lui dit, & lui fit plusieurs questions sur ces matieres. Vardes, Ami intime de la Comtesse de Soissons, étant entré au même instant dans le Cabinet de l'Appartement de la Reine-Mere, & aiant vû le Roi appuié sur une fenêtre occupé à parler & à écouter la Duchesse de Navailles,

1663. vailles, en donna auſſi-tôt avis à ſon Amie. Ils prirent leurs meſures pour ſe deffendre, & la Comteſſe de Soiſſons, chez qui le Roi alla au ſortir de chez la Reine-Mere, lui dit, qu'elle croioit devoir l'avertir que dans la Converſation qu'elle avoit eue avec la Reine aux Carmelites, elle l'avoit trouvée informée de tout ce qui ſe paſſoit, & ſçut enfin lui perſuader que c'étoit la Ducheſſe de Navailles qui l'avoit inſtruite. Le Roi, ne pouvant diſcerner clairement la Vérité d'avec le Menſonge, douta, & demeura indecis; &, venant ce même ſoir ſe coucher, il dit à la Dame d'Honneur, que la Comteſſe de Soiſſons l'avoit inſtruit de toutes choſes. Le Duc de Navailles, dans la peur qu'il avoit que la Ducheſſe ſa Femme n'eut mal fait de parler au Roi contre la Comteſſe de Soiſſons, l'avoit inſtamment priée d'y remedier ſi elle le pouvoit. Elle étoit entrée dans ſon ſentiment; &, dans ce moment où le Roi lui parut douter de ce qu'elle lui avoit dit, par un ſentiment de Chrétienne, & pour complaire à ſon Mari, elle s'arrêta par bonté;

bonté; & , ne voulant plus soutenir 1665.
la Vérité elle donna lieu à ses Ennemis de la perdre entierement. Le Roi, favorablement disposé pour la Comtesse de Soissons, s'imagina que c'étoit un Conte fait exprès, pour ruiner cette Princesse auprès de lui, & pour cacher les trahisons qu'il croioit que la Dame l'Honneur lui faisoit incessamment avec la Reine. Il fut persuadé enfin, que si elle avoit parlé, elle n'avoit rien dit, que ce qu'il lui avoit permis de dire, & crut que le reste venoit des Intrigues qui se fomentoient par les Créatures des Reines. Le Roi demeura donc toujours satisfait de la Comtesse de Soissons, & mal content de la Duchesse de Navailles; & ce fut alors que les innocens paiérent pour les coupables, & qu'étant Amie de la Duchesse de Navailles, j'eus beaucoup de part à son malheur. La Reine-Mere aperçevoit quelquefois ces dégouts qui se formoient aisément dans l'esprit du Roi contre les personnes qu'elle protégeoit; mais, elle ne s'en affligeoit point. Elle disoit sans s'inquiéter, qu'il falloit toujours bien faire, &
que

1663. que le Roi dans le fonds de ſon cœur avoit des ſentimens trop raiſonnables, pour craindre ſon reſſentiment, en ne faiſant que ſon devoir. Malgré ſa tranquilité ordinaire, elle s'étonna néanmoins de le voir ſi indifféren ſur ce qu'elle lui avoit dit de la Comteſſe de Soiſſons, & nous conclume à ſes pieds un jour qu'elle nous faiſoit l'honneur de nous en parler, à la Ducheſſe de Navailles & à moi, qu'i falloit que cette Princeſſe eût agi pa ſes ordres. Le faux raiſonnement qu nous fimes alors nous perſuada, qu le Roi vouloit faire ſçavoir à la Rein ce qui ſe paſſoit ; & nous nous con firmames dans cette penſée, quan nous vimes qu'il ne paroiſſoit poin embarraſſé de ces petites Hiſtoires, & que les Plaintes de la Reine, pou être redoublées, ne diminuoient e rien, ni ſes ſoins, ni ſon aſſiduité au près de Mlle. de la Valliere. Le ſer changement, qu'il fit paroitre dans l conduite, fut, qu'au lieu qu'il diſoi tous les jours à la Reine, qu'il venoi de chez Madame, il lui avoüoit librement qu'il avoit été ailleurs. Cett ſincérité lui donnoit le plaiſir d'y êtr

plu

plus long-tems, & celui de revenir le soir plus tard qu'à l'ordinaire, sans que la Reine pût quasi s'en plaindre; car, le malheur de notre Sexe est tel, que les Hommes, qui ont fait les Loix, en ont ôté toute la rigueur à leur égard; & ce n'est que dans le Ciel, où l'égalité du Commandement sera que chacun recevra selon ses œuvres. 1663.

La Cour demeura en cet état jusques en Decembre, que le Roi fit passer au Parlement plusieurs Ducs, qui n'avoient que des Brevets, & en fit d'autres qui n'en avoient point. De ces derniers fut le Marquis de Montausier, le Comte de Noailles, & le Comte de Saint-Aignan. Le Duc de Navailles, qui avoit un Brevêt plus ancien, fut exclus de cette Promotion, dont il fut sensiblement affligé. La Reine-Mere le sentit, comme sa généreuse bonté l'y obligeoit. Elle fit ce qu'elle pût, pour lui éviter ce terrible coup: elle pria, elle parla; mais, le Roi ne voulut jamais rien accorder à ses desirs. Il lui montra ses tablettes, où il avoit écrit de sa main les raisons qu'il croiot avoir eues de choi-

1663. choisir les uns pour cette dignité, & d'en priver les autres. Il avoüoit à l'égard de celui qu'elle protégeoit, qu'il l'estimoit Homme de bien; qu'il l'avoit bien servi; mais, qu'il lui avoit déplu, & qu'il vouloit s'en vanger. La Reine-Mere me fit l'honneur de me dire, pour le faire sçavoir au Duc & à la Duchesse de Navailles qui m'avoient priée de lui en parler, qu'elle avoit fait tous ses efforts, pour vaincre ce ressentiment dans l'ame du Roi son Fils; mais, qu'elle n'avoit pû y réüssir. En le blamant d'avoir voulu soutenir cette foiblesse avec tant de force, elle me dit que sur tous les autres, soit en parlant des heureux ou des malheureux, il lui avoit expliqué ses pensées fort spirituellement, & que les jugemens, qu'il avoit faits sur chacun d'eux, étoient des marques de son Esprit & de son Discernement. Car, de ceux même qu'il gratifioit, il en disoit les defauts assez au juste; mais, ils en trouverent le remede en sa volonté, qu'il préféroit à toutes choses. Les malheureux trouverent dans cette même source la cause de leur infortune, & tachérent de s'en consoler

ler, par l'espoir d'un plus favorable 1664.
traitement pour l'avenir ; ce qui se
pouvoit facilement croire d'un Prince
plein de lumiere, & qui connoissoit si
nettement le bien & le mal qu'il fai-
soit. Le Duc de Roquelaure fut de
ceux qui furent privez de cet hon-
neur, & pour de legeres fautes dont
je ne sçai point le détail. Le Duc de
Navailles, cet homme fidele, & con-
nu pour tel par son propre Maitre,
en fut maltraité, & la douleur qu'il
en ressentit ne se peut exprimer ; mais
tous les hommes qui sont susceptibles
d'ambition en sçauront aisément con-
noitre la grandeur. Au bout de quel-
que tems, ce Seigneur voulant faire
son possible pour se remettre aux bon-
nes graces du Roi lui demanda une
audience. Il l'obtint, & dans cette
conversation il n'oublia rien pour tâ-
cher de lui plaire & de le toucher : il
embrassa ses genoux, il lui representa
son innocence reconnuë par lui-mê-
me, lui fit voir combien il lui seroit
glorieux de pardonner ce qui lui avoit
déplu en lui, puisque ces intentions a-
voient été innocentes, & lui dit que
s'il avoit manqué à son égard, ce n'é-

1663. toit tout au plus que par imprudence & par des sentimens dont lui-même le devoit estimer. Il fit enfin tout ce qu'un honnête homme, & un homme de bien, peut & doit justement faire pour plaire à son Roi. Ce Prince parut en être touché, & vouloit sincerement oublier les vertueuse fautes du Mari & de la Femme Quelque tems se passa que le Ro les traita mieux, & qu'ils se trou voïent raccommodez avec lui : mai ces bons intervales leur paroissoien toujours accompagnez de beaucou d'incertitude ; car malgré les favo rables sentimens du Roi, qui pa raison le faisoient souvent revenir ils sentoient que leurs Ennemis tra vailloient incessamment à les perdre & qu'ils faisoient contre eux ce qu les Mineurs font sous les Bastior qu'ils veulent faire sauter ; & leur tra vail enfin ne fut pas inutile.

Dans ce même tems, c'est-à-dire l'Hiver qui suivît la guérison de Reine-Mere, le Roi reçut la Nou velle de la Mort de la Duchesse Savoye sa Tante. Huit jours aprés mourut aussi la Duchesse de Savoy

Fil

Fille du feu Duc d'Orleans, dont la 1663.
destinée fut pareille à la fleur qui le matin fleurit, & qui le soir se seche; & la Princesse Marguerite, qui avoit été proposée pour être notre Reine, que sa cruelle destinée, au lieu de ce bonheur, avoit fait Duchesse de Parme, les suivit de prés. Considerons par-là quelle est la fragilité de la Grandeur des Grands de la Terre, & tâchons de profiter par cette Reflexion, de la mort de ces trois grandes Princesses, dont les deux dernieres étoient fort jeunes.

Le Printems de l'Année suivante 1664.
la Cour alla à Versailles, où se firent les plus belles Fêtes du Monde; le Roi voulant effacer par cette Réjoüissance le souvenir des Maladies passées : mais comme dans l'arriere-saison pour l'ordinaire les maux se multiplient, ce fut dans ce Voyage de plaisir, que la Reine-Mere sentit les premieres douleurs de son Cancer. Il parut d'abord par une petite glande au sein, dont elle ne s'inquieta point. Ce fut la cause de sa perte; car si dans ce commencement elle eut cherché le remede, il auroit

1664. été peut-être plus facile d'en éviter les fâcheuses suites. La Reine, qui se sentit grosse alors, fut à la Reine-Mere une joie beaucoup plus grande, que son mal ne lui pouvoit donner de peine : ce qui étoit augmenté par celle qu'elle avoit déjà de voir Madame en ce même état : elle l'étoit de cinq ou six mois.

Ce Voyage, qui avoit eu des apparences si agréables, fut suivi de beaucoup de chagrin. Certaines Promenades qui se firent déplurent à la Reine-Mere : elle trouva mauvais que Madame de Brancas, Femme de son Chevalier d'Honneur, eût été avec Mlle. de la Valliere; car jusques-là, le respect que l'on portoi aux Reines avoit empêché les Dame de Qualité de la suivre. Cette Dame brusque, & libre, & peu observatrice des Préceptes de l'Evangile, l'égard de la Charité que l'on doi au Prochain, en faisant ses plainte au Roi de la réprimande que l Reine sa Mere lui avoit faite, lui d que la Comtesse de Flex, & la Du chesse de Navailles, étoient celles qu avoient mis la Reine sa Mere e

mai

mauvaise humeur contre elle, & pesta 1664.
fortement contre leur vertu, qu'elle maintenoit être fort ridicule. Le Roi fut fâché du chagrin que la Comtesse de Brancas avoit reçu, pour lui avoir voulu complaire; & cette bagatelle fut cause que lui & la Reine sa Mere furent quelque tems en froideur. Comme le Duc & la Duchesse de Navailles étoient déjà à demi réprouvez de la faveur, cette seule plainte de Madame de Brancas, pénetra le cœur du Roi déjà mal disposé pour elle, & y fit une playe qui devint incurable. Il est à croire que la Comtesse de Soissons leur ancienne Ennemie y mit aussi un appareil qui ne leur fut pas salutaire.

Peu aprés, le Roi suivi des Reines, & de toute la Cour, alla s'établir à Fontainebleau, pour y passer une partie de l'Eté. Ce fut là, que le Roi, sur une parole que lui répondit le Duc de Navailles en parlant d'une chose de peu de consequence qui regardoit les Chevaux-Legers*, montra publiquement de se fâcher contre lui, & leur perte fut resoluë, de lui & de sa Femme. Ils reçurent

* *Le Duc de Navailles les commandoit.*

1664. commandement * de donner leur démission du Gouvernement du Havre-de-Grace, de la Lieutenance des Chevaux-Legers, & de la Charge de Dame d'Honneur. Le Roi, qui en les éloignant de la Cour ne les voulut pas priver des Biens qu'ils y avoient reçus & achetez, par justice & par bonté leur fit donner, pour récompense de leurs Charges, neuf cens mille livres.

* En Juin

La Reine-Mere, qui ne jettoit pas souvent des larmes, quand le Duc & la Duchesse de Navailles partirent, pleura leur disgrace, qui arriva malgré elle, & malgré les prieres qu'elle fit au Roi, en leur faveur. Elle sentit leur Infortune de toute maniere; car outre leur malheur elle eut de la peine d'avoir vû trop clairement en cette occasion, qu'elle n'avoit pas alors un grand crédit auprés du Roi. La Reine en parut fâchée autant qu'en effet elle le devoit être: elle pleura; & malgré sa timidité ordinaire, elle en parla au Roi, à ce qu'elle nous fit l'honneur de nous dire, avec des sentimens dignes de l'Affection & de la Fidelité de ceux qu'elle

qu'elle perdoit. Elle embrassa la Du- 1664.
chesse de Navailles, & l'assura en la quittant, qu'elle ne l'oubliroit jamais.

La Duchesse de Montausier, jusqu'alors Gouvernante des Enfans de France, fut mise aussi-tôt à la place de la Duchesse de Navailles. Selon ce que j'ai écrit de cette Dame, il est aisé de juger qu'elle devoit être agréable au Roi, non seulement parce qu'elle avoit de belles qualitez ; mais à cause que le merite qui étoit en elle étoit entierement tourné à la mode du monde, & que son Esprit étoit plus occupé du desir de plaire & de joüir ici bas de la faveur, que des austeres douceurs, qui par des Maximes Chrétiennes nous promettent les felicitez éternelles.

La Maréchale de la Motte, honnête Femme & de bonne Maison, fut mise Gouvernante de Monseigneur le Dauphin. Ce ne fut nullement pour ses éminentes qualitez ; car, à dire le vrai, elles étoient médiocres en toutes choses. Elle étoit petite-Fille de Me. de Lansac, qui avoit été du Roi. C'étoit un grand Titre ; mais il n'auroit pas été suf-

1664. fiſant pour l'appeller à cette dignité, ſi elle n'avoit été dans l'alliance de Monſieur le Tellier, comme Parente proche de l'Heritiere de Souvré, qu'il avoit depuis peu fait épouſer à ſon Fils le Marquis de Louvois. Par cette Protection le ſouvenir des fautes du Maréchal de la Motte, qui avoit été contre le Service du Roi, pendant les Guerres de la Regence, fut entierement effacé ; & ce qu manquoit à ſa Veuve, pour être propre à ce grand Emploi, ne fut pa remarqué.

La Reine-Mere étoit demeuré mal ſatisfaite de la hardieſſe que Ma dame de Brancas avoit euë de parle au Roi contre elle ; & ſa tendreſſ pour le Roi lui faiſoit ſentir doulou reuſement la froideur qu'il avoi euë pour elle, depuis l'indiſcretio de cette Dame, qu'elle ſoupçonnoi encore d'avoir continué de manqu au reſpect qu'elle lui devoit. L Roi & la Reine ſa Mere en furei enfin broüillez, & parurent alors v ſiblement mal enſemble. Le chagri de la Reine-Mere éclata tout-à-fait aprés la diſgrace du Duc de Navai

l

les & de ſa Femme, & la peine qu'elle 1664.
en reçut la rendit plus ſenſible ſur les autres choſes. Le Roi, par cette même raiſon, & par ce qu'il n'aimoit pas ceux qu'elle regrettoit, ſe laiſſa toucher d'un pareil Sentiment, & montra que les perſonnes en qui la Reine ſa Mere avoit quelque confiance lui déplaiſoient.

En ce même tems, cette Princeſſe trouva mauvais que le Roi eût fait juger une affaire, qu'avoit au Conſeil l'Abbé de Priere, contre ce qu'elle prétendoit que ce Prince lui avoit promis. Ce Religieux vouloit réformer ſon Ordre : & comme la Reine-Mere étoit la Protectrice de tous les bons deſſeins, elle le voulut être de celui-là en particulier; car elle eſtimoit ſa pieté. Il étoit malade, & elle avoit prié le Roi d'attendre qu'il fût en ſanté, pour décider de ſes affaires; mais le Roi, à ce que vit la Reine ſa Mere, par mauvaiſe humeur contre elle, fit juger ſon Procez en ſon abſence, & dit ſur ce ſujet chez la Comteſſe de Soiſſons, que l'Abbé de Priere ſe portoit bien, & que la Reine ſa Mere n'avoit pas dit vrai, ou quelque choſe de ſem-

1664. blable qui ne parut pas obligeant pour elle. Ce coup la blessa sensiblement, & cela joint avec le reste augmenta sa tristesse & sa douleur. Elle la témoigna au Roi par son silence, & par une resolution qu'elle fit interieurement de quitter la Cour, & de se retirer au Val-de-Grace. Le Tellier, sçachant l'état où étoient le Roi & la Reine sa Mere, fit ce qu'il pût pour les raccommoder, & l'Abbé de Montaigu aussi; mais ils n'y réüssirent pas. Ces deux Royales Personnes étoient fâchées, & ne pouvoient ni l'un ni l'autre, se resoudre de parler ensemble. Un de ces jours que leur chagrin étoit dans sa plus grande force, le Roi étant avec la Reine sa Mere dans le Cabinet de son Appartement, Monsieur & Mademoiselle, sortirent avec intention en les laissant seuls, de les forcer de se raccommoder; mais le Roi, aprés y être demeuré assez long-tems, tourné contre une Fenêtre, fit une grande reverence à la Reine sa Mere & sortit sans lui rien dire. Je n'étois pas alors à Fontainebleau: je sçai neanmoins, comme si j'y avois été presente, qu'elle en fut sensiblement
tou

touchée, & qu'elle dit ensuite à 1664.
Monsieur avec le cœur plein de douleur, & parlant du Roi, *Vous voyez comme il me traite.* Elle passa dans sa petite Chambre, appuyée sur lui, allant par dessus la Terrasse, afin d'éviter les yeux de ceux qui remplissoient son grand Cabinet. Là, elle pleura beaucoup avec ce Prince, & dit à une autre Personne qui se trouva auprés d'elle, de qui je le sçus quelque tems aprés *; *Pensez-vous, que nous ayons parlé ensemble, le Roi & moi dans le Cabinet? Je vous assure que non, & que nous en sommes sortis de la même maniere que nous y étions entrez.* Ce soir même, elle refusa d'aller souper avec sa Famille, parce qu'en effet elle se trouvoit mal. Le Roi, venant chez elle à l'heure du Repas, car ils parloient ensemble en public, rencontra la Reine qui s'en alloit à son Appartement. Il lui demanda tout surpris d'où venoit qu'elle s'en retournoit avant que d'avoir soupé? Elle lui répondit, que la Reine sa Mere lui avoit dit de le faire, parce qu'elle ne vouloit point manger. Le Roi pâlit à ce discours,

* *Cette Personne étoit la Molina Espagnole.*

1664. & demeura tout interdit. Il ſuivit la Reine, qui alla ſouper chez elle, & il y demeura ſans vouloir s'aſſeoir à table, appuié ſur le derriere de la Chaiſe de la Reine. Il fit bonne mine en preſence des Spectateurs ; mais ſon cœur fort eſtimable en cela ſouffroit de la peine, & lui faiſoit ſentir, qu'il étoit coupable envers cette digne Mere, qui l'avoit toujours tant aimé, & qu'il avoit juſques-là toujours tant honnorée.

Le lendemain matin, la Señora Molina étant entrée dans l'Oratoire de la Reine-Mere, elle fut ſurpriſe de la trouver tout en larmes. La Molina voulut ſortir, craignant de l'avoir importunée, par la liberté qu'elle avoit priſe, en ouvrant ſa porte ; ce que gueres de gens n'auroient oſé faire dans les heures de ſes Prieres : mais cette Princeſſe la rappella, & ſans lui vouloir rien cacher de l'état où elle étoit lui fit ſigne de ſe mettre à terre auprés d'elle. Elle le fit ; & aprés lui avoir demandé en Eſpagnol ce qu'elle avoit, la Reine-Mere la regardant fixement avec des yeux remplis de douleur & de

de larmes, lui répondit seulement 1664.
ces paroles, *Ah! Molina; estos hijos* *; & aprés avoir un peu déchargé son cœur avec elle la renvoya. Cette vertueuse Princesse, cherchant les plus solides consolations qu'une ame Chrétienne puisse trouver, avoit fait ce même jour ses devotions, & son Confesseur lui avoit ordonné de parler au Roi la premiere, & de ne plus écouter, ni son dépit, ni sa douleur. Elle s'étoit resoluë aussi-tôt de le faire, trouvant juste de sacrifier tous ses sentimens à Dieu. Elle ne pensa donc plus qu'à parler au Roi; mais elle me fit l'honneur de me dire peu de tems aprés, que ce ne fut pas sans peine, & que les humiliations qu'elle eut peur d'y rencontrer la firent souffrir quelques angoisses.

* *Ah! Molina; ces Enfans!*

Le Roi, de son côté, par son bon naturel, mal satisfait de lui-même, alla la trouver avec une intention sincere de se raccommoder avec elle; mais l'envie que la Reine sa Mere avoit d'obéïr à Dieu, fit que voyant entrer ce Prince dans sa Chambre elle se hâta vîtement de parler à lui la pre-

1664. premiere. Elle m'a fait l'honneur de me dire aussi, en me faisant part de toutes ces choses, qu'elle avoit été très-satisfaite du Roi, & que Dieu avoit pleinement récompensé le sacrifice qu'elle avoit eu intention de lui faire. Ce Prince lui parla d'une maniere obligeante & soumise, il lui demanda pardon à genoux : il pleura de douleur avec elle d'avoir manqué contre elle, & lui fit paroitre des sentimens si tendres & si respectueux, qu'elle eut alors sujet de benir Dieu, de lui avoir donné *estos Hijos* *, qui la faisoient quelquefois souffrir, parce que nul n'est parfait ; mais qui lui donnoient plus souvent encore beaucoup de sujets de joie & de consolation. Le Roi lui avoüa qu'il n'avoit point dormi toute la nuit ; par l'inquiétude qu'il avoit euë de voir qu'il lui avoit déplu ; & comme elle avoit fait connoitre à le Tellier, les souhaits qu'elle avoit souvent de se retirer au Val-de-Grace, & qu'il en avoit averti le Roi, cet illustre Fils la pria instamment de n'y plus penser, & la pressa de lui donner sa parole qu'elle ne le quitteroit point.

* *Ces Enfans.*

point. Ces deux Royales Perſonnes, 1664.
ſe communiquant ainſi l'un à l'autre leur reſſentiment & leur repentir, demeurerent plus contens, & ſatisfaits de leur mutuelle Amitié, que s'ils n'avoient point eu de peur de la bleſſer; & dans ce raccommodement, ils en connurent mieux la grandeur. Le Roi fit part de ſa joye à le Tellier, & lui dit, à ce que ce Miniſtre me conta lui-même quand je le vis, que ſi la Reine ſa Mére n'eut point commencé à lui parler la premiere, il étoit allé la trouver avec intention d'en faire toutes les avances; lui avoüant qu'il avoit ſenti, qu'il n'auroit pas pû vivre content ſans elle, & que l'amitié qu'il avoit pour la Reine ſa Mere, l'auroit obligé de faire toutes choſes pour ſe remettre bien avec elle.

Aprés cette heureuſe Paix, la Reine-Mere, non ſeulement Mere par tendreſſe, mais Mere veritablement Chrétienne, reprenant auſſi-tôt ſes ſentimens de vertu & de ſageſſe, ne manqua pas de parler au Roi de l'état où il étoit. Elle lui dit, *Qu'il étoit trop enivré de ſa propre Grandeur,*

qu'il

1664. *qu'il ne donnoit point de bornes, ni à ses desirs, ni à sa veangeance.* Elle lui represnra le péril où il étoit du côté de son salut, & lui dit enfin, tout ce qu'elle pût pour le faire rentrer en lui-même, & pour l'obliger du moins à desirer de pouvoir rompre les chaines qui le tenoient attaché au peché. Il lui répondit cordialement, avec des larmes de douleur, qui partoient du fonds de son cœur où il y avoit encore quelque reste de sa pieté passée; *Qu'il connoissoit son mal, qu'il en ressentoit quelquefois de la peine, & de la honte; qu'il avoit fait ce qu'il avoit pu, pour se retenir d'offenser Dieu, & pour ne se pas abandonner à ses Passions; mais qu'il étoit contraint de lui avoüer, qu'elles étoient devenuës plus fortes que sa raison; qu'il ne pouvoit plus resister à leur violence, & qu'il ne se sentoit pas même le desir de le faire.* Il lui avoüa qu'il avoit long-tems disputé contre lui-même, pour ne pas demander aux Femmes de qualité de suivre Mlle. de la Valliere; mais qu'enfin il avoit resolu que cela seroit, parce qu'elle le desiroit, & qu'il la prioit de ne s'y pas op-

poser. Cette auguste Mere lui dit, *Que c'étoit quelque chose de connoître qu'il avoit tort ; que par-là il pouvoit voir que Dieu ne l'avoit pas tout-à fait abandonné ; mais qu'il prît garde à ne le pas irriter entierement ; & qu'elle le prioit du moins de lui demander la grace des bons desirs, & celle de mieux faire.* Comme le Roi venoit de chasser le Duc & la Duchesse de Navailles, cette Princesse lui dit, qu'elle avoit résolu de ne lui pas parler de leur Disgrace, voyant combien toutes ses prieres leur avoient été inutiles ; mais que pour le seul interêt de sa gloire, elle vouloit encore lui dire, qu'il faloit qu'il considerât qu'il les chassoit parce qu'ils avoient de la Vertu. Il lui répondit, *Qu'il ne pouvoit non plus se vaincre sur cela, que sur le reste, & qu'il vouloit se vanger du Mari, & de la Femme ; que la Comtesse de Flex, & moi, étions encore de ces Personnes qu'il avoit eu assez envie de chasser ; & qu'il l'avoit pensé faire vingt fois pendant sa maladie.* La Reine-Mere fut étonnée de ce que le Roi lui dit sur la Comtesse de Flex & sur moi. Elle fit ce qu'elle put pour lui justifier 1664.

l'In-

1664. l'innocence de sa Dame d'Honneur & ses bonnes intentions. Elle le devoit à l'estime qu'elle avoit pour elle; & au rang qu'elle tenoit auprés d'elle. Le péril étoit alors passé : il ne revint plus ; & je doute même que cette Dame l'ait sçu. Le Roi lui avoüa aussi, que Madame de Brancas lui avoit dit de certaines choses contre elle, qui auroient pû les broüiller davantage ensemble ; mais il lui fit connoître en même tems, que selon les sentimens de son cœur, cela auroit été difficile. Aprés ces Eclaircissemens, la Reine-Mere demeura aussi affligée de l'état où étoit l'esprit du Roi, qu'elle étoit contente de son cœur, & de sa sincerité ; ce qui l'obligea de redoubler ses prieres, & de faire beaucoup prier pour lui.

Les choses que je viens de dire peuvent faire voir que le Roi avoit en lui de grandes contrarietez, que ses vertus étoient mêlées de ce qui leur étoit opposé ; & que portant en lui le caractere commun de la fragilité humaine, il n'étoit pas toujours sage, ni toujours juste ; mais je ne puis m'empêcher de dire aussi

qu'à

ju'à mon ſens, il y avoit beaucoup de 1664.
aiſon à connoitre qu'il n'en avoit
oint, qu'il y avoit de la force dans
'aveu qu'il faiſoit de ſes foibleſſes,
& beaucoup d'humilité Chrétienne à
'accuſer de ſes propres injuſtices. Il
e faut pas prétendre que les Hommes, pour être dignes d'une haute
ſtime, & pour être mis au rang des
Héros, ſoient exempts de défauts. Il
e s'en trouve point de tels, & Dieu
eul eſt parfait. Les Ceſars, les Auguſtes, les Conſtantins, & les Theodoſes,
nt tous commis des crimes, & leurs
aſſions ont triomphé de leur raiſon,
& de leur équité. La difference qu'il
a d'eux à ceux dont la memoire eſt
eshonnoré, c'eſt que leurs vertus
nt ſurpaſſé leurs vices, qu'ils les ont
onnus, & qu'ils en ont eu du moins
e la honte; que par leurs ſentimens
ls ont démêlé le bien & le mal, &
u'ils ont eſtimé l'un, & condamné
autre. Ceux d'entre ces grands hommes, qui ont été Chrétiens, ont plus
ait, ils ont fait pénitence du mal
u'ils ont vu en eux. Il faut ſouhaier que le Roi ſuive leur exemple en
ela, comme il leur reſſemble dans les
gran-

1664. grandes choses qui les ont fait ad mirer.

La Reine-Mere, voyant les mau vaises dispositions où étoit le Roi mon égard, eut la bonté de s'en in quiéter; & jugeant que dans le tem que mes Amis étoient chassez, il n faisoit pas bon pour moi à la Cour elle me fit la grace de me mander d n'y pas aller; si bien que je demeura à Paris, attendant ses ordres, & qu les choses fussent adoucies. Quan ensuite j'eus l'honneur de la voir Vincennes; où la Cour vint pass quelque tems, elle me conta tout ces particularitez que je viens d'écr re, que peu de personnes ont sçuës & la Molina m'apprit les larmes qu'e le lui avoit vû répandre dans so Oratoire.

La conversation du Roi & de Reine-Mere, & leur raccommod ment, n'avoit pas été avantageux à l Comtesse de Brancas. Son Mari éto un Homme, qui naturellement avo beaucoup d'esprit. Aprés avoir ét libertin & desordonné, il paroisso converti & dévot. Je croi du moin qu'il le vouloit être, mais qu'il ne l'e

toi

oit pas toujours, & qu'avec de bon- 1662.
nes intentions il n'avoit pas une con-
duite égale. Il étoit d'un tempé-
ramment emporté, ses Passions a-
voient trop de pouvoir sur lui, & il y
resistoit rarement. Je sçai qu'il s'en re-
pentoit, & que les severes châtimens
qu'il se donnoit à lui-même égaloient
par leur excés celui de ses foiblesses. Il
est à croire que devant Dieu elles é-
toient moindres que sa penitence. Il
voit nos miseres, & les pardonne;
mais devant les hommes, il étoit trop
âpre aprés la faveur, & souvent in-
juste dans ses jugemens, parce qu'il
les faisoit sans examiner la verité des
choses qu'il vouloit croire. Ce que
le Roi avoit dit à la Reine sa Mere
de la Comtesse de Brancas n'avoit pas
plu à cette Princesse: elle s'en souve-
noit. Il arriva donc qu'un matin,
allant à la Messe appuyée sur Brancas
son Chevalier d'Honneur, elle le
quitta pour aller dire à sa Femme,
qu'elle vit à genoux dans un coin de
la Chapelle, *Qu'elle lui ordonnoit de
ne jamais parler d'elle avec le Roi,
& de ne la méler jamias dans ses dis-
cours.* D'abord le Comte de Brancas
crut

1664. crut que la Reine-Mere avoit été parler à sa Femme, pour lui faire une faveur, & dans cette pensée il voulut lui en rendre grace; mais la Reine-Mere lui dit froidement, *Ne m'en remerciez pas, Brancas : c'est que je défendois à votre Femme, de nommer mon nom au Roi.* Il fut surpris de cette Déclaration. Le Mari & la Femme parurent affligés : ils crierent contre les mauvais offices qu'ils disoient qu'on leur avoit rendus; & se plaignirent de la Comtesse de Fiex, disant qu'elle avoit blâmé Madame de Brancas, devant la Reine-Mere, des complaisances qu'elle avoit euës pour le Roi. Dans le vrai, je croi qu'ils ne pouvoient avec justice se plaindre de personne, & que leur maniere d'agir les avoit décreditez; car voulant acquerir les bonnes graces du Roi par des voies que lui-même n'estimoit pas, & conserver celles de la Reine-Mere avec son estime, il leur avoit falu faire & dire des choses si opposées les unes aux autres, que cela seul les avoit fait tomber dans de fâcheux embarras, dont les sources & les effets ne pouvoient tarir facilement,

nent. Pendant qu'ils pestoient con- 1664.
re leurs Ennemis imaginaires, ils fai-
oient valoir au Roi ce qu'ils souf-
roient pour lui, & travailloient à le
endre leur Défenseur. J'estimerois
eur habileté, s'ils avoient eu autant
l'application à ne point détruire les
utres, qu'ils en avoient à rétablir
eurs Affaires. Elles se trouvoient en
nauvais état par la disgrace de Fou-
uet, & le besoin qu'ils avoient de la
aveur excuse leur conduite, mais ne
eut justifier leurs fausses accusations
ites trop legerement, ni ce que Me.
e Brancas avoit dit au Roi, en per-
ant le respect qu'elle devoit à la Rei-
e-Mere. Il leur plut enfin d'en user
nsi; & peut-être qu'enivrez de leurs
sions, ils étoient persuadez que ce
u'ils disoient étoit veritable. Le dé-
out que la Reine-Mere avoit contre
x s'augmenta par leurs plaintes, qui
effet n'étoient pas justes. Cette
incesse, par un motif d'estime pour
Comte de Brancas, lui avoit voulu
nner des avis sur sa Famille, qu'il
oit mal reçus, & de là procedoit
ut le reste: mais la Reine-Mere
oit accoutumée à pardonner, elle
en

1664. en avoit fait une habitude eſtimable dans des occaſions plus fortes & plus grandes, que celle dont je parle ; & voulant donner au tempérament du Comte & de la Comteſſe de Brancas ce qui avoit pû lui déplaire, elle l'oublia en faveur de leurs intentions, qu'elle ne crut pas mauvaiſes, & ne laiſſa pas de les traiter favorablement Ce n'eſt pas que je ne ſois perſuadée que ce qu'elle eut à ſacrifier à Dieu en cette occaſion lui couta beaucoup ; parce que tout ce qui regardoit le Roi la touchoit vivement, non point par ſa qualité de Roi, mais par la tendreſſe qu'elle avoit pour lui.

Pendant le ſéjour de la Cour à Fontainebleau, Madame accoucha d'un Fils, dont la Reine-Mere témoigna une grande joie, & le Roi parut en reſſentir autant, que ſi ce preſent du Ciel lui avoit été donné à lui-même Il fut appellé le Duc de Valois, pour reſſuſciter en lui cette illuſtre Branche qui a donné tant de grands Rois à la France.

Enſuite de toutes ces choſes, la Cour revint à Vincennes, où j'eus l'honneur de revoir la Reine ; après un

une longue conversation avec elle, je trouvai qu'il étoit necessaire de parler au Roi. Je le fis, & je le suppliai de croire, que comme j'étois fidelle à mes Amis, je l'étois davantage à mon Maitre; & qu'il étoit impossible, selon mes sentimens, que je pusse manquer à ce premier devoir. Il me fit bon visage, & me fit l'honneur de me répondre obligeament; c'est-à-dire à son ordinaire, peu de sillabes, mais qui ne laisserent pas de me redonner de la vie, & des forces, pour souffrir les chagrins fréquens d'un si méchant Païs, que l'on hait souvent par raison, mais que l'on aime toujours naturellement. 1664.

Sur la fin de Septembre, Monsieur & Madame allerent à Villers-Coterêts. La Reine-Mere par complaisance y alla aussi, & y fut deux jours. A son retour, le Roi y fit un Voyage, & laissa la Reine à Vincennes, qui étant grosse ne pouvoit aller avec lui. Cette Princesse, se voyant privée de cette satisfaction, auroit du moins souhaité, qu'il eut voulu y aller en compagnie moins agréable, que celle de Mlle. de la Valliere, qu'il avoit choisie pour

1664. l'y mener. Elle en pleura sensiblement, & le Roi qui la trouva toute en larmes dans son Oratoire, la veille de son départ, adoucit ses peines, en lui témoignant d'y prendre part: & pour la guerir des maux presens, que la jalousie lui faisoit souffrir, il lui fit esperer qu'à l'avenir, il quitteroit la qualité de Galant pour prendre à trente ans celle de bon Mari. La Reine-Mere prit le soin de guerir le reste de sa tristesse, & tout se passa à l'ordinaire, c'est-à-dire, que ses douleurs finirent par le retour du Roi dont la presence la guerissoit de tou ses maux.

Le quatriéme Octobre, la Reine Mere étant venuë de Vincennes à Pa ris visiter les petites Carmelites, s trouva mal en ce lieu. Elle eut ma au cœur, & une maniere de foibless De là, elle alla coucher au Val-de Grace, où elle eut une mauvaise nui Le Roi ce même jour ayant sçu que l Reine sa Mere s'étoit trouvée mal, qu'elle n'avoit pû revenir coucher Vincennes, partit à huit heures d soir, & courut au galop lui faire un visite, montrant par son empressemen

& son inquiétude, que son amitié 1664.
pour elle avoit de fortes racines dans son cœur. La Reine-Mere en fut touchée, & lui en témoigna sa reconnoissance, par les loüanges qu'elle lui en donna. A son retour à Vincennes, un jour qu'elle gardoit la chambre, il lui amena Mademoiselle de la Valliere. Il n'eut point de peur que la Reine la vit, parce qu'elle se trouvoit mal aussi; mais quand elle sçut que cette Fille étoit chez la Reine sa Mere, & qu'elle joüoit avec le Roi, Monsieur, & Madame, dans sa Chambre; elle en fut excessivement affligée: & comme alors je me trouvai par hazard auprés d'elle, elle me commanda d'en parler à la Reine sa Mere. Je trouvai cette grande Princesse enfermée dans son Oratoire, apparemment fort incommodée de ce que le Roi avoit fait. Aussi-tôt qu'elle me vit, elle rougit, & ne voyant que trop dans ses yeux, qu'elle devinoit mon Ambassade, je ne lui en dis rien. Je refermai la porte du lieu où elle étoit enfermée; & mon silence respectueux lui fit bien mieux entendre, que je ne l'aurois pû

P 2 faire

1664. faire tout ce que je craignois de lui dire. La part qu'elle avoit euë à cette petite avanture, ayant été en elle une complaisance forcée, ces reflexions la firent beaucoup souffrir ; si bien que le lendemain elle en parla elle-même à la Reine sa Fille ; & je sçai qu'elles demeurerent satisfaites l'une de l'autre. Pour moi, je m'en revins coucher à Paris, sans retourner chez la Reine ; car ne pouvant alors lui donner de consolation par mes services, je me confiai en la prudence de la Reine sa Mere, que je connoissois trop parfaitement, pour douter qu'elle pût oublier de s'y employer toute entiere.

Je ne puis en cet endroit m'empêcher de dire une chose, qui peut faire voir combien les gens de la Cour pour l'ordinaire ont le cœur & l'esprit gâté & rempli des méchantes Maximes du Monde. Dans ce même moment que la Reine m'avoit commandé d'aller parler à la Reine sa Mere, je rencontrai Me. de Montausier, qui étoit ravie de ce dont la Reine étoit au desespoir. Elle me dit avec une grande exclamation de joie, *Voyez-vous*

Ma

Madame ? La Reine-Mere a fait une 1664.
action admirable, d'avoir voulu voir la Valliere. Voilà le tour d'une trés-habile Femme, & d'une bonne Politique. Mais, ajouta cette Dame, *elle est si foible, que nous ne pouvons pas esperer qu'elle soutienne cette action comme elle le devroit.* Veritablement, je fus étonnée de voir dans la Comedie de ce monde combien la difference des sentimens fait joüer de differens personnages ; & ne voulant pas lui repondre je la quittai, courant comme une personne qui ayant une affaire ne pouvoit pas l'écouter. Le Duc de Montausier, qui étoit en réputation d'homme d'honneur, me donna quasi en même temps, mais sur un autre sujet, une pareille peine ; car, en parlant du chagrin que la Reine-Mere avoit eu contre la Comtesse de Brancas, il me dit ces mêmes mots : *Ha ! vraiment, la Reine-Mere est bien plaisante, d'avoir trouvé mauvais, que Madame de Brancas ait eu de la complaisance pour le Roi, en tenant compagnie à Mlle. de la Valliere. Si elle étoit habile & sage, elle devroit être bien aise, que le Roi fût*

1664. *amoureux de Mlle. de Brancas; car, étant Fille d'un Homme qui est à elle, & son premier Domestique, lui, sa Femme, & sa Fille, lui rendroient de bons offices auprés du Roi.* Nous devons tout à Dieu, & rien ne doit être dans notre cœur & dans notre volonté au dessus de lui. Il nous commande d'obéïr au Roi; mais nous ne lui devons cette obéïssance, que dans tout ce qui n'est point contre la Loi Divine. Sur ce principe, je laisse aux Casuistes à décider de la qualité des sentimens de Monsieur & de Madame de Montausier. Ils avoient voulu que leur Fille montrât l'exemple aux autres de suivre Mademoiselle de la Valliere; & comme ils avoient demandé permission à la Reine, qui la leur avoit refusée; l'excés du dépit qu'ils en avoient, leur faisoit dire avec hipocrisie, & dans le dessein de couvrir la lâcheté de leurs discours, que la Reine-Mere, par une opiniâtreté indigne d'une Mere Chrétienne, avoit contribué au peché du Roi son Fils, au lieu de travailler à l'en tirer; comme elle le faisoit souvent, par ses sages conseils. Ils auroient voulu, au con-

contraire, qu'elle y eût pris une part, 1664.
qui l'auroit renduë indigne des misericordes Divines, & indigne même de l'estime du ROI son Fils; car ce Prince avoit trop de discernement, pour croire qu'il eut pû voir sans mépris ce qui de soi auroit été si méprisable. Je répondis à Monsieur de Montausier, qu'il me sembloit avoir remarqué dans l'Histoire que Catherine de Medicis s'étoit deshonnorée pour avoir eu de pareilles complaisances pour les ROIS ses Enfans; & je serois fâchée, pour l'interêt que je prenois à la Gloire d'*Anne d'Autriche*, qu'elle fût capable d'en faire autant. Je suis même persuadée comme d'une verité indubitable, que le Comte de Brancas, malgré ses emportemens, avoit trop de conscience & d'honneur, pour desirer d'entrer dans de telles Avantures; Mademoiselle de Brancas non plus, qui étoit aussi sage, qu'elle étoit belle, & que la REINE-Mere aimoit, pour sa singuliere modestie: je suis obligée de dire, que les Conseils, que cette Princesse avoit donnez à son Pere ne la regardoient pas: ils avoient été destinez seulement à la correc-

 tion

1664. tion des inconsiderations de Me. de Brancas sa Mere.

Le dixiéme Octobre, toute la Cour partit de Vincennes pour aller à Versailles passer quelques jours dans les Divertissemens que le Roi leur préparoit. La Reine qui alors étoit avancée dans sa grossesse, avoit eu des maux de reins, qui lui avoient fait peur : elle eut voulu ne point aller à ce Voyage, de crainte de se blesser ; car, elle aimoit à se conserver dans ses grossesses. Le Roi, pour l'y engager, & guerir son inquiétude & ses larmes, prit le soin lui-même de lui faire composer une Chaise, qui ressembloit tout-à-fait à un Lit portatif ; &, de l'aveu de la Reine, elle s'y trouva commodement. Comme il étoit avantageux au Roi d'avoir des Enfans, & que les voyages sont toujours dangereux à une Femme qui est en cet état, il semble qu'il étoit de la prudence de préferer à ses plaisirs la conservation de la Reine ; mais ce Prince étoit dans cet âge, où quasi toujours le cœur l'emporte sur tout le reste. Le jour que la Reine partit de Vincennes, elle vint doucement dans sa

sa Machine diner aux petites Carmelites ses Favorites, & elle leur fit part de ses chagrins. 1664.

La Reine-Mere alla droit à Versailles, & au retour de ce petit Voyage, elle passa par Challiot où j'étois*. Elle nous fit l'honneur de nous faire part à la Mere de la Fayette, Superieure de ce Couvent, à ma Sœur, & à moi, des peines qu'elle y avoit eües, par l'humeur chagrine & jalouse de la Reine, qui n'avoit pas autant d'experience des choses du monde, & de force d'esprit pour s'y soutenir, qu'elle lui en auroit souhaité. Par les sentimens que nous lui vîmes, nous connûmes clairement, que tous les évenemens de la Cour, bons, ou mauvais, contribuoient également à sa perfection; ce qui lui donnoit un grand desir de ne plus rien desirer que Dieu: mais, il lui falloit beaucoup souffrir, avant que de posseder ce bonheur, non seulement en sa personne, mais encore en celle de la Reine même, qui tomba dangereusement malade le quatriéme de Novembre. Son mal commença par une fiévre tierce, qui fut accompagnée de

* *Dans le Couvent de Ste. Marie de Chailliot.*

1664. fâcheux accidens. Elle eut de grandes douleurs aux jambes; & ses douleurs, qui furent violentes, furent suivies de son Accouchement, qui fut à huit mois, d'une Princesse qui vecut peu de jours.

Le lendemain, elle eut des convulsions qui firent craindre qu'elle ne mourût. Le Roi, suivant la loi de ces contrarietez étonnantes qui se trouvent en lui, comme en plusieurs autres hommes, montra en cette occasion, selon qu'il avoit accoutumé de le faire, des sentimens fort tendres pour la Reine. Il pleura, & dans sa douleur, outre les marques qu'il lu donna de son Amitié, il en fit voir de sa Foi. Il envoya distribuer quantite d'argent aux Pauvres, & aux Prisons pour délivrer les Prisonniers: il fit de vœux pour la vie de cette Princesse qu'il estimoit par sa vertu, & qu'i ne pouvoit haïr, vû sa beauté, & l tendresse craintive, respectueuse, & soumise, qu'elle avoit pour lui. I dit au Maréchal de Villeroi, dans l tems qu'elle fût en travail, qu'encor que ce fût pour lui un grand malheu de perdre un Enfant, il s'en consoleroit

toit, pourvu que Dieu lui fit la grace 1664. de lui conserver la Reine, & que son Enfant pût être baptisé.

La Reine-Mere fut sensiblement touchée du peril où elle vit la Reine. Elle la fit resoudre, malgré sa tendresse, & la peine qu'une jeune Personne sent d'ordinaire à la mort, à recevoir le Saint Viatique. Elle lui apprit qu'elle étoit en danger, & dit ensuite à ceux qui s'étonnoient de la force, qu'elle avoit euë à lui annoncer cette triste nouvelle, *qu'elle aimoit la Reine, mais qu'elle souhaitoit plus ardemment, de la voir vivre dans le Ciel, que sur la Terre.* Le Roi accompagné de toute la Cour, alla au devant du Saint Sacrement, & la Reine-Mere demeura dans la Chambre de la Reine, qui, aprés avoir communié, dit qu'elle étoit bien consolée d'avoir reçu Notre-Seigneur, & qu'elle ne regrettoit la vie, qu'à cause du Roi, *y d'esta Muger*, * montrant du doigt la Reine-Mere. Mais enfin Dieu la redonna à la France, au Roi, & à la Reine sa Mere. Elle guerit le dix-huitiéme de Novembre, aprés avoir pris de l'émétique.

* *Et de cette Femme.*

1664. La Reine-Mere, depuis quelque tems, & particulierement dans cette maladie de la Reine, sentit de considerables douleurs à son sein. Comme elle avoit trop negligé ce mal, elle fut surprise de voir qu'en peu de tems il empira notablement ; & par la jauneur de son visage, on vit que la tristesse, qu'elle avoit euë du péril où elle avoit vû la Reine, lui avoit été nuisible. Elle avoit consulté les Medecins sur le commencement de cet étrange mal, & ils y mettoient alors de la ciguë, qui ne lui fit point de bien. Elle avoit eu le dessein, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, de se mettre entre les mains de Vallot, premier Medecin du Roi, qui pour être versé dans la connoissance des Simples & de la Chimie, paroissoit devoir connoitre des remedes spécifiques pour cette maladie ; mais il montra tant de foiblesse à soutenir ses Avis contre ceux qui lui étoient opposez, qu'elle en fut dégoutée. Seguin, qui étoit son premier Medecin, étoit un Homme sçavant à la mode de la Faculté de Paris, qui est de saigner toujours, & de ne se servir

poin

point des autres remedes. Il n'avoit 1664.
gueres d'experience ; car il étoit venu jeune au Service de la Reine. Pour surcroit de malheur, il étoit passionné, & n'estimoit le conseil de personne ; & sans connoissance d'aucuns remedes particuliers pour le mal de la Reine-Mere, il s'opposoit seulement à tout ce que l'on proposoit pour elle : si bien que dans ces commencemens elle demeura indécise, & pendant cette suspension son mal devint si grand, qu'il fallut aussi-tôt y apporter les remedes extrêmes. Cette Princesse, ne trouvant du secours en personne, fut contrainte de s'abandonner aux passions des Hommes, qui la tourmenterent plus que son propre mal. Ses Serviteurs avoient aussi chacun leur opinion particuliere, sur la conduite qu'elle devoit tenir : les uns étoient pour Vallot, les autres lui étoient contraires ; & pour être trop grande & trop aimée, elle se vit sans pouvoir recevoir de consolation ni de remede d'aucun de ceux qui auroient dû lui en donner. Je la vis souvent dans ces tems-là aux pieds de Dieu connoitre avec quelque peine tout ce qui lui man-

1664. manquoit ; mais ayant toujours eu une grande confiance en sa Divine Providence, elle disoit ce qu'elle avoit dit souvent en d'autres occasions, *Dieu m'assistera, & s'il permet que je sois affligée de ce terrible mal, qui semble me menacer, ce que je souffrirai sera sans doute pour mon salut : & j'espere*, disoit-elle, *qu'il me donnera les forces dont j'aurai besoin, pour l'endurer avec patience.* Elle ajoutoit à ces paroles, qu'ayant vu des Cancers à des Religieuses*, qui en étoient mortes toutes pourries, elle avoit toujours eu de l'horreur pour cette maladie si effroyable à sa seule imagination ; mais que si Dieu permettoit qu'elle en fût attaquée, il falloit avoir patience, qu'il étoit le Maitre, & qu'il étoit juste de le benir en tous tems. Elle continuoit de mettre alors sur son sein de cette ciguë, qui paroissoit l'empirer beaucoup. Je le dis à Vallot. Il me répondit froidement, que s'il avoit été seul, voyant combien ce remede lui étoit contraire, il y auroit plus de quinze jours, qu'elle n'en mettroit plus. Je fus surprise de voir que de petits égards empêchoient cet homme

* *Des Religieuses du Val-de-Grace.*

homme de dire la verité, & de la 1664.
soutenir, en lui faisant hazarder la vie d'une si grande Princesse, & si utile au Monde. Je courus aussi-tôt le dire à la Reine-Mere, qui, sans murmurer contre cette barbarie, me dit seulement, mais en rougissant, *Il faut avoir patience.*

Le quinziéme du mois de Décembre, la Reine-Mere donna des marques publiques de cette constance qui devant s'augmenter à la mesure de ses maux devoit aussi la rendre un admirable modelle de patience, & de pieté. Ce fut à Noel au Val-de-Grace, que son mal se declara tout d'un coup, trés-grand & incurable. Elle eut une mauvaise nuit; & quand le lendemain les Medecins la penserent, ils trouverent son sein en tel état, qu'ils en furent étonnez. Elle connut leur surprise à leur visage, & toutes ses Femmes, qui le virent avec douleur, se mirent à pleurer: elle seule ne témoigna point être affligée, & ne fit aucune plainte; mais aprés avoir laissé voir à l'émotion de son visage, qu'elle n'étoit pas insensible, elle les reprit, & les consola tout ensemble,

1664. semble, en leur faisant voir l'entiere soumission qu'elle avoit à la volonté de Dieu. Elle dit au Roi, qui la vint voir aprés son dîné, & à Monsieur qui y étoit dés le matin. *Qu'elle les prioit de ne se point troubler de cet accident; qu'elle étoit contente de mourir; que cela n'alloit qu'à quelques années de moins; & qu'elle s'estimoit heureuse, de ce que Dieu vouloit par cette voye lui faire faire penitence de ses pechez.* On fit aussi-tôt une Consultation des plus celebres Medecins, & Chirurgiens de Paris. Ils conclurent tous que c'étoit un Cancer, & que ce mal étoit sans remede. Le Roi, suivant en cela la premiere inclination de la Reine sa Mere, fit arrêter qu'elle se serviroit de Vallot son premier Medecin. Elle le trouva bon, quoi que ce qui paroissoit avoir si fort empiré son mal vint de ce qu'il y avoit mis depuis quelques jours. Puis, voyant que ces remedes ne la soulageoient pas, elle se laissa aller au Conseil de plusieurs personnes, qui lui parlerent d'un pauvre Prêtre de Village nommé Gendron, qui pensoit les Pauvres, & qui avoit acquis de la re-

réputation à ce charitable exercice. 1664.
Elle le vit au Val-de-Grace ; & Seguin son Medecin, qui voyoit que Vallot jusqu'alors n'avoit pas réüssi à la traiter, lui conseilla de se mettre entre les mains de cet Homme. La Reine-Mere suivit son avis, même avec quelque espoir de guerison, ou de longue vie ; car cet Homme lui promit qu'il endurciroit son sein comme une pierre, & qu'ensuite elle vivroit aussi long-temps, que si elle n'avoit point eu de Cancer. Mais, Gendron ne parloit pas de bonne foi ; car outre que son remede étoit nouveau & qu'il ne l'avoit pas assez experimenté pour en répondre, une Demoiselle que nous connumes bien-tôt aprés, à qui il l'avoit donné, s'en trouvoit fort mal, & son sein s'étoit ouvert. Ce remede étoit chaud, & par consequent il étoit violent. La Reine-Mere en sentit de grandes douleurs ; mais alors elle commença de former en elle-même une forte resolution de s'accoutumer à la souffrance. Le jour, elle s'habilloit à son ordinaire, & se divertissoit le mieux qu'il lui étoit possible. Ses nuits étoient mauvaises :

1664. vaiſes : celles qui couchoient dans ſa chambre diſoient, qu'elle ne dormoit guere ; & tous les maux qu'elle a eus ſe ſont fait connoitre plutôt par leur propre grandeur que par ſes plaintes. Elle paſſa quelque tems de cette maniere, non ſeulement ſans dire ce qu'elle ſentoit, mais ſans montrer nul chagrin de ſon mal : l'eſpoir, qu'elle eut juſques-là de pouvoir trouver quelque ſoulagement dans la Science des hommes, rendroit ſa conſtance moins admirable, ſi nous n'avions vu cette vertu ſubſiſter avec de cruelles douleurs, avec la certitude de l'augmentation de ſon mal, ou plutôt la certitude de la mort : c'eſt pourquoi ceux qui ont examiné les mouvemens de ſon ame, dans tous les tems de cette effroyable maladie, les ont trouvez infiniment eſtimables.

La Reine-Mere me fit l'honneur de me dire alors, un jour que j'étois ſeule avec elle dans ſon Oratoire, qu'elle croioit mourir de ce mal, mais que ce ne ſeroit peut-être pas ſi-tôt. Elle paſſa de cette ſorte tout l'Hiver ; pendant lequel ſon mal fut fort grand. On le voioit dans ſes yeux, & à ſon vi-

visage ; mais, comme il étoit suportable, son esprit étoit soulagé par les promesses de Gendron, qui la flatérent de quelque prolongation de vie. Peu à peu néanmoins son Cancer empiroit, & commençoit à s'ouvrir, ce qui donnoit de grandes inquiétudes à ceux qui s'interessoient à sa vie. 1664.

En ce même tems, il y eut beaucoup d'autres personnes, qui se vantoient d'avoir de beaux secrets, & qui assûroient la Reine-Mere de la guérir, si elle vouloit se mettre entre leurs mains. Parmi ceux là, il y avoit un certain Lorrain, nommé Alliot, qui s'étoit adressé à moi, qui nous faisoit voir une Demoiselle presque guérie par lui. Elle avoit été pire que la Reine-Mere, & le bon temperamment de cette Princesse nous donnoit lieu d'esperer qu'elle résisteroit à ses maux, & que les remedes aidés par sa force naturelle en demeureroient les maitres ; mais, malgré toutes leurs paroles, au lieu de trouver par leur Art, la santé & la vie, nous la voions courir à sa fin, par le chemin d'une terrible & dure penitence. Les remedes des Hommes par

l'ordre

1664. l'ordre de Dieu furent inutiles à la guérison de son corps ; mais par les tourmens qu'ils lui firent souffrir, ils servirent à guerir les maladies de son ame. Il lui falloit devant Dieu remplir le vuide de ses vanitez passées. Il falloit que cette ame, que Dieu destinoit à la veritable gloire, fut purgée des sentimens de l'orgueil humain qui ast quasi inseparable de la Grandeur & du Faste qui suit la Royauté. Il falloit que la paresse & la negligence, qu'elle avoit euë peut-être, de s'acquitter de ces grands devoirs, où sa Régence l'avoit engagée, trouvassent leurs remedes dans les châtimens que Dieu lui preparoit, & que par cette voie de grace, si opposée à la nature, elle pût être digne de ses misericordes qui valent beaucoup mieux que la vie. La derniere imperfection apparente, que les Sages ont pu remarquer en cette éminente Princesse a été que portant la Mort dans son sein, par les commencemens de sa funeste maladie, elle soit demeurée jusques alors un peu trop attachée à l'amour de sa Personne : l'habitude y avoit beaucoup de part ; & sa fermeté

té, qui l'empêchoit de craindre la mort, la rendant exemte d'inquietude, la faisoit agir de la même maniere, que si elle eût été en pleine santé; n'oubliant rien des soins qu'elle devoit à son salut. Elle en donnoit quelques-uns à sa propreté & à son ajustement; étant persuadée que sa qualité de Reine, qui l'exposoit au Public, l'y obligeoit. Elle n'en avoit néanmoins aucun qui pût choquer la bienséance; si bien, qu'au lieu de la blamer, on pourroit mettre au rang des vertus morales, cette intrépidité, qui la rendoit en tout tems égale à elle-même. Mais, comme je ne voudrois pas que le respect particulier, que je conserve pour sa mémoire, me pût faire juger de ses sentimens peut-être trop avantageusement, & que ce que j'écris est un simple Récit de la Vérité, sans laquelle l'Histoire deviendroit une Fable ridicule; j'avoue, que parlant selon les preceptes de Saint Paul, il auroit été à souhaiter, pour l'édification du Public, que cette grande Reine, par un détachement plus précis de ces Bagatelles, eût plus fait voir en son extérieur, que Dieu seul 1664.

1664. seul regnoit en elle. D'un autre côté, selon ce même Apôtre, toutes choses se tournent en bien à ceux qui aiment Dieu, & nous avons vû clairement, que le souvenir de cette foiblesse, qui alors étoit entierement innocente, a produit en elle la force de vouloir souffrir : la connoissance sincere qu'elle a euë de son néant a fait son élevation ; & le repentir, qu'elle a eu de l'estime qu'elle avoit fait, dans sa jeunesse, des beautez de son corps, a été cause de la sainteté de sa Mort.

1665. * Printemps. Pendant que la Reine-Mere souffroit, & que le Roi s'occupoit à ses Affaires & à ses Plaisirs, l'infidelité de ses Amis lui fit connoitre l'innocence de ceux qu'il avoit rejettez. S'il n'étoit pas en état de s'en vouloir repentir, du moins il a du voir par sa raison, que rien n'est plus incertain que les jugemens des Hommes. Pour éclaircir ce que je veux dire, il faut retourner à l'Année 1662, où Madame ayant enfin laissé voir qu'elle ne haïssoit pas le Comte de Guiche, eut à souffrir ce que la Reine-Mere & la Reine d'Angleterre sa Mere, vou-

voulurent faire contre elle. Montalais 1665.
une de ses Filles d'Honneur, fut chassée, pour avoir été la Dépositaire de ses secrets; & le Roi, pour le repos de Monsieur, exila tout de nouveau le Coupable, & l'envoya en Pologne. Monsieur, par des sentimens qui paroissoient incompatibles aimoit toute la Famille de Grammont, & le même Comte de Guiche avoit été son Favori jusques à cet instant qu'il fut chassé en 1661. Malgré cette premiere Avanture, Monsieur consentoit que la Princesse de Monaco, revenuë de l'Exil où j'ai dit ailleurs que la Reine-Mere l'avoit envoyée, quoi que Sœur de celui qu'il ne pouvoit plus aimer, fut la Confidente declarée de Madame. Il avoit fait, comme je l'ai encore écrit, Madame de Saint Chaumont, Sœur du Maréchal de Grammont, Gouvernante de ses Enfans; & le Chevalier de Grammont, leur Frere, étoit bien traité par lui. Milord Montaigu, pour plaire à Madame, & à toute la Famille de Grammont, qui dominoit dans cette Cour, quelque tems aprés l'éclat qui avoit été fait contre Madame

1665. me, pressa la Reine-Mere, de consentir au retour de l'infortuné Comte de Guiche, qui, tout environné de la fausse Gloire du Monde, s'estimoit sans doute trop heureux de souffrir pour une si belle Cause.

La Reine-Mere, en cela sans doute trop facile à persuader, avoit consenti à ce retour, mais à condition que le Criminel ne se trouveroit jamais dans les lieux où seroit Madame. Le Comte de Guiche revint donc en France, & alla trouver le Roi à Marsal*, qui le reçut favorablement; & Monsieur le traita comme il devoit, c'est-à-dire avec quelque froideur. Le Comte de Guiche à son retour montra vouloir observer les ordres qu'il avoit reçus, avec une grande exactitude. Monsieur crut être obeï; & la facilité qu'il eut à se le persuader venoit sans doute de la bonne opinion qu'il avoit eue de Madame, qui, d'abord que Montalais fut éloignée par un aveu de tout le passé, qui n'étoit point criminel, & qui avoit paru sincere à Monsieur, avoit effacé dans son cœur & dans son esprit une partie de ses soupçons. Il se consoloit de ses chagrin[s]

* *C'est-à-dire au Siege de cette Ville.*

grins avec la Reine sa Mere, comme 1665.
avec sa meilleure Amie, & agissoit souvent par ses Conseils. Cette Princesse, qui, condamnoit la conduite aparente de Madame, la croyoit en effet pleine d'Innocence; &, voulant la corriger de ses fautes, elle travailloit de tout son pouvoir à leur bonheur commun; mais, elle ne put y réussir.

Madame, à ce retour du Comte de Guiche, ne manqua pas de Confidens, pour avoir de ses Nouvelles; & cette Histoire eut de grandes suites. J'en ignore le détail, & je n'en sçai que quelques endroits. Ce qui parut au Public, fut que Vardes, qui avoit une Ambition déréglée, & qui naturellement étoit artificieux & vain, étant rempli d'un ardent desir d'être bien auprès du Roi, avoit conseillé à Madame la Comtesse de Soissons, qui étoit accusée de ne le pas haïr, toutes les mauvaises voies dont elle s'étoit servie, pour conserver sa faveur, & dont j'ai parlé sur le chapitre de Mlle. de la Motte-Houdancour. Vardes avoit été Ami du

1665. Comte de Guiche , & par la Comtesse de Soissons il étoit entré dans la Confidence de Madame. L'Histoire dit qu'en l'absence de l'Exilé , & même depuis son retour , sous le nom d'Ami , il le voulut perdre auprès de cette jeune Princesse , & qu'aiant fait dessein de la tenir attachée a lui par la crainte des maux qu'il pourroit lui faire , il lui conseilla de retirer ses Lettres , & celles du Comte de Guiche , des mains de Montalais , qui les avoit , & qui malgré sa Disgrace avoit eu l'adresse de les sauver , & de les emporter avec elle. Je sçai avec certitude , que Madame , ne connoissant point la malice de ce Conseil , y consentit ; & qu'elle lui donna un Billet pour les demander à celle qu les avoit : que quand il s'en vit l possesseur , il eut la perfidie de le garder malgré Madame , qui fit tou ce qu'elle put pour l'obliger à les lu rendre ; & , que cette Princesse , ou trée de sa trahison , en voulut d mal , non seulement à lui , mais auf à la Comtesse de Soissons , qu'ell soupçonna d'être de concert avec l

por

pour lui faire cet outrage. On a dit 1665.
que Vardes, aiant été infidelle à sa prémiere Amie, & à son Ami, avoit voulu joindre l'Amour à l'Ambition, & que ses Sentimens, & ses Artifices pour triompher du cœur de Madame, agissoient pour une même fin. Je n'en sçai rien : je n'ai pas eu de commerce avec lui ; & je ne puis faire une juste description de la duplicité de son Ame : mais, il est certain qu'un mêlange de tant de Passions devoit produire beaucoup de mauvaises choses ; &, c'est ce qui arriva en effet. Les Dames se brouillérent : le Comte de Guiche & Vardes devinrent Rivaux & Ennemis ; &, cette division fit naitre la Jalousie & la Haine contre ces quatre Personnes. La Comtesse de Soissons, qui prétendoit avoir sujet de se plaindre de Madame, la menaça de dire au Roi tout ce qu'elle disoit avoir été fait par elle & par le Comte de Guiche contre lui ; mais Madame, craignant l'effet de ses menaces, fut comme forcée de la prévenir, & d'avoüer tout le passé au Roi. Dans

1665. cet aveu, il aprit que la Lettre écrite à la Reine sous le nom de la Reine d'Espagne, & donnée à la Molina en 1662, étoit de l'invention de Vardes, & écrite de la main du Comte de Guiche avant son Exil; &, la Conversation, que la Comtesse de Soissons avoit eue avec la Reine dans le Couvent des Carmelites de la Rue du Bouloy, n'y fut pas oubliée. La Comtesse de Soissons, de son côté, pour se justifier au Roi, lui aprit aussi, que le Comte de Guiche, outre cette Lettre que Madame avoit avouée, en avoit écrit d'autres à Madame, où il le traitoit de fanfaron, parloit de lui d'une maniere qui ne lui pouvoit pas plaire, & faisoit ce qu'il pouvoit pour obliger cette Princesse à conseiller au Roi d'Angleterre son Frere de ne point vendre Dunquerque au Roi.

Toutes ces choses furent amplement éclaircies par ce grand Prince Il en voulut même des Déclaration par écrit, de la propre main du Comte de Guiche qui en dénia un partie, & avoüa la Lettre écrite pa

Var

Vardes, & mise en Espagnol par lui, 1665.
à dessein d'animer les Reines à haïr la Valliere.

Lorsque toutes ces Intrigues furent publiques, un jour que la Reine-Mere se trouvoit plus mal qu'à l'ordinaire, nous vimes le Roi faire une longue Conversation avec elle, puis prendre Madame, & s'enfermer avec elle par plusieurs reprises. La Comtesse de Soissons eut aussi de grandes Conférences avec lui : mais, elle ne voulut jamais lui avouer avoir eu aucune part à la Lettre écrite à la Reine en 1662; quoique, selon toutes les apparences, ce devoit être elle qui avoit ramassé dans la Chambre de la Reine le dessus de la Lettre écrite de la main de la Reine d'Espagne, qui avoit servi d'envelope à ce Paquet. Je ne sçai pas quelles furent ses justifications & ses excuses; mais, voici ce qu'on en disoit. Elle avoit montré de sentir de la peine du Traité que le Roi avoit fait en l'année 1662. avec le Duc de Lorraine, par lequel ce Prince dépouillé lui cédoit après sa mort la

1665. proprieté des Duchez de Lorraine & de Bar, & lui donnoit Marsal de son vivant, à condition que tous les Princes de sa Maison seroient appellez à la Succession de la Couronne, après la Maison de Bourbon. Il est donc à croire que cette Princesse, cachant ses Sentimens intérieurs, colora toutes ses Intrigues sur la douleur qu'elle avoit de voir le Comte de Soissons son Mari, si grand par sa Naissance, & par le Sang de France mêlé au sien, fût obligé de céder aux Princes de la Maison de Lorraine.

Le Roi demanda à la Reine, la vérité de la conversation que cette Princesse avoit eue avec elle, aux petites Carmelites. Elle ne lui en dit que les moindres choses : car, alors, la Comtesse de Soissons étant brouillée avec Madame, qu'elle ne croioit pas son Amie, elle commença à ne plus haïr cette Princesse ; &, par un sentiment de fidélité, elle ne voulut pas la perdre. Mais, la bonté de la Reine n'empêcha pas sa Disgrace. Vardes, qui depuis peu étoit déja exilé, pour avoir dit dans

le

le commencement de leur brouillerie 1665.
& avant leur éclat, quelques paroles, contre le respect qu'il devoit à Madame, fut envoié en Prison dans la Citadelle de Montpellier; & le trentiéme Mars 1665, le Comte & la Comtesse de Soissons partirent de la Cour, avec un ordre secret de se retirer à l'une de leurs Maisons.

Ce même jour trente Mars, *Le 30. Mars.* quelqu'un bien instruit de l'Affaire dont je viens de parler, me rencontrant chez la Reine-Mere, me dit *Le Tellier.* tout bas, que personne à la Cour ne gagnoit tant que moi à cette journée; & m'aprit, qu'encore que le Roi fût demeuré indécis sur les soubçons qu'il avoit eus de moi touchant la Lettre écrite contre lui, & donnée à la Molina, ce doute jusqu'alors, l'avoit déterminé à ne me vouloir pas de bien. J'étois fort incapable de manquer au respect & à la fidélité que je lui devois: mais, j'en étois encore éloignée par mes propres sentimens; car, graces au Ciel, je n'entre que le moins que je puis dans les passions de mes Amis, & je ne serois nullement capable de me laisser persua-

1665. der par eux sur ce qui me paroitroit contre la raison ou mon devoir. La Duchesse de Navailles, de plus, étoit aussi incapable de me prier de l'écrire, que moi de lui complaire; car, souvent nous en avions parlé ensemble, & n'en connoissant point les Auteurs, elle nous avoit toujours paru une pauvre invention. Quand je sçus enfin de qui elle venoit, je m'en étonnai encore davantage, parce que le Comte de Guiche avoit beaucoup d'esprit, & Vardes aussi; mais, ils eurent peut-être des raisons pour le faire, que je n'ai point sçues, qu'ils démêleront eux-mêmes, s'ils veulent quelque jour s'en justifier envers le Public.

Il faut achever la destinée du Comte de Guiche, le Héros de ce petit morceau d'Histoire. Il fut donc exilé pour la troisiéme fois, & s'en alla en Hollande finir les Avantures du Roman. La Passion qu'il a eue pour Madame, lui avoit attiré de grands malheurs; mais, la vanité, dont il ne paroissoit que trop susceptible, lui en avoit sans doute ôté toute l'Amertume. Il avoit épousé la Fille du

du Duc de Sulli, petite Fille par sa Mere du Chancelier de France *, bien faite, sage, & riche; mais, jusqu'alors elle avoit été mariée sans l'être, & sans avoir en lui un Mari, qui auroit pû trouver beaucoup de douceur avec elle, & profiter des grands Etablissemens de sa Maison qui le regardoient. Mais, il aima mieux nne Disgrace éclatante, qu'une vie ordinaire avec l'abondance de toutes choses. Il est juste que le déréglement de l'Esprit de l'homme porte en soi son chatiment. L'Auteur de toutes ces Intrigues étant éloigné sans esperance de retour, Madame parut vouloir changer de Conduite: elle vêcut mieux avec la Reine sa Belle-Mere, & sembloit ne penser à se divertir, que pour partager avec le Roi les honnêtes Plaisirs de la Cour qui passent pour nécessaires, & à vouloir plaire à tous en général. Comme elle avoit beaucoup d'agrément dans l'Esprit, & de la lumiere, & qu'elle parloit raisonnablement sur toutes choses, ceux qui avoient l'honneur de l'approcher crurent alors qu'il y avoit eu déjà des mo-

1665

* *Seguier.*

1665. mens où par sa propre expérience elle avoit presque compris, que les charmes de la vie, qu'elle cherchoit avec tant d'empressement, ne sont pas capables de satirfaire entiérement le cœur humain; mais, elle n'étoit pas encore en état de connoitre tout-à-fait cette vérité: elle ne la voioit que de si loin, & au travers de tant de nuages, qu'il étoit impossible qu'elle en pût être entiérement touchée.

Le Printems ayant fait naitre en l'esprit du Roi le desir d'aller à Saint Germain, beaucoup de personnes conseillerent la Reine-Mere de n'y pas aller; mais, elle le voulut suivre, disant que si elle avoit à mourir, elle aimoit autant que ce fût en ce lieu là, qu'à Paris: & toute la Cour partit le vingtiéme Avril. Le Roi proposa à la Reine sa Mere de faire ce Voiage par batteau; mais, elle voulut aller en Chaise, afin de passer par Sainte Marie de Chaliot, *pour*, disoit-elle, *voir encore une fois ce pauvre Couvent.* J'ose dire que ma Sœur, Religieuse en cette Maison, eut beaucoup de part à cette Visite; car, elle l'estimoit: & la Mere de la Fayette

yette étant morte, il n'y avoit plus 1665.
qu'elle pour qui elle eût de la considération; mais, par cette même raison j'en aurai toute ma vie un regret sensible, car il parut que l'agitation du chemin lui avoit fait beaucoup de mal. Elle y dina, & nous dit qu'elle sentoit plus de douleur à son sein, qu'à son ordinaire; mais, elle n'en parut pas moins tranquille: au contraire, elle témoigna de la joye, de se revoir en ce lieu, qu'elle avoit toujours honoré de sa Roiale Protection. Au sortir de Challiot, elle se servit de la même voie, pour aller coucher à Saint Clou, chez Monsieur, où elle crut se divertir, & y pouvoir jouir de la bonté de l'air: mais, sa nuit fut mauvaise, ses douleurs furent excessives & violentes; & de cette funeste nuit, elle entra dans les grandes souffrances, dont elle n'a pû être guerie, que par la mort. Je m'en retournai de Challiot coucher à Paris, & le lendemain Monsieur nous fit la faveur à Madame de Brienne & à moi, de nous envoier sa Berge à Paris, pour aller par eau

1665. voir chez lui, la Reine sa Mere. Nous y allames avec la joie de penser que nous la trouverions peut-être mieux, & que le plaisir de se voir en ce lieu, qu'elle trouvoit beau, lui auroit fait du bien; mais, nous fumes surprises, & fort affligées, de la trouver si mal. Nous y passames toute la journée, & Madame de Brienne & moi fumes toujours auprès d'elle. Elle sommeilla un peu, & nous connumes en la voiant ce qu'elle souffroit. Le lendemain elle se mit dans cette même Berge de Monsieur, & alla de cette sorte trouver le Roi à St. Germain.

Le vingt-septiéme Mai, un Jeudi au matin, la Reine-Mere eut un grand frisson, qu'elle sentit étant à la Messe. Elle n'en voulut rien dire, de peur de troubler une partie de Divertissement, ou devoient aller la Reine & Madame, & n'en parla qu'après que ces Princesses furent parties: puis, elle avoüa à ceux qui trouverent qu'elle avoit mauvais visage, qu'il étoit vrai qu'elle croioit avoir la fievre, & qu'elle sentoit un

grand

grand froid. Elle se coucha, & ce 1665.
frisson lui dura six heures. Il fut suivi d'une violente chaleur, & ensuite il parut une éréſipelle, qui lui couvroit le bras & l'épaule du côté de son Cancer. A cette nouvelle, je fus à Saint Germain; car, je n'y demeurois pas alors actuellement. Je trouvai la Reine-Mere avec une fievre bien forte, & Vallot avoit dit ce même matin au Roi, qu'il la falloit faire confesser. En entrant dans sa Chambre, il me parut que ceux qui étoient auprès d'elle étoient fort affligez. Monsieur, me voiant, me fit l'honneur de me dire, aiant les yeux pleins de larmes, ce que le premier Medecin venoit de dire au Roi, & qu'on parloit de Testament, & de Mort. Je m'approchai du Lit de cette vertueuse Reine. Aussi-tôt qu'elle me vit, elle me fit l'honneur de me parler, & me demanda à quelle heure j'étois partie de Paris, comment, & quand j'avois sçu son mal, & me parut dans la même assiette d'esprit où elle avoit accoutumé d'être, c'est-à-dire tranquille, ferme,

&

1665. & sans nulle agitation qui pût marquer qu'elle eut aucun trouble dans l'ame. Dans ce même moment, l'Abbé de Montaigu s'approcha d'elle, pour lui parler de Confession & de Testament, ce que je lui vis recevoir sans rien perdre de ce repos dont je viens de parler. J'entendis qu'elle lui dit, *Vous me faites plaisir : ce sont là les plus solides & les plus véritables marques de l'Amitié.* Ensuite de cette Harangue, elle parla à Tubeuf, un de ses principaux Officiers : elle l'entretint de ses Affaires, mais d'une maniere si reposée, & dans une paix d'esprit si profonde, qu'il est impossible d'en pouvoir exprimer toute la beauté. Elle parla encore à d'autres de ses Officiers, puis conclut avec Tubeuf seul ce qu'elle vouloit faire. Elle lui proposa d'écrire un Mémoire de toutes ses volontez, & le rapella par plusieurs fois pour lui dire les choses dont elle se souvenoit. Il y eut quelque difficulté sur ses Pierreries, qu'elle avoit témoigné, il y avoit long-tems, vouloir donner à Monsieur, pour Mademoiselle ; aiant sou-

ſouvent dit qu'elle deſiroit les donner 1665.
à ſa Petite-Fille, qui étoit pauvre, & que les Enfans du Roi auroient aſſez de bien, ſans le ſien. Le Roi montra qu'il n'en étoit pas content: il vouloit les groſſes Perles de la Reine ſa Mere, pour augmenter les Pierreries de la Couronne; car, en effet, il n'y en avoit pas aſſez de fort belles, & il trouva à propos qu'elles demeuraſſent à la Tige Royale. La Reine, ſans ſe ſoucier peut-être beaucoup des Diamans ni des Perles, par quelque eſpece de Jalouſie contre Monſieur & Madame, deſira auſſi d'en avoir ſa part, & me commanda même d'en parler à la Reine ſa Mere; mais, je jugeai qu'il ne le falloit pas faire. Je pris la liberté de lui conſeiller de laiſſer agir le Roi, qui avoit un juſte Droit de les demander; & je tachai d'étouffer en elle ce petit ſentiment, qui ſans doute auroit fait de la peine à la Reine ſa Mere. Je vis qu'elle ne le trouva pas bon; car, tous les Grands veulent être obéis. Elle s'imagina que c'étoit pour ſervir Monſieur; & ce Prince, qui n'en ſçut rien, ne m'en

1665. m'en recompensa pas. Voilà ce qui arrive pour l'ordinaire : en faisant bien à l'égard des Grands, on perd toujours, & on ne gagne rien que l'inquiétude d'avoir déplû. Toutes ces choses s'accommoderent, sans qu'il parût aucune alteration dans la Famille Roiale. Il fut conclu que le Tellier dresseroit le Testament, & par l'équité du Roi, qui paia les Perles qu'il prit, Monsieur fut content. Mais, le Roi & lui étoient plus touchez de l'état où étoit la Reine leur Mere, que du desir de posseder les Biens qu'elle leur laissoit. Ils avoient une véritable intention de s'aimer, & de conserver l'union qui jusqu'alors avoit toujours été entre eux, & l'interêt ne les pouvoit desunir. Je crois même que les plus grands, & ceux qui ont jusqu'ici causé tant de Troubles & de Guerres entre des Freres de Sang roial, ne le pourront jamais faire.

La reine-Mere, après avoir fait le Projet de son Testament, demeura dans un grand repos. La reine s'étant approchée d'elle, cette illustre Mere lui dit devant moi en Espa-

gnol

gnol de mander à son Confesseur de 1665.
la venir trouver sur le soir. Elle n'avoit point de Confesseur, aiant éloigné le sien pour de bonnes raisons. Elle se servoit alors de celui de la Reine, qui étoit Espagnol, bon Religieux, & bon Homme, mais simple; & peut-être qu'il l'étoit trop pour confesser à la mort une Reine qui avoit été Regente. Je crois qu'elle s'étoit déja préparée à ce dernier passage, par beaucoup d'autres Confessions, & je m'imagine que ces longues retraites du Val de Grace avoient été employées à ce saint exercice; mais je n'en sçai rien de particulier & souhaite seulement que ce soit la vérité, & qu'elle en ait reçu le profit dans le Ciel.

Après que la Reine-Mere eut donné ordre à ses Affaires, elle appella le Roi, & fit sortir tout le monde de sa Chambre, dont la porte demeura ouverte. Il fut plus d'une demie heure avec elle; puis nous vimes qu'il la quitta, & alla se jetter à l'autre côté de la ruelle de son Lit sur des sieges, où il pleura fort amerement. Nous sçumes depuis, qu'étant

1665. tant auprès d'elle, comme il jettoi beaucoup de larmes, cette vertueuse Mere lui avoit dit de se retirer, parce qu'il l'attendriroit, s'il continuoit à lui montrer tant de douleur; & le Roi même avoit été contraint de le faire, parceque ses sanglots l'étouffoient. Dans ce même instant, le Roi pleurant encore en la même posture que je viens de dire, nous nous approchâmes de cette Princesse. Nous la trouvâmes, Milord Montaigu & moi, sans émotion extérieure, sans larmes, & sans paroitre abatue de l'état où elle étoit, & de celui où elle venoit de mettre le Roi son Fils; mais, elle étoit gravement occupée des sentimens du Roi, plus sans doute par tendresse pour lui, que par le retour que naturellement elle devoit faire sur elle-même. En nous voiant, elle ne nous vit point, & demeura dans un silence qui nous fit juger qu'elle étoit remplie de beaucoup de grandes choses. Nous nous retirames, & n'osames par respect lui parler. La Reine, que la Reine sa Mere n'avoit pas sans doute oubliée dans la conversation, qu'elle venoit d'a-

d'avoir avec le Roi, s'étant aprochée 1665.
d'elle, elle ne lui dit rien de tendre; mais, elle la pria seulement de s'aller habiller. Après que ces Personnes Roiales eurent un peu essuié leurs larmes, le Roi revint au sortir de son diné voir la Reine sa Mere, que les Médecins trouvérent un peu mieux. Le Roi, après avoir été quelque tems auprès d'elle se leva, & prit Milord Montaigu, pour lui parler de la Reine sa Mere, ce qu'il fit en pleurant toujours. Cette Princesse, ne le voiant plus, demanda où il étoit, & connoissant qu'il étoit proche de son Lit, elle lui dit tout haut, *Mon Fils, je vous prie, allez un peu à la Chasse, ou du moins vous promener & prendre l'air: j'ai peur que vous n'aiez mal à la tête. Et vous, ma Fille*, parlant à la Reine qui étoit auprès d'elle, *allez aussi un peu vous divertir.* Quelques heures après, la Reine & Madame, étant toutes deux seules à la ruelle de son Lit, elle me fit l'honneur de me dire, *Me de Monteville, mettez-vous là, & causez avec la Reine, & ma Fille, pour les di-*

1665. *divertir*. Il falut le faire, afin de lui ôter l'inquiétude qu'elle avoit, que ces Princesses ne s'ennuiassent, paroissant n'en avoir point d'autre, que celle-là.

Le soir de ce même jour, elle se confessa, puis son redoublement la prit, que les Médecins trouverent moindre. Cet amandement remit la joie dans la Famille Royale, & dans les cœurs de tous ceux qui avoient l'honneur de l'approcher. Le lendemain se trouvant mieux elle dit à Tubeuf, Sur-Intendant de sa Maison, qu'elle voioit bien que le mal ne la pressoit pas, & qu'il pouvoit s'en retourner à Paris; que si la fiévre redoubloit, elle le renvoieroit querir & que cependant il fit dresser son Testament, conjoitement avec le Tellier.

Le Dimanche, jour de la sainte Trinité, la Reine-Mere fut assez bien de sa fievre, qui depuis ce grand frisson avoit été toujours continue, avec des redoublemens. Elle ne fut pas si violente, & la conversation se fit à la ruelle de son Lit assez agréable.

alement. Elle nous commanda elle 1665.
même, de faire par notre entretien un petit murmure, qui malgré ses douleurs pût l'assoupir pour quelques momens. Je dis pour quelques momens; car, en l'état où elle étoit, quoiqu'elle n'en fît aucune plainte, il lui étoit impossible de reposer. Elle avoit à souffrir l'ardeur de la fievre, & de l'éresipelle, qui lui couvroit quasi la moitié du corps. Son bras du côté de son Cancer étoit si gros, & si enflé, qu'il avoit fallu le matin couper les manches de sa chemise, pour la lui ôter. Elle avoit à souffrir les douleurs de son Cancer, qui étoit le pire de ses maux: elle avoit à soutenir les approches de la mort, qu'elle voioit venir à grands pas vers elle; mais enfin sa constance étoit encore plus grande que ses maladies, & par cette vertu, ou plûtôt par la grace que Dieu lui faisoit, elle auroit pû dire avec Seneque, mais d'une maniere bien plus admirable, puis qu'elle auroit parlé en Chrétienne, *Fievre, Cancer, Eresipelle, Douleurs vous ne me faites point de mal; car rien de ce que*

1665. *que Dieu ordonne ne se peut appeller un mal.* Monsieur, quasi toujours occupé de la douleur que souffroit la Reine sa Mere, lui dit ce même jour, en lui faisant quelque question sur ses maux, qu'il auroit souhaité d'en avoir la moitié. Elle lui répondit là dessus d'un ton ferme, où la force de l'esprit, & la pieté de l'ame, paroissoient étroitement unies ensemble, *Mon Fils, cela ne seroit pas juste : Dieu veut que je fasse pénitence. Il faut presentement que je satisfasse à ce qu'il ordonne : c'est à moi à souffrir, & non pas à vous* ; &, continuant d'écouter notre conversation comme nous vinmes par hazard à parler de certains Mémoires qui avoient été faits sur le Regne du feu Roi, où elle avoit une grande part voulant se mêler à nos Discours, elle nous disoit quelquefois cela est vrai, ou cela ne l'est pas, y ajoutant les choses qu'elle croioit que l'Auteur n'avoit pas sçues, ou n'avoit pas voulu dire.

Le soir du Dimanche de la Trinité le redoublement de la fievre de la Reine-Mere fut grand, & fit chan-

ger cette petite tranquillité en de 1665.
nouvelles allarmes. Je devois ce jour-là m'en retourner à Paris ; mais, comme je vis que cette fievre preçoit si âprement, j'en apprehendai les suites & demeurai presque toute la nuit auprès d'elle. Elle fut fort malade, elle eut deux redoublemens, & le matin son visage me parut encore fort enflammé. Monsieur y vint, & s'assit au chevet de son lit, n'y ayant dans la ruelle que Milord de Montaigu & moi. Ce Prince, qui mêloit dans sa vie quelques petites apparences de Dévotion, parla de Dieu à la Reine sa Mere comme un Homme qui auroit été consommé dans une vie d'oraison & de pénitence, & nous admirâmes qu'à son âge il pût si bien parler d'une chose si excellente, & qu'il ne connoissoit point encore, par une pratique veritable & solide.

Après cette conversation de Monsieur avec la Reine sa Mere, cette Princesse voulut entendre la Messe, puis on la seigna pour la seconde fois. Elle fut mal tout le jour, & les Médecins paroissoient confondus ; mais, sur

1665. ſur le ſoir, elle ſe porta mieux, & je m'en revins à Paris. On nous manda le lendemain, que ſon amandement continuoit, & même elle fut quelque tems que ſon Cancer lui faiſoit moins de mal, parce que l'éréſipelle qui avoit beaucoup purgé avoit ſoulagé cette partie.

Dans les voiages que je fis enſuite à Saint Germain, je trouvai la Reine-Mere fort abbatue. Il ſembloit qu'elle commençoit, par ſon indifference, ne ſe plus compter au nombre de ceux qui vivent. Un jour que nous avions l'honneur d'être auprès d'elle, la Comteſſe de Flex & moi, nous lui dimes que nous avions une grande joie de la voir en meilleur état. Elle nous répondit froidement, *Pourquoi vous autres qui m'aimez, ſouhaitez-vous que je vive? Ne voyez vous pas que ma vie ne ſçauroit plus être qu'une ſouffrance continuelle?* Je lui répondis par un tranſport de conſolation, & de douleur tout enſemble, qui me firent jetter des larmes, *He bien, Madame, vous vivrez pour ſouffrir, pour glorifier Dieu dans vos ſouffrances, pour ſoulager les Pauvres, & pour nous faire*

re

re plaisir à tous. Elle ne me répondit 1665.
point ; mais elle leva les yeux au Ciel, & joignant les mains elle fut quelque tems comme occupée en Dieu, à s'offrir à lui sans doute, pour vivre selon sa sainte volonté.

La veille de Saint Jean, étant allée à Saint Germain, je me trouvai seule aux pieds des deux Reines, dans un petit Cabinet qui étoit dans la ruelle du lit de la Reine-Mere. Elle se portoit un peu mieux & commençoit à se lever. Ces deux grandes Princesses furent assez long-tems à s'entretenir de ces choses, qui ne sont rien en effet, & qui paroissent de grands évenemens, dans les tems qu'elles arrivent & qu'elles occupent tristement l'esprit & le cœur de ceux qui les sentent *a*. La Reine, se trouvant alors touchée de la consolation qui se rencontre dans la confiance & l'amitié, tout d'un coup se tourna vers la Reine sa Mere, & la regardant tendrement lui dit en Espagnol les larmes aux yeux, *Mis penas no seran nada, conque Dios me guarde a mi Madre* b ; *mais*, continua cette Princesse en me re-

a Ces Princesses parloient de quelques particularitez de l'amour du Roi pour Mlle. de la Valliere.

b *Mes peines ne seront rien, pourvu que Dieu me conserve ma Mere.*

1664. regardant, *si la pierdo, que hare* *?

* *Mais si je la perds que ferai-je?*

La Reine-Mere, voyant que ce discours m'avoit fait baisser la tête, & que touchée de ces paroles je paroissois les sentir comme je devois, regarda la Reine, & puis moi, & me fit l'honneur de me dire, d'une maniere douce & tranquille : *Vous voilà toutes deux aux larmes; mais voyez-vous? Il faut que la Reine, & vous autres qui m'aimez, vous resolviez à me voir bien-tôt mourir; car enfin je n'en puis échaper, & j'ai la mort si presente, que quand je me vois passer un jour, je croi que c'est une merveille; à quoi je ne m'attendois pas.* Je lui répondis, que malgré son mal, & mes frayeurs, j'esperois pourtant qu'elle guériroit par quelque maniere extraordinaire, & que je ne pouvois presque pas comprendre comment le monde pourroit subsister sans elle; mais elle se mocqua de moi, & me faisant signe de la tête, pour me marquer le peu d'impression que lui faisoient mes paroles, me fit voir, qu'elle mettoit mes esperances au rang des choses qui ne se peuvent croire. Par-là elle me fit connoitre aussi, que sa fermeté n'étoit

pas

pas fondée ſur l'ignorance du peril, ni 1665.
ſur aucun eſpoir chimerique, & qu'elle traitoit de ridicule les imaginaires conſolations que nous prenions dans les paroles de ceux qui promettoient de la guérir.

Le Roi ne negligeoit rien de ce qui regardoit la Vie de la Reine ſa Mere. Il faiſoit faire des experiences à ceux qui ſe preſentoient, pour la traiter. Il lui en parloit ſouvent, & travailloit avec une grande application à lui trouver des remedes & des Medecins; mais pendant qu'il s'employoit à découvrir lequel ſeroit le plus habille, le tems ſe paſſoit, & le mal de la Reine ſa Mere devenoit chaque jour plus incurable. J'eſperois plus en cet Alliot de Lorraine, qu'en nul autre, & je preſſois la Reine-Mere de s'en ſervir; car Vallot & Guenaut, Medecins du Roi & de la Reine, qui avoient viſité les malades qu'il traitoit, l'eſtimoient, & ne voyant rien de meilleur conſeilloient cette Princeſſe de le prendre. Elle avoit ouï dire que ces remedes étoient violens; elle les craignoit, & ne pouvoit ſe réſoudre à s'abandonner à ſa

1665. conduite : elle sentoit qu'il étoit destiné, non pas à la guérir, mais à être son Bourreau ; & un de mes plus sensibles déplaisirs est de l'avoir connu, & d'avoir eu part à la resolution qu'il lui falut prendre enfin, de se servir de lui. Il étoit homme, & par consequent il étoit menteur, & il nous assuroit si fortement, qu'il pouvoit par son remede guérir cette illustre Princesse, qu'il étoit impossible de ne se pas laisser flatter à cette agréable pensée, d'autant plus qu'il étoit Medecin de sa Profession, estimé dans son Païs, & déja fort accrédité, comme je viens de le dire, parmi nos plus célebres Medecins.

Quoi que la Reine-Mere parût fort persuadée du peu de tems qu'elle avoit à vivre, s'il entroit dans sa Chambre quelque personne devant qui elle ne vouloit point montrer ses peines, elle prenoit aussi-tôt son visage riant, leur parloit des choses qu'elle sçavoit qui leur pouvoient plaire, entroit dans leurs interêts, dans leurs affaires, dans leurs besoins, & leurs afflictions; & sans penser à ses maux, ne se souvenoit que des maux des autres, pour

leur

leur donner de la consolation, par 1665.
ses charitables soins, par ses paroles, par ses bienfaits, & par sa protection auprés du Roi.

Pendant ce petit intervalle d'amandement, le Roi alla passer quelque tems à Versailles. Il y mena la Reine, Monsieur, & Madame. Cette Princesse étoit grosse, & entroit dans son neuviéme mois : on disoit qu'elle ne se conservoit pas assez. J'en ignore la verité ; mais, pour l'ordinaire, les plaisirs, & le repos, ne se peuvent pas souvent rencontrer ensemble. Le dix-huitiéme de Juillet, comme j'allois à Saint Germain, rendre mes devoirs à la Reine-Mere, je rencontrai Monsieur, qui venoit de Versailles, où il y avoit peu de jours qu'il étoit. Il alloit voir la Reine sa Mere. En passant il me fit l'honneur de me crier, *Madame est accouchée d'une Fille morte.* Cette Nouvelle m'étonna. Je me hâtai d'arriver, pour sçavoir mieux ce que je n'avois qu'à demi entendu. En entrant dans la Chambre de la Reine-Mere, je trouvai Monsieur seul auprés d'elle, qui étoit sensiblement affligé de ce malheur.

Le 18. Juillet.

1665. heur. On lui avoit dit pour le consoler, que l'Enfant avoit été baptisé. Il en doutoit ; & comme ce qui est vrai se fait d'ordinaire sentir, il étoit touché de toute maniere de la mort de cet Enfant, qu'il avoit perdu avant que de le posseder. La Reine sa Mere prenant part à sa tristesse, tant par l'amitié qu'elle avoit pour lui, que par les sentimens de la nature, mêla ses larmes avec les siennes, & l'exhorta autant qu'il lui fut possible à se conformer à la volonté de Dieu. Le Duc d'York, Frere de Madame, avoit alors gagné une Bataille Navalle contre les Hollandois, dont il avoit reçu beaucoup de Gloire. On crut avec raison que cette Princesse, qui avant que d'aller à Versailles avoit reçu cette nouvelle avec crainte d'un évenement contraire *, en fut fort émuë, & que ce trouble qui fut grand en elle, fut cause de son accouchement, & de la mort de son Enfant ; car elle étoit sensible à l'amitié de ses Freres, & à la Grandeur de sa Maison. Monsieur même, à qui on le dit, en demeura persuadé, & cela lui

* *Un homme fit entendre à Madame ridiculement & sans sçavoir ce qu'il disoit, que le Duc d'York avoit perdu la Bataille.*

lui ôta la pensée qu'il avoit, que Madame avoit contribué à cet accident en negligeant de se conserver. 1665.

Peu de jours aprés la Reine d'Angleterre revint en France, à cause que l'air de Londres étoit contraire à sa santé. Elle venoit pour boire des Eaux de Bourbon, qu'elle avoit toûjours éprouvées salutaires à ses maux. Elle arriva le vingt-cinquiéme de Juillet. Ce même jour, la Reine-Mere retomba malade: elle eut de grandes lassitudes, & un peu de fiévre. Elle fut deux jours de cette sorte, que les Medecins disoient que ce n'étoit rien; mais enfin, il lui sortit une tumeur sous le bras, de l'autre côté du Cancer. On espera qu'elle se resoudroit, & on l'espera en vain; car on connut qu'elle vouloit aboutir. Le jour de sainte Anne la fievre augmenta beaucoup: la Reine-Mere souffrit de grandes douleurs, tant de la tumeur, que du Cancer. Le Roi qui étoit alors à Versailles en revint pour la voir. C'étoit le lieu de ses plaisirs, & celui qu'il destinoit à sa magnificence, pour y faire voir, par ses tresors, ce que peut un grand Prince,

1665. quand il n'épargne rien pour se satisfaire. Il y menoit souvent Mlle de la Valliere, & Madame étoit quelquefois de la partie. La Reine-Mere, qui avoit senti son absence, me fit l'honneur de me faire part du chagrin qu'elle en avoit eu. Cette vertueuse Mere lui en parla, & lui dit, à ce qu'elle m'aprit, qu'il devoit croire, qu'en l'état où elle étoit, les Peuples murmureroient contre lui, s'ils le voyoient occupé à se divertir dans un tems où elle étoit menacée d'une mort si prompte. Il lui répondit qu'elle avoit raison, qu'il voyoit bien que ses plaisirs l'emportoient trop loin, & qu'il suivroit son Conseil; ce qu'il fit en effet. Il y retourna neanmoins ce même jour, pour y recevoir la Reine d'Angleterre, qui voulut en arrivant en France aller d'abord voir Madame à Versailles. Mais, il n'y tarda guére: il revint le dernier jour du mois auprés de la Reine sa Mere, & laissa en ce lieu toutes les Dames ses amies qui n'étoient propres qu'à la joye, & qui ne s'inquietoient gueres des maux que cette grande Princesse souffroit à Saint Germain. On devoit percer son

ab

abcés, & le Roi étoit revenu la veille que cette operation se devoit faire. 1665.

Ce même jour, la Reine-Mere me parut un peu mieux: elle eut quelques momens de relâche à ses excessives douleurs. Milord Montaigu & moi, demeurâmes le soir jusqu'à prés de minuit auprés d'elle : elle se mêla souvent à nôtre conversation. Il y eut même une petite Histoire du jour qui ne se peut citer, surquoi nous disputâmes ce Lord & moi. Cette constante Princesse, appuyée sur son coude, qui étoit sa posture ordinaire quand en santé elle étoit au lit, nous dit presque en riant; *Me voilà avec vous parlant comme une autre ; mais, avec tout cela, je souffre beaucoup, & on doit demain au matin, me donner de bons petits coups de lancette dans le bras* ; voilà ses mêmes mots. Nous la laissâmes neanmoins avec assez de consolation de nôtre part ; nous semblant qu'elle étoit mieux, & que cet abcés étant percé il soulageroit ses autres maux. Le 1? Août.

Le Dimanche, en revenant des Recolets, je rencontrai des gens qui me dirent que l'operation étoit faite, &

1665 que tout alloit le mieux du monde; car, d'ordinaire, les Rois se portent toûjours bien dans la Sale de leurs Gardes; & les Courtisans, qui veulent toûjours flatter, croiroient manquer aux venerables Loix de la Politique, de dire la Verité une seule fois en leur vie. Comme j'entrai dans la Chambre de la Reine-Mere, je la trouvai avec la paleur d'une personne morte, en foiblesse, & avec une sueur froide. La dissipation des esprits avoit été grande. L'abcés peut-être avoit été percé trop tôt, & il étoit sorti de cette tumeur une grande quantité de sang & de pus; ce qui sans doute causoit en elle ces fâcheux accidens. La nuit avoit été bonne, & neanmoins les Medecins à son réveil lui avoient trouvé le poux intermittent; mais, ils l'avoient attribué à la crainte de la douleur. Je suis persuadée qu'ils ne se trompoient pas. Cette Princesse apparemment avoit senti que la Nature hait tout ce qui lui est contraire, & qu'elle n'étoit pas d'acord avec son ame. La fermeté de la Reine-Mere ne procedoit pas d'insensibilité; au contraire, jamais personne n'a dû tant

appre

apprehender tout ce qui se devoit ap- 1665.
peller incommode : la grandeur de sa Naissance l'avoit accoutumée à l'usage des choses délicieuses , qui peuvent contribuer à l'aise du corps ; & sa propreté étoit sur cela si extrême, qu'on pouvoit s'étonner doublement quand on voyoit que sa vertu la rendoit si dure sur elle-même. Selon ses inclinations naturelles , & selon la délicatesse de sa peau , ce qui étoit innocemment delectable , lui plaisoit : elle aimoit les bonnes senteurs avec passion. Il étoit dificile de lui trouver de la toile de Batiste assez fine pour lui faire des draps & des chemises ; & , avant qu'elle pût s'en servir, il falloit la mouiller plusieurs fois pour la rendre plus douce. Le Cardinal Mazarin , la raillant souvent là dessus dans les tems de sa parfaite santé , lui disoit que si elle alloit en Enfer , elle n'auroit point d'autre supplice que celui de coucher dans des draps de Hollande. Il est donc à croire que la force de son esprit , qui paroissoit la soutenir contre la Nature , l'amour propre & l'habitude, n'avoit pû empêcher que la vuë de la

1665. lancette ne lui fit quelque horreur, & son ame resistant contre l'agitation du cœur, lui fit souffrir sans doute un rude combat. L'operation, qu'on venoit de lui faire, avoit été excessivement douloureuse : cependant, elle n'avoit point crié, elle n'avoit fait aucune plainte, & n'avoit montré aucune foiblesse; au contraire, l'excez de la douleur, au lieu de l'emporter hors d'elle-même, l'ayant comme liée davantage à Dieu, elle s'écria dans le tems que l'on perça son abcez, où il fut necessaire de reïterer plusieurs coups de lancette : *Ha ! Seigneur, je vous offre ces douleurs ; recevez-les pour satisfaction de mes pechez. Je les souffre de bon cœur, Seigneur, puis que vous le voulez.* Aprés cette cruelle souffrance, cette courageuse Princesse demeura long-tems comme en foiblesse, son poulx continua d'être mauvais, & ses sueurs froides qui continuerent aussi firent juger aux Medecins qu'elle alloit mourir. On resolut de ne lui en parler que le soir, aprés qu'elle seroit pensée ; mais, on ne lui cela pas qu'elle avoit le poulx inégal. Elle s'apperçut aussitôt de l'état où elle étoit

étoit ; car, à quatre heures aprés mi- 1665.
di, ayant l'honneur d'être seule auprés d'elle à la ruelle de son lit, elle me demanda ce que disoient les Medecins, & lui ayant répondu tristement qu'ils la croyoient mal, elle ne s'en étonna point, & trouva qu'ils avoient raison. Le Roi, la Reine, & Monsieur, étoient affligez, & chacun plaignoit son propre malheur. Le soir, quand on pensa cette Princesse, tous les interessez à sa vie étoient dans l'inquiétude que donne la crainte de perdre ce que l'on aime. Sa playe se trouva seche, flétrie, & noire : son cancer se trouva de même en mauvais état. Elle avoit le poulx foible, & intermittent, & ses foiblesses qui continuoient firent juger aux Médecins, qu'elle n'avoit plus guére de tems à vivre. On se hâta de l'avertir du danger où elle étoit ; & l'Abbé de Montaigu, qui lui avoit toûjours promis de lui dire quand il seroit tems de penser à mourir, s'approcha d'elle, pour lui apprendre qu'il falloit partir. Elle reçut cette Nouvelle comme une personne préparée à ce grand voyage de l'Eternité, & qui par ses pensées

1665. ordinaires étoit accoutumé à la mort. Elle se pressa aussitôt de faire ce qu'il falloit faire pour mourir ; mais, ce fut avec sa tranquillité ordinaire,& le calme de son ame ne parut point troublé de ce qui trouble tous les hommes. Elle appella son Confesseur, & aprés s'être confessée, on lui apporta le S. Viatique. Elle avoit eu tout le jour la pâleur de la mort sur le visage : elle avoit été quasi toûjours en foiblesse ; mais, à la vûë de son Createur, toutes ses forces lui revinrent, & ses yeux parurent embrasez de l'amour de Dieu. Toute la famille Royale, & ceux qui eurent l'honneur de la voir, remarquerent qu'elle n'avoit jamais été si belle, qu'elle le parut alors. L'Archevêque d'Auch, son grand Anmônier, lui administra le S. Sacrement que le Roi & Monsieur allerent querir à la Paroisse, avec l'accompagnement & le respect dû au Maitre des Rois. Cet Archevêque, tenant nôtre Seigneur entre ses mains, dit de belles choses à cette auguste Reine. Il y avoit long-tems qu'il avoit l'honneur d'être à elle, & en lui donnant l'Auteur de

la Vie ; il étoit entiérement pénetré 1665.
de l'horreur de la Mort. Ses Larmes furent suivies des sanglots & des soupirs de tous ceux qui étoient dans la Chambre de cette Reine, si regrettée & si digne de l'être. Elle seule paroissoit contente ; & vû le calme où elle étoit, & la Paix qui regnoit sur son visage, il étoit aisé de connoitre, qu'elle étoit fort occupée du desir d'aller jouir de l'éternelle félicité, & qu'après avoir adoré en terre son Dieu & son Créateur, elle esperoit de le pouvoir posseder bientôt dans le Ciel. L'ayant reçu, elle demeura quelque tems recueillie, puis demanda l'Extrême-Onction. On lui dit que cela ne pressoit pas ; mais, aiant insisté à la vouloir, on lui promit qu'elle seroit apportée, & qu'on la lui donneroit quand il seroit tems. Enfin, elle souhaita que les saintes Huilles fussent mises sur un Autel, qui étoit dans ce petit Cabinet dont j'ai parlé ailleurs, où on lui disoit la Messe tous les jours. Elle fit ensuite approcher le Roi & Monsieur. Elle parla quelque tems au Roi, & le pria tout haut d'aimer Monsieur: puis
dit

1665. dit à Monsieur ; *Pour vous, mon fils, je sçai que je n'ai que faire de vous commander d'aimer le Roi, de lui obéir, & de vous tenir uni à lui toute vôtre vie ; car je sçai que vous n'y manquerez pas : mais je vous prie tous deux de vous aimer pour l'amour de moi.* Alors ces deux grands Princes s'embrasserent tendrement, & se promirent plûtôt par leurs larmes, que par leurs paroles, une amitié éternelle. Cette vertueuse & illustre mere parla au Roi par plusieurs reprises, & à Monsieur aussi. Elle recommanda au Roi les choses qu'elle desiroit qu'il fit, dont par hazard j'en entendis une, qui fut de faire achever le Val de Grace. Elle appella tous ses Enfans, & leur dit ; *Venez mes chers Enfans, recevoir ma Benediction.* Ces quatre personnes, c'est-à-dire le Roi, la Reine, Monsieur, & Madame, * se jetterent alors à genoux devant elle, & lui baisant la main, qu'ils baignerent de leurs larmes, reçurent sa Benediction, pour eux, & pour leurs Enfans. La Reine leur Mere leur dit, en les benissant, ces belles paroles dignes d'être re-

* *Madame, quoique foible de sa couche, étoit revenuë ce même jour de Versailles.*

remarquées : *Qu'elle prioit Dieu de les benir, qu'elle leur commandoit de l'honnorer & de le craindre, qu'elle les conjuroit de penser à leur salut, & que c'étoit la seule grande affaire qui leur importât*; puis les pria de se retirer. Elle apella aussitôt aprés l'Archevêque d'Auch, & lui dit qu'elle le prioit de l'assister à la mort. Elle fit approcher son Confesseur, qu'elle entretint encore long-tems, & par plusieurs reprises. Il y eut des personnes qui lui vinrent parler de quelques affaires; mais elle pria qu'on ne lui parlât plus que de Dieu, & de ce qui regardoit son Salut. L'Archevêque d'Auch lui fit un grand discours, sur les misericordes de Dieu, sur la terreur de ses Jugemens, & sur la crainte & la confiance qu'on devoit avoir de lui & en lui. J'eus l'honneur d'être toute la nuit seule de femme auprés d'elle; honneur que je tiens bien cher. La Comtesse de Flex, sa Dame d'honneur, étoit alors à Paris, auprés de la Duchesse de Foix sa belle fille, qui se mouroit, & la Duchesse de Noailles sa Dame d'Atour étoit allée aux Eaux. Cette admirable Prin- 1665.

1665. cesse, desira que je lui lûsse quelques Chapitres de Gerson ; car elle avoit toujours aimé ce Livre. Je le fis, & je lui cherchai, en presence de l'Archevêque d'Auch, ceux qui parloient de la Mort, & de la Nécessité de souffrir pour Jesus-Christ. J'en trouvai de beaux & propres à consoler son ame. Elle en gouta la bonté, & souvent elle disoit avec consolation, *Ha ! que cela est beau* ! & me commandoit de recommencer les endroits qui la touchoient le plus. L'Archevêque lui dit qu'elle alloit quitter une Couronne corruptible, pour en posseder une éternelle ; mais, que pour obtenir cette derniere de la Miséricorde de Dieu, il falloit lui offrir de bon cœur celle qu'elle avoit possedée sur la Terre. Elle lui répondit, *Helas ! ce Sacrifice est peu de chose. J'estime ma Couronne comme de la bouë.* L'Archevêque d'Auch se retira, & Milord Montaigu aussi, pour la laisser un peu en repos ; & les Dames de sa Chambre qui la veilloient, s'étant endormies sur leurs Lits de veille, je demeurai seule auprès d'elle. Dans cet instant, il sembla, qu'en elle la Nature,

ture, laſſe de tant ſouffrir, & d'une 1665.
ſi longue application d'eſprit, lui demandoit du repos; mais elle ſentant qu'elle avoit trop de ſommeil, tout d'un coup ſe reveilla, & me fit l'honneur de me dire, en ſe retournant vivement & avec effort de mon côté, *Je ne veux pas m'endormir de peur de mourir ſans y penſer.* Je lui dis que graces à Dieu je ne la voyois pas en cet état, & qu'elle feroit bien de ſe repoſer. Je repris ma lecture, & enfin elle s'endormit. A trois heures on la penſa, & on lui changea d'onguent. Elle dormit enſuite encore quelques heures, & me fit l'honneur de me dire à ſon reveil, *Qu'elle s'étonnoit de ſon poulx, qui continuoit à être ſi mauvais, parce qu'alors, elle ſe ſentoit mieux & plus forte.* J'appellai les Medecins pour voir comment il étoit. Ils le trouverent toujours de même, & par conſequent elle paroiſſoit être auſſi mal. Monſieur vint la voir le matin, & ſe tint longtems auprés d'elle. Sur les huit heu- *Le 3. Août*
res, Beringhen qu'on appelloit Monſieur le Premier, entra dans ſa Chambre: il étoit un de ſes plus anciens

Servi-

1665. Seviteurs; j'en ai parlé en plusieurs autres endroits de ces Memoires. Quand elle le vit, elle lui dit, *Monsieur le Premier, il nous faut quitter.* Il lui répondit froidement, selon sa maniere ordinaire de parler & d'agir, qui paroissoit toute de glace, *Vous pouvez penser, Madame, avec quelle douleur vos Serviteurs reçoivent cet Arrêt; mais ce qui peut nous consoler, c'est de voir que votre Majesté échappe à de grandes douleurs, & de plus une grande incommodité, particulierement à elle, qui aime les bonnes Senteurs; car ces maux sur la fin sont d'une grande puanteur.* Le Maréchal du Plessis parut en cet instant. Elle n'avoit rien répondu à Beringhen; mais, regardant celui qui venoit d'entrer, elle lui fit un petit Sermon sur la necessité de quitter la vie, & de faire penitence. Elle en fit autant au Maréchal d'Aumont, qui parut aussi devant elle: & voyant d'Herval derriere les autres, qui étoit Huguenot, & qui sous l'administration du Cardinal Mazarin avoit servi le Roi dans ses Finances, elle souhaita, en s'adressant à lui, que Dieu lui fit la grace de le con-

convertir. Monsieur, qui étoit assis 1665.
au chevet de son Lit, accompagnoit
de ses larmes toutes les paroles de la
Reine sa Mere ; & continuant de
mêler à sa douleur quelques sentimens
de Pieté, il faisoit esperer, par les
choses qu'il lui disoit, qu'un jour
malgré les foiblesses dont il pouvoit
être capable, il suivroit les traces de
la Reine son illustre Mere.

La Reine-Mere avoit mandé le Tellier, & Tubeuf. Ils arriverent alors, & quand elle les vit, elle appella Mlle. de Beauvais, qui par son merite & par sa vertu avoit acquis dans son estime, l'avantage d'être préferée à sa Mere dans les confiances d'honneur & de distinction. Elle lui commanda d'ouvrir son Cabinet, & de leur bailler un Memoire écrit de sa main où étoient ses dernieres volontez : elle le leur donna, en leur ordonnant d'aller écrire son Testament. Peu de temps aprés elle le signa, & l'envoya au Roi, le priant de le lire ; mais il le signa sans le voir. La Reine sa Mere lui en sçut gré, & le conta publiquement comme une action loüable, & qui l'avoit obligée. Aprés toutes ces cho-

ses

1665. ses faites avec tant de repos & de paix, elle s'endormit, & à ce second réveil, son poux parut meilleur. On la pensa : sa plaie se trouva aussi en meilleur état, & on lui fit prendre des cordiaux, qui lui firent un grand bien.

Aprés midi, les Medecins conclurent à purger la Reine-Mere. On lui donna une Medecine, dont elle sentit du soulagement. Dans cet instant une grande joie se répandit dans la Cour; mais comme sa purgation l'avoit travaillée, & son poux parut tout de nouveau foible & mauvais, & on retomba dans les mêmes frayeurs du jour précedent. Cependant, aprés avoir pris de la nourriture, & repu son ame de quelques Chapitres de l'Imitation, que je lui lus, elle s'endormit & eut une assez bonne nuit. Le Mardi son poux changea, & devint meilleur : elle eut de grandes douleurs à son Cancer, sa plaie lui en causoit aussi de grandes; mais malgré ce mauvais état, les Medecins donnerent au Roi, & à toute la Famille Royale, l'agréable nouvelle qu'elle étoit hors de danger.

Le

Les grands maux de la Reine-Mere 1665.
n'étoient pourtant pas finis ; & ce que
l'on appelloit amandement étoit pour
elle une funeste & cruelle maladie.
Quand ces deux tristes journées du
Dimanche & du Lundi furent passées,
je dis à cette constante Princesse, que
j'avois admiré la fermeté qu'elle avoit
eüe, à la vuë quasi certaine de la
mort, & que j'en avois été étonnée.
Elle me fit l'honneur de me répondre,
non comme une fanfaronne, mais
avec une humble sincerité, *Personne
n'est bien aise de mourir, mais il est
vrai que Dieu me fait cette grace, d'en
être moins troublée que les autres.*

Le Roi, alors pressé par lui-même
& par la necessité de trouver des remedes
au mal de la Reine sa Mere,
lui parla de quitter Gendron. Elle s'y
resolut aussi-tôt, par le mauvais état
de son Cancer, qui bien loin d'être
durci, étoit ouvert de tous côtez, &
de son sein, qui en plusieurs endroits
étoit plein de trous. Dans cet extrémité,
& suivant le conseil des Medecins,
elle se mit entre les mains
d'Alliot, dont beaucoup de personnes
zélées pour sa conservation eurent une
grande

1665. grande joye : car on espera que peut-être il pourroit, ou la guerir, ou l: faire vivre plus long-tems : mais étant mandé, il dit qu'il la trouvoi trop malade, pour lui pouvoir appliquer ses remedes, & pour en espere quelque bon succés. Le Roi lui commanda d'y travailler & d'y faire so possible.

Les Medecins, aprés plusieur Consultations, conclurent que pou exposer la Reine aux Remedes d'Alliot, il falloit la faire rapporter à Paris; mais l'état où elle étoit paroil soit rendre la chose impossible : l douleurs de son Cancer étoient excessives, son abcés ne rendoit p: des matieres loüables, elle étoit fo ble, & les Medecins mêmes n'osoie esperer en elle assez de force, po pouvoir souffrir cette fatigue avec to ses maux. Ils la firent partir de Sai Germain, parce qu'ils crurent, sa doute, que le le Roi le desiroit. n'ai pu en imaginer d'autre raison ; a tendu que celles qu'ils alleguerent n' toient point bonnes, puisque les Ro en tous lieux peuvent être servis ég: lement, & que c'est un des avantag

(

de leur grandeur, que d'avoir quand 1665. ils le veulent des personnes capables dans tous les Arts, qui les suivent, & les peuvent secourir. On coucha donc cette grande Princesse dans une chaise couverte de velours noir, vêtuë d'un manteau de taffetas gris. Elle y fut mise à l'entrée de sa chambre, assistée du Roi, de la Reine, de Monsieur, & de Madame : on la porta doucement dans cette petite machine, qu'on fit suivre par ses Officiers, qui portoient des cordiaux & du vinaigre, pour lui en donner, si elle tomboit en foiblesse. Il me fut impossible de la voir dans cet espece de tombeau, sans m'attendrir sur elle, par mille pensées differentes, mais toutes fâcheuses, & faire de grandes reflexions sur la misere humaine, qui assujettit à ses dures loix, & à ses souffrances, les premieres Personnes du monde, souvent avec plus d'amertume & moins de liberté, que les moindres créatures de la terre.

Vû l'état où étoit cette illustre malade, on crut avec raison que l'air la feroit évanouir ; mais, ce fut tout le contraire. Elle s'en sentit plus for-

1665. te, & quand elle fut arrivée à Nanterre, & qu'elle se trouva dans une grande Sale des Religieux de Sainte Genevieve, où sans sortir de sa chaise elle alla se reposer, elle nous fi l'honneur de nous dire qu'elle étoi mieux. Elle y dina même avec asse: d'apetit, & mangea d'un poulet ave une sauce, où il y avoit des capres Je marque cette particularité, parc que je me souviens avec douleur d la joye que nous eûmes dans ce mo ment; car il sembloit nous assûre que dans son temperament se trou veroit la force de resister à ses maux Nous dinames même avec le plais que l'esperance donne à ceux qui or sujet de craindre un grand malhei qu'ils desirent ardemment de pouvo éviter; & déja nous pensions vo Alliot faire des merveilles.

La Reine-Mere, ayant repris l route, arriva heureusement au Val d Grace, où il y avoit long-tems qu'el desiroit d'être. Aussitôt qu'elle vit dans cette sainte Maison, elle te moigna qu'elle en ressentoit de la con solation; &, en se mettant dans so lit, elle dit à l'Abesse; *Me voi*

ci

contente. Que Dieu dispose de moi à 1665.
sa volonté. La nuit suivante, elle fut fort malade : l'agitation du jour precedent avoit empiré sa playe; &, le lendemain, la gangrene y parut. Les Médecins alors, non contens d'être à Paris, ne trouverent pas commode d'aller tous les jours au Val de Grace, ils dirent tous qu'il falloit rapporter la Reine-Mere au Louvre, & qu'il étoit impossible de la secourir en ce lieu, où les portes ne pouvoient s'ouvrir qu'avec de grandes ceremonies. A la verité, je croi que la complaisance y eut encore beaucoup de part, & qu'ils en augmenterent les raisons, dans la pensée qu'ils eurent que ce retour ne déplairoit pas au Roi ni à toute la Cour; car, c'étoit une grande fatigue, non seulement pour les Personnes Royales, mais pour les Officiers de cette Princesse, de faire de frequents Voyages si loin. Madame de Beauvais * que la necessité du Service avoit fait raprocher de la Reine-Mere, conclut à la faire sortir du Couvent. Elle cria fortement contre cette demeure, & dit qu'il étoit même impossible d'y trouver des œufs frais.

** Premiere femme de chambre, disgraciée par beaucoup de bonnes raisons.*

1665. frais. Je suis persuadée, que si le Roi eût cru, que la Reine sa Mere, eût eu tant de peine à quitter cette retraitte, comme elle en avoit en effet, il n'auroit jamais souffert qu'on lui eût fait cette violence, & auroit en horreur, sans doute, de la complaisance des Médecins, qui l'auroient privé de la satisfaction qu'il auroit euë de faire plaisir à la Reine sa Mere; mais, comme ils crurent tous qu'il ne seroit pas fâché d'éviter la peine, il n'y a point d'exagerations qui ne furent faites pour prouver à la Reine-Mere la necessité de sortir du Val de Grace. Ainsi, le Roi se laissa perusader facilement à la priere de la faire revenir au Louvre; &, de cette maniere, elle fut privée d'une consolation qu'elle avoit toute sa vie paru desirer.

Aprés donc que par tant de bruit on eut fait résoudre la Reine-Mere à partir, on lui mit de l'eau de chaux dans sa playe, & on la remit dans sa chaise pour être raportée au Louvre. Je n'avois point été lui rendre mes devoirs le matin de ce terrible jour. * Monsieur, à qui j'allai à son réveil demander des nouvelles de la Reine sa

*Je logeois au Palais Royal.

ſa Mere, me fit l'honneur de m'apprendre ſon retour, & que la gangrenne étoit à ſa playe. Je crus pour cette fois, que nous l'allions perdre, & que la Nature affoiblie en elle ne pourroit reſiſter à ce dernier accident. Je ne doute pas non plus, qu'elle ne fût afligée, de n'avoir pû demeurer au Val de Grace; & je courus au Louvre attendre qu'elle arrivât. En entrant dans ſon baluſtre, où elle fut apportée dans la même chaiſe, qui lui avoit ſervi pour venir de ſaint Germain à Paris, elle me vit, & me fit l'honneur de me regarder avec des yeux, qui me firent bien vîte connoître ſes ſentimens. Je lui dis en m'approchant d'elle, que je loüois Dieu de voir qu'elle pratiquoit les vertus des Filles de ſainte Marie, dont une des principales eſt de rompre leur volonté en toutes choſes. Elle me répondit ſeulement, en hauſſant les épaules, & levant les yeux au Ciel. On la mit au lit, on redoubla l'eau de chaux, & ſes douleurs redoublerent auſſi. Elles furent ſi extrêmes, & ſi exceſſives, que de ſon aveu, elle ſe vit une des nuits ſui- 1665.

S 5 van

1665. vantes prête d'entrer dans le desespoir. Sa constance & sa douleur combatirent alors avec une égale force l'une contre l'autre ; mais enfin sa douleur étant arrivée au dernier periode, cette admirable Princesse une seule fois s'écria qu'elle n'en pouvoit plus. La Comtesse de Flex, qui étoit revenuë auprés d'elle, s'en étant approchée, & lui voulant representer qu'il falloit souffrir sur la Croix avec Jesus-Christ; à une Harangue si Chrétienne la Reine-Mere accablée de cette horrible souffrance, mais toute remplie de foi, lui répondit ces admirables paroles ; *Ha ! Madame ! ne me dites rien : je sens que je pers la raison ; & , dans l'état où je suis, j'aurois peur de ne pas recevoir ce que vous me diriez avec assez de respect.* Aprés avoir été quelques jours dans cet état, les remedes enfin surmonterent la gangrenne ; mais, son ulcere demeura en si mauvais état, qu'il fut jugé de tous les Médecins être un second cancer, où un ulcere chancreux : ils eurent de la peine à prononcer l'Arrêt de la Mort. Les uns furent quelque tems à dire, qu'elle avoit peu de tems à vivre : d'au-

d'autres, que la chaleur naturelle lui manquoit, & qu'elle avoit le poulx intermittent. Alliot disoit, qu'il ne la trouvoit pas en état de lui appliquer ses remedes : & nul d'eux enfin ne lui donnoit aucune esperance, ni de guerison, ni de vie. 1665.

La Reine-Mere demeura dans cet état jusques au vingt-deuxiéme Août, qu'elle se trouva tout à coup beaucoup mieux. Sa playe devint plus belle : au lieu qu'auparavant elle s'enfonçoit chaque jour, elle commença de se remplir, & de se mondifier, & sa fievre diminua tout-à-fait ; si bien que cette Princesse, par son amandement, fut trouvé capable de supporter les remedes d'Alliot. Il commença pour nôtre malheur de les y appliquer le vingt-quatriéme du même mois ; & cette constante Reine, sortant d'un tourment, rentra tout aussitôt dans un autre, qui ne fut guere moins violent, mais qui fut beaucoup plus long. D'abord Alliot, pour engager cette illustre malade à ses cruautez, adoucit la force de ses remedes, & dans ce commencement il y eut de petits intervalles, où les Médecins firent

Le 22. Août.

Le 24. Août.

1665. rent eſperer à la Reine-Mere quelqu bon ſuccez de la ſcience de cet hom me. Ils mortifioient la chair, & en ſuite on la coupoit par tranches, ave un raſoir. Cette operation étoi étonnante à voir. Elle ſe faiſoit le matins, & les ſoirs, en preſence d toute la Famille Royale, des Mede cins, Chirurgiens, & de toutes le perſonnes qui avoient l'honneur d ſervir cette Princeſſe, & de l'aproche familierement. Elle avoit ſans dout de la peine d'expoſer une portion d ſon corps à la vûë de tant de perſon nes, où ce monſtre de cancer qu'el le portoit au ſein n'empêchoit pa qu'il n'y eût encore de quoi l'admirer mais, comme alors elle ſçavoit juge ſainement des choſes de ce monde elle ne regardoit plus en elle, ce qu avoit été le ſujet de ſa vanité, qu'a vec une ſainte horreur & une ſaint colere contre elle-même, qui lui fai ſoit deſirer d'en faire de continuels ſa crifices à la Juſtice Divine. Elle ſ voioit couper la chair, avec une pa tience & une douceur eſtimable; & ſouvent elle diſoit, qu'elle n'auroi jamais cru avoir une deſtinée ſi diffe-

rente

rente de celles des autres creatures ; *Que perſonne ne pourriſſoit qu'aprés la mort, & que pour elle Dieu l'avoit condamnée à pourrir, pendant ſa vie.* Dans tous ces tems-là, elle ſouffroit toûjours beaucoup ; mais, ces douleurs s'augmenterent exceſſivement, quand les remedes d'Alliot approcherent de la chair vive. Elle en vint enfin à une telle extrêmité de ſouffrance, qu'aiant perdu l'uſage de dormir, on lui faiſoit prendre toutes les nuits du jus de pavot. Par là ſeulement, elle pouvoit trouver quelque relâche à ſes douleurs ; & quoi qu'il fût aiſé de juger que ce remede la conduiroit plus vîte à la mort, il étoit impoſſible d'en blâmer l'uſage, parce que ce ſoulagement ſi funeſte mettoient quelques momens d'intervalle à la longueur de ſon ſupplice. Il y eut neanmoins des jours & des tems, que Vallot & Guenaut, aprés l'avoir tant de fois condamnée, dirent qu'elle ne mourroit point de ſon cancer ; mais ils ſe tromperent en tout, & jamais je ne les ai vû faire de jugemens certains ſur cette maladie.

1665.

Le 13. Juillet.

1665. Malgré les maux dont le corps de la Reine-Mere étoit accablé, son ame toujours occupée à bien faire la faisoit agir incessamment pour le bien de tous, soit pour le general, soit pour chaque particulier. Comme je sçavois qu'elle avoit de bonnes intentions pour le Duc & la Duchesse de Navailles, qu'elle honnoroit de son estime & de son souvenir, je lui en parlai, & lui fis voir qu'il étoit de sa bonté de les proteger fortement auprés du Roi, afin de faire finir leur exil. J'engageai l'Abé de Montaigu à les servir, & tous deux fimes resoudre la Reine-Mere d'en parler au Roi. Elle le fit, & de la plus forte maniere qui lui fût possible. Le Roi lui répondit favorablement à l'égard du Duc de Navailles; disant, comme il avoit accoûtumé de le dire, qu'il étoit homme de bien, qu'il l'avoit bien servi, & qu'il consentiroit volontiers, qu'il fût auprès de lui, comme toutes les autres personnes de qualité de son Royaume. A l'égard de la Duchesse sa femme, le Roi dit à la Reine sa Mere, qu'il ne

vou

vouloit point encore la voir, & qu'il 1665.
la supplioit de ne lui rien demander
pour elle. La Reine-Mere se contenta pour lors de faire revenir son mari, & dit au Roi qu'elle ne lui demandoit rien pour elle, puis qu'il ne le vouloit pas; mais, qu'elle le prioit de trouver bon qu'elle mandât au Duc de Navailles, qu'il pouvoit revenir à la Cour: mais, ayant trouvé, selon mon avis, qu'il seroit plus à propos qu'elle ordonnât à Monsieur le Tellier de le faire, elle l'envoya querir le lendemain, & lui en parla. Ce Ministre, qui avoit toujours fait une ancienne profession d'être des amis de ce Seigneur, & qui l'étoit en effet pour les choses faciles à faire; parut recevoir ce Commandement avec beaucoup de froideur, & dit seulement à la Reine-Mere, qu'il lui obéiroit. Je vis venir ce Ministre recevoir les ordres de cette Princesse; mais, quoi que je fusse assez persuadée de ses bonnes intentions, je ne voulut point lui montrer d'avoir part à ce secret, de peur d'affoiblir dans son esprit cette importante pro-

1665. tection, & demeurai dans l'attente du succés que les paroles de la Reine-Mere pourroit produire. Je me contentai d'écrire à mes amis, qu'ils auroient des nouvelles par les grandes voies, & qu'on devoit leur mander quelque chose qui leur importoit. Je ne m'expliquai pas davantage, parce que ne doutant quasi pas que la Reine-Mere ne fut obeie, je voulus leur laisser le plaisir d'être agréablement surpris, par un Courier de la part du Roi & de la Reine sa Mere. Le Courier n'arriva point, & par toutes les lettres qu'ils m'écrivoient il me paroissoit qu'on les laissoit chez eux paisiblement. Quand je vis quinze jours passez dans cet oubli, j'en parlai à la Reine-Mere, qui s'en étonna. L'Abé de Montaigu, par ses ordres, alla savoir de le Tellier d'où procédoit ce silence, & lui dire qu'elle trouvoit étrange de n'entendre nulle nouvelle du Duc de Navailles. Le Tellier parut surpris de cette harangue, & dit qu'il avoit representé à la reine-Mere, quand elle lui avoit fait l'honneur de lui

par

parler de cette affaire, le mauvais 1665.
effet que devoit avoir ſa bonne volonté pour cet Exilé, & qu'il ne lui avoit point conſeillé de mander le Duc de Navailles; avoüant à Milord de Montaigu, qu'il en avoit parlé au Roi, mais qu'il n'avoit pas trouvé à propos qu'il fit ce que la Reine ſa Mere lui avoit commandé. Il lui dit auſſi en confidence, que le Roi ne pouvoit ſouffrir, que le diſgracié reçût des graces par d'autres mains que par les ſiennes. Je ne fus pas ſurpriſe de ce ſentiment, le genie du Roi le conduiſoit toûjours à vouloir toute la gloire pour lui, ſuivant en cela les maximes ordinairement pratiquées par les Souverains. Il eſt à croire de plus, que le Miniſtre, qui étoit habile, & auſſi intereſſé à la conſervation de ſa faveur, que le Roi en qualité de Roi le pouvoit être au ſoutien de ſon autorité, lui avoit dit ſur ce ſujet tout ce qui pouvoit plaire à un Maitre, qui vouloit que toutes choſes paruſſent proceder de ſa propre volonté. La crainte, qu'il eut peut-être, qu'on le pût ſoup-

1665. çonner de favoriser les exilez, augmenta ses complaisances; car les amis, qui ne veulent rien hazarder, sont quelquefois plus dangereux en ces occasions, que les ennemis declarez. Je ne veux pas dire positivement, que le Tellier ait eté tel que je l'en soupçonnai alors; mais, comme dans le nombre de ses amis, il étoit lui-même celui qu'il aimoit le mieux, je croi qu'il entra naturéllement dans les maximes de la fausse gloire du Roi, & qu'il applaudit facilement à ce qui passe parmi les Politiques pour une habileté necessaire. Je rendis compte à la Reine-Mere, de ce que Milord Montaigu m'avoit dit, & lui appris la réponse de le Tellier. Cette Princesse, qui, malgré toutes ses douleurs, avoit toujours de l'application aux interêts de ceux qu'elle honnoroit de sa bienveillance, me fit l'honneur de me dire vivement, & avec un peu d'émotion, que Monsieur le Tellier avoit tort de n'avoir pas fait ce qu'elle lui avoit commandé; qu'il étoit foible & mauvais ami; & qu'il avoit menti, (voi-

là

là ſes propres mots,) quand il diſoit 1665.
qu'il l'avoit conſeillée de ne pas mander au Duc de Navailles de venir; concluant enfin, qu'elle vouloit lui en parler encore. Elle le fit, & lui ſoutint qu'elle avoit la parole du Roi, & qu'elle vouloit abſolument qu'il envoyât de leur part un Courier à ce Duc. Le Tellier, ne ſe rebutant point, lui fit mille & mille dificultez, & lui dit: *Qu'il étoit ami du Duc de Navailles; mais, qu'il ne convenoit pas pour ſon propre interêt qu'il revint ſitôt.* La Reine-Mere lui decida cette affaire en lui diſant, ces mêmes paroles: *Monſieur le Tellier, le Roi mon fils eſt trop honnête homme, & trop raiſonnable, pour manquer à la parole qu'il m'a donnée. Je veux que vous mandiez le Duc de Navailles, de ſa part, & de la mienne; &, en même tems, je vous promets de l'inſtruire de toutes vos dificultez, & de lui écrire qu'il choiſiſſe, de venir voir le Roi & moi, ou de ſuivre vos conſeils.* Aprés que cette Royale Sentence eut été donnée; deux jours aprés, qui fut le dixiéme un Jeudi au ſoir, le

Roi

1665. Roi vint trouver la Reine sa Mere, & lui dit publiquement, que comme il sçavoit la bonne volonté qu'elle avoit pour Navailles, il venoit lui dire qu'il l'avoit destiné pour commander dans les Païs d'Aunis, la Rochelle, & Broüage, à la place du Duc de Nevers, qui étoit en Italie. La Reine-Mere reçut cette Nouvelle avec joye. Elle lui en donna la premiere des louanges infinies, & ne fit jamais aucun semblant de lui avoir parlé en faveur de ce Duc. Toute la Cour loüa le Roi, & tous admirerent sa Generosité, d'avoir pardonné à un Homme, qui lui avoit déplu, le comblant de bienfaits, lorsqu'il paroissoit n'oser seulement esperer son pardon. Le Roi lui-même envoia un Courier au Duc de Navailles, lui porter de sa part les Patentes de ces grands Gouvernemens, qui engageoient les Disgraciez à demeurer hors de la Cour, où il ne les vouloit pas. Cet habile Prince, pour les empêcher d'y venir, & contenter la Reine sa Mere, avoit trouvé cette louable invention, qui en effet étoit avan-

avantageuse pour les malheureux, 1665.
satisfaisante en quelque façon pour la Reine sa Mere, & glorieuse pour lui. Elle pouvoit même être utile à son Service, parce que le Duc de Navailles étoit propre à le bien servir dans ce Poste si considérable, où il faloit un Homme fidele & capable des grandes choses. On peut juger par cette Conduite du Roi, combien il étoit avide de Gloire, puis qu'il n'en vouloit pas même laisser les miettes à la Reine sa Mere. C'étoit en être trop glouton; mais la faim qui causoit cette gloutonnie, toute défectueuse qu'elle est, a toujours été remarquée dans tous les grands Princes, & a été en plusieurs la source de toutes leurs belles Actions. Le Roi vouloit tenir les Grands de son Roiaume attachés à lui, par la voie de ses bienfaits, comme la plus belle, & la plus forte : il désiroit réunir tout à lui; &, par sa Conduite, on peut voir, qu'en cette occasion toute la finesse de Louïs onzieme le devoit céder à la sienne. Elle lui devoit être aussi plus honorable, étant exemp-

1665. exempte de toute malice, & suivie de bons effets. Il falloit seulement, pour contenter la Reine sa Mere, accompagner cette ambitieuse & delicate jalousie de sincerité; car, elle étoit capable d'entrer en confidence avec lui sur ses interêts, & incapable d'en avoir quelqu'un qui pût lui nuire. Personne donc ne parla de cette Princesse; & peu de gens ont sçu la part qu'elle avoit euë à la belle action que le Roi avoit faite. Je lui dis un jour sur cela, pour la divertir, que j'avois envie de dire tout haut, qu'elle meritoit de partager cette gloire que l'on donnoit toute entiere au Roi, & que je voulois qu'elle fût louée aussi bien que lui. Elle me défendit serieusement d'en parler à qui que ce fût, & me fit l'honneur de me dire; *Ce que je voulois faire est fait, & d'une maniere plus avantageuse pour ces pauvres gens: car, le Roi ne les voulant pas voir leur a donné plus que je n'aurois osé lui demander.* *Grace à Dieu*, me dit-elle encore, *je ne me soucie point des louanges: je suis bien aise que le Roi les ait toutes*

toutes ; je souhaitte qu'il vive assez ver- 1665.
tueusement pour les meriter.

Le Duc & la Duchesse de Navailles reçurent le Courier du Roi avec beaucoup de joye & de reconnoissance envers lui. A l'égard de la Reine-Mere, dont ils surent par mes lettres les bontez, ils n'oserent s'en vanter, & ils observerent un grand silence sur tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport à cette Princesse. Outre les raisons qu'ils eurent de se taire, ils en purent avoir un autre que j'ai toûjours remarqué être naturellement écrite dans le cœur de ceux qui reçoivent des graces de la Cour. Ils ne veulent les devoir qu'à celui qui en est le Maitre, & croient que les apparences de leur gratitude l'obligera à leur en faire de nouvelles. L'orgueil humain les empêche aussi d'avouer que les soins & les applications de leurs amis meritent qu'ils leur ayent grande obligation des choses qu'ils obtiennent, croyant qu'elles sont dûes à leurs services & à leur dignité.

La Reine-Mere, ne se contentant

pas

1665. pas de répandre ses charitables soins sur les Particuliers, voulut aussi avant que de mourir travailler à la confirmation de la Paix qu'elle avoit faite entre le Roi son fils & le Roi son frere. Dans ce dessein, elle ordonna au Marquis de las Fuentes, Ambassadeur d'Espagne en France, d'écrire à ce Prince selon ses intentions, & de lui mander qu'elle lui conseilloit de penser à disposer de ses affaires en sorte qu'il laissât la Paix dans l'Europe tout à fait affermie; que de bonne foi il fit quelque raison au Roi son fils sur les justes pretentions qu'il avoit sur la Flandre, vû que par les Loix de ces Provinces elle paroissoient devoir appartenir à la Reine. Ses legitimes souhaits n'eurent pas le succez qu'elle avoit desiré: elle eut au contraire le déplaisir de perdre ce frere qu'elle avoit tant aimé, sans qu'elle pût esperer de laisser sa Famille dans la possession assûrée d'un bien qu'elle leur avoit procuré avec tant de soin.

Le 27. Septembre. La nouvelle de la mort du Roi d'Espagne arriva à la Cour le 27

Se

ſeptembre, & ce Prince étoit mort 1665.
e dix-ſept du même mois. La Reine
e jour-là étoit allée aux Carmelites.
Le Roi lui manda de revenir au
Louvre chez elle dans ſa Chambre
où il l'attendoit, & de ne point en-
trer chez la Reine leur Mere, avant
que de l'avoir vû. La Reine revint
uſſi-tôt, pleine d'inquiétude & de
rouble, de ce que le Roi lui venoit
e mander. Cette Princeſſe, étant
hez elle, lui demanda le ſujet de
on retour, & ſi la Reine ſa Mere
toit plus mal? Le Roi lui dit que
on, mais qu'il avoit de mauvaiſes
ouvelles à lui dire, & qu'il étoit
ché de lui apprendre que le Roi ſon
ere étoit extrémement malade. La
eine, voyant bien que ce qu'il di-
oit vouloit dire qu'il étoit mort,
écria & lui dit, *Je l'ai perdu : dites-
moi, je vois que cela n'eſt que trop
rai. Devinez-le*, lui dit le Roi,
ar je ne vous le puis dire. Cette
rinceſſe alors, n'en pouvant plus
outer, ſe jetta toute pâmée de dou-
ur entre les bras du Roi, & pleura
xceſſivement. Elle en fut ſi verita-
blement

1665. blement affligée, qu'elle força l
Roi d'accompagner de quelques larmes celles qu'elle répandit en grand abondance. Après avoir passé ce premiers sentimens, qui à notre honte ne passent en tous que trop briévement, elle se mit au lit & le lendemain elle y fut encore jusques a soir; mais, voulant voir la Rein sa Mere, elle jetta un Manteau d deuil sur elle, & descendit dans s Chambre. Cette Princesse, qua mourante; aprenant cette même nouvelle, avoit pleuré, & dit seulemen parlant du Roi son Frère, qu'elle l suivroit bien-tôt. Quand elle sçu que la Reine venoit la voir, elle nou commanda à toutes de sortir de l Chambre, afin, sans doute, de pou voir se plaindre de leur perte commu ne avec plus de liberté. Ces deux gran des Princesses s'embrasserent avec l douleur & les larmes que méritoit l tendresse que ce Prince qu'elles regre toient avoit toujours eu, & pour l'u ne, & pour l'autre. L'Ambassadeu d'Espagne, seul témoin de leur dou leur, joignit ses larmes à celles qu
ré

répandirent en cette occaſion les 1665.
deux premieres Femmes du Monde en Grandeur & Dignité. Lui & la Molina, qui ſeule de Femme y fut ſoufferte, tâcherent de les conſoler, par la conſidération du bonheur éternel, dont apparemment joüiſſoit ce Prince. Il avoit été toujours malheureux ; mais, il avoit ſçu profiter dans ces dernieres années de ſes Afflictions, de ſes Pertes, & de ſes Maladies ; aiant fait de toutes ces choſes un continuel ſacrifice à la Juſtice Divine, afin d'éviter par cette Penitence les juſtes chatimens de ſes Pechez, & de ſes Débauches particulieres, & publiques. Elles avoient par ſon exemple beaucoup autoriſé le vice de ſes Peuples, qui préſentement ſont deshonnorez par l'excès de leur débordement. Après cette triſte Entrevue, les deux Dames d'Honneur, la Comteſſe de Flex, & la Ducheſſe de Montauſier, rentrérent dans la Chambre de la Reine-Mere, & moi avec elles. Un long ſilence de la part des deux Reines, & une Converſation fort languiſſante de

1665. de la nôtre, dura juſqu'à l'heure que la Reine remonta dans ſa Chambre, où le Roi au ſortir du Conſeil vint ſouper avec elle. Ce Prince étoit déjà peut-être occupé du deſir de tirer ſes avantages de l'état où la Mort du Roi d'Eſpagne mettoit ſon Royaume. Il ne laiſſoit aprés lu qu'un Enfant, un peu plus jeune que Monſieur le Dauphin, & ſi mal ſain qu'il ne paroiſſoit pas devoir vivre Il étoit Fils d'un Pere ſoupçonné d beaucoup de maux, & qui par l perte de ſes autres Enfans donnoi lieu de croire, qu'il étoit difficil qu'il leur pût donner de la ſanté puiſqu'il n'en avoit pas lui-même Mais, comme Dieu en donne a qu il lui plait, ce jeune Roi parut e avoir, aprés la mort du Roi ſon Pe re, plus que l'on ne pouvoit raiſon nablement l'eſperer. On écrivit a lors d'Eſpagne, qu'il ſembloit mêm avoir pris la Couronne avec l'eſpe rance, non ſeulement de la vie, ma d'une vie accompagnée de bonheur car comme ſelon la coutume de c Royaume, on le proclama Roi, ſe

Su

Sujets prirent à bon augure de ce que de deux Chaises qu'on lui presenta, dont l'une étoit en broderie d'or, & de perles, mais vieille & fort effacée, qui avoit autrefois servi à Charles-Quint, & l'autre étoit toute neuve, brillante, & d'une riche Broderie, il prit celle de son illustre Ayeul, en répetant de son propre mouvement les paroles de celui qui lui avoit dit, qu'elle avoit servi à cet Empereur, disant, *A servido à Carlos Quinto? Pues en nombre de Dios, me quiero sentar en ella* *. 1666.

* *Elle a servi à Charles-Quint? Or, je veux donc au nom de Dieu m'y asseoir.*

Pendant que la Reine-Mere souffroit, & que la Reine jettoit des larmes pour le Roi son Pere, le Roi, que la longueur des maladies de la Reine sa Mere rendoit moins sensible à la tristesse, attiré par les plaisirs, se laissoit aller facilement à eux. L'hiver, qui convie aux Divertissemens, fit que le Roi & Monsieur, qui crurent que les maux de la Reine leur Mere ne finiroient pas si tôt, consentirent quasi malgré leur raison à suivre les sentimens de la Nature, qui au lieu de la douleur, voudroit toujours de la joye.

1666. La veille des Rois, il y eut grand Bal chez Monsieur; & malgré l'amitié qu'il avoit pour la Reine sa Mere, il ne laissa pas d'y prendre plaisir. Ce Bal fut précedé par un grand Soupé, accompagné de toute la magnificence requise en de telles occasions. La Reine, qui n'alloit point cette année aux Divertissemens, fit elle-même accommoder l'Habit du Roi, qu étoit de Drap violet, à cause du Deui qu'il portoit du Roi d'Espagne so Beau-Pere; mais si couvert de grosse Perles & de gros Diamans, que c'étoi une chose merveilleuse à voir. Mon sieur & Madame étoient de mêm fort parez; car l'un & l'autre n'e toient pas fâchés de faire voir, qu'i étoient aimables. Monsieur n'avo pas de passion dans l'ame, qui par le tourmenter. Au lieu d'aimer beauté des Dames, il aimoit lui-m me à leur plaire par la sienne, & leu loüanges ne lui déplaisoient pas. se divertissoit en leur compagnie, ma il paroissoit à son procedé avoir da le cœur tant d'innocence à leur égar que les plus dangereuses par leu charmes vivoient avec lui, & lui av

Le 5. Janvier.

el

elles aussi modestement que s'il eût 1666.
été lui-même une Dame. Cette Fête se donna sous la necessité apparente de quelques Etrangers d'importance, à qui le Roi voulut faire voir la Grandeur & la Beauté de la Cour.

Il fallut alors que le Roi & Monsieur missent pour deux jours quelque intervalle à leurs Divertissemens; car la Reine leur Mere empira beaucoup. Le lendemain, jour des Rois, elle retomba dans de nouveaux accidens, la fiévre lui redoubla, elle eut un grand frisson, & il parut une autre Erésipelle, que l'on dit être l'ordinaire effet des Cancers. La Reine-Mere étant dans un état pire que la mort, on crut qu'elle devoit être lasse du remede d'Alliot, qui lui causoit incessament une douleur insupotable; mais elle n'en parloit point, & il faloit à peu prés le deviner. Plusieurs Personnes lui proposerent de le quitter, & de se mettre entre les mains d'un Homme qui se disoit de Milan, qui depuis quelques tems étoit venu s'introduire en France, disant qu'il avoit un remede infaillible pour le mal de la Reine-Mere. L'Ambassadeur d'Espa-

Le 6. Janvier.

1666. gne avoit écrit en Italie pour ſçavoir de ſes nouvelles, & les relations n'en avoient pas été avantageuſes, mais il traitoit une Femme qui paroiſſoit ſe porter mieux, depuis qu'elle ſe ſervoit de lui. L'indifference de la Reine-Mere étoit ſi grande ſur ce qui regardoit ſa vie, qu'elle ne paroiſſoit point avoir de volonté déterminée, ni de prendre ni de laiſſer Alliot. Quand on lui propoſoit de le changer, elle diſoit qu'un autre peut-être ſeroit encore pis; & on ne pouvoit appercevoir en elle qu'une ferme reſolution de ſouffrir. Elle s'abandonnoit entierement à la volonté de Dieu, juſques à s'abandonner auſſi en toutes choſe à la volonté des Hommes. Chacun ſe mêloit de lui donner des Conſeils mais elle n'en recevoit aucun, & ne paroiſſoit pas même fort appliquée à les écouter. Elle renvoyoit toujour au Roi ceux qui lui en parloient, & le prioit d'en ordonner. Il paroiſſoi y penſer avec aſſez d'application, pou laiſſer voir en lui que l'Amitié qu'i avoit toujours euë pour la Reine-Mere n'étoit pas éteinte dans ſoi cœur: mais la Reine-Mere empiroit

&

& les Medecins, qui peu auparavant 1666.
dans un bon intervalle qu'elle avoit eu, avoient dit qu'elle ne mourroit pas de son Cancer, en desesperoient ; & ne sçachant plus que faire, lui persuaderent de se servir du Milanois. Elle y consentit aussi-tôt, sans montrer ni espoir, ni crainte, ni répugnance : & le neuviéme de Janvier cet Homme lui appliqua ses remedes ; mais ils n'eurent point d'autre effet que de hâter sa mort.

Ce méme jour, il y eut des Fiançailles, au Palais Royal, d'une Fille d'Honneur de Madame, nommée Artigni, Confidente du Roi & de Mlle. de la Valliere. Le Roi lui donna de considerables sommes d'argent, & la fit épouser au Comte du Roule, avec de grands avantages qu'il lui fit. Elle eut sujet, selon les fausses Maximes du Monde, de s'estimer heureuse, d'avoir été la Confidente des secrets du Roi ; car de pauvre & accablée de la mauvaise Fortune, elle devint une grande Dame.

Aprés les Fiançailles faites au Palais Royal, suivit une grande Fête chez le Duc de Crequi, Parent du Comte du

1666. Roule ; c'est-à-dire le Bal, la Comédie, & un grand Soupé. La Reine, qui ce soir-là étoit seule auprés de la Reine sa Mere, & qui par la raison de son Deuil, ainsi que je viens de le dire, ne pouvoit être d'aucun divertissement, murmura contre celui-là. Il lui déplaisoit encore plus que les autres, à cause de la patt que Mlle. de la Valliere y avoit ; car toutes les faveurs faites à son Amie d'Artigni tiroient leur source de la sienne. La Reine-Mere, avec sa douceur ordinaire, répondit à la Reine, qu'il falloit pardonner les emportemens de la Jeunesse ; mais, de la maniere qu'elle le disoit, il me parut clairement que son cœur ne s'accordoit pas avec sa prudence. Ce n'est pas sans sujet que les Poëtes ont feint des Demeures délicieuses, où leurs Héros restoient enchântez, c'est-à-dire, privez de la connoissance de leurs Devoirs, & soumis aux illusions des sens ; puisque les passions ordinaires, par leurs effets, nous font voir de nos yeux des Hommes sages avoir des intervalles d'emportement, qui leur font perdre l'usage de leur raison, & les empê-

chent

chent de faire aucuns Actes de la 1666.
vertu qu'ils ont naturellement dans le cœur, & dont ils ont donné d'évidentes preuves. J'étois seule auprés des deux Reines, & leur conversation sur cette grande matiere me faisant de la peine, pour les détourner toutes deux de ces fâcheuses pensées, & leur faire changer de discours, je leur dis que j'esperois aussi que nous aurions notre tour, & que nous danserions au Printems. Mon dire étoit fondé sur une Prophetie, qu'un de mes Amis le matin de ce même jour me dit avoir été faite, & que j'avois contée à la Reine-Mere. Il m'avoit appris, qu'un grand Astrologue de notre tems assuroit qu'elle guériroit vers cette saison, & cette fabuleuse Prédiction, me faisoit esperer quelque merveille du remede du Milanois : mais, c'étoit d'une maniere qui ne me consoloit guere ; car je voyois des choses trop contraires à cette Prédiction, pour en tirer quelque espoir veritable.

Le lendemain des Fiançailles de Mlle. d'Artigni, qui fut le dixiéme du mois, la fiévre de la Reine-Mere, qui le jour précedent avoit été moin-

1666. dre, redoubla par un grand frisson, qui lui dura long-tems. Malgré ce fâcheux accident, le Roi & Monsieur furent à la Comedie avec la nouvelle mariée. Le soir, les Medecins trouverent la fiévre de la Reine-Mere fort allumée, & son poulx étant mauvais, ils jugerent à propos de la saigner. La Reine aussi-tot le manda au Roi. Il vint aprés que la Comedie fut achevée, voir la Reine sa Mere, qui venoit d'être saignée. Dans ces états si terribles, elle passa de cruelles nuits, & l'excés de la douleur la forçant quelquefois de soupirer de tems en tems, parlant à Dieu, on entendoit qu'elle disoit, *Helas, Seigneur! je me plains, & vous voulez que je souffre.* Depuis qu'elle se servoit du Milanois, son Martire étoit augmenté, par la puanteur qui sortoit de son Cancer. Cette souffrance étoit si contraire à son inclination, qu'on peut dire avec verité, que ce mal seul en étoit un fort grand pour elle. Un de ces jours, comme elle se plaignoit de cette incommodité, étant seule auprés d'elle, elle me fit l'honneur de me dire tout bas, *Dieu veut en cela me châtier, d'avoir*

d'avoir eu trop d'amour propre, & d'avoir trop aimé la beauté de mon corps. 1666.

Le quinziéme, on donna à la Reine-Mere une medecine, & les Medecins, s'imaginerent qu'elle lui avoit fait du bien; mais la nuit suivante, elle fut trés-malade. Sa douleur fut si grande, qu'elle se sentit comme forcée de jetter des larmes, qui sortirent de ses yeux avec abondance. Mlle. de Beauvais, qui la veilloit, me conta le lendemain, que cette vertueuse Princesse lui avoit dit, *Je ne pleure pas ces larmes, que vous voyez sortir de mes yeux, c'est la douleur qui les contraint de sortir; car vous sçavez que je ne suis pas pleureuse.* L'Archevêque d'Auch, voyant le mauvais état où elle étoit, l'en avertit, & lui parla clairement du peu d'espoir qu'avoient les Medecins de sa vie. Elle l'en remercia; & sans s'étonner de cette Harangue, n'en fit aucun semblant.

Depuis quelques mois, la Reine-Mere se confessoit tous les jours, & son Confesseur l'entretenoit long-tems. Elle en avoit un alors, qui étoit venu d'Espagne, qui se trouva par bonheur

1666. pour elle un bon Religieux & ſçavant ; ſi bien qu'il eſt à croire qu'elle étoit bien préparée à ce grand voyage de l'Eternité, qu'elle devoit faire bien-tôt. C'eſt ce qui cauſoit en elle cette grande Paix. Une autre nuit des dernieres de ſa vie, la même Mlle. de Beauvais m'a conté, que quelques-unes de ſes Femmes, & elle, étant auprés de cette conſtante Princeſſe, elle leur dit, *Je ſçai l'état où je ſuis : je ſens que je ne puis plus vivre ; & je voi bien à vos mines, que vous en êtes toutes auſſi perſuadées que moi.* Une de celles, qui étoient preſentes, s'étant miſe à pleurer, la Reine-Mere lui dit preſque en riant, & comme ſe mocquant d'elle, *Vraiement Niel*, (c'étoit ainſi que s'appelloit cette Dame) *Vous êtes bien ſotte : & ne faut-il pas mourir ? Et de plus, quand cela ſera vous pleurerez ; mais ne vous en affligez pas avant le tems.*

Le Samedi ſeiziéme du mois, je ne pus aller au Louvre, & comme j'envoyai ſouvent ſçavoir des nouvelles de la Reine-Mere, on me manda toujours qu'elle empiroit. Le lendemain Dimanche au matin, je la trouvai

tré

trés-mal, & toute sa Cour dans une 1666.
grande consternation. Monsieur, en me voyant, me fit l'honneur de me dire, *Que fites-vous hier, que vous n'étiez pas ici ? Nous eumes une terrible journée.* Je parlai au Milanois. Je le trouvai sans parole, & les Medecins sans aucune esperance. Une Erésipelle étoit sortie tout de nouveau ; mais elle n'avoit fait que paroitre & n'avoit point eu d'autre effet que de lui avoir fait enfler les bras & les mains, & même la gorge. Outre ces mauvais accidens, elle avoit le poulx mauvais & foible.

La douleur que je sentis, voyant la *Le 17. Janvier.* Reine-Mere en cet état, me fit sortir d'auprés d'elle, afin d'aller chercher hors de sa presence quelque soulagement à ma peine. Je m'en allai à la Messe aux Jacobins de la Ruë Saint Honoré. Là, j'éprouvai ce que c'est que de perdre ce que l'on aime ; mais ayant repris des forces en ce lieu par la soumission que toute ame Chrétienne doit avoir aux volontez Divines, je retournai au Louvre ; car l'inquiétude & la tristesse nous portent naturellement à changer de lieu.

1666. Comme j'entrai dans la Chambre de cette grande Reine, je trouvai Monſieur ſeul auprés d'elle, aſſis au chevet de ſon Lit. Elle étoit dans ſon meilleur tems; je veux dire dans l'intervalle de ſes redoublemens. Elle étoit même un peu mieux que le matin, parce qu'elle s'étoit aſſoupie pour quelques momens. Ses ſouffrances ne laiſſoient pas d'être exceſſives: je le connus à ſes yeux, & malgré ſon ſilence je vis ces douleurs. Je me mis à genoux devant ſon Lit, & comme je voulus lui toucher le poulx, elle me fit l'honneur de me dire ces mêmes paroles: *Madame de Motteville, je ſouffre beaucoup. Il n'y a point d'endroit en mon corps, dans lequel je ne ſente de trés-grandes douleurs.* Puis, levant les yeux au Ciel, elle dit, *Dieu le veut. Oüi, mon Dieu, vous le voulez, & je le veux bien auſſi de tout mon cœur. Oüi, mon Dieu, de tout mon cœur.* Monſieur, tendrement touché de ces admirables paroles, ſe mit à pleurer, & les larmes m'étant venuës aux yeux, je me retirai d'auprés d'elle, ſans pouvoir lui répondre. Dieu étoit dans ſon

ſon cœur, qui lui donnoit toute la 1666.
pieté & la patience, dont elle avoit beſoin. Les raiſonnemens des Créatures n'y pouvoient rien ajouter. Il ne reſtoit rien à faire à ceux qui avoient l'honneur d'être auprés d'elle, qu'à l'admirer ; mais cette admiration pouvant être dangereuſe à ſa perfection, le mieux étoit de ſe taire, & de remercier Dieu des graces qu'il lui faiſoit. Aprés ces marques de vertu, de ſoumiſſion, & de patience, cette admirable Princeſſe nous en donna de la force de ſon ame ; car la Reine étant arrivée là-deſſus, elle s'aſſit auprés d'elle, & Monſieur ſe raprocha. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne entra dans ce même inſtant, qui apporta des Lettres à la Reine. Il s'en trouva une de la Reine d'Eſpagne, qui écrivoit à la Reine-Mere ſa Tante, & ſa Belle-Sœur tout enſemble. Elle la prit, & pria la Reine de la lire tout haut ; ce qu'elle fit. Cette Lettre étoit bonne, bien longue, & de bon ſens. Monſieur, voulant s'inſtruire des grandes choſes, fit pluſieurs queſtions à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ſur les Affaires de ce Royaume, & ſur le

Gou-

1666. Gouvernement de la Regente. Cet Homme étoit naturellement grand parleur. Il amplifia cette conversation de quantité de paroles inutiles, & la rendit fort longue. La Reine-Mere, malgré la mort & la douleur, entra dans toutes ces Narrations, avec un esprit aussi present, que si elle eût été en bonne santé; puis elle-même prit la Lettre & la mit sous son oreiller, disant à la Reine tout ce qu'elle desiroit mander à cette Reine Régente, à qui elle devoit faire réponse au lieu d'elle. Pendant ce tems-là, je m'occupai davantage à remarquer la fermeté de la Reine-Mere, toujours égale en tout tems, qu'à écouter les raisonnemens qui se firent sur la Cour d'Espagne; & ceux qui pourront lire quelque jour ces Memoires trouveront sans doute que j'avois raison. En ce même moment, la Señora Molina s'aprocha de cette illustre Malade, & lui dit en Espagnol, *Asé, que vuestra Magestad es muy coloradico.* a Et la Reine-Mere, de sang froid, & comme en riant, lui répondit, *Y como, Molina, en verdad que tengo muy buena Calentura* b. Aussi-tôt aprés cette

a *En verité votre Majesté est bien rouge*

b *Comment! Molina, j'ai une bonne grosse fiévre*

cette tranquille converſation, la Rei- 1666.
ne-Mere eut un redoublement qui fut plus violent que les autres. Elle connut qu'elle empiroit, & le dit à l'Archevêque d'Auch, qui en demeura d'accord avec elle; mais, comme il ne la trouva pas encore aſſez mal pour lui donner le St. Viatique, elle conclut de communier aprés minuit.

A l'heure ordinaire, c'eſt-à-dire à dix heures du ſoir, la Reine-Mere donna le bon ſoir à la Reine, à Monſieur, & à Madame. Il nous parut à la Comteſſe de Flex & à moi, qu'elle les preſſa de partir avec plus d'âpreté qu'elle n'avoit accoutumé de faire. Elle étoit plus abbatuë & plus oppreſſée de ſes exceſſives douleurs; &, comme elle n'aimoit point à faire voir ſes ſouffrances, elle voulut alors être ſeule, afin de pouvoir endurer ſes maux avec moins de contrainte. Ce même ſoir en voulant prendre des œufs frais qu'on lui ſervit, elle me parut dans un fort mauvais état; & dans ce ſeul inſtant de ſa vie, elle parut avoir plus de ſoixante ans; car ſon corps, par l'enflure de ſes bras, de ſes mains, & de ſon viſage, étoit

ſi

1666. si appesanti, qu'à peine pouvoit-elle lever la tête, ni hausser ses mains jusqu'à sa bouche. Il étoit difficile de voir une si grande Princesse en cet état, sans envisager fortement le néant de la Créature, & combien tous les secours sont inutiles, quand il plait à Dieu de détruire les premieres Personnes du Monde.

Depuis les grands maux de la Reine-Mere, elle avoit accoutumé, quand sa Royale Famille l'avoit quittée, & que le rideau de son Lit étoit tiré, de faire dire les Litanies de la Passion avec beaucoup d'autres Prieres; ce que l'Archevêque d'Auch faisoit pour l'ordinaire, ou quelqu'un de ses Aumoniers. Aprés qu'elles eurent été dites, on se retira d'auprés d'elle, pour voir si elle n'auroit point quelque moment de repos; mais bien loin d'en avoir, nous l'entendîmes toujours se plaindre, ce qu'elle se permettoit de faire quelquefois la nuit, mais jamais le jour, parce que la nuit elle étoit plus seule, & ne craignoit point de faire de la peine à personne.

Aprés minuit, son grand Aumonier lui dit la Messe dans son Oratoire, qui

étoit

étoit à la ruelle de son Lit. Il la 1666.
communia, & je remarquai qu'elle reçut Notre-Seigneur avec une devotion toute extraordinaire. Il sembloit, vu le calme où elle étoit, que ses douleurs & ses maux l'eussent quittée; car son application à Dieu étoit si grande, qu'il étoit aisé de voir que l'ame en ces occasions l'emportoit sur le corps. Elle fut servie, aprés l'Archevêque d'Auch, de l'Evêque de Mande son premier Aumonier, de l'Abbé de Guemadeu, son Aumonier ordinaire, & de quelques autres, de la Comtesse de Flex sa Dame d'Honneur, & de la Duchesse de Noailles sa Dame d'Atour. Le silence & la solitude de la nuit n'empêcherent pas que toutes ces personnes ne rendissent par leurs grands respects, & par leurs reverences réïterées, tous les honneurs qui étoient dus à une si grande Princesse, qui étoit en Naissance & Dignité la premiere du Monde; mais toute son élevation alloit être annéantie, & cette si auguste Personne, si estimable & si reverée, malgré nos souhaits, alloit être effacée du nombre

1666. bre des vivans, parce que Dieu, le Dieu des vivans & des morts le vouloit ainsi.

Le Lundi, aprés avoir un peu reposé, je retournai au Louvre de bon

Le 18. Janvier. matin. La Reine-Mere avoit beaucoup souffert depuis sa Communion; sa fiévre & les fâcheux accidens de sa maladie augmentoient plutôt que de diminuer. Le remede du Milanois étant de soi fort violent, avoit fait consommer les chairs du Cancer trop promtement, & les esprits étant dissipez, la nature n'avoit plus de force pour jetter dehors l'humeur de l'Erésipelle. Cette humeur s'étoit tellement jettée entre cuir & chair, que ses épaules commençoient à s'ulcerer; & comme elle étoit toujours couchée sur le dos, elle y sentoit beaucoup de mal. Elle me commanda de les toucher. Je les trouvai déjà toutes pleines de glandes; & je fus étonnée de ce qu'elle souffroit une si grande augmentation de douleur sans en parler. Je le dis aux Medecins, afin de les obliger à y mettre quelque chose. Ils le promirent, & je vins le dire à la Reine

Mer

Mere. Cette pieuſe & conſtante Princeſſe, ne ſe regardant plus devant Dieu, qu'avec les ſentimens d'une Chrétienne pleine d'humilité & de l'unique deſir de faire pénitence, me fit l'honneur de me répondre toute occupée en Dieu, *J'ai abandonné mon corps à la Juſtice de Dieu : les Hommes en feront tout ce qu'il leur plaira.* Comme les Hommes étoient deſtinez à la faire ſouffrir, ils ne mirent rien ſur ſes épaules. Il eſt à croire que Dieu l'ordonnoit de cette ſorte, pour la purifier davantage à ſes yeux. 1666.

La Comteſſe d'Ille *a* alors s'étant approchée de la Reine-Mere, elle lui dit qu'elle ſouffroit d'exceſſives douleurs, & lui parlant de la peine qu'elle avoit de la mauvaiſe ſenteur qui ſortoit de ſon ſein, aprés une réflexion qu'elle fit ſur l'état où elle étoit, elle lui dit en la regardant fixement, & touchant ſon drap, *Ha ! Condeſſa, ſavanas de Batiſta, Condeſſa, ſavanas de Batiſta* b ! Elle voulut lui marquer par ces paroles, & en lui montrant ſes draps, qu'elle ſe reprochoit alors ſes délicateſſes trop grandes qu'elle avoit

a *Dame Catalane, qui avoit du merite & beaucoup d'eſprit.*

b *Ah ! Comteſſe, des Draps de Batiſte, des Draps de Batiſte, Comteſſe !*

1666. avoit eües pour sa Personne, quand étant en santé elle ne pouvoit souffrir que des Draps extraordinairement fins. Cette Dame prétendoit venir d'un Bâtard d'un des derniers Rois d'Arragon. Son mari étoit Catalan de Nation : son nom étoit d'Ardenne ; il s'étoit revolté contre le Roi d'Espagne son Maitre, & l'avoit quitté pour se donner au ROI. L'un & l'autre avoient de la Pieté, de l'esprit, & du merite ; & la REINE-Mere estimoit assez cette Dame.

Sur les dix heures du matin, la REINE-Mere sommeilla un peu, plutôt par excés de lassitude, que par une bonne cause. A son réveil, le ROI la vint voir, qui n'y tarda guere ; car dans ce moment il falloit qu'il allât au Conseil. La REINE & Monsieur, étant restez auprés d'elle, se mirent à parler de choses indifferentes pour essayer de la divertir. J'étois au pied de son Lit. Cette Princesse, jusqu'à sa fin toujours occupée des besoins des autres, eut soin de me demander si j'avois diné ; car alors il étoit tard. Quand je lui eus dis que non, elle

me répondit avec cette douce & hon- 1666.
nête maniere, dont elle sçavoit charmer ceux qui avoient l'honneur de l'approcher, *Vous avez bien la mine aujourd'hui de n'y pas aller. Allez, allez, diner chez la Molina :* voulant me dire par-là, qu'elle connoissoit que l'état où elle étoit me rendroit incapable de penser à mes besoins. Voilà une des dernieres fois qu'elle m'a fait l'honneur de me parler; car la mort depuis cet instant la força d'oublier ceux qu'elle honnoroit de sa bienveillance, pour ne s'occuper plus que de l'Eternité, & de sa royale Famille. Elle voyoit de prés ce terrible moment, qui devoit bien-tôt la separer pour jamais de la Terre. Elle desiroit sans doute d'aller joüir de ce repos qui ne finit point; mais avant que de le posseder, il falloit que ce qui étoit de corruptible en elle prit fin : & ce passage si affreux à tous, & qui malgré sa constance lui paroissoit tel, étoit une assez grande affaire pour remplir toutes ses pensées. Sur les trois heures aprés midi, son redoublement la prit, & les Medecins trouverent qu'elle empiroit. L'Archevêque

1666. vêque d'Auch alors lui parla plus poſitivement des approches de la mort ; ce qu'elle reçut à ſon ordinaire : car il y avoit long-tems qu'elle étoit accoutumée à cette Harangue. Il lui conſeilla de faire une revuë ſur toute ſa vie, & de la partager en trois Etats, en celui de ſon Enfance juſqu'à ſon Mariage, depuis ſon Mariage juſqu'à ſa Régence, & depuis ſa Régence juſqu'à l'heure où elle étoit. Elle reçut ce conſeil, & ſe mit auſſi-tôt en état de l'executer. Elle fut quelque tems à y penſer, puis fit approcher ſon Confeſſeur, & l'ayant fait aſſeoir auprés d'elle, elle commença une converſation avec lui, qui paroiſſoit plutôt une legere revuë qu'une Confeſſion generale, faite avec les applications d'eſprit que demande cette action ; car elle ſouffrit, que quelque peu de perſonnes demeuraſſent dans ſa Chambre, & j'eus l'honneur d'être de ce nombre.

Le ſoir à dix heures, le Roi, la Reine, Monſieur, & Madame, aprés qu'ils eurent ſoupé, rentrerent à leur ordinaire dans ſa Chambre ; mais elle les preſſa inſtamment de la laiſſer, & de

de se retirer. Le Roi, voulant lui 1666.
obéïr, s'en alla; & la Reine monta à sa Chambre. La Reine-Mere, qui crut que Monsieur ne la voudroit point quiter, lui ordonna positivement de s'en aller chez lui. Il voulut éviter ce Commandement, & se cacha dans le Cabinet des Bains, puis fit semblant de s'en aller; mais la Reine sa Mere prévoyant toutes ses loüables finesses, le rappella, & lui dit qu'elle le vouloit absolument. Il fut donc contraint de ne plus paroitre devant elle, & demeura presque toute la nuit assis aux pieds de son Lit. J'eus l'honneur de lui tenir compagnie, & de participer à ses inquiétudes, qui redoublerent beaucoup à cause d'une fâcheuse toux qui survint à la Reine sa Mere, par où l'on jugea que l'humeur du Cancer se jettoit sur la poitrine, & que c'étoit une marque certaine du malheur qui alloit arriver à la Maison Royale, & à toute la France. A minuit, le redoublement de cette Princesse parut un peu diminué, & Monsieur s'en alla, afin de laisser reposer les Dames qui veilloient la Reine sa Mere. Il me fit l'honneur de me remener avec lui au

1666. au Palais Royal, où je logeois, & où je m'assûre qu'il eut une mauvaise nuit; car il me parut aussi affligé qu'il le devoit être.

Le 19. Janvier. Le lendemain Mardi, les mauvais accidens, qui paroissoient nous devoir priver de notre illustre Princesse, augmenterent toujours; mais sa propreté, qui malgré la nature de son mal ne l'abandonna jamais, l'obligea sur le soir de desirer que l'on fît son Lit. Elle fut obéïe avec beaucoup de peine; car elle étoit foible, & fort pesante. Aussi-tôt qu'elle y fut remise, les Medecins qui trouverent que son poulx étoit mauvais, & qu'elle s'affoiblissoit, dirent au Roi qu'il falloit penser à lui faire recevoir le Saint Viatique. Il étoit alors cinq ou six heures du soir; & quoi qu'elle n'eût jamais témoigné d'apprehender la mort, on jugea à propos de la penser avant que de lui dire l'état où elle étoit. Depuis quelques jours, quand on la pensoit, on lui tenoit des sachet de senteur auprés du nez, pour la soulager de la mauvaise odeur qui sortoit de sa playe. Jusques-là elle n'en avoit point été incommodée, parce que les autre

autres remedes dont elle s'étoit servie 1666.
empêchoient la pourriture ; & même alors ceux qui l'approchoient, par la quantité de parfums qui étoient sur son lit, n'en pouvoient pas être incommodez. Cette derniere fois, je remarquai qu'elle ne se voioit pas en nécessité de boucher son nez, sans avoir de quoi offrir à Dieu par de nouveaux Sacrifices ; puis, regardant sa main qui étoit un peu enflée, elle dit tout bas, comme se le disant à elle-même, en faisant un petit signe de la tête, qui vouloit beaucoup dire, *ma main est enflée, dà : il est tems de partir.* Tant de maux & de souffrances n'avoient pû détruire la beauté de ses bras & de ses mains ; jamais ils n'en avoient tant eu que dans ces derniers jours : ce que les maladies avoient pu gâter par un peu de maigreur, l'enflure qui leur restoit de l'Erésipelle le réparoit parfaitement. Ils paroissoient plûtôt des bras & des mains d'albastre, que de chair ; mais, ce qui dans le tems n'avoit pû finir alloit être effacé, par la fin de ce même tems.

L'Archevêque d'Auch, à qui la

1666. Reine-Mere s'étoit confiée du soin de la plus importante Affaire de sa Vie, qui étoit de lui aider à la bien finir, lui dit alors qu'elle n'avoit plus de tems à perdre, & qu'il étoit nécessaire de penser à recevoir ses derniers Sacremens. Dans ce moment je n'étois pas auprès de cette grande Princesse; ma douleur m'obligeoit souvent de m'en séparer; & ce discours, qui marquoit les funestes aproches de la Mort, m'avoit fait retirer dans un coin de son Cabinet. Ceux, qui en étoient plus proches, ont dit qu'alors sa voix changea, & que malgré sa fermeté ordinaire l'horreur naturelle que tous les hommes sentent à la vue de leur destruction eut en elle son effet. Quand cela seroit, je ne m'en étonne pas: il n'y a guere de Héros, de Philosophes, ni même de Saints, qui n'en aient senti l'amertume: mais, pour moi, je puis dire avec vérité, que m'étant raprochée d'elle aussi-tôt après, je ne m'aperçus point de ce changement; & que si la Nature la força de sentir pour quelques momens la perte de sa Vie, sa raison

& la force de son Esprit surmontérent bien vite ces sentimens dans son ame: car, depuis cet instant, il ne parut en elle aucune marque de crainte, ni de tristesse. Elle n'eut aucun attendrissement sur elle-même, & ne témoigna nulle foiblesse, ni dans ses paroles, ni dans ses actions. Dieu lui avoit donné une fermeté, qui dans toutes les grandes occasions où elle avoit eu à résister à ses malheurs, & à ses Ennemis, ne l'avoit jamais abandonnée. Il ne l'en voulut pas priver dans ces dernieres heures, où nous devons croire que la main du Très-Haut, qui a toujours été à son aide, la soutint & la fortifia. 1666.

Le Reine-Mere alors voulut parler au Roi & fit retirer tout le monde. Elle voulut aussi parler à la Reine, & ensuite à tous les deux ensemble. Il est à croire qu'en cette occasion elle leur souhaita le bonheur & la paix dans leur Mariage, avec la crainte de Dieu, & l'abondance de ses Bénédictions. Les paroles de cette estimable Mere furent sans doute reçues du Roi avec un vrai cœur de Fils plein de respect & de reconnoissance;

1666. & , s'il nous est permis de pénétrer dans leurs sentimens , nous devons penser que tout ce qu'une si louable & si vertueuse Amitié a pû produire en l'une & en l'autre de ces Personnes Roiales , ne sçauroient être sans l'accompagnement des graces célestes. Cette admirable Mere voulut de même parler à Monsieur. On peut juger aussi, qu'elle lui donna des Avis salutaires pour l'avenir , nécessaires à son salut , convenables à la grandeur de sa Naissance , & utiles à son Repos , afin que sa vie fut Chrétienne , estimable au Public , & sa Conduite agréable au Roi.

Après toutes ces choses , on ne pensa plus qu'à faire recevoir le Saint Viatique à la Reine - Mere. Le Roi & la Reine , Monsieur & Madame, allerent au devant du Saint Sacrement. Mademoiselle Fille ainée du feu Duc d'Orleans , Monsieur le Prince , Monsieur le Duc , & Madame de Carignan , les suivirent , accompagnez de toute la Cour. Les Hommes allerent avec le Roi jusques à la Paroisse : les Dames avec la Reine jusqu'à la Porte du Louvre.

L'Ar-

L'Archevêque d'Auch apporta 1666.
Notre - Seigneur, ſuivi de l'Evêque de Mande, du Curé de St. Germain, de l'Abbé de Guemadeu, & de quelques autres Aumoniers. Cet Archevêque, tenant la Sainte Hoſtie, fit à la Reine une Exhortation fort Chrétienne. Il lui fit voir la néceſſité de s'annéantir devant Dieu, lui repréſenta l'inutilité de toutes les choſes que l'on eſtime le plus, dans le Monde, & lui dit qu'encore qu'elle fût Fille de tant de Rois & d'Empereurs, Mere, Tante, & Sœur, des plus puiſſans Princes de la Terre, elle devoit conſiderer qu'elle alloit être égale à la moindre Créature; que toutes ces Grandeurs ne lui ſerviroient plus de rien; que le ſeul repentir de ſes Pechez, ſa Pénitence, & ſon Humilité, en ce terrible moment lui ſeroient utiles & ſalutaires; qu'elle alloit paroitre devant Dieu, pour être jugée ſelon ſes œuvres, où la ſeule Miſéricorde de Dieu alloit être toute ſa Richeſſe. Elle écouta ce Diſcours avec un grand recueillement d'eſprit, & communia avec une dévotion digne des ſentimens de pie-

1666. té qu'elle avoit eus toute sa vie. L'émotion d'une si sainte & si importante action, & celle de la fievre lui donnerent alors du brillant dans les yeux, & du rouge au visage ; & dans cet instant elle parut si belle à tous, & particuliérement au Roi, qui étoit debout aux pieds de son Lit, que se tournant vers Mlle. de Beauvais, qui se trouva auprès de lui occupée au service, il lui dit à demi-bas, *Regardez la Reine ma Mere. Je ne l'ai jamais vue si belle.* Après que cette admirable Princesse eut emploié quelque tems à remercier Dieu, à l'adorer, & à penser à l'Eternité, elle fit approcher ses illustres Enfans, & leur donna sa Benediction, leur souhaitant celle de Dieu. Elle la donna encore en particulier à la Reine, pour Monseigneur le Dauphin son Petit-Fils, & à Monsieur, pour ses deux autres Enfans. Elle ne parla point à Madame en particulier ; car, elle crut, à ce que l'on s'imagine, que les sentimens de cette jeune Princesse étoient si fortement établis dans son cœur, qu'il lui seroit impossible de les changer. Ces quatre

tre Roiales Personnes se jetterent à genoux devant le Lit de la Reine leur Mere, lui baiserent la main, & pleurerent; mais, comme je fais profession de dire sincerement la vérité, il me semble qu'ils ne pleurerent pas tant que la premiere fois qu'ils crurent la perdre à Saint Germain, ou du moins ils ne pleurerent pas assez. Il est de la nature du tems d'user toutes choses, & l'état où elle étoit diminua sans doute leur douleur; car ses maux ne pouvant finir qu'avec sa vie, c'étoit quasi l'aimer, que de voir sa fin avec quelque espece de consolation. Tous ceux qui étoient dans la Chambre pleurerent aussi; mais celle, qui étoit si digne d'être regrettée, ne parut s'émouvoir sur rien de ce qu'elle voioit, & demeura dans une gravité, qui avoit quelque chose de fort beau. Cette grande Princesse occupa son Esprit à penser à Dieu seul, qui, regnant en elle par la foi, l'empêchoit de sentir la perte de la vie. Le Roi étoit alors de bout vis à vis d'elle, qui pleuroit. Après qu'elle eut été quelque tems recueillie, elle le regarda fixement, 1666.

V 4 &

1666. & lui dit, avec la Majeſté d'une Reine, & l'Autorité d'une Mere, *Faites ce que je vous ai dit : je vous le dis encore, le Saint Sacrement ſur les levres.* Le Roi, avec un profond reſpect, & les yeux pleins de larmes, baiſſant la tête, lui répondit qu'il n'y manqueroit pas, & juſqu'à cette heure on ignore ce que c'étoit. Mr. le Prince, auprès de qui je me trouvai, & qui étoit appuié contre le Baluſtre du Lit, ſe tournant vers moi, me fit l'honneur de me dire avec une exclamation glorieuſe & honnorable à la mémoire de cette vertueuſe Reine, *Je n'ai jamais rien vû de ſi beau. Voilà une Femme dont le merite eſt digne d'une eſtime éternelle.* Le Confeſſeur de cette merveilleuſe Princeſſe nous dit peu aprés, à la Molina & à moi, que s'étant rencontré ce jour-là entre le Roi & elle, il avoit entendu qu'elle lui avoit recommandé de pardonner à ceux qu'il haïſſoit pour l'amour d'elle. Ceux-là étoient certaines Perſonnes engagées dans la Diſgrace de Fouquet, dont elle s'étoit ſervie auprès de lui, pendant qu'il étoit Sur-Intendant.

J'ai

J'ai toujours cru auſſi, qu'un Homme de Qualité, qui avoit été aſſez injuſte pour avoir fait des Vers Satiriques où elle avoit eu quelque part, fut un de ceux à qui cette Princeſſe vouloit que le Roi pardonnât ; car, je ſçai qu'elle lui en avoit déja parlé, ſans pouvoir obtenir cette Grace : & comme la Reine faiſoit une Action louable en la demandant, le Roi en faiſoit une qui méritoit d'être eſtimée en la refuſant. Peut-être que ce fut ſur ce Sujet que cette derniere Demande fut faite, par ſon illuſtre Mere. Je n'en ſuis pas aſſurée. 1666.

En ſuite de cette occupation, la Reine fit fermer les rideaux de ſon Lit, comme pour reprendre ſes eſprits, & pour penſer ſans doute à ce qu'elle venoit de faire, & à ce qui lui alloit arriver.

Monſieur, qu'il faut excepter du nombre de ceux qui ne pleurerent pas aſſez, s'aviſa d'aller ouvrir le rideau de ſon lit, & de lui dire, *Madame, vous m'avez tant aimé ici-bas ; aimez-moi encore, quand vous ſerez là-haut dans le Ciel, & priez Dieu pour moi.* La Reine, qui s'étoit

1666. tournée de l'autre côté, entendant ce Discours, & sentant sans doute que cet empressement de Devotion & de Tendresse étoit alors assez à contre-tems, se contenta de lui dire froidement, *Mon Fils, je vous prie, laissez moi en repos.*

Après y avoir été environ un quart d'heure elle fit ouvrir ses rideaux, & appellant son Medecin, elle lui tendit le bras, & lui dit, *Mr. Seguin, tâtez mon poulx : il me semble que je m'affoiblis.* Comme il le touchoit, elle lui dit encore, *Est-il pas vrai, qu'il est bien petit ?* Il lui répondit *Oui, Madame* ; & cette constante Princesse, courageuse jusqu'à ces derniers momens, reprit la parole du même ton, & avec la même tranquilité, que si elle eût parlé d'une chose indifferente, & de peu de consequence, & lui dit, *Je sentois bien que cela devoit être* ainsi. Elle répeta deux fois la même chose ; &, connoissant que son poulx diminuoit toujours, elle dit à l'Archevêque d'Auch avec empressement, *Ha ! mon Dieu ! ne me laissez pas mourir sans l'Extrême-Onction. Qu'on aille la*

querir promptement. Comme il lui eut 1666.
répondu qu'il ne falloit pas qu'elle s'en inquiétât, elle persista, & dit qu'on y allât; si bien qu'on lui dit qu'elle étoit déja sur l'Autel de son Oratoire. En effet, il fallut la lui donner bien-tôt après, parce que l'on connut qu'elle s'affoiblissoit beaucoup. Elle la reçut avec de grandes marques de dévotion, & avec la même connoissance & la même tranquillité d'Esprit, que si elle eût été en pleine santé, & qu'elle eût fait une autre Action. Ce fut son Curé, qui lui administra ce Sacrement. Comme il vint à lui mettre de la Sainte Huile sur les levres, elle sentit qui lui en étoit entré dans la bouche. Alors elle ouvrit ses yeux si beaux, & si doux, qui dans ce funeste moment n'avoient point encore perdu tout-à-fait leur éclat naturel, & le regardant elle lui dit doucement, *Je vous prie, permettez-moi que je m'essuie la bouche.* Il voulut le faire avec du coton; mais, elle lui dit, *Je vous prie, si cela se peut, permettez-moi de le faire*: &, prenant le coton de sa main droite,

1666. elle s'eſſuia, & dit enſuite ouvrant ſa main, & la tendant au Curé, *Cette main n'en a pas eu.* Quand ſa premiere Femme de Chambre voulut découvrir ſes pieds, ſa modeſtie lui fit craindre qu'elle ne montrât ſes jambes : elle lui fit ſigne de rabaiſſer ſa couverture, la pouſſant par le bras, pour lui faire faire ce qu'elle vouloit qu'elle fît.

Après que la Reine-Mere eut reçu ce dernier Sacrement, elle demeura quelque tems en repos, & ſes yeux alors commencérent peu à peu à ſe couvrir de la froide & ſombre vapeur de la mort; mais, aiant entendu le Roi parler auprès d'elle elle les ouvrit, & le regardant avec quelque joie de le recevoir encore, elle dit par une ſurpriſe pleine d'émotion & de tendreſſe, *Ha ! Voilà le Roi* : &, aprés l'avoir conſideré quelques momens avec une attention qui paroiſſoit proceder du cœur & de l'ame, touchée d'un ſentiment naturel qui l'avoit reveillée de l'aſſoupiſſement funeſte où elle étoit, elle lui dit, *Allez, mon Fils, allez ſouper.* La Reine s'étant auſſi approchée de cet-

te Princeſſe mourante, elle la regarda 1666.
d'une maniere qui me parut accompagnée de ſenſibilité; mais, voulant ſe détacher de ces Roiales Perſonnes qu'elle avoit tant aimées, elle lui dit d'un ton qui me fit deviner tout ce qu'elle lui vouloit dire, *Hija mia, vayaſſe* *. Oui, ſans doute, elle penſoit en cet inſtant combien cette jeune Princeſſe perdoit en ſa Mort, étant privée de ſes ſages Conſeils & environnée de certaines Perſonnes incapables de la conduire dans les routes de douleur & de chagrin, que les Paſſions du Roi lui préparoient; afin que ſans manquer à la ſoumiſſion & à la complaiſance qu'elle lui devoit, elle pût ſatisfaire à ce que Dieu demandoit d'elle, & à ſa propre Gloire. Sans doute qu'elle lui dit de s'en aller, parceque ces Penſées étoient capables de lui faire de la peine, & de l'occuper trop, & qu'en l'état où elle étoit, elle ne vouloit plus penſer aux Perſonnes qui lui étoient cheres; mais, ſon cœur l'avoit forcée d'y faire encore ce petit retour, & ce fut pour la derniere fois.

* *Ma Fille allez vous en.*

1666. La Reine avoit été toujours fort attachée à la Reine ſa Mere, elle lui avoit rendu de grands devoirs, elle étoit ſans doute perſuadée qu'elle perdoit en elle beaucoup de conſolation; mais, apparemment, le deſir de la Primauté avoit trouvé place dans ſon ame. Une malicieuſe Adulatrice, pour s'inſinuer dans ſa Confiance l'avoit déja flattée ſur la conſidération qu'elle alloit avoir, en lui diſant que les devoirs de tous n'étant plus partagez elle ſeule ſeroit conſiderée. Soit que ce Sentiment eût diminué la tendreſſe qu'elle avoit témoigné juſqu'alors à la Reine ſa Mere, ſoit que la longueur des Maladies de cette Princeſſe mourante l'eût comme accoutumée à ſa mort, la vérité eſt qu'elle ne parut pas ſentir alors autant de douleur qu'elle avoit eu d'Amitié pour elle. Dans les derniers momens de la vie de la Reine-Mere il me fut dit, que de telles Harangues avoient été faites à cette jeune Princeſſe, par une Dame qui la voioit familiérement: mais, j'ai dû croire enſuite, que ſes Avis n'avoient pas été aſſez bien reçus pour

pour persuader celle à qui elle les a- 1666.
voit donnez. J'allai une année après la mort de la Reine-Mere saluer la Reine un jour à son réveil ; & , m'étant jettée à genoux devant son Lit, pour lui baiser la main , en me voyant elle fut touchée d'un tendre sentiment qui lui causa une sensible douleur. Elle me prit la tête ; & , apuiant la sienne sur mon visage , elle jetta un torrent de larmes , qui en me mouillant la joue me sçurent donner une preuve certaine de la fidélité de son cœur envers cette illustre Tante , qui l'avoit toujours si chérement aimée. A l'égard du Roi , sa raison & ses propres sentimens l'obligeoient d'avoir de la considération pour les Conseils de la Reine sa Mere ; mais , peut-être que ne les pouvant pas suivre ils commençoient à l'embarasser : car, il l'aimoit & l'honnoroit beaucoup, & connoissant lui-même la foiblesse de son cœur , tant de combats à soutenir l'incommodoient sans doute beaucoup ; & , dans cet état , il est à croire que la force de son Amitié envers la Reine sa Mere , se trouvoit insensible-

1666. blement diminuée, sans que sa volonté y eut aucune part. Voilà de quoi humilier tout le monde, & nous consoler tous, du peu de considération qu'en plusieurs occasions de notre vie on fera de nous, & du peu de regret que nos Amis, & peut-être nos proches auront de notre mort. Personne ne se doit croire nécessaire dans ce Monde, puisque celle-là ne l'a pas été à ses Enfans, elle qui avoit toujours été si accommodante à tout ce qu'elle croyoit qui pouvoit plaire au Roi, à la Reine, à Monsieur, & à Madame; c'est-à-dire, quand elle pouvoit être persuadée que sa complaisance n'étoit point contre son devoir. Le Comte de las Fuentes, Ambassadeur d'Espagne, avoit accoutumé de lui dire, pour lui faire remarquer la difference qu'il y avoit de la Reine à Madame, que l'une étoit sa Fille, & l'autre une véritable Belle-Fille; mais, à sa mort, il faut avouer, que celle qui avoit tenu dans son cœur la place d'une véritable Fille, quoiqu'en effet elle ne fut que sa Niece, ressembla un peu trop à la Belle-Fille.

Mais,

Mais, pour revenir à notre Princesse mourante, aprés avoir fait voir au Roi, & à la Reine, ses dernieres tendresses, elle commença de s'affoiblir entiérement, & sa poitrine à s'embarrasser. Elle connut que l'heure de quiter la vie s'approchoit. Elle appella Seguin son Médecin, & lui demanda, si la toux qu'elle avoit n'étoit pas le ralle de la mort; &, comme il se retira sans lui faire de réponse, elle entendit ce que son silence vouloit dire, & demeura fort en paix. On vit ensuite peu à peu la Nature s'anéantir en elle, ses forces diminuer, sa vie finir, & ses yeux commencerent alors à se fermer pour jamais aux choses de la Terre. 1666.

Le Roi & la Reine furent dans la Chambre de la Reine leur Mere, jusqu'à prés de minuit, appuiez contre la Table d'Argent qui étoit dans ce lieu, au dehors du Balustre de son Lit. Le Roi regardoit en silence celle qui lui avoit donné la vie perdre doucement la sienne, & ce funeste objet dans ces terribles momens lui prouver par des marques trop sensibles, *Que la Vie de l'Homme n'est*

qu'u-

1666. *qu'une vapeur, qui s'éleve de la Terre, & se dissipe en un moment.* Ce grand Prince, apparemment occupé à cette méditation, vit que tout d'un coup la Reine sa Mere s'affoiblissant laissa pencher sa tête du côté gauche. Alors, il se fit un grand cri dans la ruelle de son Lit, à cause que beaucoup de ceux qui étoient auprès d'elle, aiant vu cette convulsion, crurent qu'elle alloit expirer. Ces cris la réveillerent. Elle ouvrit les yeux, qui dans leur langueur me parurent avoir encore de la beauté: elle nous regarda même avec un air de douceur, où sa bonté parut nous vouloir dire pour notre consolation, *Je vis encore.* Après être revenue de cette foiblesse, elle se remit dans sa posture ordinaire, à demi sur son séant, sa tête appuiée sur de petits oreillers. De cette maniere elle nous fit voir en elle une gravité & une paix qui nous marquoit visiblement, qu'après avoir fait toutes les actions d'une humble Chrétienne, & d'une véritable Penitente, elle vouloit aussi mourir avec la Majesté d'une Reine, dont le courage vouloit soutenir sans foiblesse

les

es funestes angoisses de la Mort. Le 1666.
Roi étoit accouru au bruit qui se fit
auprès de la Reine sa Mere, lors
qu'elle s'étoit comme évanoüie, &
l'aiant vue dans cet état, il souffrit
ce que la nature & la bonté de son
cœur l'obligea de sentir. Toute l'amitié, qu'il avoit eue pour elle dans
sa jeunesse où elle se manifeste davantage, tout ce qu'il sentoit alors par
l'affection solide & véritable qu'il
avoit encore pour elle, & tout ce
que le sang & le sentiment naturel
peut causer de douleur, ce grand
Prince l'éprouva sensiblement. Ce
que le tems, & les differentes Passions du cœur humain, avoient eu
le pouvoir d'assoupir dans son ame,
n'empêcha point en lui l'effet d'une
tendresse extraordinaire. Il pâlit à la
vûe de cette précieuse Mere, qu'il
vit presque mourir devant ses yeux.
Les jambes lui manquérent, & il fallut le soutenir, de peur qu'il ne tombât. Il étoit lié à elle par des chaines bien fortes, & par une longue
habitude de confiance, que les Personnes de ce rang n'ont guere accoutumé de connoitre ni de pratiquer,
mais

1666. mais dont la perte par cette même raison doit être dure à ceux qui ont jou d'un bonheur si rare. J'èntendis dan cet instant beaucoup de bruit auprés de moi, qui étois à terre dans un coin auprés du L't de la Reine mourante; tellement absorbée dans la pensée de ce que je voiois en elle, que j ne pûs m'occuper de ce qui se passoi en la personne de son illustre Fils J'apperçus seulement qu'il y avoit du trouble autour de lui, & que beaucoup de personnes s'empresserent de l secourir. La douleur de ce grand Prince étoit juste & loüable, & pa la part que je prenois à sa Gloire j. ne pûs me fâcher de le voir en ce état. Alors on le força de se retirer Il entra dans le Cabinet des Bains, où il falut lui jetter de l'eau sur le visage & voilà la derniere fois qu'il vit cette admirable Mere, qui l'avoit aimé s chérement.

Depuis cet Accident, la Reine-Mere entra dans son Agonie, qui fut longue & pleine de souffrance; mais qui sans doute fut profitable à celle qui l'endura : car, elle en fit de continuelles offrandes à Dieu. Elle faisoit

ſoit à chaque moment des Actes de 1666.
Contrition, de Foi, & d'Amour, avec une application incroiable au ſoin de ſon Salut. L'Archevêque d'Auch lui parloit ſouvent, & lui diſoit de belles choſes, des verſets des Pſeaumes, & des endroits de l'Ecriture, qui convenoient à l'état où elle étoit. Comme cette pieuſe Princeſſe avoit une connoiſſance toute entiere, elle y répondoit, avec tant de ſoumiſſion à la volonté de Dieu, tant de marques d'humilité & de foi, qu'elle inſpiroit de la dévotion à ceux qui étoient Spectateurs d'une Mort ſi Chrétienne. Cet Archevêque, admirant des ſentimens ſi pieux, ſe tourna vers nous, & nous dit, *Cela eſt merveilleux : elle voudroit ſouffrir davantage, pour offrir davantage à Dieu.* Dans un autre moment, il lui dit, qu'elle remerciât Dieu par un Acte de reconnoiſſance envers ſa divine Bonté, de toutes les Graces qu'elle avoit reçues de lui pendant ſa vie. Elle ſe réveilla là deſſus encore plus vivement, que ſur les autres choſes qu'il lui avoit dites, & lui répondit a-

1666. vec une douce exclamation, *Ha qu'il est bien vrai qu'il m'en a fait de grandes*. Puis, jettant ses yeux mourans sur Milord Montaigu, qui étoit aux pieds de son Lit vis-à-vis d'elle, & qui pleuroit amérement, elle ajouta & dit, *Monsieur de Montaigu, que voilà, sçait ce que je dois à Dieu, les Graces qu'il m'a faites, & les grandes Miséricordes dont je lui suis redevable*. Tous ceux, qui entendirent ces paroles, n'en comprirent pas le sens. Ce Seigneur Anglois, qui alors étoit Prêtre & dévot, avoit été dans sa jeunesse le Confident des folles Adorations que les Hommes avoient eu pour la Beauté de cette Princesse. Il n'ignoroit pas la Complaisance que l'Amour-propre lui avoit fait prendre en ces vanitez. Il sçavoit aussi que Dieu lui aiant laissé voir le péril, il lui avoit fait la grace de le craindre; & l'en aiant entiérement préservée, sa divine Providence toûjours admirable en ses effets voulut qu'en cet instant où toutes ses paroles étoient des paroles de vérité, ce qu'elle voulut dire par une humble & sincere reconnoissance

de

de ses Miséricordes, fût pour elle *1666.*
une marque publique & certaine de la netteté de sa vie, & de l'assistance qu'elle avoit reçue du Ciel, pour rendre sa Vertu triomphante des Foiblesses humaines. Oui, grande Reine, vous nous laissez deviner, par ces paroles, qui furent quasi les dernieres que vous prononçâtes distinctement, la défiance que vous avez eue de vous même, la ferme résistance que vous avez faite à la vanité, les graces que vous avez demandées à Dieu pour vaincre en ce combat, celles que vous avez reçues de sa bonté; & comme il les a rendu victorieuses dans votre ame, vous donnant la force de surmonter tous les obstacles qui se sont opposez à votre salut, & de fuir tout ce qui auroit pu lui déplaire, & ternir votre Gloire. Milord Montaigu, me confirmant lui même dans l'explication que j'avois faite de ces paroles, m'a depuis dit, qu'il avoit reçu de la consolation de ce témoignage qu'elle s'étoit rendu à elle même; ajoutant qu'il n'avoit jamais connu de Femmes, dont le cœur fût si pûr, & les in-

1666. intentions si honnêtes & si droites

Ensuite de cette humble & glorieuse Déclaration, cette vertueuse Reine tendit le bras à son Médecin, & lui dit, voulant parler de son poulx, *Il n'y en a plus.* Monsieur étoit à genoux devant son Lit, qui par ses larmes & ses sanglots faisoit voir sa douleur sans mélange d'aucune diminution. Elle sentit qu'il la toucha, & connoissant que c'étoit lui, elle lui dit d'un ton bien tendre, *Mon Fils:* puis, quelque moment aprés, sentant que son bras étoit demeuré découvert, elle l'appella, & lui dit seulement, *Mon Fils, recouvrez mon bras.* En un autre moment, elle ouvrit ses yeux mourants, & regardant son Confesseur elle lui dit, *Padre mio, yo me muero* *. Ensuite de ces paroles, son Agonie se rendit si forte & si rude, que sentant ses maux augmenter & ses forces diminuer, le sentiment de la nature qui hait sa souffrance lui fit dire, mais avec peine, à l'Archevêque d'Auch, *Je souffre beaucoup: ne mourra-je point bientôt?* Sur quoi cet

* *Mon Pere, je me meurs.*

cet Archevêque lui ayant dit, qu'il 1666.
ne falloit pas avoir trop d'impatience de mourir, & qu'il falloit souffrir autant que Dieu l'ordonneroit, elle y aquiesça aussitôt, & fit des Actes réiterez de soumission à la volonté de Dieu. Elle eut peu aprés une petite convulsion, qui nous fit croire qu'elle alloit passer. Elle en revint: mais, deslors, elle perdit la parole; & la derniere, qu'elle prononça avec beaucoup de dificulté, fut pour demander la Croix. On fit dire des Messes des Agonisans dans son Oratoire; car, minuit étoit passé, & les Prieres accoutumées se dirent auprés d'elle. Cette Princesse ne perdit point la connoissance: elle la conserva toute entiere jusqu'au dernier soupir, & entendit toûjours ce qu'on lui disoit; elle-même le faisoit connoitre à son Confesseur par un signe qu'elle lui faisoit, & dont elle & lui étoient convenus avant qu'elle fût à l'extrêmité. Cette application d'esprit si particuliere à vouloir si constamment donner à Dieu ses derniers momens, édifia ceux qui en furent les témoins, & nous eûmes

1666. tout ſujet d'admirer une fin ſi Chrétienne. En voïant ſouffrir, agir, & mourir, cette pieuſe Princeſſe, il ſembloit que la Mort en elle étoit belle & agréable; car, de ſes propres ſouffrances elle en faiſoit ſi facilement un ſacrifice à Dieu, qu'on ne pouvoit croire qu'elle pût ſentir tout ce que les Hommes ſouffrent en cet état. On peut dire enfin qu'elle goutoit & voioit déjà combien le Seigneur eſt plein de bonté, & de douceur pour ceux qui l'aiment.

Le Roi, qui avoit éprouvé par lui même ce que la vue d'un objet auſſi funeſte que celui de voir mourir une Mere faiſoit ſentir à ceux qui en devoient être privez pour jamais, envoia par deux fois prier Monſieur de ſe retirer d'un lieu dont ſa douleur l'avoit chaſſé. Monſieur, par un contraire effet de cette même cauſe, ne pouvant ſe réſoudre de quiter cette illuſtre Perſonne qui lui étoit ſi chère, lui manda qu'il ne lui pouvoit obéïr en cela, mais qu'il lui promettoit auſſi que c'étoit la ſeule choſe en quoi il lui deſobéiroit de ſa vie: puis, jettant les yeux ſur celle qu'il

regrettoit si sensiblement, & considérant l'état où elle étoit, il se tourna vers moi, qui avois l'honneur d'être à ses pieds, & me dit avec un cri qui sortoit de son cœur, *Ha! Madame de Motteville, est-ce là la Reine ma Mere!* L'Archevêque d'Auch, récitant des Pseaumes à genoux auprès du Lit de cette grande Princesse, qui quasi n'étoit plus, tomba sur ce verset, 1666.

Nolite confidere in Principibus :

Alors, la regardant fixement, il dit; *Helas! qu'il est bien vrai :* &, nous laissant voir en notre perte le néant de la Grandeur des Grands de la Terre, nous obligea de penser que celui seul est heureux qui attend son secours du Dieu de Jacob, & de qui toute l'esperance est au Seigneur qui a fait le Ciel & la Terre. Pendant que par un si grand objet nous méditions sur notre Misere commune & que nous pleurions notre chere & admirable Princesse, nous vimes que quittant doucement la Terre où elle avoit régné si glorieusement, elle paf-

1666. ſa de cette vie à l'immortalité ; & fut paroître devant ſon juſte Juge, où ſans doute elle a trouvé dans ſa miſericorde le pardon de ſes pechez, la recompenſe de ſes vertus, & la fin de ſes ſouffrances. Ce fut le Mercredi vingtiéme jour de Janvier, mil ſix cent ſoixante ſix, entre quatre & cinq heures du matin.

Mort de la Reine-Mere, le Mercredi 20. Janvier.

Auſſitôt aprés ce funeſte & terrible moment, Monſieur l'embraſſa tendrement. Les larmes qu'il répandit firent voir ſa douleur, & combien il étoit ſenſiblement afligé. Il avoit raiſon : il perdoit, en celle qu'il regrettoit, ſon amie, ſa mere, ſa confidente, & celle enfin qui pouvoit toûjours adoucir toutes ſes peines. Il partit auſſitôt aprés, pour aller chez lui à ſaint Clou paſſer les premiers jours de ſa douleur. Le Roi envoia aprés lui, pour lui dire de venir entendre lire le Teſtament de la Reine leur Mere, & prendre une clef de ſes pierreries. Monſieur lui manda qu'il le ſupplioit de l'excuſer, qu'il fit tout ce qu'il lui plairoit, que ce qu'il ordonneroit ſeroit toûjours bienfait & lui ſeroit agréa-

ble

ble, & s'en alla entiérement occupé 1666.
de sa douleur

Le Roi, comme celui qui devoit régler toutes choses, tarda seulement le tems qui fut necessaire pour s'aquiter de ses devoirs. Il envoia demander le Testament de la feue Reine sa Mere à Mlle. de Beauvais, qui avoit eu l'honneur d'être la Dépositaire de ses dernieres Volontez. Elle le donna à Mr. le Tellier, qui en fit la lecture devant le Roi & la Reine. Le Roi dit sur l'Article qui me regardoit, *Cela est déjà fait* Il est vrai que cette grande Reine avoit eu la bonté de me faire paier de son vivant dix mille écus qu'elle m'avoit fait la grace de me laisser. Elle en donna autant à la Comtesse de Flex sa Dame d'Honneur, à la Duchesse de Sénécey, Mere de ladite Comtesse de Flex, & à Madame de Bregis. Elle laissoit à la Duchesse de Noailles sa Dame d'Atour quinze mille livres : cette Dame n'étoit que depuis peu à son Service. Le Roi ordonna ce qu'il lui plut des Pierreries. Il commanda qu'on ôtât les Ornemens de la Chambre de la Reine sa Mere; puis,

1666. s'en alla à Versailles, laissant la Comtesse de Flex & la Duchesse de Noailles auprès du Corps, pour en faire les honneurs.

Je sçai par des Personnes qui couchoient dans la Chambre du Roi, qu'il pleura dans son Lit quasi toute la nuit. Le lendemain, parlant à la Duchesse de Montausier de la Reine sa Mere, il lui dit, à ce qu'elle m'a conté depuis, qu'il avoit cette consolation de penser qu'il ne lui avoit jamais desobeï en rien de consequence; &, continuant à parler des belles qualitez de cette Princesse, il ajouta, *Que la Reine sa Mere n'étoit pas seulement une grande Reine, mais qu'elle meritoit d'être mise au rang des plus grands Rois*: Eloge veritablement digne de celle pour laquelle il a été fait, & digne de celui qui l'a fait. On trouva dans le Cabinet de cette illustre Princesse deux mille Pistoles, que le Roi lui avoit données depuis peu, qui par ses ordres furent distribuées aux pauvres.

Aprés avoir écrit la Vie & la Mort de cette Princesse, je crois que je dois finir le Recit de ses Vertus,

par une chose qu'elle m'a fait l'honneur de me dire sur le sujet de ces Mémoires. Je lui fis connoitre un jour dans le tems de sa bonne santé, que j'avois écrit quelque chose d'elle, & que j'avois dessein, moiennant la grace de Dieu, de continuer. Elle me répondit sur cela d'un ton véritablement humble, que j'étois bien folle de m'amuser à cette occupation; qu'elle se confioit en moi de dire tout ce que je voudrois; mais, que la seule peine qu'elle en pouroit avoir étoit que je lui donnerois plus de loüange qu'elle n'en meritoit; & qu'elle croioit que l'Amitié que j'avois pour elle m'empêcheroit de voir ses défauts, & de les publier. Comme je lui vis une véritable inquiétude là dessus, je fus contrainte de lui promettre sérieusement que je dirois la Vérité autant contre elle qu'en sa faveur; l'assûrant même, qu'il étoit nécessaire de le faire, afin de trouver de la croiance dans les esprits des Hommes, qui aiment naturellement la Vérité. Je lui dis aussi, que nulle créature n'étant éxemte de défauts, l'Histoire ne pouvoit plaire, si elle ne 1666.

1666. conteoit le bien & le mal, & si les fautes aussi bien que les bonnes actions n'étoient également marquées. Je l'assûrai de plus, que selon mon humeur & mes sentimens, je ne pourois pas ne le point faire. Cette sage Princesse fut contente & satisfaite de ma Réponse, elle me le témoigna, & jamais depuis elle ne m'a montré aucune curiosité de sçavoir ni de voir ce que j'avois pu écrire d'elle. Je n'ai de ma vie connu une Personne moins avide de Gloire ni d'Aplaudissement. Elle ne faisoit nulle parade de ses belles qualitez, elle parloit rarement d'elle même & de ses sentimens; & il falloit les tirer de son cœur & de son ame, par la force des actions qui l'obligeoient quelquefois de parler. Son humilité a été cause que la beauté de son Esprit & la bonté de son Jugement n'ont pas eu tout l'éclat & toute l'estime qu'elle auroit pû en recevoir du Public. Si elle eut pris plus de soin d'en faire paroitre la grandeur, elle en auroit été plus louée pendant sa Vie; mais, on n'auroit pû dire d'elle avec vérité ce Verset du Pseau-

me

me XLIV. qui a servi de Texte à 1666.
une des plus belles Oraisons Funebres qui aient été faites pour elle aprés sa Mort,

Omnis gloria ejus Filiæ Regis ab intus.

L'Evêque de Cominges, de la Maison de Choiseul, l'un des plus célebres Evêques de notre tems & des plus estimez, fit ce Sonnet à Saint Denis sur la Pompe Funebre de la Reine, Mere du Roi, Anne d'Autriche, quand on jetta avec elle dans le Tombeau, les marques de sa Royauté.

SONNET.

Superbes Ornemens d'une Grandeur passée,
Vous voila descendus du Trône au Monument.
Que reste-t-il de vous, dans ce grand changement,
Qu'un triste Souvenir d'une Gloire effacée?

1666.

Mortels, dont la Fortune est toujours balancée,
Et qui des Ris aux Pleurs passez en un moment,
Si vous voulez sortir de votre Egarement,
Que ce terrible Objet frappe votre Pensée.

Anne vivoit hier, & cette Majesté
Qui regnoit sur les Cœurs par sa rare Bonté,
Dans ces Antres sacrez n'est plus qu'un peu de Poudre.

Orateurs, taisez-vous: cette foule de Rois
Qui sont ici comme elle, & sans Force, & sans Voix,
Font moins de bruit que vous, mais se font mieux entendre.

1666.

Voici l'Eloge que Monſieur Peliſſon a fait de cette Princeſſe, qui contient en peu de lignes tous les grands Traits de ſa Vie. Ceux, qui ſont capables de juger de la perfection de cet Ouvrage, ont admiré des Véritez ſi bien écrites. Elles donneront encore aux Curieux le plaiſir d'y trouver les Dattes de ſa Naiſſance, de ſon Mariage, de la Naiſſance du Roi, & de Monſieur, &c.

„ ANNE D'AUTRICHE, Rei-
„ ne de France, l'Exemple éter-
„ nel des Reines à venir, apprit la
„ Pieté & toutes les Vertus dés l'En-
„ fance, & ne les oublia jamais :
„ épouſa en ſa quinzieme année un
„ grand Roi, auſſi ſage qu'heureux
„ en ſes Deſſeins, mais jamais plus
„ heureux qu'en ſon Mariage : ob-
„ tint, contre toute Eſperance, a-
„ prés vingt-deux années de Prieres
„ & de bonnes Oeuvres, le plus
„ grand Preſent que le Ciel lui pou-
„ voit faire, un Fils qui fut cru
„ dèſlors, & parut depuis par tou-

1666. „ te la suite de sa vie, donné de
„ Dieu pour le bien de ses Sujets,
„ digne de venir au monde par
„ miracle : vid sa joye accomplie par
„ la naissance d'un second Prince
„ très-aimable, & qu'elle aima ten-
„ drement : éprouva l'inconstance
„ des choses humaines dans une
„ longue administration de l'Etat,
„ commencée par des triomphes
„ sur les Etrangers, traversée par
„ des mouvemens domestiques &
„ par des guerres civiles, ache-
„ vée par de plus grandes conquê-
„ tes & l'entier retablissement de
„ l'Autorité : fit douter quel de
„ ces divers tems avoit été le plus
„ heureux pour sa gloire, & ce
„ qu'il falloit le plus admirer, ou
„ sa prudence, ou sa moderation,
„ ou sa fermeté : contribua puissam-
„ ment à la paix generale, & au
„ mariage de son Fils, deux sources
„ de la felicite publique : pour re-
„ compense, vid la paix regner dans
„ sa Maison Royale, l'Angleterre
„ après l'Espagne y ajouter ce qu'elle
„ avoit de plus illustre, de plus char-
„ mant, & de plus beau : les soins,
les

„ les respects, & les tendresses, 1666.
„ aussi bien que la pieté & la vertu
„ d'une jeune & excellente Reine,
„ lui firent jusqu'à la fin reconnoitre
„ en elle à tous momens sa niece &
„ sa fille: un Dauphin, de qui l'on
„ peut tout esperer, lui promet une
„ longue suite de Successeurs, égaux
„ en Grandeur à leurs Ancêtres: le
„ Roi son fils tous les jours de plus
„ en plus obscurcir & relever tout
„ ensemble leur gloire par la sienne:
„ l'Etat qu'elle avoit tant aimé, de-
„ sormais trés florissant sous une
„ conduite si haute & si sage n'a-
„ voir rien à craindre, non pas mê-
„ me de sa prosperité: vêcut tou-
„ jours à la Cour, mais toute à Dieu,
„ bonne, sincere, humble, douce,
„ aimable, juste, liberale, charita-
„ ble, genereuse, magnanime, re-
„ connoissante, nul excés que celui
„ des vertus, bienfaisante, n'ou-
„ bliant que les offenses dont elle
„ ne se vengea jamais, enseignant
„ enfin au monde que même les
„ plus grands maux deviennent des
„ biens à qui les reçoit comme elle:
„ mourut avec la tranquillité des Mar-

1666. „ tirs d'une Mort non moins dou-
„ loureuse, mais plus longue que la
„ leur : fut regrettée par toute la
„ Terre, mais en nul lieu plus véri-
„ tablement qu'en cette Maison, dont
„ elle étoit Fondatrice : ses Statuës à
„ jamais durables sont les Autels &
„ les Lieux Saints qu'elle a élevez
„ ou soutenus par ses Bienfaits : son
„ moindre Eloge fut d'être du Sang
„ des Empereurs, Fille, Sœur,
„ Femme, & Mere de Roi. Vous,
„ qui voiez tant de grandeurs au
„ Tombeau, avec cette incompara-
„ ble Princesse, apprenez qu'il n'y
„ a rien de solide, que ce qu'elle pos-
„ sede aujourd'hui.

„ Née de Philippe III. Roi d'Es-
„ pagne, & de Marguerite d'Autri-
„ che, à Valladolid le Samedi 22. de
„ Septembre 1601 : nommée au Ba-
„ tême ANNE MAURICE, au
„ même Lieu, le Dimanche 7.
„ Octobre suivant. Mariée avec
„ Loüis XIII. Roi de France surnom-
„ mé le Juste, le 9. Novembre
„ 1615 : Mere de Loüis XIV.
„ Dieu-donné, le 5. Septembre 1638.
„ & de Philippe de France aujourd'-
„ hui

„ hui Duc d'Orleans, le 20. Septem- 1666.
„ bre 1640: morte le 20 Janvier 1666.

Peu après la Mort de la Reine-Mere, l'illuſtre Mlle. Scuderi fit ces Vers à ſa loüange, qui méritent d'être conſervez à la Poſtérité.

Anne, dont les Vertus, l'Eclat, & la Grandeur,
Ont rempli l'Univers de leur vive Splendeur,
Dans la Nuit du Tombeau conſerve encor ſa Gloire,
Et la France à jamais aimera ſa Mémoire.

Elle ſçut mépriſer les Caprices du Sort,
Regarder ſans Horreur les Horreurs de la Mort,
Affermir un grand Trône, & le quitter ſans Peine;
Et, pour tout dire enfin, vivre & mourir en Reine.

J'oſe y ajouter, que mourir en Reine eſt peu de choſe, & que la Reine Anne d'Autriche, que nous devons tous eſtimer, étant morte en véritable Chré-

1666. Chrétienne, n'a pu desirer que Dieu qu'elle a aimé parfaitement. J'ai connu ses derniers Sentimens; &, par ses paroles, elle nous a fortement persuadez, qu'elle a toujours regardé sa Couronne comme de la Boue.

TESTAMENT

DE LA REINE-MERE.

„ EN presence d'Henri de Guenegaut, & Michel le Tellier, „ Conseillers, Notaires, & Sécretaires du Roi, Maison & Couronne „ de France, Sécrétaires d'Etat & des „ Commandemens & Finances de Sa „ Majesté, & Commandemens de ses „ Ordres, soubsignée très-haute, très- „ excellente, & très-pieuse Princesse „ ANNE, par la Grace de Dieu, Reine de France & de Navarre, Mere du Roi, étant au Lit malade „ de Corps dans le Chateau-neuf de „ Saint Germain en Laie, & néanmoins saine d'Esprit, considerant „ combien l'heure de la Mort est „ incertaine, & que l'état auquel Sa

„ Majesté

„ Majesté se trouve lui donne lieu 1666.
„ d'aprehender d'en être prevenue
„ avant que de s'être expliquée de ses
„ intentions pour les choses qu'elle
„ desire être faites après le decès de
„ Sa Majesté, de son bon gré &
„ franche volonté, en la maniere qui
„ en suit.

„ Premiérement, desirant mourir
„ comme elle a toujours vêcu dans
„ l'honneur & dans la crainte de Dieu
„ & dans les sentimens qu'une bonne
„ Chrétienne doit avoir, elle prie
„ Dieu le Pere, le Fils, & le Saint-
„ Esprit, lorsque son ame sera sé-
„ parée de son Corps, de vouloir la
„ recevoir dans le Ciel au nombre de
„ tous les Fidelles.

„ Item, ordonne que son Corps
„ soit porté dans l'Eglise de l'Ab-
„ baie de Saint Denis en France, &
„ mis auprès de celui du feu Roi
„ Loüis treiziéme de glorieuse mé-
„ moire, son Seigneur, aprés néan-
„ moins que son Cœur en aura été
„ tiré par le côté, sans autre ouver-
„ ture, ce qu'elle deffend expressé-
„ ment, pour être son dit Cœur
„ porté dans l'Eglise & Abbaïe du

„ Val

1666. „ Val de Grace, sise au Fauxbourg „ Saint Jacques de la Ville de Paris, „ & mis dans la Chapelle de Sainte „ Anne de l'Eglise de ladite Abbaie; „ voulant Sa Majesté que ses Funérailles soient faites sans aucune Cérémonie, & que ce à quoi la dépence „ en pourroit monter soit emploiée à „ faire des Prieres pour le Repos de „ son Ame.

„ Item, veut & ordonne ladite „ Dame Reine, qu'incontinent aprés „ son Décès & le plutôt que faire se „ pourra, il soit celebré dix mille „ Messes à son intention par les soins „ des Executeurs du present Testament.

„ Item, la ditte Dame Reine donne & legue à Mlle. Marie Louise „ d'Orleans, sa Petite-Fille, la somme d'un million de livres à prendre „ tant sur ce qui appartient à Sa Majesté de ses Deniers dotaux & autres Conventions stipulées par son „ Contract de Mariage, que sur les „ neuf cent tant de mille livres tournois à elle ordonnée, par le Roi, „ pour son remboursement de cinquante mille Livres tournois pour

„ son

„ ſon rembourſement de rente ſur le 1666.
„ Domaine de Roüen, & des Offi-
„ ces de Controlleurs Conſervateurs
„ des Gabelles de Languedoc, acquis
„ par Sa Majeſté, & generalement ſur
„ tous ſes autres Biens meubles & im-
„ meubles.

„ Item, ſur les Effets mention-
„ nez en l'Article ci-deſſus Sa Ma-
„ jeſté donne & legue la ſomme de
„ neuf cent mille livres tournois ;
„ ſçavoir à Madame la Marquiſe de
„ Senécey trente mille livres, à Ma-
„ dame la Comteſſe de Flex trente
„ mille livres, à Madame la Ducheſ-
„ ſe de Noailles quinze mille livres,
„ à Madame de Bregy trente mille
„ livres, à Madame de Motteville
„ trente mille livres ; pour laquelle
„ Somme Sa Majeſté a fait expedier
„ la Certification du comptant la-
„ quelle & le preſent Legs ne ſervi-
„ ra que pour la même gratification :
„ à la Dame de Beauvais trente mille
„ livres, à chacune des Demoiſelles
„ de Niert, Varrenne, du Rocher,
„ Braquemont, Dancé, & d'Au-
„ bri, ſes Femmes de Chambre or-
„ dinaires, la ſomme de dix mille li-
„ vres,

1666. „ vres, faisant en tout soixante mille
„ livres : au Sr d'Argouges, Premier
„ President au Parlement de Breta-
„ gne, trente mille livres ; au Sr,
„ Tubeuf, Président en la Chambre
„ des Comptes de Paris, & Sur-In-
„ tendant des Finances, Domaines
„ & Affaires de ladite Dame Reine,
„ la somme de cent mille livres ; au
„ Sieur de Bertillac, Trésorier Gé-
„ néral de sa Maison, soixante mil-
„ le livres, au Sieur de Fouilloux
„ Enseigne de la Compagnie des Gar-
„ des de son Corps, dix mille li-
„ vres ; au Sieur d'Avaux, Control-
„ leur Général de sa Maison, qua-
„ rante mille livres ; au Sr. Cantari-
„ gni, aussi Controlleur general de
„ sa Maison, vingt mille livres, au
„ Sieur Dancé, Apoticaire de son
„ Corps, dix mille livres ; au Sieur
„ Gabouri, quarante mille livres,
„ en ce compris quinze mille livres
„ dont Sa Majesté a fait expédier
„ la Certification du comptant ; au
„ Sieur Joïeux son premier Valet de
„ Chambre, trente mille livres ; au
„ Sieur Guillain, son Tailleur ; dix
„ mille livres ; au Sieur Bellot, Garde
„ de

„ de ses cabinets & Oratoires, six 1666.
„ mille livres ; & aux petits Officiers
„ de sa Chambre, de ses Ecuries, &
„ de ses Ofices, la somme de deux
„ cent mille livres, dont la distribu-
„ tion sera faite par les Executeurs du
„ present Testament, ainsi qu'ils avi-
„ seront être à faire par raison.

„ Item, ladite Dame Reine sup-
„ plie le Roi de vouloir faire valoir
„ tous les fonds des Assignations
„ qu'il a plu lui accorder pour les
„ dépenses ordinaires & extraordi-
„ naires de sa Maison de la presente
„ année, & des precedentes, encor
„ qu'elles ne soient pas échûes, à
„ l'exception seulement des cinquan-
„ te quatre mille livres par mois qui
„ se payent à l'Epargne, lesquelles
„ cesseront d'être paiées du jour de
„ son décés ; & aussi de trouver
„ bon que le Tresorier general de sa
„ Maison reçoive ce qui écherra de sa
„ Rente viagere & des finances de
„ ses Domaines, jusques & compris
„ le dernier jour de la presente an-
„ née, afin que les Officiers & Cré-
„ anciers de ladite Dame Reine, qui
„ auront fait des avances, ou qui
„ y

1666. ,, y seront aſſignez , en ſoient paiez,
,, que ſa Conſcience en ſoit déchar-
,, gée , & que l'Exécution du preſent
,, Teſtament n'en puiſſe recevoir au-
,, cun prejudice.

,, Item , ladite Dame Reine ſup-
,, plie le Roi d'avoir agréable de fai-
,, re valoir ce qui reſte dû des deux
,, cens mille livres , dont il a donné
,, le fonds en la preſente année 1665.
,, pour les Batimens du Val-de-Gra-
,, ce, & de vouloir encore bien faire
,, un pareil fonds de deux cens mil-
,, le livres en la prochaine année
,, 1666 , pour achever leſdits Bati-
,, mens.

,, Item , ladite Dame Reine ſup-
,, plie encore le Roi de vouloir ſ
,, reſſouvenir de la recommanda-
,, tion qu'elle lui a faite en faveu
,, des principaux Officiers de ſa Mai
,, ſon , & de vouloir auſſi donne
,, ſa protection à tous ſes autres Do
,, meſtiques.

,, Item , ladite Dame Reine veu
,, & ordonne que les Reliques & Re
,, liquaires qui ſont dans ſon Oratoi
,, re prés de ſa Chambre au Châtea
,, du Louvre à Paris ſoient tranſpor
,, te:

„ tez en l'Abbaie du Val-de-Grace, 1666.
„ & remis ès mains des Abbeſſe &
„ Religieuſes dudit Monaſtere, leſ-
„ quelles s'en chargeront au pied de
„ l'Inventaire qui en ſera dreſſé par
„ les Exécuteurs du préſent Teſta-
„ ment.

„ Item veut & ordonne ladite Da-
„ me Reine, qu'en ladite Abbaie du
„ Val-de-Grace il ſoit celébré à per-
„ petuité par chacun jour une Meſſe
„ baſſe à ſon intention, en l'une des
„ Chapelles de ladite Egliſe; qu'à cet
„ effet il ſera paſſé un Contract de
„ Fondation de ladite Meſſe par leſ-
„ dits Exécuteurs avec leſdites Ab-
„ beſſe & Religieuſes, aux Condi-
„ tions qu'ils aviſeront.

„ Item, ladite Dame Reine ſup-
„ plie le Roi de trouver bon qu'elle
„ commette l'Execution du préſent
„ Teſtament aux Sieurs Colbert,
„ Conſeiller & Controlleur Général
„ & Intendant des Finances; d'Ar-
„ gouges, Prémier Préſident du Par-
„ lement de Bretagne; Tubeuf,
„ Préſident en la Chambre des
„ Comptes à Paris; & au Sieur le
„ Tellier, Sécrétaire d'Etat l'un des
„ Sou-

1666. „ Soussignez, & leur faire la grace de „ les appuyer de sa Protection ; s'il „ naissoit quelque dificulté qui n'eut „ pas été prevûë dans la forme du present Testament, & dans les dispositions y contenues.

„ Lequel Testament a été ainsi fait, „ dicté, nommé, par la trés-haute, „ trés-puissante, trés-excellente Princesse, aux Conseillers Secretaires „ d'Etat ci-dessus nommez, & par „ l'un d'eux en presence de l'autre lu „ & relu à ladite Dame Reine, laquelle a dit l'avoir bien entendu, en „ sa chambre dudit Château-neuf de „ saint Germain en Laye, où Sa Majesté est au lit malade, l'an 1665. „ le troisiéme jour d'Aout, à l'heure „ de midi ; & ladite Dame Reine l'a „ Signé,

„ ANNE,

„ DE GUENEGAUT,

„ LE TELLIER.

Et au dessous est écrit,

J'approuve le present Testament.

Signé,

LOUIS.

Fin du cinquiéme Tome.

TA

TABLE DES MATIERES.

A

AGEN : pris par le Prince de Condé, 315, iv. t.

Aiguillon (la Duchesse d') conserve son gouvernement du Havre, 139, i.t. & suiv. 151, i.t. trompée par Madame de Ponts son amie, qui lui enleve & épouse son neveu le Duc de Richelieu, 37, & suiv. iii. t. a part à l'emprisonnement de Mr le Prince, 333, iii. t. travaille à la perte de l'Abbé de la Riviere, 357, iii. t. &c. partie de son caractere, 538, iii.t. conseille au Ministre de s'éloigner, 50 iv. t.

Albret : voyez *Miossens*.

Alliot, Medecin Lorrain, s'offre pour la guerison de la Reine-Mere, 357, v.t. 389, v.t. la Reine se met entre ses mains, 409, v.t. commence à la medicamenter, & la fait horriblement & inutilement souffrir, 417, v.t. & suiv. la Reine le quite, 438, v.t.

Amville (le Duc d') : voyez *Brion*.

Ancre (le Maréchal d') : sa mauvaise administration, & sa mort, 2---5, i.t. Si Louis XIII. ordonna de le tuer, 126, i.t.

Anese (*Genare*) : Chef des Revoltez de Naple: 22, ii.t. 40, ii.t. & suiv. traite avec les Espag nols, & les remet dans Naples, 51 & suiv ii t. arrêté & mis en prison, 143, ii. t. pur de mort, 287, ii.t.
Annat Jesuite, raillé & turlupiné par la Rein de Suede, 453: iv. t.
ANNE D'AUTRICHE, née le 22. Sept. 1601. l Grand Duc de Toscane fait proposer son ma riage avec Louis XIII 6, 7, i. t. 496, v. mariée en 1615, pag. 7, 8, i.t. 497, v.t. pe aimée de son mari, 10, i.t. aimée par le Du de Montmorenci, 13, i.t. & par le vieux Du de Bellegarde, 15, i. t. & par Bokinghan 16, i. t. & suiv. s'en repent a la mort, 48(v.t. son caractere dans sa jeunesse, 25, 2(i. t. haissoit Richelieu, 24, i.t. soupçonné d'être de l'affaire de Chalais, 27, i.t. & sui on lui ôte la Duchesse de Chevreuse, 33, i. aimée & persecutée par le Cardinal de Rich lieu, 35, &c. i.t. 38, 39, i.t. fonde le Val (Grace, 41, &c. i. t. on y fait fouiller sa ce lule, 42, 43, i. t. sa beauté & bonne grac 45, i. t. &c. reduite à se reconnoitre coi pable, 82, i. t. acouche de Louis XIV. de Philippe Duc d'Orleans, 82, i. t 88, i. 497, v. t. sait la conjuration de Cinqmar 102, i t. declarée Regente, 119, i.t. viei à Paris comme Regente, 131, i.t. fait cass au Parlement la declaration du feu Roi, 13 i t. choisit Mazarin pour son Ministre, 14 143, 149, 150, i.t. soutient ce Ministre coi tre Mrs de Vendôme, 156, i.t. sa bonté ei vers Madame de Hautefort, 174, 175, i. quite le Louvre, & va demeurer au Pala Royal, 207, 208, i.t. sa vie domestique interieure, &c. 219, & suiv. i t. va au Parl ment, 313, & suiv. i.t. son voyage en No

mandie, 490, i. t. & suivans. son caractere, 514, &c. i. t. ses inquietudes de la maladie du Roi, 538, 539, i. t. sa fermeté contre les attentats du Parlement, 118, 119, ii. t. va au Parlement, 185, ii. t. sa pieté & sa charité, 210, 211, ii. t. &c. fait arrêter Blancmenil & Broussel, 240, ii. t. & suiv. sa fermeté lors des barricades, 252, 260, &c. ii. t 280, 281, ii. t. Sort de Paris, 295, & suiv. ii. t. se retire à Saint Germain, 327, ii. t. son affliction sur le succez de cette conference, 364, 365, ii. t. & suiv. revient à Paris, 390, 395, ii. t. forme le dessein d'assieger Paris, 438, & suiv. ii. t. sort de cette Ville avec la Cour & se retire à Saint Germain, 445, & suiv. ii. t. ordonne au Parlement de se retirer à Montargis, 462, ii. t. consulte si elle peut en conscience continuer la guerre, 518, ii. t. fait faire de grandes charitez dans Paris, 538, ii. t. quels étoient alors ses sentimens & sa situation, 566, & suiv. accorde des vivres aux Parisiens, 5. iii. t. & suiv. consent à la paix, 51, iii. t. & suiv. revient à Paris, 181, iii. t. & suiv. n'étoit pas toujours soumise aux avis du Cardinal, 213, & suiv. iii. t. obligée de donner le pont de l'arche au Duc de Longueville, 232, & suiv. iii. t. se resout à faire arrêter les Princes de Condé & de Conti, & le Duc de Longueville, 342, & suiv. iii. t. 360. & suiv. va en Normandie, 418, & suiv. iii. t. va en Bourgogne, 437, iii. t. & suiv obligée à mettre ses pierreries en gage, 470, iii. t. mene le Roi en Guienne, 480, & suiv. 482, iii. t. & suiv. acorde la paix aux Bourdelois, 523, iii. t. tombe malade en revenant de Guienne, 529, iii. t. revient à Paris, 535, iii. t. y est malade, 572, 573, iii. t. jette

un abcez qu'elle avoit dans le mesantetre, 573, iii. t. ses inquietudes lors des negociations pour la liberté des Princes, 33 iv. t. & suiv 55, iv t. 83, iv. t. se prepare à sortir de Paris, 71, & suiv. iv t &c. donne l'ordre pour la liberté des Princes, 73, iv. t fait entrer les Bourgeois dans la Chambre du Roi, & les calme, 80, iv t & suiv. Arrêtée dans le Palais Royal, 84, 87, iv. t. remet au Roi l'administration, lors de la majorité, 296, iv. t sa generosité envers une malheureuse séditieuse, 301, iv t va à Bourges, 311, 312, iv. t envoie ordre au Cardinal de revenir à la Cour, 312, iv. t 315, iv. t. ses soins à Saint Denis après la bataille de Saint Antoine, 379, iv t rentre à Paris, 393, 394, iv t Ne revient de bon cœur, que pour le Prince de Conti, & Mr de Turenne, 407, iv t en usoit tendrement avec le Roi, 422, iv. t. 473 &c iv. t. à dessein de faire épouser au Roi l'Infante d'Espagne, 527, iv. t commence à s'inquietter de l'attachement du Roi pour Mlle de Mancini, 533, iv. t. se résoud au voiage de Lyon, 534, iv. t. & suiv. son entrevuë avec la Duchesse de Savoie, 539, iv t Peu contente de cette entrevuë, 545, &c. iv. t ses inquietudes à ce sujet, 546, &c. iv. t sa joie des propositions d'Espagne touchant l'Infante, 550, iv. t revient contente à Paris 1, v t & suiv ses soins pour empêcher les suites de l'attachement du Roi à la Mancini 4, & suiv. v. t. S'oppose vivement à l'envie qu'avoit le Cardinal de faire épouser sa niece au Roi, 6, v. t. Ses inquietudes à ces sujets 15, & suiv 17, v. t. & suiv. 20, 21, &c v. t 31, v. t. Son peu de pouvoir, 22, &c. v t 32, v. t &c. part pour le mariage du Roi 36, & suiv. v. t. Lettre qu'elle écrit à l'In

fante, 76, 77, v. t. va voir son frere & sa Niece, & recit de cette entrevuë, 93, v. t. & suiv. prend le nom de Reine-Mere, 105, v. t. partie de son portrait, 113, v. t. fait un magnifique present à son frere, 118, 119, t. v son retour à Paris, 128, v. t. comment elle voit la mort du Cardinal, 156, 157, v. t. veut mettre quelque ordre aux plaisirs & divertissemens du Roi, 201, &c. 215, & suiv. v. t. défend & protege Me de Motteville, 207, 209, 210, & suiv. v. t ses chagrins contre la Duchesse d'Orleans, 211, v t va voir à Dampierre la Duchesse de Chevreuse, 213, v t. S'afflige de l'amour du Roi pour la Valiere, 217, v t. 219, v t. & suiv. refuse les offres de partager l'administration en souffrant les désordres de la Duchesse d'Orleans, 222, v. t. peu contente du choix de la Dame de Montausier pour gouvernante du Dauphin, 252, v. t. veut se retirer au Val de Grace, 263, & suiv. v. t porte le cœur de sa petite fille au Val de Grace, 286, v. t. blamée d'avoir été à un bal déguisée, 291, 292, v. t. tombe malade, 292, & suiv. v. t guerit par l'émetique, 361, v. t autant aimée du peuple, qu'elle en avoit été haïe, 301, 302, v. t. veut justifier la Duchesse de Navailles auprès du Roi, 309, v t. ne peut obtenir l'enregistrement du brevet de Duc de Mr de Navailles, 313, 314 v. t. son cancer commence à paroitre, 317, v. t pleure la disgrace du Duc & de la Duchesse de Navailles, 320, v. t. brouillée avec le Roi, 322, v. t. & suiv. se reconcilie avec lui, 327, v. t. & suiv. conseils qu'elle lui donne, 329, v. t. &c. reprimande la Comtesse de Brancas, 335, v. t,

va voir les Religieuses de Challiot, 347, v. t. se trouve plus mal de son cancer, 350, v. t. &c. son mal augmente, 353 v.t. se met inutilement entre les mains de Gendron 354, 355, v.t. &c. trop attachée à sa personne dans cette maladie, 358, 359, v. t. va à Saint Germain avec le Roi, 372, v. t. s'arrête à Chaillot, 372, v. t. & à Saint Clou, 373, v.t, tombe dangereusement malade à Saint Germain, 374, v. t. & suiv. fait son testament, 376, v.t. 382, v.t. 407, v. t. craint les remedes d'Alliot, 389, v. t. empire, 393, v. t. on lui perce un abcez, 393, 394, v. t. &c. sa delicatesse extrême pour les commoditez de la vie, 397, v. t. 453, v. t. presque à l'extremité, 398, 399, v. t. &c. reçoit le Viatique 401, v. t. donne la benediction à sa famille 402, v. t. se rétablit un peu, 408, v. t. quite Gendron, & prend Alliot, 409, & 417, v.t portée à Paris, au Val de Grace, plus par politique que par necessité, 410, 412, v. t transportée au Louvre, par la même raison 413, 414, v. t. on lui met de l'eau de chaux dans ses plaies, où la gangrene s'étoit mise 414, 415, v. t. presque au desespoir de douleurs, 416, v. t. on lui coupoit par tranches les chairs avec un rasoir, 418, v. t. sa patience en ce triste état, 418, v. t. parle au Roi pour le Duc & la Duchesse de Navailles 420, v.t. & suiv. aprend la mort du Roi d'Espagne son frere, 432, v.t. quite Alliot & se met entre les mains d'un Milanois, 437, 439 v. t. plus mal encore, par la puanteur qui se met à son cancer, 442, v. t. 458, v. t. sa fermeté, 443, 444, v.t. fait écrire à la Reine d'Espagne, 447, 448, v. t. tout à fait accablée, 449, v. t. ses épaules toutes ulcerées 452, v. t. se reproche sa delicatesse & son

amour propre, 443, v. t. 453, v. t. fait une confession generale, 456, v. t. se reconnoit proche de sa fin, 459, v. t. parle en secret au Roi, & puis à toute sa famille, 461, 462, v.t. reçoit le Viatique, 463, &c. v. t. reprend toute sa beauté, 464 v. t. ne parle point à Madame d'Orleans en particulier, le croiant inutile 464, v. t. donne sa benediction à toute sa famille, 464 &c. v. t. demande & reçoit l'Extrême-Onction, 468, 469, v. t. tombe en foiblesse, & en revient, 476, v. t. son agonie violente, 479, & suiv. v.t. a de l'impatience de mourir, & en est reprise, 482, 483, v.t. demande la croix, 483, v.t. meurt enfin le 20. Janvier 1666. page 484, v.t. bel éloge qu'en fait le Roi, 488, v. t. son testament, & legs qu'elle y fait, 487, 498, v. t. & suiv. vers à sa louange, 491, 497, v.t. son éloge par Pelisson, 493, v. t. & suiv.

nne (Dame) : Generosité de la Reine envers cette malheureuse, 301, 302, iv. t.

rci (le Marquis d') : son équipage à la ceremonie de la majorité, 284, iv.t.

rgouges, Premier President du Parlement de Bretagne : La Reine-Mere lui legue trente mille livres, 502 v. t. executeur testamentaire de cette Princesse, 506, v.t.

RMAND DE BOURBON, *Prince de* CONTI : son caractere, 457, i.t. demande le chapeau de Cardinal, 384, ii. t. quite la Cour, & joint les rebelles à Paris, 480, 481, ii. t. sa presence y fait cesser le tumulte, 483, ii.t. Generalissime des rebelles, 488, ii. t. empêche les effets de la bonne volonté du Premier President, 527 ii. t. presente au Parlement un Envoié de l'Archiduc, 534, ii.t. fait sa paix & revient à la Cour, 97, iii. t. 176, 177, iii.t. sa prison, 361, & suiv. iii. t. 375, iii.t. pro-

position de son mariage avec Mademoiselle de Chevreuse, 443, iii. t. ce mariage accordé, 17, iv. t. le Prince de Condé l'en dégoute, & il est rompu, 119, iv. t. défend son frere au Parlement, 176, 177, iv. t. 191 iv. t. & chez la Reine, 219, iv. s'enfuit à Bourdeaux, 313, iv. t. gagné par le Ministre, 340 iv. t. obligé de sortir de Bourdeaux, 410, iv. t. devient devot, 400, iv. t. épouse Mademoiselle de Martinozzi, Niece du Cardinal, 401, 419, iv. t. fait penitence, 403, iv. t. ce qu'il avoüe à la Reine touchant ses engagemens dans les premiers troubles, 403, & suiv. iv. t. il lui nait & meurt un fils, 521, iv. t. sa femme faite Surintendante de la maison de la Reine-Mere, 145, v. t. estimée du Roi, qui lui destinoit la regence, en cas qu'il vint à mourir, 300 v. t.

Arras: les François y forcent les lignes des Espagnols, 410, iv. t.

Artagnan, creature du Cardinal Mazarin : chargé d'arrêter Fouquet, 226, v. t.

Artigni (Mad. d') : fille d'honneur de la Duchesse d'Orleans : confidente du Roi & de la Valliere, 439, v. t. le Roi la marie au Comte du Roule, & lui fait de grands biens, *là-même*, & suiv.

Assemblées : mot odieux à la Cour & au Ministre, 410, iv. t.

Avaux (le Comte d') : ses démélez avec Servien le font rapeller de Munster, 37, 38, ii. t. & suiv. maltraité à la Cour, 38, 39, ii. t. &c. se racommode avec le Cardinal, 206, ii. t. 293, ii. t. sa mort & son caractere, 12, 13, iv. t.

Auch (l'Archevêque d') Grand Aumonier de la Reine-Mere : lui donne le Viatique, 400, & suiv. v. t. la prepare à la mort, 443, v. t. 450, 451, v. t. 456, v. t.

Audience : Maniere magnifique dont on la donne en Espagne, 47, v. t. &c.
Autriche (D. Juan d'), fils naturel du Roi d'Espagne Philippe IV. quitte la Flandre pour retourner en Espagne, 7, 8, v. t. vient saluer la Reine, 9, 10, v.t. &c. son caractere, &c. 100,
Voyez Anne d'Autriche, & Marie Therese d'Autriche.

B

BARILLON, President du Parlement de Paris, exilé à Pignerol, 230, 231, i. t.
Barricades, leur description & leurs suites, 245, & suiv. ii. t.
Barriere : serviteur de la Reine, qui s'offre à tuer Richelieu, 192, 193, i.t.
Barlet : negociateur du Coadjuteur de Paris, 309, 310, &c iv.t.
Bas (de) : envoié negocier en Espagne par le Duc de Bouillon, 464, iii. t
Bassée (la) : prise par Gassion, 483, i.t. &c.
Bassompierre (le Maréchal de) : mis à la Bastille, 57, 65, i. t. & en sort, 126, i. t. sa mort, 395, i.t. son caractere, 396, i t.
Bassompierre, fils naturel du precedent : Evêque de Xaintes, bon serviteur du Roi, 15, iv. t.
Batteville, (le Baron de) Ambassadeur d'Espagne : insulte l'Ambassadeur de France, 241, 242, v. t. rapellé d'Angleterre, 246, v. t.
Beaufort, (le Duc de) : son caractere, 129 i.t. 158, i. t. déchoit de son credit, & on lui refuse l'Amirauté, 181, i t. disgracié, arrêté, & mené au Bois de Vincennes, 187, 190, 194, i.t. se sauve de Vincennes, 88, & suiv. ii t. vient se joindre aux rebelles de Paris, & est fait l'un de leurs Generaux, 488, ii, t.

se fait absoudre par le Parlement, & est surnommé *le Roi des Halles* 491, 492, ii. t. fait entrer un convoi dans Paris, 525 528, 529, ii. t. la paix se fait sans lui, 85, iii. t. veut faire croire que le Ministre l'a fait empoisonner, 117, iii. t. sa querelle avec le Duc de Candale & autres, 130, & suiv. iii. t. 139, & suiv. iii. t. 152, & suiv. iii. t. 167, & suiv. iii. t. la Reine refuse de le voir, 173, 174, iii. t. ne veut point saluer le Ministre, 179, iii. t. accusé d'avoir part à l'assassinat du Prince de Condé, 333, & suiv. iii. t. se declare pour la liberté des Princes, 27, iv. t. battu par Mr de Turenne, 330, iv. t. se querelle avec le Duc de Nemours, 334, iv. t. ses devotions grimacieres pour la châsse de Sainte Geneviève, & autres, 364, 365, iv. t. se bat contre le Duc de Nemours son beau-frere, & le tue d'un coup de pistolet, 387 iv. t. amant favorisé de la Duchesse de Montbazon, 489, iv. t. se racommode à la Cour où il obtient la survivance de l'Amirauté 511, iv. t. sa situation à la Cour depuis la mort du Cardinal Mazarin, 185, 186, v. t.

Beaumont (l Abbé de), fait precepteur du Roi, 355, i. t.

Beaumont (Mademoiselle de): éloignée de la Cour, 359, &c. v. t. son caractere, *là-même*. rétablie, 429, i. t. sa mort, & son caractere 286, v. t.

Beautru, mauvais plaisant: Voiez *Nogent*.

Beauvais (l'Evêque de): regardé comme Ministre, 130, i. t. son peu de capacité, 140, 121, i. t. disgracié & éloigné de la Cour 198, i. t. & suiv.

Beauvais (Madame de), premiere femme de chambre de la Reine, favorise les discours extravagans de Gersé, & est chassée, 305

311, iii. t. &c. conclud à faire transporter la Reine-Mere du Val de Grace au Louvre, 413, v. t. disgraciée pour beaucoup de bonnes raisons, 413, v. t. la Reine-Mere lui legue trente mille livres, 503, v. t.

Beauvais (Mademoiselle de), fille de la precedente, obtient les bonnes graces de la Reine-Mere, 407, v t.

Bellegarde (le Duc de) : son caractere, 15, i. t. amoureux d'Anne d'Autriche, 15, 16, i. t.

Bellegarde, assiegée par l'armée du Roi, 444, iii. t. 447, iii. t.

Belle-Ile, fortifiée par Fouquet, & ce qu'on a dit qu'il en vouloit faire, 229, v. t.

Bellievre (Pompone de), Premier President du Parlement de Paris : sa mort, & son caractere, 476, & suiv. iv t.

Bénac : description de cette maison, 64, 65, v. t.

Beringhen : fait premier Ecuier, 349, i. t. tire Monsieur de Paris, 327, ii. t. sollicite le Cardinal Mazarin de satisfaire la Reine touchant le mariage du Roi, 547, iv. t. & suiv. paroissoit tout de glace, 406, v. t.

Bertaut (Madame), mere de l'Auteur de ces memoires, femme d'un frere du fameux *Bertaut*, Evêque de Seez : favorite d'Anne d'Autriche, 11, & suiv. i. t 39, i. t.

Bertaut, frere de l'Auteur de ces memoires : fait une reponse à un libelle violent contre la Cour, 128, iii. t. lecteur du Roi, 309, iv. t. 481, suspect au Cardinal, 481, 482, iv. t. &c. vend sa charge, 483, iv t. Abbé du mont aux malades & Conseiller au Parlement de Rouen, 40, v. t. sa relation de l'Ambassade du Maréchal de Grammont lors du mariage du Roi, 40, v. t. & suiv.

Bertaut (Madelaine Eugenie) : sœur de l'Auteur de ces Memoires : nommée *Socratine* à cause de sa sagesse, 99, ii.t. son caractere, 504, iii.t. entre aux filles de Sainte-Marie, 504, iii.t. & y fait profession, 87, iv. t. la Reine-Mere l'y voit, 347, v. t. & 372, v.t.

Bethune (le Comte de) : son caractere, 496, iv.t. sa femme, Dame d'Atour de la Reine, traitée de sorte par cette Princesse, 303, v. t.

Bigot, President du Parlement de Rouen : seditieux, qui fait perdre la Normandie au Roi, 498, ii.t.

Bitaut, Conseiller du Parlement de Paris : fait prisonnier, 324, iv t.

Blancmenil, President du Parlement : arrêté par ordre de la Cour & relâché, 230, &c. ii.t. 268, ii.t.

Bokingham : aime Anne d'Autriche, & le lui fait connoitre, 16, & suiv. veut revenir en France, & on le lui refuse, 23, i.t. commande une Armée Navale pour secourir les Rochelois, 24, i.t.

Bossein : château dans les Pirennées, 69, v.t.

Bossu (la Comtesse de) épousée & abandonnée par le Duc de Guise, 207, i.t.

Bouillon (le Duc de) : entre dans la conjuration de Cinq Mars, 90, i.t. & suiv. suite de cet engagement, 109, & suiv. i. t. poursuit ses prétentions pour dédommagement de Sedan, 471, ii.t. fait esperer qu'il se declarera pour le Parlement, 472, ii.t. se déclare, 488, ii.t. se sauve après la prise des Princes, 404 iii.t. sa femme arrêtée, 418, iii. t. se sauve & est reprise, 439, 440, iii. t. déclaré criminel de leze-majesté, 458, iii. t. reçû dans Bourdeaux, 463, iii. t. envoie negocier avec les Espagnols, 464, iii. t. General des revoltez à Bourdeaux, 465, iii.t. fait pendre un Officier

par repreſailles, 508, 509, iii. t. fait ſa paix, 523, iii. t.

Boulaye (le Marquis de la) : le premier qui prend commiſſion du Parlement, 470, ii.t. court les ruës le piſtolet à la main, & tâche d'émouvoir le peuple, 324, iii.t. & ſuiv. on décrete contre lui, 330, iii. t.

Bourdelois : demandent la protection du Parlement de Paris, contre le Duc d'Epernon, 196, &c. iii t. favoriſez par le Prince de Condé, 203, iii.t. demandent un autre Gouverneur, 273, iii. t. prennent & démoliſſent le Château Trompette, 295, iii.t. ont peine à ſe joindre aux Princes, 446, iii.t. ſe laiſſent gagner par Langlade, 459, 460, iii.t. refuſent & puis reçoivent la Princeſſe de Condé & le Duc d'Anguien, 461, 462, iii. t. font une députation au Parlement de Paris, 483, iii. t. & ſuiv. menacez de ſiege, 503. iii. t. font pendre par repreſailles un Officier du Regiment de Navailles, 508, & ſuiv. iii.t. aſſiegez par le Marechal de la Meilleraie, 520, iii.t. &c. obtiennent la paix, 523, iii. t. reçoivent mal la Reine, & ſon Miniſtre, 527, 528, iii. t. reçoivent Mr le Prince, 307, 308, iv. t. reception qu'ils font au Roi & à la Cour, au retour de ſon mariage, 125, v. t. & ſuiv.

Brancas (le Comte de) : achete la charge de Chevalier d'honneur de la Reine-Mere, 228, v. t. ſa femme, la premiere qui accompagne Madame la Valiere, 318, v. t. & ſuiv. ſon caractere, 334, v. t. & ſuiv. ſa femme reprimandée par la Reine Mere, 335 v.t. &c. folie de ſa femme, & ſageſſe de ſa fille, 345, 346, v. t.

Braſſac (Madame de) Dame d'honneur de la Reine : ſon bon caractere, 162, i.t. congediée de la Cour, 163, i.t.

Bridieu: servant de second au Duc de Guise, est blessé par Estrades, 205, i. t. défend bravement Guise, & oblige l'Archiduc à en lever le siege, 473, 474, iii. t. 479, iii. t.

Brie-Comte-Robert : pris par l'armée du Roi, 28, iii. t.

Brienne (le Comte de) : fait Secretaire d'Etat, 218, i. t. envoié au Parlement par la Reine, 41, iv. t.

Brion, ou le Duc d'*Amville* : son caractere, ses engagemens avec Meneville, & sa mort, 236, 237, v. t.

Brissac (le Duc de) : insulte & maltraite des valets de pied du Roi, 154, & suiv. défend le Coadjuteur contre le Duc de la Rochefoucaut, & prend rendez-vous pour se batre avec lui, 261, 262, iv. t.

Broussel. Conseiller au Parlement : arrêté par Comminges, 240, & suiv. ii. t. délivré, 268, & suiv. ii. t. avec quelles acclamations reçu par les Parisiens, 273, ii. t. demande la diminution des tailles, 378, ii. t. accusé d'avoir part à l'assassinat de Mr le Prince, 333, & suiv. iii. t.

Bruan, principal Commis de Fouquet, prend la fuite, 228, v. t.

C

CALAIS : le Roi y tombe dangereusement malade, 516, iv. t.

Camus (l'Abbé le), depuis Cardinal : chassé de la Cour, à l'occasion de la débauche de Roissi, 12, v t.

Candalle (le Duc de) : sa querelle avec le Duc de Beaufort, 136, & suiv. iii. t. 139, & suiv. iii. t. 152, & suiv. iii. t. 167, iii. t. obligé à se justifier d'avoir vu Mr le Prince, 225,

iii. t. finit la guerre de Guienne, & destiné à épouser Mademoiselle de Martinozzi, 400, 401, iv. t. il la neglige, 419, iv. t chef d'une quadrille du Carousel du Palais Royal, 423, iv. t. 426, revenant de commander en Catalogne, meurt à Lyon, 504, 505, iv. t.

la Capelle, prise par Mr de Turenne, 458, iv. t.

Cardinaux : Declaration du Parlement contre leur administration, 63, iv. t. 98, iv. t. 143, 145, iv. t.

Carême : les Espagnols n'en font point, ou l'observent peu, 11, v. t.

Carnavalet : mis à la Bastille, & puis éxilé, 487, iv. t. envoyé commander à Bethunes, 233, v. t.

Carrousel : Description de celui de Louis XIV. en 1655, au Palais Royal, 423, & suiv. iv. t. de celui de 1662, dans la place des Thuilleries, 269, 469, v. t.

le Catelet, assiegé & pris par les Espagnols, 473, iii. t.

Caussin (le Pere) : quelle part il eut dans la retraite de Madem. de la Fayette, 75, i. t. & suiv.

Chabot : épouse Mademoiselle de Royan, 319, i. t.

Chalais : accusé de conspiration, 27, & suiv. i. t.

Chandenier : sa scituation à la Cour, 222, & suiv. ii. t. exilé & privé de sa charge, 226, ii. t. de retour est disgracié pour la troisiéme fois, 21, iv. t. son caractere, 21, 22, iv. t.

Chanut : Resident en Suede, 44, iv. t.

Chapelle (de la) : son office à la ceremonie de la majorité, 279, iv. t.

Charenton : pris par le Prince de Condé, 521, 522, ii. t.

CHARLES I. Roi d'Angleterre, épouse Henriette de France, 16, 20, i.t. abregé de son Histoire, 239, & suiv. i. t. 383, i. t. 433, i.t. 163, ii. t. & suiv. 539. & suiv. ii. t. jusqu'à 558, ii.t.

CHARLES II. Roi d'Angleterre : étant Prince de Galles se sauve en France, 383, &c. i.t. repasse en Angleterre, 163, ii.t revient de Hollande Roi d'Angleterre, 160, iii. t. son caractere, 190, 200, iii.t. travaille à la paix entre le Roi de France & le Duc de Lorraine, 366, 367, iv.t. obligé de sortir de France, & de se retirer en Flandres, 490, iv. t. retabli sur son trône, 78, & suiv. v.t. 124, & suiv. v.t. fait son entrée à Londres, 124, v. t. refuse Hortense Mancini avec cinq millions, 104, 135. v. t. son heureuse situation, *là-même*, sa situation en 1661. pag. 243, 244, v.t. & suiv. vend Dunkerque au Roi, 284, t. v.

CHARLES II. Roi d'Espagne, parvient à la Couronne, enfant & foible, 434, v. t. donne quelque esperance, 434, v. t. ce qu'il dit en prenant la chaise de Charles-Quint, 435, v. t.

Charot (le Comte de) : exilé, 221, ii.t. lettre de son pere au Cardinal, 294, ii.t.

Chatillon (le Comte de) : son avanture avec Mademoiselle Bouteville, 299, & suiv. i.t. fait Duc, 418, ii. t. tué à la prise de Charenton, 523, ii. t.

Chatillon (Madame de), fille de Bouteville, 299, i. t. se laisse enlever par le Comte de Chatillon, 300, i. t. &c. aimée par le Prince de Condé, 308, i.t. assez peu fâchée de la mort de son mari, 524, ii. t. veut faire la paix entre la Cour & le Prince de Condé, 359,

iv.t. & ſuiv. jalouſe de la Ducheſſe de Longueville pour le Duc de Nemours, 360, iv.t. obtient du Prince de Condé la terre de Marlou, 361 iv. t. accuſée & ſoupçonnée d'avoir voulu faire perir le Cardinal Mazarin, 414, iv. t. &c. ſon caractere, 415, iv. t. corrompt le Maréchal d'Hocquincourt, 509, iv. t.

Chevreuſe (la Ducheſſe de) : premierement femme du Connetable de Luines, 5, 11, i. t. favorite d'Anne d'Autriche, 11, i. t. épouſe le Duc de Chevreuſe, 12, i. t. porte la Reine à écouter Bokingham, 25, i. t. ôtée d'auprès de la Reine, 33, i. t. remiſe, & exilée de nouveau, 63, 64, i. t. ſe retire en Eſpagne, 64, i. t. rappellée à la Cour, 138, i t. 165, 166, i. t. en quelle diſpoſition y trouva la Reine, 167, i. t. &c. diſgraciée de nouveau s'en va en Flandres, 201, i. t. revient à Paris, malgré la Reine, 99, 101, iii. t. caractere de ſon mari & de ſa fille, 99, 100, iii. t. racommodée avec le Miniſtre, 157, 158, iii. t. revient à la Cour, 174, 176, traite de l'empriſonnement du Prince de Condé, 318, &c. iii t. tout à fait gagnée par la Princeſſe Palatine 581, iii. t. conſeille au Miniſtre de s'éloigner pour quelque tems, 49, iv t. en uſe honnêtement avec le Prince de Condé qui lui manque de parole, 117 iv t. ſon traité avec le Cardinal Mazarin, 269, & ſuiv. iv t. avec quels avantages & honneurs elle avoit exercé la charge de Surintendante de la Maiſon de la Reine, 189, v. t la Reine-Mere la va voir à Dampierre, 213, v. t parle à la Reine-Mere contre Fouquet, 214, v t

Château-neuf: entre dans une intrigue, & eſt relegué à Angoulême, 65, i t. haï de la Maiſon de Condé, pour avoir été Juge du Duc

de Montmorenci, 153, i. t. revient de ſon exil & cabale, 155, i. t. vient à la Cour & comment reçu, 518, i. t. & ſuiv. Conſuité en vain par la Cour, 125, ii. t. ſoupçonné d'être l'un des auteurs des troubles, & éloigné, 301, ii. t. & ſuiv. on lui rend les ſceaux, 434, iii. t. toutes ſes offres refuſées par le Miniſtre, 532, 533, iii. t. on ſigne un traité pour le faire premier Miniſtre, 18, iv. t. méchant Orateur, 25, 26, iv t. 40, iv. t. conſeille à la Reine l'éloignement du Cardinal, 65, iv. t. ne conſent point à l'enlevement du Roi & de la Reine, 78, iv. t. favoriſe la demande de la tenue des Etats, 129, iv. t. mal auprès de la Reine, 136, iv. t perd les ſceaux, 146, iv. t. ſon caractere, 147, & ſuiv. iv. t. negocie avec le Cardinal, 163, iv. t. & ſuiv. negociations pour ſon retour, 202, 203, iv. t. ſon traité avec le Cardinal Mazarin, 269, & ſuiv. iv. t. eſt rétabli dans le Miniſtere, 303, iv. t. conſeille à la Cour d'aller à Bourges, 311, iv. t. la ſert avec grande affection, 316, iv. t. ſe retire à Tours, & eſt exilé à Mont-rouge, où il meurt, 327, iv t.

Chavagna: mene la Princeſſe de Condé & le Duc d'Anguien à Bourdeaux, 460, iii. t.

Chavigni, découvre le traité de Cinqmars avec l'Eſpagne, & en avertit le Cardinal & le Roi, 92, 93, i. t. fait declarer la Reine Regente, 119, i. t. chaſſé de la Cour, 135, i. t. 138, i. t. quelle part il eut au teſtament de Louis XIII. 145, &c. i. t. remis dans le Conſeil, 151, i. t. privé de ſa charge de Secretaire d'Etat, 218, i. t. 369, i. t. gouverneur de Vincennes, 197, i. t. 89, ii. t. ſoupçonné d'être l'un des auteurs des troubles, 301, & ſuiv. ii. t. mis priſonnier dans Vincennes, &

sa femme éxilée, 304, & suiv. ii. t. mené au Havre, 307, ii. t. & mis en liberté, 383, ii. t. revient à Paris, 302. & suiv. iii. t. comment aprend la prison des Princes, 397, iii. t. rapellé à la Cour, 138, 139, &c. iv. t. 141, 145, iv. t. se racommode avec le Duc d'Orleans, 155, iv. t. son état d'incertitude à la Cour, 198, 200, iv. t. ses nouvelles intrigues, 338, & suiv. iv. t. vouloit la paix, 353, iv. t. & suiv. desavoué par le Prince de Condé, 356, iv. t. traverse la negociation de Gourville, 359, iv. t. se racomode avec le Prince de Condé, 381, iv. t. en est de nouveau maltraité, & il en meurt de rage, 390, iv. t. son caractere, 390, 391, iv. t.

CHRISTINE, Reine de Suede, envoie un Ambassadeur en France, 387, i. t. &c. traits de son caractere, 388, 389, i. t. arrive en France, 429, son caractere, iv. t. 430, &c. iv. t. lettre contenant son portrait, 432, & suiv. iv. t. continuation de son caractere, 434, iv. t. &c. comment reçue à Paris, 435, iv. t. & à Compiegne, 438, iv. t. &c. continuation de son portrait, 443, 444, 445, iv. t. tourne en ridicule une Tragedie des Jesuites, 452, iv. t. & le boufon Nogent, 452. 455, iv. t. comparée à Fontainebleau, 456, iv. t. ne distingue en France que la seule Ninon, 457, iv. t. revient en France, & obligée de rester à Fontainebleau, 492, iv. t. elle y fait massacrer Monaldeschi, 493, & suiv. iv. t. vient à Paris, & y est logée au Louvre, 502, iv. t. sa conduite, 502, iv. t. son départ 502, iv. t.

CHRISTINE DE FRANCE, Duchesse de SAVOYE: Voyez SAVOYE.

Cinqmars, Grand Ecuier: histoire de sa conjuration, 89, & suiv. jusqu'à 99, i. t.

Clanleu : se laisse prendre Mardich, 376, i.t. & Dixmude, 533, i.t. tué à Charenton, où il commandoit & où il ne voulut point de quartier, 22, ii.t.
Clerambaut (le Maréchal de) : Voyez *Palluau*.
Clere (le Comte de) : son équipage à la ceremonie de la majorité, 283, iv. t.
Coadjuteur de Paris : envoyé apaiser le peuple lors des barricades, 247, ii.t. raillé de ses soins, s'en pleint & s'en venge, 285, ii.t. soupçonné d'augmenter le trouble, 37, ii.t. on lui refuse le gouvernement de Paris, & il s'en venge, 430---432, ii.t. pour parvenir au Cardinalat, & devenir premier Ministre, se ligue avec la Duchesse de Longueville, 479, ii.t. &c. se fait donner seance au Parlement, 494, 495, ii.t. trait de sa politique, 35. 36, iii.t. fait obtenir des graces considerables à ses amis, & ne demande rien pour lui, 88, iii.t. ne vient point en Cour, & comment la Reine reçoit ses complimens, 103, iii.t. vient saluer la Reine, sans voir le Cardinal, 149, 151, iii.t. vient haranguer le Roi, & voir le Ministre, 186, & suiv. iii.t. veut faire entrer le Clergé dans l'assemblée de la Noblesse, 283, 284, iii.t. &c. recherche le Prince de Condé qui le rebute, 330, iii.t. accusé d'avoir part à l'assassinat de Mr le Prince, 333, & suiv. iii. t. traite de l'emprisonnement de ce Prince, 359, &c. iii. t. justifié & absous, 411, iii. t. son grand credit, 432, iii.t. offre en vain au Ministre de se retirer à Rome, 533, 534, iii.t. gagné par la Princesse Palatine, 582, 583, iii.t. veut être Cardinal, 2, iv.t. le Ministre s'y opose, 11, iv.t. on lui promet le chapeau par un traité, 17, iv.t. se declare pour la liberté des Princes, 27, iv.t. declame dans le Parlement contre le Minis-

tre, 31, iv. t. propose au Duc d'Orleans de se rendre maitre du Roi, & de mettre la Reine dans un Convent, 77, iv.t. fait faire oposition par le Clergé à la declaration contre l'administration des Cardinaux, 98, 99, iv.t. se brouille de nouveau avec le Prince de Condé, 120, iv.t. haine de la Reine pour lui, 121, iv.t. maltraité par le premier President, 14, iv.t. conseille au Duc d'Orleans de faire armer les Bourgeois, &c. 149. iv.t. & suiv feint de se retirer de la Cour, 156, 157, iv.t. negocie avec le Cardinal, 165, iv. t. propose une seconde prison de Mr le Prince, 165, 167, iv.t. voit la Reine, 263, iv. t. tres-mal avec le Prince de Condé, 204, 205, iv. t. son avanture avec le Duc de la Rochefoucault, 259, & suiv. iv t. presenté à la Reine par le Duc d Orleans, 266, iv. t. son traité avec le Cardinal Mazarin, 269, & suiv iv.t. offre au Cardinal son retour, pourvu qu'il lui procure la nomination au chapeau, qu'il obtient enfin, 309, 310, iv.t. se moque du Cardinal, 310, 311, iv.t. Gourville travaille à l'enlever par ordre du Prince de Condé, 314, iv.t. possede toute la confiance du Duc d Orleans, 337, iv.t. obtient le chapeau, 338, iv.t. prend le nom de Cardinal de Rets, 345, iv.t. traverse la negociation de Gourville, 359, iv.t. veut laisser perir le Prince de Condé, 376, iv.t. veut se donner le merite de la paix, 393, iv t. vient saluer le Roi & la Reine à la tête du Clergé, 396, iv.t. est arrêté par leur ordre, 396, 398, iv.t. remis entre les mains du Maréchal de la Meilleraie, qui le laisse échaper, 407, 408, iv.t. il se retire à Rome, d'où il fait puissamment cabaler ses amis, 408, 409, iv.t. 461, iv.t.

Colbert, creature du Cardinal Mazarin, épargne sur tout, 138, v. t. 313, v. t. mis sous Fouquet, pour veiller à sa conduite, 213, v. t. Le Tellier, croiant pouvoir compter sur lui, l'éleve, afin de détruire Fouquet, 213, 214 v. t. 261, v. t. & suiv. fait premier Commis des finances, & son air modeste, 262, v. t. executeur testamentaire de la Reine-Mere, 506, v. t.

Comedie : autorisée par des Evêques de Cour, 410, i. t. blamée par des Docteurs de Sorbonne, & autorisée par d'autres, 411, 412, i. t. comment y assiste la Cour d'Espagne, 57, v. t &c.

Comminges : arrête Blancmenil & Broussel, 241, & suiv. arrête les Princes de Condé & de Conti, & le Duc de Longueville, 370, 377, 378, iii. t. & les mene à Vincennes, 381, 384, 385, 386, iii. t. fait Gouverneur de Saumur, 439, iii. t. Envoyé au devant de la Reine de Suede, 431, iv. t. avoit de la lecture, 385, 386, iii. t. 450, iv. t. Capitaine des Gardes de la Reine, 431, iv. t. 482, iv. t. Ambassadeur en Portugal, 532, iv. t.

Condé : pris par les Espagnols, 427, iv. t.

CONDÉ : Voiez HENRI DE BOURBON, *Prince de* CONDÉ. LOUIS DE BOURBON, *Prince de* CONDÉ.

Conference (*le lieu de la*) : sa description, 71, & suiv. v. t.

CONTI : Voyez ARMAND DE BOURBON : *Prince de* CONTI.

Cospean, Evêque de Lisieux : son caractere, 203, i. t. renvoyé de la Cour, 203, i. t.

Coudrai-Genïés, Conseiller du Parlement de Paris : député contre le Cardinal, & obligé de s'enfuir, 324 iv. t.

Cour de France : comparée à elle-même dans

les premieres années de la Regence, & au commencement de l'adminiſtration de Louis XIV. 159, & ſuiv. v. t.

Courtrai : Paluau le laiſſe prendre, 84, 85, ii. t.

Crequi (le Marquis de) épouſe la fille de Madame du Pleſſis-Belliere, qui lui fait obtenir le Generalat des Galeres, 232, v. t. il perd cette charge, 233, v. t

Cromvvel : ſa puiſſance abſoluë en Angleterre, 490, & ſuiv. iv. t. ſa mort, 520, iv. t.

D

DES-LANDES-PAYEN, ſe charge de la Requête de la Princeſſe de Condé au Parlement, 449, &c. 543, iii. t. ouvre l'avis de défendre aux Cardinaux l'adminiſtration des affaires d'Etat, 63, iv. t.

Diſpach, Equipage de ce Suiſſe à la ceremonie de la Majorité, 280, 282

Dunkerque : aſſiegé, pris, & laiſſé aux Anglois, 512, iv. t. 516, iv. t. vendu au Roi par le le Roi d'Angleterre, 284, v. t.

Dupes (la journée des) : Comment elle ſe paſſa, 52, & ſuiv. i. t.

E

EGUILLON : Voiez *Aiguillon*.

Elbeuf (le Duc d') : s'offre au Parlement pour General de ſon armée, 470, ii. t. 485, ii. t. maltraité par le Duc d'Orleans, 65, iv. t.

Elizabeth de France : mariée à Philippe IV Roi d'Eſpagne, 8, i. t. ſa mort, & ſon caractere, 289, 290, i. t. 96, v. t.

Epernon (le Duc d') : Gouverneur de Bourdeaux,

196, iii. t. plaintes contre lui, 197, iii. t. & suiv. 273, iii. t. &c. haï des Bourdelois, 465, iii. t. obligé de se rendre à la Cour, 489, iii. t. son caractere, 510, 512, iii. t. obtient le Gouvernement de Bourgogne, 161, iv. t.

Epernon (Mad. d'): perd le Chevalier de Fiesque, renonce au monde, & se fait Carmelite, 378, 379, i. t. 504, 505, iv. t.

Espagnolles: leur habillement, de mauvais gout, 87, v. t. &c.

Estrades: Envoié en Angleterre, pour y negocier, en 1637, pag. 284, i. t. & suiv. envoié par le Prince d'Orange pour obtenir la grace du Duc de Bouillon, 114. i. t. sert de second à Coligni son parent, & blesse Bridieu, 205, i. t. Ambassadeur en Angleterre, manque d'aller au devant de celui de Venise, 239, v. t. le Roi lui ordonne de n'y plus manquer, 290, t. v. Insulté & maltraité par l'Ambassadeur d'Espagne, 240, 241, v. t. sa Conference à ce sujet avec le Roi, 243, 244, v. t. negocie la vente de Dunkerque au Roi, 284, v. t.

Etampes: Mr de Turenne y défait les troupes de Mr le Prince, 362, iv. t. Siege de cette ville, resolu & manqué, 363, iv. t.

Etats: convoquez à Tours pour le 1. Octob. 1651. pag. 129. iv. t.

Etissac: on lui donne le Gouvernement de la Rochelle, qu'il maintient dans le service du Roi, 316, 317, 318, iv. t.

Etrées (le Marechal d'): Son caractere, 148, i. t. veut en vain allier Mazarin & Mrs de Vendôme, 148, i. t.

F

FARGUE (la), Lieutenant de Roi dans Hedin: se revolte, 509, 511, iv.t.

Favoris : il seroit à souhaiter que les Rois n'en eussent jamais, 63, iv.t.

Fayet : belle maison prés de Compiegne, où se fait l'entrevue des Reines de France & de Suede, 440, &c. iv t.

Fayette (Mademoiselle *de la*) : fille d'honneur de la Reine à laquelle Louis XIII. s'attache, 73, & suiv. i.t. histoire de cet attachement, 373, & suiv. i.t. Superieure du Couvent des filles de Sainte Marie de Challiot, 347, v.t. sa mort, 372, 373, v.t.

Ferté (le Maréchal *de la*) : assiege & prend Mont-medi, 494, iv.t. assiege & prend Gravelines, 519, iv.t.

la Feuillade: avertit Fouquet de se sauver, 225, v. t.

Fiesque (le Comte *de*) : se joint aux rebelles, & ne peut obtenir le commandement de l'Arsenal, 490, 491, ii.t.

Fiesque (le Chevalier *de*) : tué au siege de Mardick, 378, i.t. étoit aimé de Mademoiselle d'Epernon, 378, 379, i t.

Flex (la Comtesse *de*) : perd son mari au siege de Mardik, 377, 379, i.t. demande & obtient le tabouret, 415, ii t. & suiv. on le lui ôte, 280, iii.t. obtient la survivance de la charge de Dame d'honneur de la Reine, 484, iv t. 93, v.t. ses enfans mâles mis en droit de devenir Ducs, 147, v.t. le Roi la veut chasser, 331, v.t. la Reine Mere lui legue trente mille livres, 487, 501, v.t.

Fontrailles : fait un traité avec l'Espagne, & se sauve habilement, 99, & suiv. i. t. de

retour à la Cour se fait exiler, & est encore enfin obligé de se sauver, 312, & suiv. ii.t. insulte & maltraite des valets de pied du Roi, 154. &c. iii.t.

Feulloux (le), Enseigne des Gardes de la Reine : tué à la Journée de Saint Antoine, 372, iv.t.

Fouquet : creature de Mazarin, 349, iv.t. Procureur General, & Sur-Intendant des Finances, 52, iv.t. grand voleur, 146, v.t. recit de sa disgrace, 213, v.t. & suiv. 223, v.t. & suiv. jusqu'à 235, deshonoré par ses commerces avec les femmes, 238, v.t. en quoi coupable, 239, v.t. on lui fait son procez, 260, v.t. & suiv.

France : son état fâcheux au commencement des troubles, 133, & suiv. i.t. reflexions sur les rebellions qui y sont arrivées, 168, & suiv. ii.t. son état déplorable au commencement de l'année 1649, pag 434, & suiv. ii.t. 159, iii.t.

François I. ce que Louis XIV. pensoit de sa prison à Paris, 212. v.t.

François (le Sieur) : Intendant General des fontaines & aqueducs de France, 300, iv.t.

Frotté : Action remarquable de cet homme, 109, ii.t.

G

GALANS ESPAGNOLS : censez être si ennivrez des charmes de leurs Dames, qu'on ne trouve point mauvais qu'ils ne saluent personne, 51, v.t.

Gard-Infante, ou jupe à cercles : chose monstrueuse, 88, 107, v.t.

Gassion (le Maréchal *de*) : prend la Bassée, 483, &c. i.t. son caractere, 484, i.t. est blessé au

Siege de Lens, & en meurt, 527, &c. i.t. son origine & son avancement, 528, 529, i.t. 534, i.t.

GASTON DE FRANCE, Duc d'Orleans: épouse Mademoiselle de Montpensier, 32, i.t. étoit de toutes les cabales, 57, i.t. entre dans la conjuration de Cinqmars, 90, i.t. & suiv. se retire en Auvergne, 103, i.t. racommodé avec le Roi, 108, 109, i.t. sa conduite au commencement de la Regence, 129, i.t. 132, i.t. se contente du titre de Generalissime des armées de France, 137, i.t. amoureux de Mademoiselle de Saint Megrin, veut faire jetter Gersé par les fenêtres, 440, i.t. & suiv. ne veut point consentir à renvoyer sa femme, 443, i.t. son caractere, 447, & suiv. cause de la mort du Duc de Montmorenci, 448, i.t. attaché à la Reine au commencement des troubles, 24, ii.t. & suiv. blamé de ne point soutenir sa fille, 66, 67, ii.t. jaloux du Prince de Condé, 175, 176, ii.t. commence à être moins affectionné à la Reine, 286, ii.t. sa lettre au Parlement, 329, ii.t. & suiv. son mécontentement de ce qu'on veut ôter le chapeau à l'Abé de la Riviere, 387, ii.t. & suiv. 395, & suiv. ii.t. demandes qu'il fait à la Cour, 400, ii.t. & suiv. se resout avec peine au Siege de Paris, 441, & suiv. ii.t. efforts des rebelles pour l'attirer à leur parti, 508, ii.t. & suiv. accommode la querelle du Duc de Beaufort & du Duc de Candale, 152, &c. iii.t. 167, & suiv. iii.t. oblige Soyon à sortir des Carmelites, 193, 194, iii.t consent à l'emprisonnement du Prince de Condé, 348, & suiv. iii t. veut faire mettre les Princes à la Bastille, 477, iii.t. 515, v.t. il lui nait un fils, 513, iii.t. & suiv. se plaint des receptions qu'on lui fait au Parlement, 575,

&c.iii.t. craint d'être arrêté, 587, iii.t partie de son caractere, 1, & suiv. iv t consent à la liberté des Princes, 10, iv t 23, iv.t se porte avec hauteur contre la Reine & le Ministre, 30, iv.t. & suiv. refuse de voir la Reine, 33, iv.t. & suiv. 60, 61, iv.t. fait prendre les armes aux Bourgeois, 73, & suiv. iv.t. va enfin voir la Reine, & au devant des Princes, 90, iv.t. demande qu'on chasse le Tellier, & Servien, 133, iv t. se plaint à la Reine du retour de Chavigni, 141, 142, iv t. extrêmement irrité de la disgrace de Chateauneuf, 149, iv.t. &c fait ôter les Sceaux au Premier President, 149, iv.t. sa declaration en faveur du Prince de Condé, 233, &c. obligé de se retirer à Blois, 394, 395, iv.t. revient à la Cour, 478, iv.t. son caractere, 478, 479, iv.t. retourne à Blois, 479, iv.t. meurt à Blois, 60, v.t. son caractere, 60, v.t. & suiv.

Gaumin, Maitre des Requêtes: harangue vivement contre le Parlement, 428 iv t.

Gendron, Prêtre de Village : promet de guerir le cancer de la Reine-Mere, 355, v.t. la Reine le quite, 409, v.t.

Generaux de Paris : leurs negociations & demandes, 60, 72, iii.t & suiv.

Sainte Genevieve : procession de sa chasse, & devotions grimacieres du Prince de Condé & du Duc de Beaufort envers elle, 364, 365, iv t.

Germain (Milord) voyez *Saint Alban*.

Gersé : le Duc d'Orleans le veut faire jetter par les fenêtres, 440, i.t. & suiv. fait Capitaine des Gardes, 226, ii.t. cause d'une querelle entre les Ducs de Beaufort & de Candale &c. 131, & suiv. iii t. maltraité par des pages & laquais, 137, iii.t. obligé de se retirer, 141, iii.t. obligé de se justifier d'avoir vû Mr le

Prince, 225, iii t. se joint à la Noblesse & la quite, 257, 267, v.t. assez fou pour conter des douceurs à la Reine, 303, & suiv. iii.t. maltraité par cette Princesse, 313, 314, iii.t. & protegé par le Prince de Condé, 315, &c. iii.t.

Gévres (le Marquis *de*) Capitaine des Gardes : le Cardinal lui veut faire quiter le bâton, 213, ii.t. & suiv.

Glocester (le Duc *de*) : sa mort, 133, v t.

Godeau, Evêque de Grasse : renvoyé dans son Diocese, 488, i.t.

Gonzague (*Marie de*) : enfermée à Vincennes, de peur que Monsieur ne l'épousât, 50, i.t. 327, i.t. en intrigue avec Cinqmars, de qui elle fait retirer ses lettres, 97, i.t. 378, 326, i.t. mariée au Roi de Pologne, 326, & suiv. i.t. mal reçue par ce Roi, 347. &c. i t. perd son mari dont elle épouse le frere aussi Roi de Pologne, 126, 127, ii.t. 163, 164, iii.t. & suiv.

Gonzague (*Anne de*) : recherchée & abandonnée par le Duc de Guise, épouse un Prince Palatin, 207, i.t sauve Madame de Longueville, 393, iii.t. & suiv. son caractere, 442, 443, iii t propose le mariage du Prince de Conti, & de Madem. de Chevreuse, 443, iii t. effet de ses negociations, 498, iii t. elle l'acheve, 581, iii t 15, iv.t & suiv. 54. 55, iv.t. recompensée de la Reine, 54, 55, iv.t. rassure les amis des Princes, 68, iv.t. s'attache à la Reine, & la sert fidelement, 115, &c. iv.t. veut faire donner les finances à la Vieuville, 125, iv t. faite sur-intendante de la maison de la Reine, 105, v.t. perd cette place, 147, v.t.

Gorde (l'Abbé *de*) : perd en une heure 50000 écus au jeu, 127, v.t.

Gourville : pris & relâché, 467, v.t. son caractere, 467, iii.t. 521, iii.t. sa negociation avec le Cardinal, 521, iii.t. chargé d'enlever le Coadjuteur, n'y peut reussir, 314, iv.t. conduit heureusement le Prince de Condé à son armée, 344, iv.t. envoyé negocier à la Cour, 356, 357, & suiv. devenu financier, 227, v t. reçoit ordre de suivre la Cour après la mort de Fouquet, 227, v.t.

Grammont (le Maréchal *de*) : mécontent de sa negociation avec Mr le Prince, se retire dans son gouvernement de Bearn, 175, 176, iv.t. Ambassadeur extraordinaire en Espagne pour le mariage du Roi, 39, v.t. relation de cette ambassade, 40. & suiv.

Gravelines : assiegée & prise par le Maréchal de la Ferté, 519, iv.t

Guébriant (la Maréchale *de*) : nommée à la charge de Dame d'Atour, meurt, 105, v.t.

Guenaut : demandé par le Prince de Condé, 503, v.t.

Guiche (le Comte *de*) : son caractere, 487, iv.t. pourquoi visité par le Cardinal Mazarin, lors de la maladie du Roi, 518, iv.t. aime Madame, & se fait exiler, 220, v.t. 360, 361, &c. v.t. avoit traduit en espagnol la lettre donnée à la Molina, 66, v.t. exilé de nouveau en Hollande, 370, caractere de cet homme, & celui de sa femme, 370, 371, v.t.

Guimené (la Princesse *de*) : son caractere, 49, &c. i.t.

Guise : assiegé par l'Archiduc & le Maréchal de Turenne, & bravement défendu par Bridieu & la Bourgeoisie, 473, iii.t. 479, v.t.

Guise (*Henri* Duc *de*) : se bat contre Coligni, & le blesse, 204, 205, i.t. son caractere volage, 206, 207, i.t. son commerce avec Mad.

de Ponts, 402, i.t. &c. choisi pour chef des revoltez de Naples, 549, &c i.t. 226, ii.t. son caractere guerrier, 550, i.t. &c. 41, ii.t. & suiv. ses démarches & lettres pour Madem. de Ponts, 43, ii.t & suiv. pris & mené en Espagne, 55, 56, ii.t. exposé à l'infidelité de Mad. de Ponts, 59, ii.t. chef d'une quadrille du Carrousel du Palais Roial, 423, iv.t. 426, iv.t. envoyé au devant de la Reine de Suede, 431, iv.t. sa lettre touchant cette Reine, 432, iv.t. & suiv. chef de la cinquiéme quadrille du Carrousel de 1662, pag.268, v.t.

Guise (le Chevalier *de*) : se brouille avec le Cardinal pour une Abbaye, 237, iii.t. se racommode avec le Ministre, & propose de jetter le Coadjuteur par les fenêtres, 8, iv.t.

Guitaut, Capitaine des Gardes de la Reine, arrête les Princes de Condé & de Conti, & le Duc de Longueville, 374, & suiv. iii.t. 380, iii.t. sujet à la colere, qui lui sert à faire fortune, 434, iv.t.

Guyonnet : Député du Parlement de Bourdeaux : ses negociations au Parlement de Paris, 491, 495, &c. iii.t.

H

HARCOURT (le Comte *de*) : perd Lerida, 402, i.t. revient en Cour, 421, 422, i.t. & se justifie, 449 450, i.t. manque de conserver la Province de Normandie au Roi, 496, & suiv. ii.t. 104, iii.t. met Saint Germain & le Roi à couvert, 499, ii.t 104, 105, iii.t. revient à la Cour, & obtient le gouvernement d'Alsace, 105, iii.t. assiege Cambrai, & leve le siege, 146, 147, iii.t. fait gouverneur de Normandie, 421, iii.t. conduit les Princes au Havre, 532, iii.t. sa fonction à la cere-

monie de la majorité, 286, iv.t. 293, iv.t. fait General de l'armée de Guienne, 312, iv.t. fait lever le siege de Coignac & defait le Prince de Condé, 317, iv.t. reprend les Tours de la Rochelle, 318, iv.t.

Haro (Dom *Louis de*) : sollicité pour la paix, 493, iv.t. ne veut rien relacher sur l'article du Prince de Condé, 63, v.t. épouse l'Infante au nom du Roi, 80, v.t.

Hautefort (Mademoiselle *de*) : Louis XIII. en devient amoureux, 51, i.t. mise auprés de la Reine comme Dame d'Atour, 63, i.t. chassée de la Cour, 73, i.t. va deguisée à la Bastille pour le service de la Reine, 85, i.t. rapellée par la Reine, 133, i t. & avec quel empressement, 168, i.t ne peut se resoudre à bien vivre avec Mazarin, 171, 175, i t. 208, i.t. perd les bonnes graces de la Reine, & est renvoyée de la Cour, 209, & suiv. mariée au Duc de Schomberg, avec lequel elle se retire en Province, 506, & suiv. i.t.

Hédin : trouble que cause la mort de son Gouverneur, 509, & suiv. iv.t.

d'Hémeri : fait Controlleur General des Finances & peu aprés Sur-Intendant, 218, i.t. accusé de concussion par le Parlement, 110, ii t. poursuites du Parlement contre lui, 144, &c. ii.t. privé de sa charge & éxilé de la Cour, 147, ii.t. on lui rend les finances, 96, 97, iii t. 119, iii.t. 295, & suiv. iii.t. 301, iii.t. sa mort, 468, iii t.

HENRI IV : en quel état laisse le Royaume, 1, i.t. & suiv. comment vouloit faire du bien à ses Ministres, 352, i.t. son portrait mis à une potence, 212, v.t.

HENRI DE BOURBON, *Prince de* CONDÉ : arrêté par ordre de Marie de Medicis, 2, i.t. sa conduite pendant la Regence, 129, & suiv.

i.t. 132, i.t. hai de la Reine & de sa femme, 132 133, i.t. on refuse l'Amirauté à son fils ; il se retire & revient : son caractere, 371, & suiv. sa mort, 404, i t. suite de son caractere, 404, i.t. & suiv. beauté de la Princesse sa femme, 47, 76, i.t. avec quelle hauteur elle agit contre Madame de Montbazon, 179, &c. i t. son caractere, 274, i.t. n'aimoit point son mari, 407, i.t. se laisse gagner contre la Cour, 122, &c iii.t. 171, iii.t. exilée, 392, iii.t. se presente au Parlement, 448, & suiv. iii.t. se retire à Valleri, 457, iii.t. sa mort, & suite de son caractere, 543, 544, iii.t. & suiv.

HENRIETTE DE FRANCE : mariée à Charles I. Roi d'Angleterre, 16 20, i.t. obligée de se sauver en France, 238, i.t. & suiv. abregé de son histoire, & des revolutions d'Angleterre depuis Henri VIII. 243, i.t. & suiv. 295, i.t. 383, & suiv. suite de cette histoire, 163, ii t. & suiv. 542, & suiv. ii.t. 558, & suiv. ii.t. 160, iii t. & suiv. 193, iii.t. 421, 422, iv.t. 49 . & suiv. iv.t. 520, iv.t. &c. sa lettre sur la mort de Cromvvel, 520, 521, iv.t. auroit voulu marier sa fille au Roi, 532, iv.t. va en Angleterre pour faire épouser Hortense Mancini au Roi son fils, 134, v.t. consent au mariage du Duc d'York, 136, v.t. revient en France, 140, 141, 142, v.t. sa lettre à l'Auteur, 204, &c. sa vie tranquille à Coulombe, 216, v.t.

HENRIETTE D'ANGLETERRE : nait à Excerer en 1644, pag. 39, &c i.t. est aportée en France, 385, i.t. negligée par le Roi, 421, 422, iv.t. 528, iv.t. la Reine l'auroit voulu marier au Roi, 528, iv.t. 132, v.t. mariée au Duc d'Orleans, 132, v.t. &c 176, v.t. a la rougeole, dont elle pense mourir, 140

141, v.t. son portrait & son caractere, 177, &c. v.t. 182, v.t. veut se vanger des anciens mépris du Roi, 199 & suiv. s'introduit dans les plaisirs & divertissemens de ce Prince, 198, &c. iii.t. méprise les avis que lui fait donner la Reine-Mere, 201 202, v.t. 216, v.t. 253, v.t. en intrigue avec le Comte de Guiche, 220, v.t. 360, 361, v.t. &c. trompée par Vardes, qui s'empare des lettres du Comte & d'elle, & qui veut l'obliger par là à le souffrir, 364, 365, v.t. elle s'en plaint au Roi, & lui découvre l'intrigue de la lettre espagnole, 365, 366, v.t.

Herant d'Armes du Roi : refusé par les Parisiens, 530, ii.t.

Herval : huguenot, emploié dans les finances : par Mazarin, 406, v.t.

Hesselin : donne ballet, feu d'artifice, comedie, &c. à la Reine de Suede, 435, iv.t.

Hocquincourt (le Marquis d'), Gouverneur de Peronne : s'accommode avec le Cardinal Mazarin, 128, 130 iii.t. battu, & presque pris, 514, iii.t. fait Maréchal de France, 12, iv.t. ramene le Cardinal Mazarin en France, 312, 324, iv.t. défait par le Prince de Condé, 346, iv.t. se laisse corrompre par Madame de Chatillon, & fait revolter les Commandans de Hedin, 509, 510, iv.t. obligé de se retirer chez les Espagnols, qui le font Grand Baillif de Gand, 510, iv.t. est tué à la bataille de Dunkerque, 515, iv.t. & enterré à Nôtre Dame de Liesse, 515, iv.t.

Hollandois : leur paix avec l'Espagne, 413, 414, &c.

Hôtel de Ville : Voyez *Paris*.

I

JANSENISTES : leurs disputes sur la Grace, &c. 434, 435, &c. le Roi va au Parlement, pour faire publier une Bulle entr'eux, 506, iv.t. leur caractere, 507, iv.t.
Jars, (le Chevalier de) : exilé, revient, se sauve glorieusement de l'échafaut, & se retire en Italie, 65, i. & suiv. jusqu'à 71, revient commandeur de son dernier éxil, 169, i.t. sa franchise envers la Reine & le Cardinal pour Chavigni, 309, & suiv. ii.t.
Jesuites : raillez & turlupinez par la Reine de Suede, 453, leur caractere, 507, iv.t. &c.
Ille, (la Comtesse d') : son caractere, & faits qui la concernent, 453, 454, v.t.
Importans : nom de la cabale de Messieurs de Vendôme contre Mazarin, 170, i.t.
Innocent X son élection, 239, i.t.
Intendans des Provinces : revoquez par Arrêt du Parlement, 140, ii.t.
Joli (Claude) Curé de Saint Nicolas des Champs: assiste le Cardinal Mazarin à la mort, 149, v.t. 150, v.t. recommandé au Roi par ce Cardinal, 159, v.t. consulté par Madame de Navailles sur l'amour du Roi, 275, i.t.
Joli (Guillaume,) Sindic des rentiers : parle insolemment au Premier President, 320, iii.t. se fait tirer un coup de pistolet, & tâche en vain d'émouvoir le peuple 322, 323, iii.t.
Jours maigres : pourquoi les Espagnols n'en font point, 11, v.t.
Joyeuse (le Duc de) sa fonction à la ceremonie de la majorité, 278, 289, iv.t. &c. 293, iv.t. tué aux lignes d'Arras, 410, iv.t.
D. JUAN *d'Autriche* ; Voiez *Autriche*.

L

LAFFEMAS : Juge inique, surnommé *le boureau du Cardinal*, 66, i.t. ses procedures contre le Chevalier de Jars, 67, & suiv. i.t.

Laigue : lié avec la Duchesse de Chevreuse, la fait agir contre Fouquet, 214, v.t.

Lainé, serviteur du Prince de Condé : le sert utilement à Bourdeaux, 463, iii t. envoyé negocier en Espagne, 308, iv t.

Lamognon, Maitre des Requêtes, fait Premier President du Parlement de Paris, 522, son caractere, 522, 523, iv t.

Landrecies : assiegé & pris, 481, i.t. 483, i.t.

Langlade, Secretaire du Duc de Bouillon : fait soulever les Bourdelois, 459, iii t. obligé de se défaire de sa charge de secretaire du cabinet, 487, iv.t.

Lannoi : sage conduite de cette Dame d'honneur d'Anne d'Autriche, 21, i.t.

Laval (le Marquis *de*) : son caractere, & son mariage, 308, 309, i.t. meurt au Siege de Dunkerque, 395, i.t.

Laurier (*du*), Officier de la Bourgeoisie de Paris : son entretien singulier avec la Reine, 81, iv.t. & suiv.

Lens : Bataille qu'y gagne le Prince de Condé, 232, 233, & suiv. ii.t.

Lionne : rend de mauvais offices au Comte d'Avaux, 38, ii.t. chassé de la Cour, 198, iv.t. y est rapellé, 328, iv.t. envoyé en Espagne pour la paix, 493, iv.t. mal auprés de la Reine, 146, v.t.

Longueil, Conseiller au Parlement : son genie, 299, iii.t. brouille en faveur de son frere, 441, iii.t. craint du Ministre, 469, iii.t.

Longueville (le Duc *de*) : épouse Mademoiselle de Bourbon, 177, i.t. demande la charge de Colonel des Suiffes 419 i.t. obtient Caen,& continue à travailler à la paix, 438, 439, i.t. deux fois rebelle, 29, ii.t. admis au Conseil, 29, ii.t. veut détourner Mr le Prince de ses bonnes intentions, 367, ii.t. quite la Cour & vient joindre les rebelles à Paris, 480 ii.t. &c. s'empare de la Normandie, 497, & suiv. ii.t. revient à la Cour, 103, iii t. &c. demande le pont de l'arche, 211, iii t. 217, &c. iii.t. l'obtient, 238, iii.t. raillerie criminelle de ce Duc, 239, iii.t. sa prison, 561, & suiv. iii.t. 375, iii.t. & suiv. traite avec de Lionne, 162, iv.t. se separe du Prince de Condé, 212, & suiv. iv.t.
Longueville (la Duchesse *de*) : son avanture touchant une lettre perdue, 177, & suiv i.t. oblige Coligni à se battre pour elle, & chanson qu'on en fait, 206, i t. cause de la guerre civile, 4 4, i.t &c. en liaison avec le Prince de Marsillac, 4 4, &c i.t. son caractere, 455, &c. i t. 435, ii.t. ses intrigues politiques, 436, & suiv. ii.t. ne veut point sortir de Paris avec la Cour, 455 ii.t. se lie avec le Coadjuteur, pour dominer dans Paris, 476, 477, & suiv. ii.t. acouche d'un fils dans l'hôtel de ville, 511, ii.t. seduit le Prince de Condé, 101, 102, 110, iii.t. revient à la Cour, 106, 107, iii.t. fait prier la Reine de la mettre d'un bal, 208, 209, iii.t. ses nouvelles intrigues, 228, & suiv. iii.t. 242, iii t. & suiv. negocie avec le Cardinal, 250, & suiv. iii.t. se sauve en Normandie, 391, 394, iii.t. mal reçue en Normandie, 394, 416, iii.t. se sauve par mer, & dangers qu'elle court, 427, & suiv. iii.t. se retire en Hollande, & puis à Stenai, 429 iii.t. traite avec les Espagnols,

& declarée criminelle de leze-majesté, 458, iii. t. avertie des bons succez de Bourdeaux, 466, 467, iii t. revient triomphante à Paris, 112, 113, iv. t. porte le Prince de Condé à rompre le mariage projetté du Prince de Conti avec Mademoiselle de Chevreuse, 114, &c. iv. t. traite publiquement avec les Espagnols, 118, iv t. negocie avec le Cardinal, 162, 163, iv. t. se retire à Montrond, 212, iv. t. oblige le Prince de Condé à faire la guerre, 306, iv. t. s'enfuit à Bourdeaux, 313, iv. t. son état, 339, &c. iv. t. en intrigue avec le Duc de Nemours, 341, iv. t. obligée de sortir de Bourdeaux, 400, iv. t. se retire à Moulins, & y fait penitence, 401, 402, iv. t. sa conversion, 547, 548, iii. t. 343, iv. t. 400, iv. t. embrasse le parti des Jansenistes, 507, iv. t.

Longueville (Madem. *de*) : son caractere, 423, 424, iii. t. détourne son pere de la guerre civile, 212, iv t. souhaitée par le Duc d'York, 213, iv. t.

LORRAINE (le Duc de) : fait manquer le siege d'Etampes, 363, iv. t. forcé á s'acommoder avec le Roi, 366, 367, iv. t. reçu à Paris avec acclamations &c. 368, iv. t. vient au secours du Prince de Condé, 389, iv. t. veut épouser une niece du Cardinal, qui pour cela le rétablit dans ses états, 148, 149, v. t.

LOUIS XIII. né le 2. Sept. 1601, page 9. i. t. n'avoit que neuf ans huit jours, quand il vint à la Couronne, 1, i. t. n'ose aimer sa femme, 38, 39, i. t. comment amoureux de Madem. de Hautefort, 51, i. t. 72, i. t. son état malheureux, 71, 72, i. t chasse Mad, de Hautefort, & s'attache à Mad. de la Fayette, 73, i. t. & suiv. qu'il veut declarer sa maitresse, 80, i. t. offre ses enfans en ôtage à Richelieu,

95, i.t. rapelle les exilez, & éleve le Cardinal Mazarin au Ministere, 116, 117, i.t. sa mort, 118, &c. i.t. 122, i.t. son caractere, 123, &c. i.t.

LOUIS XIV. sa naissance, 82, i.t. devient Roi, 123, i.t. 128, i t. va au Parlement tenir son lit de justice, 315, i t. comment élevé, 356, &c. i.t. malade de la petite verole, 536, & suiv. i.t. son caractere, 541, &c. i.t. va au Parlement, 13, & suiv. ii t. 185, 200, ii.t. ce qu'il dit du Parlement sur la nouvelle de la victoire de Lens, 238, ii.t. sort de Paris après les barricades, 296, ii.t. se retire à Saint Germain, 327, ii.t. 356, ii.t sa lettre à Messieurs de Ville, 460, & suiv. sa reponse aux députez du Parlement, 6 iii.t. & suiv. revient à Paris, 181, iii.t. & suiv. fait sa premiere communion, 336, iii.t. se trouve au Siege de Bellegarde, 442, iii.t. cavalcade & ceremonie de sa majorité, 276, & suiv iv t. voit de Charonne la bataille de Saint Antoine, 371, &c. iv.t. revient à Paris, 393, 394, iv.t. son caractere vers sa majorité, 416, & suiv. iv t. s'attache à Madem. de Mancini, depuis Comtesse de Soissons, 417, iv.t. manque d'égard pour la Princesse d'Angleterre, 421, 422, iv.t fait une course de bague, 423, & suiv. iv.t. son entrevue avec la Reine de Suede, 438, 439, iv t fait entrer un convoi dans Saint Guilain, 460, iv.t. voit marier sans chagrin Madem de Mancini au Comte de Soissons, 468, 469, iv.t. devient amoureux de Madem. de la Motte d'Argencour, 471, iv.t & suiv. favoris pour lesquels il eut du penchant, 486, iv.t. avoit de l'inclination pour la guerre, 495, iv t. tombe dangereusement malade à Calais, 515, iv.t & suiv. se retablit, 517, iv.t. s'attache à Mademoi-

felle de Mancini, 523, &c. iv.t. se rend à Lyon avec la Cour, 538, iv.t. trouve la Princesse de Savoye assez à son gré, 539, iv.t. &c. la veut avoir, malgré la Reine, 547, iv.t. consent à épouser l'Infante d'Espagne, 550, iv.t. donne une promesse d'épouser la Princesse de Savoze, au cas qu il ne puisse avoir l'Infante d'Espagne, 1, v.t. revient à Paris, 1, v.t. suit la Mancini par tout, 4 & suiv. v t. offre au Cardinal d'épouser sa niece, 18, v.t. fort affligé de son éloignement, 13. v.t. & suiv. se retire à Chantilly, & revient à Vincennes, 22, 29, v.t. entretient correspondance avec la Mancini, 33, 38, v.t. la voit à Cognac, 37, v.t. part pour la paix & son mariage, 36, & suiv. v.t. passe l'hiver en Provence, & se rend à Saint Jean de Luz, 64, & suiv. v.t. 71, v.t. voit l'Infante - Reine pour la premiere fois, 97, v t &c. jure la paix, 102, v.t. emmene la Reine son épouse, 104. v t. derniere ceremonie de son mariage, 110, 111, &c. remercie sa mere de lui avoir ôté la Mancini, 118, v.t. pleure le Cardinal, 129, v.t. 142, v t. 161, v.t. son entrée à Paris, 130, v.t. & suiv. prend l'administration des affaires, 161, 163, 165, &c. v t. 173, v.t. sa maniere de gouverner & d'agir, 173, v.t. & suiv. son caractere, 174, & suiv. v t. 179, 181, v.t. &c. son aversion pour les Anglois, 176, v.t. ses frequentes promenades avec la Duchesse d'Orleans, 188, v.t. regle le different de la Comtesse de Soissons & de la Duchesse de Navailles, 194, v t. se donne à des plaisirs & des promenades nocturnes, 200, iii.t ce qu'il pensoit de la valeur de François I. 213, v.t. mécontent de l'éloignement de Madem. de Ponts, qui lui plaisoit, 217, 218, v.t &c devient amoureux de Mad. de la Valiere, 217, v.t. 219, v t. &c. part pour Nantes, 224, v. t. & y fait arrêter

Fouquet, 226, v.t. revient à Fontainebleau, 228 v.t. comment se ressent de l'affront fait à son Ambassadeur à Londres, 242, v.t. reparation glorieuse qu'on lui fait, 246, v.t. suite de son caractere, 247, v.t. il lui nait un fils, 248, v.t. s'atache à Madem de la Mothe-Houdancourt 269, v t. se fache des opositions de Mad. de Navailles à ce sujet, 270. & suiv. v.t. entretenoit Madem. de la Mothe par le trou d'une cloison, 274, v.t. & l'alloit voir par les goutieres, 277, i.t. revient à Madem. de la Valiere, qui se rend, 280, v.t achete Dunkerque du Roi d'Angleterre, 284. v.t. reçoit une lettre espagnole, dont il soupçonne que Mad. de Motteville étoit l'auteur, 288, v.t. sa situation au commencement de l année 1663, pag. 289, 290, v.t. veille la Reine-Mere, 296, v.t. est dangereusement malade de la rougeole, 299, v.t. & guerit promptement, 300, v.t. vouloit être maitre des volontez, des esprits, & des cœurs, 305, v.t. brouillé avec la Reine, pour la disgrace du Duc & de la Duchesse de Navailles, 322, v.t. & suiv. se racommode avec elle, 327 v.t. & suiv. ses contrarietez, 332, 348, v.t. promet à sa femme de devenir bon mari à trente ans, 340, v.t. vient voir au galop sa mere qui s étoit trouvée mal, 340, v.t. mene la Valiere jouer chez la Reine-Mere, 341, v.t. fort afligé de la maladie de sa femme, 348, v.t. découvre les auteurs de la lettre espagnole, & les exile, 360--370, v t. se transporte à Saint Germain, 372, v.t. veut avoir les grosses perles de la Reine-Mere, 377, v.t. fort touché de l'état de sa mere, 379, v.t. est souvent à Versailles, qu'il destine à sa demeure, &c. 391, 393, v.t. &c. signe le testament de la Reine-Mere sans le lire, 407, v.t. avi-

de de gloire, 423, 427, v t. &c. aprend à la Reine la mort du Roi d'Espagne, 431, v. t. ne laisse pas de se livrer aux plaisirs, 435, 436, & suiv. v t. trop peu touché de la mort de la Reine sa mere, 465, 473, v t. se trouve mal, & tombe en foiblesse, 477, 478, v.t. veut faire aussi retirer Monsieur, qui le refuse, 484, v.t fait lire le testament de la Reine sa mere, 487, &c. v.t la pleure & en fait un bel éloge, 488. v.t.

LOUIS DE BOURBON, Prince de CONDÉ, Duc d'Anguien, 144, i.t. gagne la bataille de Rocroi, 144, i.t. & celle de Fribourg, 288, i.t. aime fort Madem du Vigean, 300, 301, 309, i.t. favorise l'enlevement de Mad. de Bouteville, 306, i.t. gagne la bataille de Nortlinghen, 310, i.t. prend Furnes, & fait dessein sur Dunkerque, 386, 387, i.t. & le prend, 391, i.t. 395, i.t. devient Prince de Condé, 403, 404, i.t. quelle figure il faisoit à la Cour, 416, & suiv. son exterieur, 430, 431, i.t aime Madem. de Toussy, *là-meme.* assiege Lerida, & est obligé de se retirer, 459, 476, i.t. se brouille avec sa mere pour le President Perrault, 540, i.t revient de Catalogne, 543, i.t. attaché à la Cour au commencement des troubles, 25, ii.t. prend Ypres, 85, 87, ii.t. gagne la bataille de Lens, 231, 233, & suiv. revient à la Cour. 317, ii.t. sa lettre au Parlement, 331, ii.t. demande le chapeau de Cardinal pour le Prince de Conti, 384, ii.t. tâche à abaisser le Duc d'Orleans, 397, ii.t 402, ii.t. repond vivement & d'un air menaçant au Parlement, 424, 425, ii.t. promet à la Reine l'humiliation du Parlement & des Parisiens, 439, & suiv. ii.t. trompé par le Prince de Conti, & la Duchesse de Longueville, 482, ii.t. & en

est au desespoir, 488, ii.t. vient attaquer Charenton, & l'emporte, 521, 522, ii.t. se laisse gagner par Madame de Longueville, 101, 102, iii.t. 110, iii.t. se dégoute du Cardinal, 110, iii.t. & suiv. se retire en Bourgogne, 124, iii.t. revient à la Cour, 170, iii.t. mécontent du Ministre, 200, & suiv. iii.t. paroit favoriser les Bourdelois, 203, iii.t. protege Mr de Bouillon, & demande le pont de l'arche pour le Duc de Longueville, 210, 211, & suiv. iii.t. 217, iii.t. &c. insulte le Cardinal, 219, iii.t. se declare son ennemi, 223, iii.t. paroit se racommoder avec lui, 256, 257, iii.t. avec quelle hauteur en agit avec la Reine, 317, iii.t. attaqué par les Frondeurs, 327, & suiv. iii.t. fait marier le Duc de Richelieu, 340, & suiv. iii.t. sa perte resolue, 342, iii.t. 359, iii.t. arrété, 375, iii.t. moins redoutable dans le cabinet qu'à la guerre, 401, iii.t. on fait de grands feux de joie pour sa prison, 407, iii.t. demande la liberté au Ministre, & lui offre d'être son ami, 481, iii.t. caractere de la Princesse sa femme, 524, 525, iii.t. transferé à Marcoussi, 515, iii.t. 531, iii.t. & de là au Havre, 532, iii.t. 537, iii.t. déliberations au Parlement sur sa liberté &c. 573, iii.t. negociations pour sa liberté, 13, iv.t. & suivant. la Reine donne ordre de le délivrer, 73, &c. iv.t. lui & les deux autres Princes délivrez, 87, & suiv. iv.t. declaration touchant son innocence, 100, iv.t. manque de parole à Madame de Chevreuse sur le mariage du Prince de Conti, 114, 115, &c. iv.t. 117, iv.t. 119, perd le Coadjuteur, 120, iv.t. & le Premier President, 123, iv.t. & la Princesse Palatine, 124, iv.t. obtient le gouvernement de Guienne, 126, iv.t. 151, iv.t. & suivant. ne veut

point écouter les conseils violens du Coadjuteur & autres, 151, iv.t. &c. abandonne le premier President, & en est blamé, 155, iv.t. on propose de l'enfermer de nouveau, 165, 167, iv.t. se retire precipitament à Saint Maur, & pourquoi, 171, iv.t. & suiv. sa lettre au Parlement, 180, & suiv. iv.t. fait chasser le Tellier, Servien, & de Lionne, 175, 178, 191, iv.t. revient à Paris, 202, iv.t. se declare contre le Coadjuteur, 204, iv.t. blamé de sa rencontre avec le Roi au Cours, 205, 206, & suiv. iv.t. se resoud à la guerre, & envoye en Espagne, 211, &c. iv.t. declaration donnée contre lui, 215, iv.t. 218, iv.t. 230, & suiv. iv.t. sa reponse à cette declaration, 237, & suiv. iv.t. n'assiste point à la ceremonie de la majorité du Roi, 268, iv.t. se retire à Bourges, & est entrainé dans la resolution de faire la guerre, 304, 306, iv.t. va à Bourdeaux, 307; &c. iv.t. traite avec l'Espagne, 308, iv.t. veut faire arrêter le Coadjuteur, 314, iv.t. s'assure d'Agen & de Xaintes, 315, iv.t. & assiege Coignac, 316, iv.t. defait par le Comte de Harcourt, 313, iv.t. 339, iv.t. quitte la Guyenne, & vient à son armée, 339, iv t. prend Montargis, 345, iv t. defait le Maréchal d'Hocquincourt, 346, iv t. se rend à Paris, 348, iv.t. va au Parlement, 350, iv.t. prend & perd Saint Denis, 352, 353, iv.t entend à la paix, & à quelles conditions, 356. &suiv. ses devotions grimacieres envers la, chasse de Sainte Genevieve & autres, 364, 365, iv.t. sa gloire à la bataille de Saint Antoine, 373, & suiv. iv.t. 378, accusé du desordre de l'Hotel de Ville de Paris, perd l'affection du peuple, 385, 386, iv.t. cause la mort de Chavigny, 390, iv.t. se retire en Flandre, 392, iv.t. redonne des forces aux

troupes espagnoles, 409, iv.t. se jette dans Cambrai, 494, iv.t. tombe dangereusement malade, 503, iv.t. revient à la Cour, & comment reçu, 63, v.t. son caractere & ses emplois alors, 184, 185, v.t. chef de la troisiéme quadrille du carouzel de 1662, pag. 268, v.t. craint par le Roi, 300, v.t.

Luines: devient favori de Louis XIII. qui le fait Connétable, 3, 4, 5, i.t. meurt en 1621. pag, 12, i.t.

Luines (la Duchesse *de*): Voyez *Chevreuse*.

M

MADRID: description abregée de cette ville, 43, & suiv v.t.

Majorité: description de la ceremonie de celle de Louis XIV. 276, & suiv. v.t.

Maisons (le President de): joué par le Cardinal pour la Sur Intendance des Finances, 119, 120, iii.t. 297, iii.t. fait Sur-Intendant des Finances, 469, iii.t. deputé vers la Cour, 365, i.t.

Maitres des Requêtes: se mutinent, 7, & suiv. ii.t. mandez au Palais Royal, reprimendez, & interdits, 19, & suiv. ii.t. demandent pardon, 35, ii.t. retablis, sans l'avoir demandé, 139, ii.t. 142, ii.t.

Maitresses de Louis XIV: Olimpe Mancini, depuis Comtesse de Soissons, 417, iv.t. Voyez *Mancini* (*Olimpe*). Madem. de la Motte d'Argencour, 471, &c. Voyez *Motte d'Argencour* (*Madem. de la*). Marie Mancini depuis Connétable Colonne, 523, iv.t. &c. Voyez *Mancini* (*Marie*). Madem. de Ponts, 217, &c. v.t. Voyez *Ponts* (*Madem. de*). Mad. de la Motte Houdancourt, 269, v.t. & suiv. Voyez *Motte-Houdancourt* (*Mad. de la*). Madem. de

Mademoiselle de la Valiere, 217, 219, v.t. &c. Voyez *Valiere* (*Madem. de la*)

Mancini (Mad. *de*), sœur du Cardinal Mazarin: vient en France, 461, v.t. elle y meurt, 462, iv t. faits qui la regardent, 462, 463, &c. iv.t.

Mancini, neveu du Cardinal Mazarin, tué à la journée de Saint Antoine, 372, iv.t.

Mancini, autre neveu du Cardinal, depuis Duc de Nevers: se trouve à la fameuse débauche de Roissy, & est chassé de la Cour, 12, v.t. desherité par son oncle, qui lui laisse neanmoins le Duché de Nevers, celui de Ferreti, une belle maison, &c. 148, v.t.

Mancini (Olympe), niece du Cardinal, depuis Comtesse de Soissons: son arrivée à Paris & son portrait, 499, i.t. 417, & suiv. iv.t le Roi s'attache à elle, 417, iv.t. est au desespoir du mariage de sa cousine avec le Prince de Conti, 419, iv.t. épouse le Prince Eugene, Comte de Soissons, 467, 468, iv.t. 471, iv.t. le Roi conserve un reste d'inclination pour elle, 523, iv.t. son jeu excessif, 139, v t. faite sur-intendante de la maison de la Reine, 147, v t. n'étoit point aimée de la Reine-Mere, 157, v t. son different avec la Duchesse de Navailles sur les prérogatives de leurs charges, 189, v t. &c. jusqu.à 198, v t. s'introduit dans les plaisirs du Roi, 198, v.t. & suiv. previent le Roi contre Mad. de Motteville, qu'elle haïssoit mortellement 206, 207, v.t. 255, 256, v t. prête la main à l'amour du Roi pour Madem. de la Motte-Houdancourt, 273, v.t. 277, 278, v.t. voulant se justifier, aprend à la Reine l'amour du Roi pour la Valiere, 305, 307, &c. v.t. & dit au Roi qu'elle l'avoit su par la Duchesse de Navailles, 310, v.t. &c. fait exiler

enfin cette Ducheſſe & ſon mari, 320, v.t. ſes liaiſons avec Vardes, 363, v.t. accuſe le Comte de Guiche de trahiſon & de manque de reſpect pour le Roi, 366, 367, v.t. exilée avec ſon mari, 369, v.t.

Mancini (Marie), niece du Cardinal Mazarin, depuis femme du Connétable Colonne : ſon arrivée à Paris, 499, i.t. ſa mere recommande de la mettre en religion, à cauſe de ſon mauvais naturel, 462, 463, iv.t. tirée des Filles de Sainte Marie, & miſe ſur le grand Theatre de la Cour, 469, iv t. ſon portrait, 470, iv.t. 524, 525, iv.t. le Roi s'attache à elle, & elle à lui, *là - même* : ſuit le Roi par tout, & ne le quite point, 533, iv t. devient déplaiſante à la Reine, 534, iv t. jalouſe de la Princeſſe de Savoie, elle la fait traiter froidement par le Roi, & le ſuit par tout, 550--552, iv.t. 4, v.t. & ſuiv. eſpere de ſe faire Reine, 6, v t. éloignée de la Cour à Brouage, & reproche qu'elle fait au Roi, 22, v.t. le Roi la voit à Gognac, 37, v.t. n'étoit point eſtimée du Roi, 118, v.t. mariée au Connétable Colonne avec une dot de cent mille livres de rente &c. 143, v.t.

Mancini (Hortenſe) depuis Ducheſſe Mazarin : propoſée pour femme au Roi d'Angleterre, qui la refuſe, 134, v.t. mariée au Grand Maitre de l'Artillerie, qui prend le nom de Mazarin, 143, 144, v t. biens immenſes que ſon oncle laiſſe à ſon mari, 148, v.t.

Mardik : pris pendant l'abſence de Clanleu, & pris par le Duc d'Orleans, 367, & ſuiv. v.t.

Marets (des) : trompe ſon maître le Duc de Richelieu, & lui fait épouſer Madame de Ponts, 340, & ſuiv. iii.t.

Marguerite de Savoie : on la veut marier au Roi, 526, iv.t. ſes ſentimens ſur ce

mariage, 537, iv.t. est amenée à Lyon, & bien reçûë du Roi, 538, &c. son caractere, 540, 541, 545, iv.t. avoit été le rebut du Duc de Baviere, 526, 545, iv.t. traitée froidement par le Roi, 551, iv.t. sa sage conduite en cette ocasion, 552, iv,t. mariée au Duc de Parme, & sa mort, 317, v.t.

MARIE DE MEDICIS : sa mauvaise administration pendant sa Regence, 2, & suiv. se retire à Blois, 5, i.t. brouille son fils avec sa femme, 12, i.t. sollicite en vain l'éxil du Cardinal de Richelieu, 52, & suiv. i.t. sur le point d'être arrêté à Compiegne, s'enfuit à Bruxelles, 61, & suiv. i.t. meurt à Cologne accablée de dettes, 63, i.t.

MARIE THERESE D'AUTRICHE, Infante d'Espagne, & Reine de France : sa tante la veut marier au Roi, 527, iv.t. &c. peu contente du voiage de Lyon, 542, iv.t. étoit belle, 544, iv.t. son portrait, 49, v.t 86, v.t. repond peu de choses au Maréchal de Grammont, 57, v.t. & aux complimens du Roi, 73, v.t. arrive à Saint Sebastien, 72, v.t. refuse une Lettre du Roi, 74, v.t. ce qu'elle répondoit d'ordinaire à ses complimens, 74, 75, v.t. ce qu'elle dit à la premiere vûe du Roi son époux, 98, v.t. prend congé de son pere, & vient à Saint de Luz, 103, 104, v.t. derniere ceremonie de son mariage, 110, 111, &c. v.t. avoit toujours regardé le Roi comme devant être son mari, 119, 120, v.t. son entrée à Paris, 130, v.t. &c. manque d'argent, 138, v.t. peu affligée de la mort du Cardinal, 162, v.t. s'allarme des promenades nocturnes du Roi, 401, v.t. & suiv. ignore long tems l'amour du Roi pour la Valiere, 219, v.t. accouche d'un fils, & est au peril de la vie, 248, 249, v.t. accouche d'une Princesse, qui meurt peu après, 281,

281, v.t. découvre l'amour du Roi pour la Valiere, 281, v.t. & suiv. a la rougeolle, 298, v.t. ce qu'elle dit touchant la jalousie, 303, v.t. aprend avec certitude l'amour du Roi, 307, v t. avec quel chagrin elle aprend que le Roi a introduit la Valiere chez la Reine-Mere, 341, v.t. &c. portée à Versailles, 346, v.t. son humeur inquiete & jalouse chagrine la Reine-Mere, 347, v.t. tombe malade dangereusement, 347, v.t. & en guerit, 349, v.t. veut avoir sa part des diamans de la Reine-Mere, 377, v.t. fort sensible à la perte de cette bonne mere, 387, v.t. avec quelle douleur elle aprend la mort du Roi son pere, 431, v t. trop peu touchée de la mort de la Reine-Mere, 456, 472, 474, v.t.

Marsillac (le Prince *de*) : bien auprés de la Reine, 133, 134, i.t. manque d'obtenir le Gouvernement du Havre du Grace, 139, 140, i.t. s'attache à Mr le Prince, & devient amoureux de Madame de Longueville, 454, 455, & suiv. il la rend rebelle, 455, ii t. 476, ii.t. vient joindre les rebelles à Paris, 481, ii.t. reçu & recompensé à la Cour, 143, iii.t. obtient le tabouret pour sa femme, &c. 253, iii.t. conseil qu'il donne aux Princes, 369, iii t. se sauve aprés la prise des Princes, 391, 404, iii.t. se retire en Touraine, 416, iii.t. devenu Duc de la Rochefoucault, veut s'emparer de Saumur, 439, iii.t. declaré criminel de leze-majesté, 458, iii t. reçu dans Bourdeaux, 463, iii.t. General des revoltez de Bourdeaux, 465, iii t. sa valeur au siege de Bourdeaux, 520, iii.t. fait la paix, 523, iii.t. veut faire Mazarin le liberateur des Princes, 13. & suiv se resoud à la guerre, avec Mr le Prince, 211, 212, iv.t. tient le Coadjuteur reserré dans la porte de la grande salle, 259, & suiv. iv t. surnom-

mé *Camarade la Franchise*, par ce Prelat, 262, iv.t. porte le Prince de Condé à la guerre, 305, & suiv. iv.t. le suit à Bourdeaux, 307, &c. & puis à son armée, 339, iv.t. jaloux de la Duchesse de Longueville contre le Duc de Nemours, 341, 361, iv.t. se bat avec valeur, 347, iv.t. blessé d'une mousquetade qui lui fait perdre la vûë, qu'il recouvre ensuite, 375, iv.t.

Marsin : Commandant en Catalogne, où il est arrêté, 408, iii.t. quitte le commandement de l'armée de Catalogne, & se joint au Prince de Condé, 313, iv.t. chargé de l'armée de Guyenne, 339, 344, iv.t. le baton de Maréchal demandé pour lui, 338, iv.t.

Martineau : temoin dans le procez touchant l'assassinat du Prince de Condé, 347, iii.t. amené à Paris, 364, iii.t.

Martinozzi (Madame *de*) : sœur du Cardinal Mazarin, 461, 462, iv.t.

Martinozzi (Madem. *de*), niece du Cardinal Mazarin : destinée au Duc de Candale, 401, iv.t. 419, iv.t. épouse le Prince de Conti, 401, son caractere estimable, 401, 402, iv.t. 419, iv.t. preferée à sa cousine, 419, iv.t. faite Sur-Intendante de la maison de la Reine-Mere, 146, v.t. Voiez *Nieces du Cardinal Mazarin.*

Maulevrier : sa pensée ingenieuse sur les variations de la conference de Ruel, 39, iii.t.

Maure (le Comte *de*) : député des Generaux de Paris, 93, iii.t. se fait moquer de lui, 95, iii.t. & suiv. caractere de sa femme niece du Maréchal de Marillac, 64, iii.t.

Mayerne : son peu de respect pour la Reine d'Angleterre, 283, iii.t.

Mazarin (*Jules*), Cardinal : apellé au Ministere par Louis XIII. 117, i.t. choisi par la Regente, & son caractere, 142, 143, i.t.

abandonne Chavigni son bienfaiteur, 146, 147, i t. recherche inutilement Messieurs de Vendôme, 148, i.t. instruit, & recommandé au feu Roi, par le Cardinal de Richelieu, 150, i.t. soutenu par la Reine, 156, i.t. étoit avare, 159, i.t. estime qu'en faisoient les Courtisans, 160, i.t. son heureuse situation, 170, i.t. fait seul les quatre Charges de Secretaire d'Etat, 219, i.t. fait établir des spectacles en musique, 353, i.t. fait Sur-Intendant de l'éducation du Roi, 353, i.t. méprisoit les plus honnêtes femmes, & les belles lettres, &c. 397, i.t. 429, i.t. son avarice cause de la paix de la Hollande avec l'Espagne, 416, i.t. partie de son caractere, 462, & suiv. i.t. 485, i.t. 515, i.t. &c. soupçonné & taxé de n'avoir point voulu de paix, 479, i.t. 27, ii.t. ignoroit les loix de l'Etat, 498, i.t. ses precautions lors de la petite verole du Roi, 544, i.t. & suiv. trompe habilement l'Abbé de la Riviere, 82, ii.t. fait casser l'Arrêt de jonction des Compagnies Souveraines, 105, ii.t. son impuissance contre elles, 115, ii.t. & suiv. obligé de plier, 118, 120, ii.t. & suiv. 144, ii.t. fait arrêter Blancmenil & Broussel, 240, ii t. & suiv. se tient prêt à se sauver, 271, 272, ii.t. démarches & declarations du Parlement contre lui, 316, & suiv. ii.t. veut ôter le chapeau à l'Abbé de la Riviere, 385, ii.t. &c. prend le parti d'assieger Paris, 438, & suiv. ii.t. declaré ennemi de l'Etat par le Parlement, 466, & suiv. digeroit les injures comme Mithridate le poison, 3, iii.t. les Députez refusent de conferer avec lui, 30, iii.t. on vend ses meubles & sa bibliotheque, 33, iii.t. accepte la paix, 51, iii t. &c. change de conduite, & devient plus interessé, iii.t. se lie avec la Maison de Vendôme, 109, iii.t. &c.

tache à contenter Mr le Prince, 111, iii.t. u
de sa faveur avec douceur & clemence, 11
iii.t fait assieger Cambrai, 146, iii t. revie
à Paris, & comment y est reçu, 182, & sui
iii.t. moqué de tout le monde, 191, iii
veut marier une de ses nieces à Mr de Me
cœur, 201, &c. iii t. insulté par le Prince
Condé, 219, iii.t. exposé aux railleries d
Frondeurs, 244, 245, iii.t. se resout de fai
arrêter les Princes de Condé & de Conti, &
Duc de Longueville, 342, 360, &c, iii
fait la paix avec les Bourdelois, 523, iii
pendu en effigie dans tous les carrefours
Paris, 534, iii t 576, iii.t. y revient, 53
iii.t. va reprendre Rhetel, 540, & l'emport
576, iii.t. rentre glorieusement dans Par
587, iii.t. ses negociations avec le Duc de
Rochefoucault, 13 & suiv. iv.t. neglige fc
mal à propos les avis du Duc de la Rochefo
cault & de la Princesse Palatine, 15, 16,
suiv. iv.t. veut aller au Havre délivrer les Pri
ces, 50, & suiv. iv t. sort de Paris déguisé
Cavalier, 53, iv.t. Arrêt du Parlement cont
lui & ses adherans, 66, iv.t. & suiv. son voy
ge du Havre, ridicule, 86, iv.t. délivre l
Princes, 88, iv.t. se retire à Dourleus, 92, iv
lettre qu'il écrit à la Reine, 93, iv.t. & sui
se retire à Breuil, & en Allemagne, 97, iv
&c. manque de tout, 100, iv t. Arrêt du Pa
lement contre lui, 101, iv.t. & suiv. sa lett
à Mr le Premier, 104, & suiv. iv.t. tout
monde negocie avec lui, 163, iv t. son trai
avec Chateauneuf, le Coadjuteur, & la D
chesse de Chevreuse, 269, & suiv iv.t. reço
ordre de revenir à la Cour à Bourges, 31
iv.t. 315, iv t. Arrêt contre lui, & sa tête mi
à prix, 320, iv.t. rentre en France, à la tê
d'une armée, 324, iv.t. forcé de nouveau

quitter la Cour, 392, iv.t. revient de Sedan à la Cour, 398, iv.t. sa politique à l'égard du Roi, 472, iv t. devient le maitre absolu, & l'idole des Courtisans, 480, &c. iv.t. son peu d'égard pour la Reine, 484, 485, iv.t. 549, iv.t. n'étoit point cruel, 501, iv.t. se fait le vivandier & le munitionaire de l'armée, 513, &c iv.t. ses precautions lors de la maladie du Roi, 517, iv.t. mene le Roi à Lyon pour traiter de son mariage avec la Princesse de Savoye, 527, 529, iv t. & suiv. son but dans ce voyage, 529, 530, iv. t. comment il repondoit ordinairement aux importuns, 548, iv.t. écoute les propositions d'Espagne pour l'Infante, 549, iv.t. espere qu'elles seront inutiles, 2, v.t. tente de faire épouser sa niece au Roi, *6*, v t. *16*, v.t. ce qu'il craignoit du mariage d'Espagne, *9*, v.t. chasse son neveu de la Cour, à cause de la débauche de Roissy, 12, 13, v.t. se surmonte genereusemant pour éloigner sa niece du Roi, & pour l'empêcher de l'épouser, *16*, 17, 19, v.t. & suiv. sa prodigieuse autorité & son avarice, 22, & suiv. 32, v.t. *167*, v.t. part pour le mariage du Roi, & la paix, 28, v.t. & suiv. pris pour arbitre par le Roi d'Espagne, *79*, v.t. loué par le même Prince, *94*, v.t. son retour à Paris, 128, v.t. pleuré du Roi, qui le trouve en reverie, *129*, v t. salué par toutes les Cours Souveraines, *129*, v.t. &c. sa moderation aparente sur le refus que le Roi d'Angleterre fait de sa niece, 135, v.t. refuse de marier une de ses nieces au Duc de Savoye, en lui rendant Pignerol, 135, v.t. retombe malade, 137, v.t. son extrême avarice, 138, v.t. son jeu excessif, & ses pilleries, *139*, v t. sa dureté & son ingratitude, 140, v.t. prend de l'emeti-

que, & empire, 142, 143, v.t. marie ses nieces au Connétable Colonne, & au Grand Maitre de l'Artillerie, 143, v.t. fort aimé du Roi, 147, 148, v.t. biens immenses qu'il laisse, 148, v.t. 170, v.t. reçoit le Viatique & se fait assister par Mr Joli, 140, v.t. 152 v.t disposoit generalement de tout, 150, v.t soupçonné de peu de religion, 150, & suiv regarde la mort avec intrepidité, 152, 160 v.t. donne de belles pierreries au Roi, aux Reines, &c 152, v.t. n'avoit pour Confesseur qu'un Théatin, homme simple, 153, v.t reçoit l'Extrême-Onction, 153, v.t. son ingratitude pour la Reine-Mere, à qui il fait demander la survivance de son Gouvernement de Bretagne, 155, v.t. persuadé que les Medecins le tuoient, 158, meurt le 9. Mars 1661. p.159, v.t. son corps exposé, 168, v.t on lui trouve une pierre dans le cœur, 168 v.t. vers contre sa memoire, 169, v.t. toute la Cour prend le deuil pour lui, 170, v.t. d'où venoient ses prodigieuses richesses, 171, v.t. ses passions principales, 171, v.t. méprisoit les François, 173, v.t.

Meilleraye (Mr *de la*), Maréchal de France, & Grand-Maitre de l'Artillerie: est General en Italie, 303, i.t. prend Portolongone, 395, i.t. fait Sur-Intendant des Finances, 149, ii.t. son caractere, 150, ii.t. &c on l'envoye apaiser le tumulte & arrêter les barricades, 247, & suiv. ii.t. délivre le Chancelier Seguier, 257, ii.t. se declare pour la paix, 380, 381, ii.t. fait Duc, 418, ii.t. son caractere & celui de sa femme, 93, 95, iii t. on lui ôte les Finances pour les rendre à d'Hemery, 93, 96, iii.t. prend Voges, & en fait pendre le Commandant, 508, iii t. prend l'Isle de Saint George, 510, iii.t. pousse vivement le siege

de Bourdeaux, 520, iii.t. on lui confie le Cardinal de Retz, qu'il laisse échaper, 407, 408, iv t. son fils, devenu Grand-Maitre de l'Artillerie, épouse Hortense Mancini, & prend le nom de Mazarin, 144, v.t.

Mêmes (le President *de*) : mécontent du mauvais traitement fait au Comte d'Avaux son frere, 39, 40, ii.t. parle fortement, & mécontente la Reine, 103, ii.t. se retire à la campagne, 108, ii t. opinoit toujours pour le vrai bien de l'Etat, 155, ii t. se racommode avec le Cardinal, 206, ii.t. sa mort & son caractere, 12, 13, iv.t.

Menardeau, Conseiller du Parlement de Paris: opine pour la Cour, 584, iv.t.

Meneville, fille d'honneur de la Reine-Mere : ses intrigues avec Fouquet, & le Duc d'Amville qui refuse de l'épouser, 237, &c. v.t.

Mercœur (le Duc *de*) : son mariage proposé avec l'ainée Mancini, 109, iii.t. 201, iii.t. 162, iv.t. 178, iv.t. fait apeller en duel le Duc de Beaufort son frere, 44, épouse la niece du Cardinal à Breuil, 208, iv t. interrogé sur ce mariage, 209, iv.t prend Valence, 452, iv.t. mort de sa femme, & son caractere, 464, iv.t.

Miossens : son caractere, 383, iii.t. chargé de mener le Prince de Condé à Vincennes, 381, 384, iii.t. sa fonction à la ceremonie de la majorité, 290, iv.t. marche à Saint Cloud, 351, iv.t.

Molé, Premier President du Parlement de Paris : sa fermeté, 7, ii.t. sommaire de sa harangue à la Reine, 230, & suiv. ii.t. insulté par la populace, & obligé d'aller demander Broussel, 253, ii.t. 262, 263, &c. ii.t. tache de servir la Cour, 526, ii.t. on delibere de l'arrêter, ou de le tuer, 528, ii.t. ses remontrances

avoient quelquefois l'air de libelles diffamatoires contre le Ministre, 1, iii.t. & suiv. en danger d'être pillé, 25, & suiv. menacé de nouveau, 48, 49, iii.t. fruit de sa prudence, 197, iii t. acusé de trahison, 334, iii.t. demande avec hauteur la liberté des Princes, 19, 20, iv.t. change à l'égard du Prince de Condé, 123, iv.t. 126, iv.t. son caractere, 124, iv.t. la Reine lui donne les Sceaux, 138, 146, iv.t. sacrifié par le Prince de Condé, 155, iv.t. privé des Sceaux, 158, iv.t. dispute contre le Prince de Conti, 191, iv.t. belle parole de ce Magistrat, 264, iv.t. sa harangue lors de la majorité, 297, iv t. on lui rend les Sceaux, 204, insulté par la canaille, 319, iv.t. empêché par Mademoiselle d'être reçu dans Orleans, 332, 333, iv.t. sa mort, & son caractere, 411, iv.t.

Molina (Dona *Maria*) : premiere femme de chambre de la Reine Marie Therese, 100, & sa favorite, 206, v.t. on lui remet une lettre espagnole suposée, & sa conduite à cet égard, 286, v.t. & suiv. n'avoue rien à la Reine de l'amour du Roi pour la Valiere, 307, v.t. console les Reines de la mort du Roi d'Espagne, 435, v.t.

Monaco : Voyez *Valentinois*.

Monaldeschi, Gentilhomme de la Reine de Suede : recit de sa mort par ordre de cette Princesse, 498, iv.t. & suiv.

Monk : retablit Charles II. sur le Trône d'Angleterre, 78, v.t. fait Chevalier par ce Prince, 124, v.t.

Montaigu (Milord) : son caractere, 137, v.t. creature de la Reine-Mere, 216, v t. la sollicite pour le retour du Comte de Guiche, 361, v.t. annonce la mort à la Reine-Mere, 376, v.t. 399, v.t. porte la Reine-Mere à parler au

Roi pour le Duc & la Ducheſſe de Navailles, 420, &c. v.t. avoit été confident de la complaiſance de la Reine-Mere pour ſes adorateurs, 480, v.t.
Montalais, fille d'honneur de Madame: chaſſée pour avoir favoriſée les amours de cette Princeſſe & du Comte de Guiche, 361, v.t. 362, v.t. livre leurs lettres à Vardes, ſur un ordre de Madame, 364, v.t.
Montauſier (le Marquis *de*): conſerve Angoulême, 315, iv.t. reprend Xaintes, 327, iv.t. épouſe Mademoiſelle de Rambouillet, 252, v.t. fait Duc, 313, v.t. ſentiment bas & lache de ce Courtiſan flateur, 343, v.t.
Montauſier (Madame *de*) abregé de ſon hiſtoire & de ſon caractere, 249, &c. v.t. faite Gouvernante du Dauphin, 249, v.t. devient Dame d'honneur, & partie de ſon caractere, 321, v.t. baſſeſſe d'ame de cette femme mondaine, 342, 343, v.t.
Montbazon (la Ducheſſe *de*): ſon caractere, 48, i.t. ſon avanture avec les Princeſſes de Condé & de Longueville, 176, & ſuiv. diſgraciée, & exilée, 186, &c i.t. obtient de l'argent & des Abbayes, 87, iii.t. revient à Paris auſſi vaine & coquete que jamais, & y meurt mépriſée de tout le monde, 487, 489, iv.t.
Mont-Medi: aſſiegé par le Maréchal de la Ferté, 494, iv.t. & pris, 497, iv.t.
Montmorency (Henri, Duc *de*): aime Anne d'Autriche, 13, i.t. & la Marquiſe de Sablé, 13, i.t.
Montmorency (*Charlotte de*), Princeſſe de Condé: Voiez HENRI DE BOURBON *Prince de* CONDÉ.
Montpenſier (Mademoiſelle *de*): Voiez *Orleans* (Mademoiſelle *d'*).
Montreſor: mis en liberté, 489, i.t.

Montrond : La Reine ordonne aux Princesses de Condé de s'y retirer, 445, v.t.

Moret : le gouvernement de Hedin lui est donné, 509, iv.t.

Motte d'Argencour (Madem. *de la*), fille d'honneur de la Reine-Mere : le Roi en devient amoureux, 471, iv.t. son portrait, *là-même*, sa conduite prudente, 472, & suiv. iv.t. se retire aux filles de Sainte Marie de Chaliot, 476, iv.t.

Motte Houdancour (le Maréchal *de la*) : enfermé dans Pierre-encise, & son frere exilé, 488, i.t. le Parlement de Paris s'interesse pour lui 498, i.t. mis en liberté, 293, ii.t. se joint aux rebelles de Paris, & est fait un de leurs Generaux, 488, ii.t. dégage le Duc de Beaufort, 529, ii.t. revient à la Cour, 125, iii.t. épouse Mad. de Toussi, 133, ii.t. sa femme devient gouvernante des Enfans de France, 321, v.t, & son caractere, *là-même*.

Motte Hodancourt (Mad. *de la*), fille d'honneur de la Reine : le Roi s'y attache, 269, v.t. 273, v.t. 277, v.t. 880, v.t.

MOTTEVILLE (Mad. *de*), Auteur de ces Memoires : niece du fameux Bertaud Evêque de Seez, 39, i.t. élevée auprès d'Anne d'Autriche, à qui on l'ôte, 40, i.t. emmenée en Normandie, 40, i.t. épouse Mr de Motteville, & est faite Dame de la Reine en 1639, pag. 43. 44, i.t. devient veuve en 1642, & retourne peu après à la Cour, 44, i.t. devient suspecte à Mazarin, 212, i.t. 361, i.t. & suiv. 471, i t. & suiv. comment écrit ses Memoires, 413, i.t. 489, 490, v.t dangers qu'elle court en voulant se sauver de Paris, 472. & suiv. obligée de se refugier au Louvre auprès de la Reine d'Angleterre, 542, ii.t sort de Paris, & se rend auprès de la Reine, 571, 572, ii.t. se rend à Saint Denis, 369, iv.t.

son mécontentement du Card Mazarin 25.v.t. va au mariage du Roi; arrive à Niort, 38,39, v.t. assiste à Fontarabie à la ceremonie du mariage, 81, v.t. employée par la Reine-Mere à conseiller la Duchesse d'Orleans, 201 v t. & à consoler la Reine, 205, v.t. & à reunir ces Princesses, 205,206, v.t. desaprouvé par le Roi, 206,207, v t. haie par la Comtesse de Soissons, 207, v.t. maltraitée par le Roi, 208, v.t. protegée par la Reine-Mere, 207, 209 & suiv. v.t. soupçonnée par le Roi d'avoir éloigné de la Cour Mad. de Ponts qui lui plaisoit, 217,218, v.t. veut se retirer de la Cour, & y est retenue, 254, v.t. & suiv. choisie pour gouvernante des enfans du Duc d'Orleans, mais en vain, 255, v t. sa disposition alors, 257, v.t. &c. partage le malheur de la Duchesse de Navailles, 311. v.t. le Roi la veut chasser, 331, v.t. la Reine Mere l'avertit de venir à Paris, 344, v.t. se justifie auprès de ce Prince, 339, v.t. qui découvre les auteurs de la lettre espagnole, 360 -- 369, v.t. assiste la Reine-Mere & lui lit quelques Chapitres de l'*Imitation*, 403,404,&c.v.t. logée au Palais Royal, 414, v.t 458 v.t. porte la Reine-Mere à parler au Roi, au Duc & à la Duchesse de Navailles, 420 v.t. & suiv. continue d'assister la Reine, 446, v t 454, 455, v.t. cette Princesse lui legue trente mille livres, & les lui fait donner de son vivant, 487, 501 v.t. se retire à Challiot, dont elle est bienfaitrice, 243, i.t.

N

NAPLES: cause de la revolte de ce Royaume 535, i.t. relation de cette revolte, 537, & suiv. i.t. 1 22, ii.t. & suiv. 40, ii.t. &c. 51, ii.t. & suiv. 143, ii.t.

Navailles: fait Duc, & épouse Mad. de Neuillant,

133, iv.t.&c. pousse vivement les troupes du Prince de Condé à la bataille de Saint Antoine, 376, iv.t. prend Mortare, 519, iv.t. Gouverneur de Niort, 39, v.t. possede beaucoup de bien dans les Pirenées, 65, v.t. apellé en duel par le Comte de Soissons, refuse de se battre, 195, 196, v.t. le Roi refuse de faire enregistrer son Duché au Parlement, 313, fait ce qu'il peut pour flechir le Roi, 315, v.t. exilé avec sa femme, 319, v.t. & suiv. la Reine-Mere parle pour lui, 420, v.t. & suiv. fait Gouverneur d'Aunis, la Rochelle, & Broüage, 425, v.t. n'ose en remercier la Reine Mere, 422, v.t.

Navailles (la Duchesse *de*) : chargée d'offrir le Roi en mariage à Mademoiselle d'Orleans, 5, iv.t. mariée au Duc de Navailles, 66, iv.t. 90, iv.t. &c. le Duc d'Orleans demande qu'on la chasse, 133, iv.t. parce qu'elle recevoit les lettres du Cardinal Mazarin à la Reine, 134, iv.t. avertit le Cardinal de revenir incessament, 322, iv.t. va au mariage du Roi, & arrive à son Gouvernement de Niort, 38, 39, v.t. & à Bayonne, 71, v.t. faite Dame d'honneur de la jeune Reine, 105, 109, v.t. son different avec la Comtesse de Soissons sur les prerogatives de leurs charges, 189, v.t. jusqu'à 198, v t. ses inquietudes & ses démarches touchant l'amour du Roi pour Mademoiselle de la Mothe-Houdancourt, lui attirent enfin la haine du Roi, 270, v.t. consulte Mr Joli sur les empressemens du Roi pour cette fille, 275, v.t. fait griller les avenues des chambres des filles de la Reine, 277, v.t. son attachement pour la Reine déplait au Roi, 304, v.t. n'avoue rien à la Reine de l'amour du Roi pour la Valiere, 308, v.t. l'assure au Roi, 309, v.t. & le soutient mal, 310, v.t. exilée enfin,

319, v.t. on parle pour elle, 420, v.t. & suiv. suit son mari, fait Gouverneur d'Aunis, 426, &c v.t.

Némond (le President de): deputé à la Cour, 365, iv.t.

Nemours (le Duc *de*): sert utilement les Princes dans leur élargissement, 15, iv.t. envoyé en Flandres, pour amener les Espagnols au secours du Prince de Condé, 325, iv.t. les amene, 328, iv.t. veut se saisir de quelques places, 320, iv.t. reçoit à demi un soufflet du Duc de Beaufort, 334, 335, iv.t. en intrigue amoureuse avec la Duchesse de Longueville, 341, iv.t. reçoit un coup de pistolet au travers du corps, 347, iv.t. s'attache à la Duchesse de Chatillon, 360, iv.t. blessé de treize coups à la bataille de Saint Antoine, 374, iv.t. se bat avec le Duc de Beaufort son beau-frere, qui le tue d'un coup de pistolet, 387.

Nieces du Cardinal Mazarin: leur arrivée à Paris, & leur portrait, 349, i.t. & suiv. mises entre les mains de Madame de Senecey, 29, ii.t. & suiv. on les cache, & on les envoye à Peronne, 66, iv.t. leur insensibilité & dureté pour leur oncle, 172, 198, v.t. Voiez *Mancini*, & *Martinozzi*.

Ninon, fameuse Courtisanne: fut la seule femme distinguée par la Reine de Suede, 457, iv.t.

Noailles (le Comte *de*): fait Capitaine des Gardes, 226, ii.t. sa femme faite Dame d'atour, 95, v.t. fait Duc, 313, v.t. la Reine Mere legue quinze mille livres à sa femme, 487, 501, v.t.

Noblesse: s'assemble contre les tabourets de Mesdames de Ponts & de Marsillac, 257, 260, &c. iii.t. demande la convocation des Etats, 128, iv.t.

Nogent (le Comte *de*) : son caractere de faux & de mauvais plaisant, 500, 501, i.t. 59, iv.t. la Reine de Suede le méprise, 448, iv.t. & le tourne en ridicule, 452, 453, iv t. sa mort, & partie de son caractere, 235, 236, v.t.

O

OGNON (le Gomte d') ; s'empare du gouvernement de la Rochelle, 493, iii.t. & suiv. se joint de nouveeu au Prince de Condé, 313, iv t. le bâton de Maréchal demandé pour lui, 358. iv.t.

Olonne (le Comte *d*) : son office à la ceremonie de la majorité, 280, iv.t.

Ondedei : sauve les nieces du Card. Mazarin, 66, iv.t. Evêque de Frejus, 73, v.t. envoié à Saint Sebastien, comme temoin du mariage du Roi, 73, v.t. & suiv, 80, v.t.

Opera, ou *Spectacles en Musique* : leur origine en France, 453, i t.

ORANGE (le Prince d') sa mort, 535, iii.t.

ORLEANS (Mad. la Duchesse d') : son caractere &c. 440, ii.t. & suiv. 391, ii.t. & suivans. perd son mari, & n'est comptée pour rien, 62, v t. Voyez GASTON & PHILIPPE DE FRANCE, HENRIETTE D'ANGLETETRE.

ORLEANS (Mademoiselle d') : veut inutilement soutenir ses prerogatives, 292, & suiv. refuse le Roi de Pologne, 326, i.t. picoteries entre elle & Mad. la Princesse, 381, i.t. acusée de traiter son mariage avec l'Archiduc, 60, 61, &c. ii.t. & suiv se tient à l'écart, 298, ii.t. souhaitoit d'épouser le Roi, 331, iv.t. 393, ii.t. 335, iv.t. 531, iv.t. on lui offre le Roi, & elle ne sait point profiter de cette offre, 5, iv t. son caractere, 331, & suiv. iv.t. 335, iv.t. 91,

v.t. se saisit habilement d'Orleans, 332, & suiv. iv t. va à la Bastille, fait tirer le canon contre les troupes du Roi, & délivre le Prince de Condé, 376,--378, iv.t. obligée de se retirer à Saint Fargeau, 395, iv.t son orgueil diminué par son exil elle revient à la Cour, 495, iv.t. 497, iv.t. fort aimée des honnêtes gens, 496, iv.t mal satisfaite de sa destinée, 531, iv.t. &c. va à Lyon avec la Cour, 539, iv.t. comment elle regardoit les Princesses de Savoye, 654, iv.t. assez peu sensible à la perte de son pere, 62, v.t assiste *incognito* au mariage de l'Infante à Fontarabie, 81, v t & suiv. elle en est caressée, 90, v.t. porte l'offrande de la jeune Reine, 112, v.t.

Orval (le Comte *d'*) : premier Ecuier du Roi, 289, iv.t.

Osorio (Dom *Joseph*) : vient negocier de la part du Roi d'Espagne avec les revoltez de Bourdeaux, 465, iii.t. renvoyé par ces revoltez, 492, iii.t.

P

PAIX : Articles de celle conclue à Ruel en 1649, pag. 51, iii.t. & suiv.

Palatine (la Princesse) : Voyez *Anne de Gonzague.*

Palestrine (la Princesse) : se refugie en France, 392, i.t. son caractere, 393, &c i.t. retourne en Italie, 505, i.t.

Palluau : se laisse prendre Courtrai, 84, 85, ii.t. & Ypres, 114, iii.t. son caractere, 114, 115, fait Maréchal de France pour ses bons mots, 115, iii.t.

Paris : ce qu'Henri III. en disoit, 237, i.t. commencement de ses troubles, 5, ii.t. la Reine en sort, 445, ii.t. & suiv. desordre & trouble

qu'y cause ce départ, 457, ii.t. &c. bloqué par les troupes du Roi, 462, ii.t. 485, ii.t. desordre affreux qui arrive dans son Hôtel de Ville, 381, & suiv. iv.t.

Parlement de Paris : son état lors de la mort de Louis XIII. 135, i.t. & suiv. casse sa derniere declaration, 135, i.t. depute vers la Reine, tonchant l'exil du President Barillon, 232, i.t. tache à se faire valoir, 313, i.t. la Regente y mene le Roi tenir son lit de justice, 314, & suiv. i.t. s'opose au tarif, 495, & suiv. ses opositions fatiguent la Cour, 31, ii.t. donne le celebre Arrêt de *Jonction* ou d *Union* avec les autres Cours Souveraines, 72, 74, & suiv. ii.t. rudement reprimandé par la Reine, 87, ii.t. maintient son Arrêt de jonction par un nouveau, 110, ii.t. &c. mandé au Palais Royal, où il lui est ordonné de ne se mêler que d'administrer la justice, 111, & suiv. ii.t. sommaire de la harangue qu'il fait faire à la Reine, 130, & suiv. ii.t. ses propositions, 138, 139, ii.t revoque les Intendans, 140, ii.t. va au Palais Royal demander Broussel, 260, ii.t. & suiv. l'obtient, & devient le maitre de tout, 268, 274, ii.t. ses demandes touchant Chavigny & contre le Cardinal, 316, & suiv. donne un Arrêt contre le Cardinal Mazarin, 466, & suiv. reçoit & traite avec un Envoyé de l'Archiduc, 255, & suiv. ii.t. s'acorde à faire la paix, 38, iii.t. les Bourdelois & Provençaux demandent sa protection, 196, &c. iii.t. s'assemble en faveur des Bourdelois, 294, 295, &c. iii.t. ses assemblées touchant les Sindics des Rentiers, 318, iii.t & suiv. reçoit une deputation du Parlement de Bourdeaux, & traite de la liberté des Princes, 484, & suiv. iii.t. 573, &c. iii.t. sa deputation pour

cette liberté, 18, 19, & suiv. iv.t. donne Arrêt contre le Cardinal & ses adherans, *66*, *67*, iv.t. toujours oposé aux Etats, 129, iv.t. donne un Arrêt contre Mazarin & met sa tête à prix, 320, iv.t. le Roi vient en grosses bottes lui défendre de s'assembler, 410, iv.t. harangue vive de Gaumin contre ce corps, 428, iv t.

Paui (le Chevalier) : son équipage à la ceremonie de la majorité, 284, 285, iv t.

Paulette (la) cause de l'union des Cours Souveraines contre la Cour, 72, & suiv. ii.t.

Paulin (le Pere), Jesuite, Confesseur du Roi : son discours à la Reine touchant l'assemblée des Etats, 130, 131, iv t.

Pelisson : son éloge de la Reine-Mere, 493, v.t. & suiv.

Perault, President : Intendant du Prince de Condé conservé pour son fils, 540, i.t. mis à la Bastille, 404, iii.t.

PHILIPPE IV. Roi d'Espagne : épouse Elizabeth de France, 8, fort voluptueux, 290, i.t. perd son fils, 397, 398, i.t. épouse sa niece, fille de l'Empereur, 420, i.t. 342, ii.t. conjuration contre lui, 340, & suiv. ii.t. ce qu'il dit du voyage de Lyon pour le mariage du Roi, 542, iv.t envoye Pimentel en France pour offrir l'Infante & la paix, 543, iv.t. il lui nait un fils, 7, v.t. maniere dont il reçoit l'ambassade de France pour le mariage de l'Infante, 48, v.t. &c. fort grave, 54, 56, 58, 98, v.t. perd son second fils, 59, v.t arrive à Saint Sebastien, 72, v.t. & vient finir le mariage à Fontarabie, 80, & suiv. v.t. son entrevue avec sa sœur, Reine de France, &c, 93, v t. & suiv. reconnoit que sa fille doit lui succeder, en cas de mort du Prince son fils, 101, v.t. jure la

paix, 102. v.t. sa tristesse à ce départ, 107, 108, v.t. peu genereux, 119, v.t. perd son fils, 248, v.t. meurt le 17. Septembre 1665, pages 430, 431, v.t. avoit été malheureux & dereglé, 433, v.t.

PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orleans: sa naissance, 88, i t. son caractere, 493, 494, &c. i.t. malade de dissenterie, 520, & suiv. i.t. & de la petite verole, 288, ii.t. tiré de Paris par Mr de Beringhen, 327, ii.t. son bon naturel, 516 517, iv.t mécontent des prétentions du Duc de Savoye. 554, iv.t. 2, v.t. épouse la Princesse d'Angleterre, 132, &c. v t. 176, 177. v.t. obtient l'apanage d'Orleans, 177, v.t. commence à s'inquieter des promenades de sa femme avec le Roi, 215, 216, v.t. secourt la Reine Mere dans sa maladie, 294, v.t. il lui nait un fils, nommé Duc de Valois, 338. iii.t. fort sensible aux maux de la Reine sa Mere, 184, v t. 457, v.t. saillie de tendresse & de devotion de ce Prince, 467, 468, v.t. ne veut point abandonner la Reine Mere, mourante, 484, 488, v.t. l'embrasse après sa mort, & se retire avec douleur, 486 487, v.t

Plementel (Dom *Antonio*): envoyé à Lyon pour y negocier la paix & le mariage de l'Infante, 543, iv.t. & suiv. vient à Paris achever le traité, 7, v.t

Pirennees: Description de ces montagnes, *66*, &c. v.t.

Plessis - Bellierre (Mad. *du*): amie de Fouquet, 227. avertie de sa prise, neglige de bruler ses papiers, 227, v t. exilée à Montbrison, 231, v.t. son caractere, 231, v t. &c. fait avoir au Marquis de Crequi son gendre le Generalat des Galeres, 232, &c. v.t. arrêtée & gardée, 243, v.t.

Plessis - Guenegaud (Mad. *du*): son caractere,

395, v.t. & suiv. 427, iv.t. travailloit à la paix, 349, iv.t. reçoit la Reine de Suede avec une magnificence extraordinaire, 457, iv.t. s'empresse d'emmener Mad. de Ponts de la Cour, parce qu'elle plaisoit au Roi, 217, 218. v.t.

Plessis-Pralin, (le Maréchal *du*): fait gouverneur de Monsieur, 35, ii.t. grand & heureux Capitaine, 35, ii.t. défait le Marquis de Caracene, & y perd un fils, 142, ii.t. commande l'armée de Flandres, 474, 475, iii t. défait le Maréchal de Turenne près de Rhetel, 577, & suiv. iii.t. perd deux fils en deux batailles, 580, iii.t. le Cardinal lui fait des avances, lors de la maladie du Roi, 518, iv.t.

P.lonoi: Description de leur ambassade, entrée, &c. pour le mariage de leur Roi, 332, & suiv.

Pont de l'Arche: soins que se donne le Prince de Condé, pour en faire obtenir le gouvernement au Duc de Longueville, 210, & suiv. iii.t.

Ponts (Madem. *de*): maitresse du Duc de Guise, 402, ii.t. & suiv. mise aux filles de Ste Marie, 2, 3, ii.t. démarches du Duc de Guise pour elle, 43, ii.t. & suiv. elle l'abandonne pour son Ecuyer, qui l'abandonne à son tour, 59, ii.t. acusée de vol par le Duc de Guise, se sauve en Flandres, 59, ii.t.

Ponts (Mad. *de*): obtient le tabouret, 253, 254, ii.t. bruit que cela cause, 232, & suiv. iii.t. seduit & épouse le Duc de Richelieu, 337, & suiv. iii t. son mariage confirmé par la Cour, 423, iii.t 430, iii.t.

Ponts (Madem. *de*): éloignée de la Cour parce qu'elle plaisoit au Roi, 217, v.t.

Porte (*la*): domestique de la Reine, tourmenté pour elle, 83, & suiv. obtient une charge de premier valet de chambre, dont il est obligé de se défaire, 431, iv.t.

Pradelle : chargé d'arrêter le Cardinal de Rets, 397, iv.t.

Prêtres Espagnols : trop libres dans leurs discours, 84 v.t.

Q

QUIMPERCORANTIN : erreur vulgaire où l'on est sur ce sejour, 413, iv.t.

R

RANTZAU (le Maréchal de) : bon homme de guerre, mais grand ivrogne, 529, i.t. arrêté à Saint Germain, 28, iii.t.

Rets (le Cardinal *de*) : Voyez *Coadjuteur de Paris.*

Rhetel : pris en deux jours par le Maréchal de Turenne, 494, iii. t. repris par le Cardinal Mazarin, 576, iii.t.

Rhodes (le Sieur *de*), grand maitre des ceremonies : ses fonctions à la ceremonie du sacre du Roi, 276, iv.t & suiv. 292, iv.t.

Richelieu (le Cardinal *de*) : mis dans le ministere par Marie de Medicis, 24, i.t 52, i.t. hai d'Anne d'Autriche, qu'il implique dans l'affaire de Chalais, 24, 29, &c. i.t. 32, i.t. aime Anne d'Autriche. 35, i.t. son caractere, 36, &c. i.t. comment se maintient auprès du Roi, 53, & suiv. i.t. oblige Marie de Medicis à s'enfuir, 61, &c. i.t. fait tourmenter le Chevalier de Jars, 65, & suiv. i.t. fait punir de mort Cinqmars & de Thou, 96, i.t. 99, i.t. meurt en Decembre 1642, 114, i.t. avoit recommandé Mazarin au feu Roi 150, i.t. cause des troubles d'Angleterre sous Charles I. 245, i.t. & suiv.

Richelieu (le Duc *de*) : seduit par Mad. de Ponts,

qui l'épouse, 337, iii.t. & suiv. son mariage confirmé par la Cour, 423, v.t.

Riviere (l'Abbé *de la*) : envoyé au Cardinal de Richelieu après l'affaire de Cinqmars, 103, i.t. & suiv. porte le Duc d'Orleans son maitre à ceder facilement la regence, 137, i.t. reponse fiere qu'il s'atire de la Reine de Pologne, 342, i.t. sauve la vie à Gersé, 443, i.t. rend le Duc d'Orleans peu courageux, 448, i.t. ses vues empressées pour le chapeau de Cardinal, 545 i.t. nommé au Cardinalat, 81. ii t. le Prince de Conti veut lui ôter cette nomination, 385, ii.t. 398, &c. sa disposition d'esprit en cette occasion, 404, ii.t. admis au Conseil d'Etat, 412, & suiv. le Prince de Condé lui cede le chapeau, 420, 421, ii.t. en horreur aux Parisiens, 489, ii t. ce qu'il contribue à la paix, 82, iii.t. fait travailler le Duc d'Orleans à la paix entre le Prince de Condé & le Ministre, 226, & suiv. iii.t. perd peu à peu les bonnes graces de son maitre, 351, & suiv. 357, iii.t. & suiv. 361, 362, iii t. fortement grondé par Mr le Prince, 370. iii t. son étonnement de la prison des Princes, 322, iii.t. &c. abandonné par le Duc d'Orleans, 391, iii.t. 407, 408, iii.t. tout à fait disgracié, 411, iii.t. & suiv jusqu'à 414 iii.t.

la *Riviere*, Officier dans Hedin : se revolte, 509, 511, iv.t.

Rochefoucault (le Chevalier *de*) : pris par sa garnison, & livré au Roi, 429, 430, iii.t.

Rochefouchault : Voyez *Marsillac*.

Rochelle (*la*) : le Comte d'Ognon s'empare de ce gouvernement, 493, v.t & suiv. maintenu dans le service du Roi par Estissac, 316, 317, iv.t.

Recroi : le Prince de Condé y gagne une bataille, 144, i.t.

Rohan : prérogatives de cette maiſon, 292, iii.t. & ſuiv.

Rohan (Mad. *de*) : ſon caractere, 50, i.t. hiſtoire de ſon mariage avec Chabot, 319, & ſuiv. i.t.

Rohan-Chabot (le Duc *de*), obligé de ceder ſon gouvernement d'Anjou, 326, iv.t. travailloit à la paix, 353, iv.t. &c.

Roiſſi : débauche fameuſe faite en ce lieu, 12, v.t.

Roquelaure (le Marquis *de*) : exilé pour peu de tems, 91, 92 iii.t.

Roquete (l'Abbé *de*) : aſſiſte à la mort du Duc de Candale, & fait ſon oraiſon funebre, 504, iv.t.

Roule (le Comte *du*) : épouſe d'Artigni, confidente du Roi & de la Valiere, 439, & ſuiv. v.t.

Suel : conference en ce lieu, 318, & ſuiv. ii.t. autre conference, 29, iii.t. & ſuiv.

Rys (*de*), Premier Preſident du Parlement de Rouen : meurt ſubitement chez le Roi, 492, i.t.

S

SABLÉ (la Marquiſe de) : ſon caractere romaneſque, 13, i.t. &c.

Saint Agnan : fait Duc, 313, v.t.

Saint Alban (Milord) : ſon caractere, 136, v.t. ridicule propoſition qu'il fait à la Reine-Mere, 221, 222, v.t.

Saint Antoine : deſcription de cette bataille, 368, & ſuiv. iv.t.

Saint Chaumont (Mad. *de*) ſœur du Maréchal de Grammont : faite gouvernante des enfans du Duc d'Orleans, 255, v.t. 361, v.t.

Saint Denis : pris par Mr le Prince, & repris par les troupes du Roi, 352, 353, iv.t.

Saint Germain : le Roi s'y retire, 327, ii.t. conference en cette ville, 335, & ſuiv. ii.t. 346, & ſuiv. ii.t. toute la Cour s'y retire, 456, & ſuiv. ii t.
Saint Mégrin : ſon office à la ceremonie de la majorité, 280, iv t. marche à Saint Cloud, 351, iv.t. tué à la journée de Saint Antoine, 372, iv.t.
Saint Simon (le Duc *de*) : preuves éclatantes de ſa fidelité au Roi, 239, iii.t. 470, 471, iii.t.
Saintot, maitre des ceremonies : ſes fonctions à la ceremonie de la majorité du Roi, 266, iv.t. & ſuiv. 286, iv.t. 292, iv.t.
Sarazin : chaſſé de la Cour, 487, 512, i.t. envoyé à Bruxelles par Madame de Longueville, 112, iv.t.
Sauteon : arrêté, pour avoir traité le mariage de Mademoiſelle, 60, ii.t. & ſuiv.
Sault (le Comte *de*) : remporte le prix du Carouſel de 1662, pag. 269, v.t.
SAVOYE (*Chriſtine* Ducheſſe de) veut marier la Princeſſe Marguerite ſa fille au Roi, 526, iv.t. ſes vues à cet égard, 537, & ſuiv. iv.t. vient à Lyon pour y traiter ce mariage, 538, iv.t. &c. comment aborde la Reine, 539, iv.t. ſes démarches inutiles, 552, 553, iv.t. retourne en Savoye avec une promeſſe du Roi, 1, v.t. ſa mort, 216, v.t.
SAVOYE (le Duc de) : ne voit point Monſieur, parce qu'il vouloit la main chez lui, 454, iv.t. 2, v.t. offre d'épouſer une niece du Cardinal Mazarin, ſi on lui rend Pignerol, 135, v.t.
Schomberg (le Maréchal *de*) : prend Tortoſe, 179, ii.t.
Scuderi (Mad. *de*) : vers qu'elle fit ſur des œillets cultivez à Vincennes par le Prince de Condé, 539, iii.t. vers qu'elle fit ſur la mort de la Reine-Mere, 497, v.t.

Seguier (le Chancelier) : va fouiller la cellule de la Reine au Val de Grace, 42, 43, v.t. ses inquietudes & son état chancelant au commencement de la Regence, 153, &c. i.t. son caractere servile, 78, ii.t. 254, ii.t. danger extrême où il se trouve exposé lors des barricades, 254, & suiv. ii.t. on lui ôte les Sceaux, 433, iii.t. revient à la Cour, 146, 147, 153, iv.t. son caractere, 153, iv.t. on lui rend les Sceaux, 159, iv.t. sa harangue lors de la majorité, 295, iv.t. on lui ôte les Sceaux, 304, iv.t. 386, iv.t.

Seguin, premier Medecin de la Reine-Mere : son caractere, 350, 351, v.t. & suiv.

Seine : débordement de cette riviere, 505, ii.t.

Senecey (Madame *de*) : rapellée, & remise en sa place de Dame d'honneur de la Reine, 162, i.t. son caractere, 164, i.t. 215, i.t. se charge des nieces du Cardinal, 29, ii.t. & suiv. demande & obtient le tabouret pour sa fille la Comtesse de Flex, 415, ii.t. &c. mais ne l'obtient point pour elle-même, 418, ii.t. obtient la survivance de sa charge pour sa fille, 484, iv.t. faite Duchesse, 147, v.t. la Reine-Mere lui legue trente mille livres, 487, 501, v.t.

Senneterre : envoyé Ambassadeur en Angleterre pour y troubler l'Etat, 249, &c. i.t. la Reine se confie en lui, 69, & suiv. avec quelle precaution il use de cette confiance, 68 &c. iv.t. 127, iv.t. on lui cache le retour de Chavigni, 140, iv.t. desaprouve qu'on enferme de nouveau Mr le Prince, 263, 265, iv.t. donne de bons conseils à la Reine, 214, iv t.

Sens (l'Archevêque *de*) : son caractere, 544, 545, iii.t.

Sentinelli, Capitaine des Gardes de la Reine de Suede : tue par son ordre Monaldeschi, 499, 500, iv t.

Servient

Servient : revient à la Cour, 339, iv.t.
Sillery (le Chancelier *de*) : rapellé, 5, i.t.
Sillery (le Marquis *de*) : va negocier en Espagne pour les revoltez de Bourdeaux, 495, iii.t.
Soissons (le Comte *de*) : épouse une niece du Cardinal, 467, 468, iv.t. son caractere, 468, iv.t. fait apeller en duel le Duc de Navailles, qui le refuse, 195, 196, v.t. exilé, 198, v.t. exilé de nouveau avec sa femme, 369, v.t.
Scûches : son caractere, 78, 79, iv.t.
Soyon, fille d'honneur de la Duchesse d'Orleans : s'enferme aux Carmelites, & le Duc d'Orleans l'oblige d'en sortir, 193, 194, iii t. gagnée par la Duchesse d'Aiguillon & le Pere Leon Carme, 356, 357, iii.t. faite Dame d'atour de Madame, 419, iii.t.
Strafford : fait Viceroi d'Irlande, 252, i.t. & General d'armée, 253, i.t. attaqué par le Parlement, & decapité, 255---266, i.t.

T

TABOURETS : troubles dont ils sont cause à la Cour, 257, & suiv. v.t.
Talon, Avocat General : harangue hardiment en faveur du peuple, 317, i.t. 14, ii t. &c.
Tancrede, fils de Mr de Rohan : tué dans une sortie prés de Vincennes, 512, 513, ii.t. &c.
Tellier (*Michel le*) : Secretaire d'Etat, 219, i.t. le Duc d'Orleans demande son éloignement, 133, iv.t. & suiv. 175, 178, iv.t. est éloigné, 198, iv.t. est rapellé à la Cour, 327, iv.t. son caractere, 146, v.t. avance Colbert pour détruire Fouquet, contre lequel ils parlent au Roi, 214, v.t. 261, v.t. &c. travaille au testament de la Reine-Mere, 378, 407, v.t. molesse de cet homme à servir ses amis,

420, v.t. &c. repris par la Reine-Mere à cet égard, 424, 425, v.t. executeur testamentaire de cette Princesse, 506, v.t.

Tempête horrible : 277, &c. i.t.

Ternat : son office à la ceremonie de la majorité, 279, iv.t.

Thou (Mr *de*) : arrêté pour le traité de Cinqmars, 94, i.t. décapité, 99, i.t.

Toledo (Gabriel de) : Espagnol, negociateur avec les Frondeurs, 318, iii.t. &c.

Trêmes (le Comte *de*) : sa dispute touchant le bâton de son fils, 216, & suiv. ii.t.

Trimouille (le Duc *de la*) : son ambition & celle de sa femme, 46, 47, iii.t. ses pretentions, 281, iii.t.

Trousse (le Marquis *de la*): tué au siege de Tortose, 180, ii.t. duelliste complimenteur & dangereux, 180, ii t.

Tubeuf, Sur-Intendant de la maison de la Reine-Mere : fait le testament de cette Princesse avec le Tellier, 376, 382, 407, &c. elle lui legue cent mille livres, 502, v.t. executeur testamentaire de cette Princesse, 506. v.t.

Turenne (le Vicomte *de*) : avertit le Cardinal de Richelieu de la prison de Cinqmars, 109, i.t. se joint aux rebelles, son armée l'abandonne, & il demande grace, 34, 35, iii.t. se sauve après la prise des Princes, 404, iii t. prend la qualité de Lieutenant General de l'armée pour la liberté des Princes, 415, iii t. declaré criminel de leze - majesté, 458, iii.t. ne peut prendre Guise, 473, 79, iii.t. prend Rhetel en deux jours, 494, iii t. battu par le Maréchal du Plessis, 577, 579, iii t. on le tire honnêtement d'avec les Espagnols, 113, iv.t. Mr le Prince ne peut le gagner, 308, iv.t. bien remis à la Cour, 327, iv.t. défait Mr de

Beaufort, 330, iv.t. arrête Mr le Prince, & sauve le Roi & la Cour, 346, 347, iv.t. défait les troupes de Mr le Prince près d'Etampes, 362, iv.t. prend la Capelle. 458, iv t. défait les Espagnols à Dunkerque, 513, iv. t. s'avance jusqu'aux portes de Bruxelles, & soutient la gloire de la France, 2,3, v.t.

V

VAL DE GRACE : Histoire de l'établissement & de la fondation de cette Abbaye Royale, 41, & suiv. i.t. la Reine-Mere laisse des fonds pour la faire achever, 504, v.t. & y donne son cœur & ses reliquaires, 500, 505, v.t.

Valence : pris par le Duc de Mercœur, 452, iv t.

Valenciennes : pris par les Espagnols, 427,

Valentinois (la Duchesse *de*) : se fait exiler, 220, 221, v.t. son mauvais caractere, 220, v t.

Valiere (Madem. *de la*), fille d'honneur de la Duchesse d'Orleans : le Roi en devient amoureux, 216, v.t. son portrait, 226, 227, v.t. se rend aux empressemens du Roi, 280, v.t. le Roi la voit avec plus de soin, 312, 313, v.t. la fait suivre par les femmes de qualité, 230, v.t.

Valot, premier Medecin du Roi : le Cardinal Mazarin en est fort mécontent, 159, v.t. versé dans la connoissance des simples & de la chimie, 350, v.t. homme foible, 350, v.t. 352, v.t.

Vandi : défend vaillamment le Catelet, & est trahi & livré aux ennemis, 473, v.t.

Vardes : ses liaisons avec la Comtesse de Sois-

sons, 309, v.t. 363, v.t. veut supplanter le Comte de Guiche auprès de la Duchesse d'Orleans, & s'empare de leurs lettres, 364, v.t. découvert être l'auteur de la lettre espagnole, & exilé à Montpellier, 366. 263, v.t.

Vendôme : caractere de ceux de cette maison, 129, i.t. refusent de se joindre à Mazarin, & s'en trouvent mal, 147, i.t. sont éloignez de la Cour, 194, &c. i.t. y reviennent, 433, ii t. proposition du mariage du Duc de Mercœur avec une Mancini, 109, iii.t.

Vieuville (la) : sur-intendant des finances sous Louis XIII. le veut être encore sous Louis XIV. 299, 300, iii.t. le redevient enfin, 303, 304, iv t.

Vigean (Madem. du) : fort aimée du Prince de Condé, 301. 302, &c. i.t. se fait Carmelite, 308, i.t.

Villequier (le Marquis de), Capitaine des Gardes: pris à Lens, est délivré par le gain de la bataille, 236, 237, ii t. faché de n'avoir point été employé à empiisonner le Prince de Condé, 398, 399, iii.t. fait Maréchal de France sous le nom d'Aumont, 12, iv.t. arrête le Cardinal de Rets, 398, iv.t.

Villeroi : fait gouverneur du Roi, 355, i.t. & Maréchal de France, 356, i.t. & Duc, 418, ii.t. admis au Conseil, & son caractere, 432, ii.t. 146, i.t. suspect à la Reine, 47, iv.t. 58, iv.t. 72, iv.t. exclus des Conseils de Louis XIV. 168, 174, v t. toujours proposé pour les premieres places, sans les obtenir, & les meritant, 262, v.t.

Vincent (le Pere) : son caractere, 236, 237, i.t.

Vineuil : oblige Mr. le Prince à sortir precipi-

tament de Paris, 172, &c. iv.t. arrêté à Paris, 323, iv.t.

Viole, President du Parlement : opine vivement contre les desordres de l'Etat, 423, ii.t. opine pour la liberté des Princes, & l'éloignement de Mazarin, 496, iii.t. opine pour faire citer le Cardinal au Parlement, 31, iv.t.

Vitri (le Marquis *de*) : tue le Maréchal d'Ancre, 5, i t.

ULADISLAS VI. Roi de Pologne : son mariage avec Marie de Gonzague, 326, & suiv. i.t. il la reçoit mal, 345, i t. meurt & son frere lui succede, & épouse sa veuve, 126, 127, ii.t.

Voiture : Vers de ce Poëte, qui ne sont point dans ses œuvres, 235, 236, i.t.

URBAIN VIII. bon mot de ce Pape touchant le Card de Richelieu, 115 i.t. sa mort en Juillet 1644, pag. 237, i.t.

Usez (le Duc *d'*) : Chevalier d'honneur de Louis XIV. 289, iv t.

X

XAINTES : pris par le Prince de Condé, 315, iv.t. repris par le Marquis de Montausier, 327, iv.t.

Y

YORK (le Duc d') : comment se sauve de Londres, 79, ii.t. vient à la Cour, 105, iii.t. obligé de sortir de France, & de se retirer en Flandres, 490, iv.t. sa valeur à la bataille de Dunkerque, 515, iv.t. épouse la fille du Chancelier d'Angleterre, 133, v. t. gagne une bataille navale, 392, v.t.

Ypres : pris par le Prince de Condé, 85, 87, ii.t. repris par les Espagnols, 114, 118, ii.t.

Fin de la Table des Matieres.